

Agriculture et alimentation

Des champs géopolitiques
de confrontation au XXI^e siècle

Cahier Demeter

L'agriculture – et par conséquent l'alimentation – s'inscrivent sur des territoires (*géo*) et se retrouvent au cœur des stratégies de puissance et / ou des rivalités de pouvoir (*politique*), de l'échelon régional au niveau international ou multilatéral. Agriculture et géopolitique sont ainsi deux maîtres mots que l'histoire conjugue en permanence. Pourtant, agriculture et alimentation sont généralement considérées à l'aune de l'économie ou de l'agronomie. Malgré leurs enjeux multidimensionnels et inter-sectoriels, elles sont rarement analysées sous l'angle des rivalités de pouvoir et des luttes d'influence. Des défis comme la préservation du foncier ou de la ressource en eau, l'impact du climat ou l'évolution de la consommation restent souvent compartimentés, sans s'articuler. Simultanément, la dimension essentiellement agricole de ces enjeux est obliérée. Résultat : l'agriculture, question plurielle et transversale, n'est perçue ni à sa juste valeur, ni dans toutes ses composantes.

Aujourd'hui, elle effectue pourtant un retour fracassant et retrouve sa place de pilier du développement. Le sentiment que l'agriculture constitue un *eldorado* se propage, alors même que dans d'autres parties du globe, les violences politiques accablent bien plus la production que les contraintes techniques et géographiques. La malnutrition et la faim, qui touchent près d'un milliard d'êtres humains, sont davantage imputables aux conflits et aux confrontations qu'à l'insuffisance de la production globale. Dans ce contexte, les interrogations récurrentes sur « *peut-on nourrir le monde ?* » sont certes légitimes et font le miel des prévisionnistes. Mais elles s'intègrent dans des questionnements à très long terme et conduisent à faire tourner de multiples modèles scientifiques, alors que l'urgence alimentaire exige d'agir aujourd'hui si l'on veut améliorer le futur. Il est crucial de se demander si « *l'on veut nourrir tout le monde* », mais aussi développer de manière équilibrée tous les territoires car la question agricole ne se pose pas sous le seul angle alimentaire. Assurer l'intégration économique et sociale des paysans du monde constitue également une vocation fondamentale de l'agriculture. Une paysannerie disqualifiée et des territoires déconsidérés sont autant vecteurs d'instabilité politique que la faim.

Les années deux mille ont remis ces évidences au premier plan. L'agriculture constitue l'un des domaines les plus porteurs d'avenir qui soient. Il faut donc dépasser les frontières techniques et agronomiques et prendre la mesure des fondamentaux géopolitiques en jeu. C'est toute l'ambition de ce Cahier d'études, pluridisciplinaire et engagé, composé de onze articles rédigés par seize chercheurs.

Fixant un panorama global qui positionne les enjeux agricoles, alimentaires et ruraux au cœur des relations internationales du XXI^e siècle, l'ouvrage analyse le rôle des acteurs, des entreprises et des hommes dans un contexte marqué par de profondes mutations écologiques, financières et stratégiques. Il étudie les grandes aires géographiques de la planète afin de dévoiler l'arrière-plan géopolitique de l'agriculture. Il démontre que le basculement du commerce mondial, le redéploiement de l'arme alimentaire, les revendications des paysanneries, les innovations technologiques, la conquête de l'eau et de la terre, les agitations sur les marchés céréaliers ou les risques environnementaux constituent autant de variables motrices qui font de l'agriculture et de l'alimentation le champ géopolitique de l'avenir. En résumé, il prouve que le futur agricole et alimentaire mondial dépend bien davantage des rivalités, des stratégies et des jeux de puissance que de la simple capacité de la planète à nourrir les hommes. De quoi interpellier les responsables politiques et professionnels, les médias et, plus largement, tous les lecteurs soucieux d'élargir leurs réflexions au-delà des limites actuelles.

Direction du cahier : MM. Sébastien Abis et Pierre Blanc

SOMMAIRE GÉNÉRAL

Agriculture et géopolitique au XXI^e siècle :

rivalités, stratégies, pouvoirs 7

par **Monsieur Sébastien Abis**

Analyste politique

et **Monsieur Pierre Blanc**

Enseignant-chercheur

Rivalités et convoitises dans le commerce international agricole :

une approche géo-économique 53

par **Monsieur Thierry Pouch**

Économiste, chef du service Études économiques

de l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture (APCA)

États-Unis, Union européenne et pays de la mer Noire :

géopolitique et greniers du monde 69

par **Monsieur Jean-Paul Charvet**

Professeur émérite à l'université de Paris Ouest – Nanterre – La Défense

Trans-Formation Consultants

La financiarisation des marchés des matières premières agricoles 81

par **Monsieur Bernard Valluis**

Président délégué de l'Association nationale de la meunerie française (A.N.M.F.)

Les fermes du monde : un kaléidoscope 87

par **Monsieur Bertrand Hervieu et Monsieur François Purseigle**

Sociologues, chercheurs associés au Centre de recherches politiques de Sciences Po, Paris

Les terres agricoles et les forêts dans la mondialisation :

de la tentation de l'accaparement à la diversification des modèles ? 99

par **Monsieur Alain Karsenty**

Chercheur au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad)

et **Monsieur Symphorien Ongolo**

Doctorant à l'École polytechnique fédérale (ETH) de Zurich

Géopolitique de la recherche et de l'innovation :

les méthodes alternatives de production agricole en grandes cultures 109

par **Monsieur Michel Griffon**

Conseiller scientifique auprès du directeur général de l'Agence Nationale de la Recherche

Les gaspillages et les pertes de « la fourche à la fourchette » :

production, distribution, consommation 117

par **Madame Annie Soyeux et Madame Céline Laisney**

Centre d'études et de prospective – Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation,
de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire

et **Madame Barbara Redlingshöfer**

Mission d'anticipation Recherche, Société et Développement durable

Institut national de la recherche agronomique (INRA)

Les ressorts de la puissance alimentaire de l'Amérique latine 127

par **Madame Martine Guibert**

Géographe – Professeur à l'Université de Toulouse

5

L'émergence du triangle Chine – Inde – Afrique 135

par **Monsieur Jean-Joseph Boillot**

Conseiller *Pays émergents* au Club du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII)

L'Afrique : quelles stratégies de sécurité alimentaire ? 145

Enjeux et prospective

par **Monsieur Michel Benoit-Cattin et Monsieur Nicolas Bricas**

Chercheurs – Cirad / Umr Moisa / Montpellier

Agriculture et géopolitique au XXI^e siècle

Rivalités, stratégies, pouvoirs

par Monsieur Sébastien Abis
et Monsieur Pierre Blanc

Analyste politique, M. Sébastien Abis est spécialisé
sur les enjeux stratégiques de l'espace euro-méditerranéen, de l'agriculture et de l'alimentation.
Il travaille actuellement au sein d'un organisme international de coopération pour la Méditerranée
et collabore avec plusieurs centres de recherches scientifiques et de réflexions prospectives.

Docteur en géopolitique (HDR) et ingénieur en chef des Ponts, des Eaux et Forêts,
M. Pierre Blanc est enseignant-chercheur, spécialiste du Proche-Orient.
Il travaille pour un organisme méditerranéen de recherche et de formation
et collabore avec des universités françaises et étrangères.
Il est rédacteur en chef de la revue Confluences Méditerranée.

SOMMAIRE DE L'ARTICLE

Introduction

1. Pour un regard géopolitique sur l'agriculture

- 1.1. Définir la géopolitique
- 1.2. Retour sur l'histoire
- 1.3. L'histoire agricole a de l'avenir : la fonction alimentaire
- 1.4. L'histoire agricole a un avenir : la disqualification paysanne

2. Des dynamiques géographiques inquiétantes

- 2.1. Des évolutions socio-démographiques déterminantes
- 2.2. Des pressions climatiques et écologiques qui se précisent

3. Agriculture et géopolitique des ressources

- 3.1. L'or bleu : hydro-politique et irrigation
- 3.2. Conquête et disputes foncières
- 3.3. L'équation énergétique

4. Les dimensions géopolitiques de l'alimentation

- 4.1. Sur la route (le temps du commerce)
 - 4.1.1. *Le commerce agricole mondial*
 - 4.1.2. *Infrastructures et transports*
 - 4.1.3. *Intermédiations et distributions*
- 4.2. Dans l'assiette (le temps de la consommation)
- 4.3. En coulisse (le temps des finances)
- 4.4. Dans la rue (l'achat d'une paix sociale)

5. Des rivalités qui s'aiguisent

- 5.1. La cassure multilatérale
- 5.2. Les cassures sociétales
- 5.3. Les cassures territoriales

Conclusion

Fin de rédaction : 20 décembre 2011

INTRODUCTION

Des milliers de personnes meurent de faim chaque jour dans le monde, mais ce drame n'intéresse pas. Des guérillas et des soulèvements traduisent un phénomène de marginalisation paysanne et rurale. Ceci n'est en rien nouveau : l'agriculture et l'alimentation ont très souvent fait l'histoire. Facteurs de stabilité comme de désordres, vecteurs de développement comme de fragilités, marqueurs de pouvoir comme de rivalités, toutes les deux sont depuis toujours au centre des préoccupations des êtres humains, des politiques publiques et des relations internationales. Que l'espace soit le quotidien des individus, le territoire d'une nation, l'ambition d'une entreprise ou la surface du globe, l'agriculture et l'alimentation sont éminemment géopolitiques. La première – sans laquelle la seconde ne saurait exister – s'inscrit sur des territoires (*géo*) et les deux se retrouvent au cœur des stratégies de puissance et / ou des rivalités de pouvoir (*politique*), de l'échelon local au niveau international.

Agriculture et géopolitique s'affichent ainsi comme deux maîtres mots que l'histoire et les faits conjuguent en permanence. Mais si elles sont souvent considérées à l'aune de l'économie ou de l'agronomie, elles sont peu analysées sous l'angle des rivalités de pouvoir et de la géostratégie. Ce paradoxe s'explique peut-être par le fractionnement lexical les concernant. Rares sont en effet les questions aussi multidimensionnelles et intersectorielles. Des défis comme le foncier, l'eau, le climat ou l'évolution de la consommation sont compartimentés sans s'articuler. Simultanément, leur dimension essentiellement agricole est obliérée, chacun faisant l'objet d'un traitement singulier. Résultat : l'agriculture, question plurielle et transversale, n'est pas toujours perçue à sa juste valeur, ni dans toutes ses composantes, voire n'est plus nommée. L'une des questions emblématiques en la matière concerne la gestion et la raréfaction des ressources hydriques : il faut toujours veiller à rappeler que le problème de l'eau se pose d'abord pour l'agriculture, l'irrigation demeurant son principal usage sous la plupart des latitudes. De plus, l'agriculture souffre souvent d'images rétrogrades, voire ringardes, pour ne pas dire archaïques et se retrouve placée dans des positions subalternes – comme si elle pouvait devenir obsolète, alors qu'il n'y a pas d'activité plus vitale pour l'être humain.

Mais cette indifférence de la sphère médiatique et politique, caractéristique des pays développés, vole aujourd'hui en éclats. L'agriculture fait un retour fracassant. Elle retrouve sa place de pilier du développement¹. Après avoir chuté à partir du milieu des années quatre-vingts, les investissements publics dans le secteur agricole et l'aide au développement sont progressivement repartis à la hausse depuis 2007 / 2008. L'agriculture s'affiche même comme secteur porteur d'enrichissement. En juillet 2011, le magazine américain *Time* titrait ainsi : « *Voulez-vous gagner plus qu'un banquier ? Devenez agriculteur ! Sérieusement c'est le meilleur job du*

XXI^e siècle. Descendez dans les champs, les revenus y grimpent »². Cet exemple n'est pas isolé. Bien au contraire, le sentiment que l'agriculture constitue un nouvel *eldorado* se propage peu à peu et le secteur provoque une attention grandissante, compte tenu des opportunités – et donc des risques économiques – qu'il suscite³. Pour autant, il ne faut pas nier les aspects moins favorables de l'agriculture, ainsi que les limites politiques qui, au-delà des contraintes techniques et géographiques, l'entravent. Autrement dit, l'immensité des enjeux impose d'utiliser les lunettes géopolitiques pour les questions agricoles et alimentaires. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'étude *Géopolitique de la faim*, publiée par l'expert brésilien Josué de Castro a ainsi ouvert une brèche immense⁴. Prenant le contre-pied de l'économiste britannique Thomas Malthus qui, à la fin du XVIII^e siècle, avait fait du déterminisme géographique la cause d'une inexorable insécurité alimentaire, Josué de Castro renverse l'approche et s'intéresse à la « *géographie des misères de l'homme* » pour souligner que la faim procède d'une causalité politique : « *peu de phénomènes ont influé aussi intensément sur le comportement politique des peuples que le phénomène alimentaire et la tragique nécessité de manger* ».

Ce constat historique conserve aujourd'hui toute sa pertinence. La malnutrition et la faim, qui touchent près d'un milliard d'individus, sont davantage imputables à la conflictualité et aux dynamiques de confrontations qu'à l'insuffisance de production prise dans sa globalité. Dans ces conditions, il faut franchir les frontières de la technique et de l'agronomie pour mieux sonder certains fondamentaux de la géopolitique. L'interrogation récurrente sur « *peut-on nourrir le monde ?* » est évidemment légitime, mais elle s'intègre bien souvent dans une série de questionnements à long terme, alors que les urgences alimentaires exigent de se concentrer sur la période contemporaine. De plus, il est tout aussi essentiel de se demander si l'on veut vraiment nourrir tout le monde et si l'on souhaite développer tous les territoires. En effet, la question agricole ne se pose pas uniquement sous l'angle de sa fonction alimentaire. Nourrir les hommes constitue certes la vocation fondamentale de l'agriculture, mais permettre le développement équilibré des territoires, ainsi que l'intégration économique et sociale des paysanneries du monde en est une autre. Or, ces dimensions-là méritent elles aussi d'être analysées au prisme de la géopolitique. Une paysannerie disqualifiée, des territoires déconsidérés sont autant de vecteurs d'instabilité politique qu'il faut prendre en considération. Si ces deux volets, alimentaire et territorial, sont distingués, ils ne s'ignorent pas pour autant.

1. Banque mondiale, *L'agriculture au service du développement*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington (USA), 2007.

2. S. Gandel, *Want to Make More than a Banker ? Become a Farmer !*, Time Magazine, 11 July, 2011.

3. En témoigne le rapport de Davos daté de 2011 qui pointe les questions alimentaires parmi les principaux enjeux mondiaux présents et futurs, au même titre que l'énergie (World Economic Forum, « *Global Risks 2011* », Sixth Edition, January 2011).

4. Médecin, sociologue et économiste brésilien, décédé en 1973. J. de Castro, *Géopolitique de la faim*, Paris, Éditions Ouvrières, 1952. Ce livre dresse un panorama mondial et complète un premier ouvrage, *Géographie de la faim. La faim au Brésil*, Paris, Éditions Ouvrières, 1949.

D'avantage que par le passé, il faut privilégier l'approche systémique de chacun des grands enjeux mondiaux afin de mettre en exergue tant le volet spatial et socio-économique que la finalité alimentaire incontournable de l'agriculture. En effet, cette situation – où l'agriculture se situe au centre des confrontations internationales, nationales et locales – se complexifie et se renforce⁵. Des évolutions socio-démographiques dynamiques tirent la consommation alimentaire, notamment dans les pays émergents et les grands pôles urbains, tandis que les accidents climatiques et le ralentissement de la croissance des rendements fragilisent la production agricole. Après le succès de la révolution verte dans la seconde moitié du XX^e siècle, la productivité ne progresse plus dans certaines grandes zones de production.

Le retour d'une géopolitique des ressources et le renforcement d'une géopolitique de l'alimentation sont aussi des indicateurs de rivalités et de jeux de puissance qui s'aiguisent. La théorie des avantages comparatifs montre ses limites et le champ thématique de l'agriculture met en lumière les frottements stratégiques de ce monde multipolaire, où de profonds basculements sont à l'œuvre. Dans ce monde où les relations de pouvoir sont omniprésentes, cet article analyse les grands enjeux permettant de comprendre pourquoi il faut croiser agriculture et géopolitique. L'ambition est forcément planétaire, mais le texte propose aussi de nombreuses illustrations à partir du Bassin méditerranéen car c'est l'une des zones les plus marquées par l'effervescence politique, les désirs de puissances et les insécurités alimentaires. Éclairages sur des pages de l'histoire, rappels sur les contraintes de la géographie, projecteurs sur des évolutions sociologiques et des risques de conflits, regards sur l'arrière-plan du contenu de nos assiettes, ce texte emporte le lecteur sur l'itinéraire aussi passionnant que menaçant de la géopolitique agricole et alimentaire.

1. POUR UN REGARD GÉOPOLITIQUE SUR L'AGRICULTURE

1.1. Définir la géopolitique

Devoir se nourrir est la plus ancienne et la plus vitale des contraintes pour l'homme. Pour autant, ceci suffit-il à affirmer que l'alimentation et l'agriculture sont des sujets géopolitiques ? Ne revenons pas sur la géopolitique en tant que manière de penser le territoire comme certains auteurs au service de la puissance nazie l'ont fait durant la première moitié du XX^e siècle⁶. Toutefois, rappelons que le géographe Friedrich Ratzel, puis le politologue Rudolf Kjelen pensaient que la nation tirait une grande partie de sa force de son sol, en particulier de son agriculture⁷. Rappelons également que l'idée de l'espace vital (*Lebensraum*) développée par le géographe Karl Haushofer⁸ emprunte à la question agricole tant la capacité à nourrir sa population était vue, notamment par ces chercheurs, comme une nécessité impérieuse pour l'Allemagne. Fort heureusement, il y a bien longtemps que

ce « *péché originel* » de la géographie – qui servait à faire la guerre, comme le suggérait le géographe Yves Lacoste⁹ – a laissé place à une nouvelle approche, plus académique et plus indépendante des pouvoirs politiques. Pour autant, la géopolitique n'est pas définie exactement de la même manière selon les spécialistes. Partant, il nous faut clarifier ce qu'est pour nous l'objet de la géopolitique et comment elle s'articule aux questions agricoles.

Dans son ouvrage *Géopolitique : les voies de la puissance* paru en 1990, Pierre-Marie Gallois, général d'aviation et spécialiste des problèmes stratégiques, la définit comme « *l'étude des relations qui existent entre la conduite d'une politique de puissance portée sur le plan international et le cadre géographique dans lequel elle s'exerce* »¹⁰. Le géographe américain Saul B. Cohen ne dit pas les choses très différemment lorsqu'il écrit que « *l'essence de la géopolitique est d'étudier la relation qui existe entre la politique internationale de puissance et les caractéristiques de la géographie* ». Ces définitions, par trop déterministes, rejoignent celles de dictionnaires comme *Le Larousse 2009* où elle est décrite comme « *l'étude des rapports entre les données géographiques et la politique des États* ». Mais, sans négliger le fait que la situation géographique d'un pays et les caractéristiques de sa géographie physique influencent la façon qu'à un État de se projeter à l'extérieur de son territoire – les poussées territoriales peuvent effectivement s'expliquer par l'enclavement géographique – d'autres éléments influencent les postures géopolitiques : les représentations de l'histoire ou les mobiles ethno-religieux peuvent, par exemple, constituer des déterminants importants.

Par-delà la prudence qu'impose l'idée du déterminisme géographique, ces définitions tendent également à trop réduire les acteurs aux seuls acteurs étatiques. Le fondateur de la géopolitique française, Yves Lacoste, dépasse ces écueils tout en modifiant le champ de la géopolitique. Plutôt que d'affirmer que celle-ci s'intéresse au déterminisme géographique de la politique des États, il tend plutôt à mettre le focus sur le champ de la conflictualité. Il affirme ainsi que la géopolitique s'intéresse à « *l'étude des rivalités de pouvoir sur des territoires* » et que le déterminant premier des conflits est moins la réalité géographique et historique que la représentation que les acteurs en conflits ont de celles-ci.

Au final, ces définitions apparaissent assez complémentaires plutôt que contradictoires, en particulier sur la question alimentaire et agricole qui a bien une forte dimension géopolitique. Comme l'affirmait le philosophe et sociologue Henri Lefebvre décédé en 1991, l'espace est politique. Et si une activité le façonne, c'est bien l'agriculture. Si l'on applique la formule d'Yves Lacoste, l'agriculture avec ses différentes fonctions (alimentaire, sociale et économique) se retrouve au cœur des rivalités de pouvoir et ce, du territoire local à celui de la planète. À cette échelle, certaines puissances, ayant depuis peu pris conscience de la valeur des ressources rares, n'hésitent plus à afficher des visées parfois teintées d'impérialisme et donc à créer les conditions d'une com-

pétition mondiale car « la géopolitique zonale, fondée sur le principe de souveraineté n'est plus fonctionnelle. Aujourd'hui, c'est le contrôle de ressources extraterritoriales qui devient la préoccupation primordiale »¹¹. Ce qui, à vrai dire, n'est en rien nouveau comme l'histoire le démontre.

1.2. Retour sur l'histoire

L'agriculture a souvent été centrale dans des tournants majeurs de l'histoire. Pensons à la Révolution française, à l'immigration irlandaise outre-Atlantique suite à la crise de la pomme de terre et à la grande famine de 1845 – 1851, à la conquête de l'Ouest américain, à la construction européenne dont le ciment fut la Politique agricole commune, à l'État d'Israël fondé sur l'occupation d'un territoire par l'activité agricole, à l'importance de la question foncière dans les turbulences politiques latino-américaines du XXe siècle et enfin à cette Chine dont le premier souci est de nourrir son énorme population. La capacité à produire des céréales pour nourrir le monde a toujours constitué un baromètre important dans la recherche de stabilité globale. À la fin du XIXe siècle, d'aucuns s'inquiétaient déjà de la pénurie éventuelle de blé face à l'épuisement du stock d'azote, donc d'engrais, disponible¹².

L'histoire des civilisations anciennes ou récentes doit donc aussi se lire à travers la production, la conquête et la disponibilité de l'alimentation¹³. De même, il faut mettre l'accent sur l'évolution des mœurs à table car elles révèlent des jeux de puissance¹⁴, ainsi que sur les avancées en matière de recherche qui marquent des ruptures essentielles pour l'agriculture et le monde. En juin 2011, l'annonce de l'éradication de la peste bovine a été peu médiatisée. Pourtant, cette maladie animale a été à l'origine d'événements géopolitiques majeurs. En frappant les troupeaux et provoquant la famine, elle aurait contribué à accélérer la chute de l'Empire romain lors des grandes invasions du IVe siècle. Elle aurait également handicapé les stratégies de conquête territoriale de Charlemagne et participé au déclenchement des révolutions française, puis russe et facilité la colonisation de l'Afrique de l'Ouest¹⁵.

L'histoire prouve aussi, en creux, à quel point la capacité à garantir l'approvisionnement alimentaire de sa population constitue une condition de stabilité pour un État. En témoigne la détermination des autorités bolcheviques qui, dès 1918, ont mené une véritable « guerre pour le blé »¹⁶ afin de s'approprier les supposés stocks cachés dans les campagnes et être en mesure de nourrir les villes. Après avoir momentanément conflué en 1917, bolcheviks et paysans se sont alors éloignés. L'envoi par les Soviétiques de brigades, coordonnées par le commissariat à la Guerre et au Ravitaillement, a scellé le malentendu entre le pouvoir et les paysans : en particulier, la catégorie des koulaks¹⁷, ces paysans « enrichis » contre lesquels s'est déchaîné Staline. En témoigne également la formule du Premier ministre indien, Jawaharlal Nehru, qui, juste après l'indépendance en 1947, déclare que pour son pays

« tout le reste peut attendre, sauf l'agriculture ». En 1956, il promeut la révolution verte¹⁸ qui vise à sortir l'Inde de la famine, sachant que, parallèlement, les États-Unis, soucieux de ne pas voir le pays tomber sous l'emprise du bloc soviétique, jouent un rôle essentiel : en 1960, 92 % de l'aide américaine à l'Inde est d'ordre alimentaire. La révolution verte a effectivement permis d'accroître la production, puis d'atteindre une relative autosuffisance alimentaire, mais le processus a eu des conséquences sur le plan social et écologique¹⁹. En France aussi, la politique a su prendre toute la mesure de l'enjeu alimentaire et agricole. Après la Seconde Guerre mondiale, le rationnement du pain n'a été levé qu'en février 1949. À la tête de l'État à partir de 1958, Charles de Gaulle – soucieux de trouver l'équilibre nécessaire face à une Allemagne en plein développement industriel – a fermement poussé pour qu'une politique agricole productive et performante émerge au niveau national et européen. La Politique agricole commune (PAC) a ainsi constitué le premier ciment de l'Europe, véritable construction géopolitique inédite dans l'histoire. Plus récemment, la République islamique d'Iran a créé en 2001 un ministère

5. L.-R. Brown, *The New Geopolitics of Food in Foreign Policy*, May-June 2011.

6. Comme l'a écrit le géographe français Paul Claval « entre les deux guerres mondiales [...], la géopolitique était au premier chef une science de l'État : elle s'attachait aux conditions de sa croissance et de sa sécurité, et aux actions qu'il avait à mener pour se développer, se défendre contre des agresseurs ou s'étendre aux dépens de ses voisins ». In *Géopolitique et Géostratégie*, Nathan Université, 1996.

7. Les travaux de Friedrich Ratzel (1844 – 1904) constituent les fondations de la *Geopolitik* allemande. Même s'ils annoncent celle-ci en tant que discipline au service de l'expansion nazie, la géopolitique n'est pas encore appelée comme telle. Le substantif géopolitique revient à Rudolf Kjellén (1864 – 1922) qui sacralise l'espace, comme Ratzel son inspirateur. Selon lui, l'espace constitue la source du rayonnement et de la puissance de l'État.

8. Pour Karl Haushofer (1869 – 1846), les États croissent jusqu'à ce qu'ils atteignent une superficie qui satisfasse leurs besoins (la théorie de « l'espace vital »). Dans ce cadre, il n'est donc pas étonnant que les frontières soient mouvantes au gré de l'ambition des peuples et de leur besoin d'espace vital. Toute cette idéologie appelle à la valorisation territoriale par l'agriculture.

9. Y. Lacoste, *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, Paris, Maspéro, 1976.

10. P.-M. Gallois, *Géopolitique : les voies de la Puissance*, Paris, Plon, 1990.

11. K. Gabriel-Oyhamburu, *Le retour d'une géopolitique des ressources ?* in *L'Espace Politique*, 11 février 2011.

12. B. Cazes, *Alerte rouge : le blé va manquer à partir de 1931* in *Futuribles* n° 324, Paris, novembre 2006. Cet article revient sur le livre publié en 1899 par William Crookes, qui obtiendra plus tard le prix Nobel de physique, intitulé *The Wheat Problem*.

13. E.D.G. Fraser, A. Rimas, *Empires of Food. Feast, Famine and the rise and fall of the civilizations*, Arrow Books, Croydon (United Kingdom), 2010.

14. A. Rowley, *Une histoire mondiale de la table*, Odile Jacob, Paris, 2006.

15. D. G. Mc Neil Jr, *Rinderpest, scourge of cattle, is vanquished*, in *The New York Times*, 27 June 2011. Apparue en 1920 en Belgique suite au transit, dans le port d'Anvers, de zébus d'Asie du Sud destinés au Brésil, la peste bovine ravage l'Europe et motive en 1924 la création de l'Organisation internationale des épizooties (OIE). Devenue en 2003 l'Organisation mondiale de la santé animale, celle-ci est basée à Paris.

16. Lénine lui-même nommait ainsi la politique d'acquisition forcée du blé dans les campagnes. In Robert Linhart, *Lénine, les paysans*, Taylor, Seuil, 2010.

17. Il semble que beaucoup de paysans aient été assimilés aux *koulaks*, alors que leurs petites propriétés ne le justifiaient pas. R. Linhart, *Lénine, Les paysans*, Taylor, Seuil, 2010.

18. La révolution verte est née au Mexique, de la collaboration entre les autorités locales et la fondation Rockefeller. Puis, elle s'est déployée en Amérique latine, en Asie et en Afrique du Nord. Elle repose sur le postulat que la génétique constitue le déterminant majeur dans le niveau de production des cultures alimentaires.

19. S. Vandana, *The Violence of the Green Revolution : ecological degradation and political conflict in Punjab*, Zed Press, New Delhi (India), 1992. La révolution verte est souvent dénoncée pour ses conséquences écologiques (pesticides disséminés, pollution chimique, usage intensif de l'eau) et sa destruction de la biodiversité.

du Jihad agricole, une appellation qui traduit bien la mission politique assignée au développement de l'agriculture.

Par ailleurs, les famines ont davantage tué que toutes les guerres menées aux XIX^e et XX^e siècles²⁰. Certes, leurs causes ne relèvent pas forcément de la géopolitique. En Irlande, c'est la propagation du mildiou, une maladie des pommes de terre, qui a provoqué la disette à partir de 1845 et conduit la population à l'exode vers l'Angleterre et l'Amérique du Nord. En Chine, ce sont les catastrophes naturelles, couplées au boom démographique qui ont, entre 1876 et 1879, entraîné la mort de millions de personnes. Ces faits contemporains peuvent faire écho à des réalités aussi dramatiques sur des temporalités plus longues²¹. Mais il n'en demeure pas moins que les famines ont souvent une causalité anthropique : la faim, c'est aussi cette « *plaie sociale créée par l'homme lui-même* »²². Dans la Chine communiste, la famine qui frappe le pays dans les années soixante résulte de la stratégie désastreuse du *Grand Bond en avant* lancée par Mao. Beaucoup de crises alimentaires sont la conséquence de guerres et certaines famines découlent même de visées politiques clairement déterminées : par exemple, en Ukraine en 1934 sur instruction des autorités soviétiques ou en Éthiopie dans les années quatre-vingts, lorsque le dictateur Mengistu a lutté contre ses opposants en les déplaçant des zones productives. Le cas du Soudan est aussi tragiquement instructif puisque le pouvoir central n'hésite pas depuis de nombreuses années à détourner les aides alimentaires afin d'affamer les populations irrédentes du Sud pour mieux les contrôler. Ces exemples prouvent que l'alimentation, source primordiale de la vie, constitue également une véritable arme. À l'échelle internationale, certains parlent d'ailleurs de l'*arme alimentaire* pour évoquer la possibilité dont disposent certains États d'influencer la marche du monde via leurs exportations alimentaires. Les États-Unis ont ainsi, semble-t-il, bien utilisé leurs capacités agricoles comme un avantage stratégique. Dans un rapport au Sénat datant de 1958, le sénateur Hubert Humphrey posait ainsi les jalons d'une diplomatie alimentaire afin que les États-Unis prennent le dessus sur l'URSS : « *L'abondance de nourriture et de fibres est un formidable atout pour l'Amérique dans la lutte mondiale pour la paix et la liberté. Un atout qui attend toujours d'être pleinement utilisé avec audace et compassion (...) Une percée dans la conquête de la faim pourrait être plus pertinente dans la guerre froide que la conquête de l'espace (...) Le pain, et non les armes, peut très bien décider de l'avenir de l'humanité* »²³. Les programmes d'aide *Food for Peace*, puis PL 480 ont effectivement servi de levier aux Américains en matière de politique étrangère, ce *soft power* se traduisant par l'attribution d'une aide alimentaire pour soutenir un pays allié ou non-aligné dans le contexte de guerre froide²⁴. *A contrario*, la suspension de l'aide a parfois été utilisée comme moyen de pression : en particulier contre l'Égypte en juin 1967, au lendemain de la guerre des Six jours où les États-Unis étaient engagés aux côtés d'Israël. À partir de la présidence de John Kennedy (1961 –

1963), il est clair que les États-Unis ont considéré l'agriculture et l'alimentation comme des piliers de leur sécurité nationale et de la stabilité internationale. Ainsi, « *l'aide alimentaire des États-Unis paraît (en comparaison de l'aide européenne) à la fois plus flexible, davantage mondialisée et plus proche des grandes données géostratégiques et géopolitiques du monde contemporain et à venir* »²⁵. Portée par l'administration américaine dans le cadre de l'ONU, l'arme alimentaire a ainsi été utilisée contre l'Irak à qui a été imposé le désastreux programme *Pétrole contre nourriture*²⁶. Elle a aussi été utilisée pour mettre l'adversaire en difficulté : par exemple, au Vietnam où les stratèges estimaient tactiquement opportun de détruire des barrages afin d'affamer les populations et ensuite fournir de la nourriture comme moyen de négociation²⁷.

Le constat est simple, mais toujours dramatique : les insécurité alimentaires et les désordres agricoles prolifèrent en cas de guerre. C'est une donnée fondamentale de l'histoire des conflits, hier comme aujourd'hui. Les combats provoquent des pertes de production et des dégâts durables pour les cultures avec parfois, comme au Liban, des mines enterrées dans les champs. Ils peuvent saper les organisations paysannes et aggraver l'insuffisance calorique des populations, comme récemment en République démocratique du Congo²⁸, mais aussi couper les routes commerciales et donc empêcher les approvisionnements locaux ou nationaux comme en Libye durant la guerre civile de 2011. Enfin, l'écart de pauvreté se creuse entre les pays touchés par une violence chronique et les autres²⁹. La carte mondiale de la pauvreté se superpose ainsi à celle de la faim. À ce titre et hors cas d'urgence, l'aide alimentaire internationale n'a pas toujours obtenu des résultats probants en matière de réduction de la faim : notamment parce que la qualité nutritionnelle des produits distribués était parfois douteuse et que cette aide chamboulait des modes de consommation locaux. Par ailleurs, « *le risque est d'enfermer les populations aidées dans une situation d'assistés qui ne leur permet pas de reprendre une vie normale et désorganise durablement l'économie locale* »³⁰.

1.3. L'histoire agricole a de l'avenir : la fonction alimentaire

Malgré son épaisseur, l'histoire agricole dans sa dimension géopolitique est souvent méconnue. Elle semble ignorée même lorsque la géopolitique agricole prend le visage évident de la faim et alors même que l'actualité regorge d'informations inquiétantes. Constatant ce tragique oubli, la directrice du bureau du Programme alimentaire mondial (PAM) à Paris déclarait en 2009 : « *L'heure est venue de moderniser le discours sur le sujet : la faim a un impact sur la stabilité d'un pays. Les êtres humains font trois choses quand ils n'ont plus à manger : ils se révoltent, ils émigrent et ils meurent. Lutter contre la sous-alimentation, c'est gérer moins de migrants à Calais. C'est en réalité de la politique locale, c'est de*

l'égoïsme. Ce n'est pas seulement de la compassion »³¹. Alors que la réduction de la faim figurait parmi les *Objectifs du millénaire pour le développement* (OMD) à l'horizon 2015, ce drame concerne encore près d'un être humain sur sept et la sous-nutrition reste la première cause de mortalité sur terre. Comment expliquer que le fait qu'un enfant meurt de sous-nutrition toutes les six secondes dans le monde ne constitue pas un thème majeur de l'actualité ? Il ne faut pas avoir peur de le marteler : « *parmi tous les droits de l'homme, le droit à l'alimentation est certainement celui qui est le plus constamment et le plus massivement violé sur notre planète* »³². À cela se superpose une espérance de vie dégradée pour l'enfant malnutri qui survit : une nutrition inadéquate durant les cinq premières années comporte des incidences majeures sur la santé et la capacité à travailler ou à acquérir des connaissances.

Le concept de « *sécurité alimentaire* » a fortement évolué au fil du temps. De considérations très économiques et quantitatives où seul l'aspect de disponibilité alimentaire nationale était pris en compte, il s'est enrichi de considérations plus sociales et qualitatives³³. En 1996, lors du sommet mondial de l'alimentation, la FAO en a donné la définition suivante : « *La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine* ». Autrement dit, la sécurité alimentaire se compose de quatre piliers :

- La disponibilité, en termes de production intérieure et de capacité d'importation
- La régularité
- L'accès qui dépend du pouvoir d'achat, des infrastructures disponibles et des rapports de force dans les filières
- La qualité nutritionnelle.

Dans ce cadre, les questions de nutrition et de qualité alimentaire apparaissent aussi essentielles que le problème de la production, si l'on s'interroge sur l'enjeu agricole mondial. Mais il faut encore élargir cette approche pour analyser l'ensemble des enjeux stratégiques situés de la ferme à la fourchette, c'est-à-dire croiser d'abord les analyses agricoles et géopolitiques. Le paradoxe est en effet terrible. Alors que le monde n'a jamais produit autant de richesses et de nourriture, il n'a simultanément jamais produit autant de pauvreté et de faim. Certes, la situation s'est améliorée en pourcentage : en 1965, 950 millions de personnes étaient touchés par la sous-alimentation sur une population mondiale de 3 milliards d'humains, soit plus de 30 % contre 12 % au début des années deux mille. Mais elle est moins reluisante en valeur absolue : en 2010, 925 millions de personnes souffraient de la faim et ce, sans compter les deux milliards de personnes atteintes de malnutrition, la « *faim invisible* » selon les Nations unies. En 2009, le pic du milliard de personnes affamées a été franchi.

Néanmoins, certains estiment que sur les temps longs de l'histoire, les famines s'estompent et que c'est davantage le sentiment de vulnérabilité face à la faim qui demeure³⁴. En tout cas, il convient sans doute de prendre ces chiffres avec réserve car mesurer la faim aujourd'hui ne peut pas se faire comme par le passé. Les conditions de vie ont évolué, les progrès sanitaires sont manifestes et la pénibilité physique du travail se réduit dans de nombreuses régions du monde. Dans ces conditions, la sensation de faim ne saurait être identique et des analystes rappellent que les statistiques sur l'insécurité alimentaire quantitative doivent être manipulées avec précaution³⁵. L'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) s'est même attelé à construire un indicateur composite (*global hunger index*)³⁶. Celui-ci fait état de quelques améliorations entre 1990 et 2011, avec la diminution de près d'un quart du GHI. Mais il reconnaît que l'indice reste en 2011 à des niveaux « *extrêmement alarmants* » pour vingt-six pays, tous situés en Afrique subsaharienne.

20. E. Thévenin, *Ces famines qui ont bouleversé notre monde. Du XIXe siècle à nos jours*, Tours, CLD Éditions, 2008.

21. C. Waldorf, *The famines of the world. Past and present*, Burt Franklin (USA), 1878.

22. J. de Castro, *op.cit.*

23. H.H. Humphrey, *Food and Fiber as Force for Freedom*, Report to the Committee on Agriculture and Forestry United States Senate, 21 April 1958. De 1965 à 1969, H.H. Humphrey a été vice-président des États-Unis, auprès du président Johnson.

24. N. Cullather, *The Hungry World : America's Cold War Battle Against Poverty in Asia*, Harvard University Press, December 2010.

25. J.-P. Charvet, *Le Blé*, Economica, 1996. Cf. aussi John H. Perkins, *Geopolitics and the Green Revolution : Wheat, Genes, and the Cold War*, Oxford Press University (United Kingdom), 1997.

26. Mis en place en 1996, ce programme permettait à l'Irak de Saddam Hussein de recevoir de la nourriture et des médicaments en échange de ses exportations de pétrole dont les revenus étaient placés sur un compte financier spécial, directement géré par l'ONU. Le programme a pris fin en 2004 et fait depuis l'objet de nombreuses controverses. Voir J.A. Meyer et M. G. Califano, *Good intentions corrupted : the Oil-for-Food Program and the threat to the U.N.*, Public Affairs, 2006.

27. Dans un mémorandum officiel du Pentagone daté du 18 janvier 1966, John Mc Naughton, conseiller influent du secrétaire d'État américain à la Défense, Robert McManara, propose la stratégie suivante pour affaiblir les communistes du Nord-Vietnam : « *Strikes at population targets (perse) are likely not only to create a counter productive wave of revulsion abroad and at home, but greatly to increase the risk of enlarging the war with China and the Soviet Union. Destruction of locks and dams, however – if handled right – might (perhaps after the next Pause) offer promise. It should be studied. Such destruction does not kill or drown people. By shallow-flooding the rice, it leads after time to wide spread starvation (more than a million ?) unless food is provided – which we could offer to do at the conference table* » (Pentagon Papers, Part IV. C. 7a, "Evolution of the War. Air War in the North : 1965-1968", Volume 1, page 68).

28. La République démocratique du Congo (RDC) est le pays du monde où se trouve la plus forte proportion de personnes sous-alimentées. Le taux était de 75 % en 2004 – 2006 contre 29 % en 1990 – 1992.

29. World Bank, *Conflict, Security, and Development*, World Development Report 2011, Washington (USA), 2011.

30. S. Brunel, *La faim dans le Monde. Comprendre pour agir*, Paris, PUF, 1999.

31. Interview dans le journal *La Croix*, 16 octobre 2009.

32. J. Ziegler, *Destruction massive. Géopolitique de la faim*, Paris, Seuil, 2011.

33. J.-C. Flament, *Un siècle de lutte contre la faim dans le monde : alertes, révoltes, désillusions et doutes*, Note de la Mission Agro-biosciences, Castanet Tolosan (France), avril 2009 ; D. J. Shaw, *World food security : a history since 1945*, New York, Palgrave, Macmillan, 2007.

34. C. O Grada, *Famine : A short History*, Princeton University Press, 2009.

35. A. Banerjee et E. Dufo, *More than one billion are hungry in the World, but what if the experts are wrong ?* in Foreign Policy, May-June 2011.

36. Cet indicateur repose sur trois variables : la proportion de la population sous-alimentée, la prévalence de l'insuffisance pondérale infantile et le taux de mortalité infantile. Pour accéder aux données récentes, lire le dernier rapport, réalisé en partenariat avec Acted, Concern Worldwide et Welthungerhilfe, *Indice de la faim dans le Monde 2011. Relever le défi de la faim*, Washington, Bonn, Dublin, Paris, octobre 2011.

Jusqu'à l'heure, cette population fragilisée dans son accès à la nourriture était essentiellement rurale car l'instabilité géopolitique marquant beaucoup de nations du tiers-monde ne favorisait pas leur situation. De plus, beaucoup de paysans avaient été ruinés dans le contexte de baisse tendancielle des prix agricoles³⁷ résultant de la guerre commerciale entre les États-Unis et l'Union européenne et de l'émergence de pays exportateurs aux faibles coûts de production. Cette situation avait porté un coup fatal à des paysanneries généralement peu épaulées par des gouvernements, eux-mêmes frappés d'impéritie et soumis aux plans d'ajustements structurels de leurs économies. Mais cette faim était le plus souvent tue, en tout cas au regard de sa gravité. Les affamés souffrent en silence : ils s'expriment bruyamment seulement lorsque s'agrègent plusieurs types de mécontentements et de sentiments d'injustice³⁸.

En 2005 – 2006, les cours mondiaux des matières premières agricoles et des produits alimentaires ont amorcé une phase de hausse sensible qui a débouché sur une flambée des cours de janvier à juin 2008. Ceci a augmenté le coût de l'alimentation, alors même que le prix de l'énergie atteignait des sommets historiques : d'où des mouvements sociaux, médiatisés sous le terme d'*émeutes de la faim*, dans une trentaine de pays et résultant de situations locales où problèmes économiques et pénuries alimentaires se combinaient dangereusement. Mais ces révoltes ont surtout concerné

16

les villes car celles-ci constituaient des espaces de mobilisations sociales et politiques plus puissants que des campagnes où la faim était parfois une réalité prégnante. Pour autant, la hausse des cours n'a pas profité au 1,3 milliard d'agriculteurs car la production est faiblement élastique, au moins sur les temps courts. Peu d'entre eux sont reliés aux marchés et n'ont donc pas senti d'onde de choc sur le prix de leurs récoltes. Le *Programme alimentaire mondial* des Nations unies (PAM) estime que les petits agriculteurs des pays pauvres représentent aujourd'hui entre 50 et 60 % des affamés de la planète. Autrement dit, un demi-milliard de personnes travaille la terre mais ne mange pas à sa faim, faute de productions et de revenus suffisants pour faire face à ses besoins alimentaires. À partir de juillet 2008, la flambée des prix s'est transformée en baisse tout aussi spectaculaire. En six mois, les cours se sont brutalement repliés et cette chute s'est produite peu après le déclenchement de la crise financière internationale, qui s'est rapidement propagée à l'économie réelle et a débouché sur une récession économique sans précédent depuis les années trente. Cependant, ce reflux des prix ne doit pas faire oublier que la crise alimentaire mondiale de 2008 a constitué un modeste aperçu de tensions à venir, bien plus fortes³⁹. Les déséquilibres persistent en effet entre l'offre et la demande de produits agricoles, au point que le pessimisme malthusien a parfois refait surface. L'année 2011 a ainsi été marquée par une inquiétude générale, sans doute aussi forte que lors de la poussée inflationniste de 2008 : l'indice de la FAO mesurant l'évolution du prix d'un « panier » de céréales, oléagi-

neux, produits laitiers, viande et sucre a battu en 2011 ses records absolus depuis sa création en 1990. La pression sur les consommateurs a été ressentie dans des pays à faibles revenus ou dépendant majoritairement des importations comme le Bangladesh, le Kenya et la Zambie⁴⁰. De plus, l'impact d'une hausse des prix alimentaires n'est pas le même dans des pays où l'alimentation représente la moitié du budget des ménages et dans ceux où elle représente seulement 10 %. En 2010, 48 % de la population mondiale vivaient avec moins de 2 dollars par jour, mais le pourcentage est de 19 % en Égypte et 10 % au Brésil contre 76 % en Inde et 61 % au Pakistan⁴¹. La hausse du prix des denrées agricoles sur le marché mondial peut se transformer en catastrophe pour ces derniers et cette fragilité est généralement identifiée comme une composante majeure dans l'insécurité humaine de certaines régions. En 2009, un rapport du PNUD⁴² avait ainsi souligné la situation en Afrique du Nord et au Moyen-Orient et, même si le faisceau de causalités est large, il est impossible d'ignorer la variable alimentaire comme facteur explicatif des mouvements de révoltes socio-politiques qui traversent le monde arabe depuis le début 2011⁴³.

Dans ce contexte, la Banque mondiale a fait son *mea-culpa* à l'automne 2007 et repositionné les questions agricoles au centre du débat international⁴⁴. Elle a notamment souligné la forte capacité de réduction de la pauvreté par l'agriculture, en particulier lorsque les producteurs s'organisent collectivement et peuvent ainsi déclencher des dynamiques locales en termes de développement économique et de gouvernance. Plusieurs pays, conscients de leurs fragilités croissantes, ont également remis l'agriculture au cœur de leur politique de développement. En Inde par exemple, où le taux de croissance de la production agricole a ralenti à + 2 % depuis le début des années deux mille, le Premier ministre, Manmohan Singh, souligne régulièrement que la progression devrait atteindre + 4 % pour continuer à nourrir une population en augmentation. Disposant de 2,3 % des terres émergées du globe, l'Inde abrite environ 17 % de la population mondiale et les possibilités d'extension des superficies cultivées sont limitées. De plus, 60 % des 140 millions d'hectares cultivables dépendent des pluies de la mousson et le phénomène de dégradation des terres s'accélère dangereusement⁴⁵. Dans ce contexte, la sécheresse qui a frappé le pays en 2009 et 2010 a fait fortement chuter la production et entraîné une hausse brutale des prix des denrées alimentaires. De sévères troubles sociaux ont alors éclaté en milieu rural, alors que 70 % de la population du pays vit encore dans les campagnes, où l'agriculture demeure très souvent l'unique moyen de subsistance. Ces dynamiques ne vont pas dans le sens d'une amélioration d'une situation déjà précaire⁴⁶ et illustre l'acuité de rechercher une meilleure souveraineté alimentaire, comme certains experts l'avaient anticipé⁴⁷.

Il serait cependant maladroit de circonscrire la problématique aux seuls pays en développement. Aux États-Unis et en Europe, les

effets de la récession économique plongent des couches importantes de la population dans la pauvreté. En 2010, l'administration Obama a dépensé près de 64 milliards de dollars en tickets alimentaires, distribués à environ 40 millions d'Américains et le nombre de bénéficiaires aurait même atteint 46 millions de personnes en mai 2011, alors que la crise budgétaire américaine s'accroissait. Cette politique constitue un pilier majeur de la stratégie alimentaire et sociale des États-Unis⁴⁸.

Une nouvelle vulnérabilité alimentaire se dessine, avec des comportements sociologiques autrefois impensables, comme au Japon où, sur fond de désagrégation des liens sociaux, les seniors isolés et au pouvoir d'achat limité deviennent parfois cleptomane afin d'être emprisonnés et disposer ainsi de repas assurés⁴⁹. Les risques alimentaires s'accroissent partout dès lors que s'amplifie la fragilité économique résultant de la crise financière internationale et de l'hyper-volatilité des prix des denrées de base. Selon la Banque mondiale, 44 millions de personnes dans le monde sont tombés dans la pauvreté entre juin 2010 et janvier 2011, sous l'effet de la hausse rapide des prix alimentaires.

Dans la décennie qui s'ouvre, les prix des denrées agricoles de base devraient rester volatils, mais tendanciellement à la hausse et supérieurs en moyenne à ceux enregistrés depuis dix ans⁵⁰, donnant cette image d'une balle rebondissant sans cesse dans un ascenseur qui ne ferait que monter... Les objectifs du millénaire seront difficilement atteints et les risques d'insécurité alimentaires ne devraient pas s'atténuer. Sans que cela ne participe d'aucune fatalité, la faim semble avoir devant elle un tragique avenir, surtout dans un multilatéralisme peu régulé. Mais, plus que cela, c'est toute l'histoire de l'agriculture qui pourrait bégayer tant il est vrai que la seule dimension alimentaire n'épuise pas les problématiques agricoles, même si c'est elle qui frappe le plus les esprits. La faim – qui est le versant négatif de la fonction alimentaire de l'agriculture – n'est donc pas la seule qui doit être croisée avec l'analyse géopolitique. L'agriculture a également une fonction socio-économique et, partant, territoriale en ce sens qu'elle permet le développement d'espaces ruraux. Mais ceux-ci sont souvent délaissés, eu égard aux entraves qui pèsent sur le développement agricole et cela n'est pas sans incidences géopolitiques.

1.4. L'histoire agricole a un avenir : la disqualification paysanne

En valeur absolue, les zones rurales n'ont jamais été autant peuplées. La planète comptait 3 milliards de ruraux en 1990, 3,4 milliards en 2010 et le chiffre pourrait se stabiliser autour de 3,5 milliards selon l'ONU. Mais les mondes ruraux sont souvent disqualifiés, marginalisés et enfermés à l'intérieur de territoires où l'on ne regarde que les lumières de la ville et ses promesses de richesses. D'une certaine manière, mirage urbain et naufrage rural prévalent généralement dans les représentations. Or, la disqualification des

campagnes a des contreparties géopolitiques majeures. Le cas le plus frappant concerne la région où sévit Al-Qaïda au Maghreb Islamique : l'économie subsaharienne adossée à l'élevage transhumant et à l'agriculture d'oasis s'est effondrée, tandis que les conditions naturelles y sont très défavorables⁵¹. Mais l'exemple le plus étendu concerne la culture des drogues dans les régions éloignées des dynamiques de développement. Pourtant, le lien est rarement fait entre déclassement rural et géopolitique des cultures illicites. Il apparaît donc utile de souligner cet aspect avec force exemples. Dans les régions frappées de mal-développement, le souci de survie peut conduire à la production de cultures illicites, en particulier quand il s'agit de zones tribales et / ou montagnardes réputées plus difficiles à contrôler. Témoin le Hermel libanais, une région très défavorisée de la Bekaa-nord où les tribus locales ont trouvé une activité lucrative, faute d'un développement territorial et sectoriel équilibré. Le cannabis constitue une très ancienne culture du Liban, mais il s'est surtout développé sous l'Empire ottoman, en particulier dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Les officiers en service dans la Bekaa en ont développé la production, après que le vice-roi Méhémet-Ali en eut progressivement dépossédé

37. M. Mazoyer et L. Roudart, *La fracture alimentaire et agricole mondiale* en Crise alimentaire mondiale : quelles réponses ? Revue politique et parlementaire, n° 1051, avril – mai – juin 2009, pp.24-34.

38. Lire E. Fraser et A. Rimas, *The psychology of Food Riots. When do price spikes lead to unrest ?* in Foreign Affairs, 30 January 2011.

39. The Government Office for Science, foresight, *The Future of Food and Farming*, Final Project Report, London, 2011. ; J.-Y. Carfantan, *Le choc alimentaire mondial. Ce qui nous attend demain*, Albin-Michel, Paris (France), 2009 ; F. Lemaitre, *Demain, la faim !*, Grasset, Paris (France), 2009 ; A. Evans (ed.), *The Feeding of the Nine Billion : Global Food Security for the 21st Century*, Chatham House Report, Royal Institute of International Affairs, London (United Kingdom), 2009.

40. N. Hossain et D. Green, *How is the 2011 food price crisis affecting poor people ?*, OXFAM Report, June 2011.

41. World Bank, *World Development Indicators*, Washington (USA), 2011.

42. Arab Human Development Report 2009, *Challenges to Human Security in the Arab Countries*, UNDP, Washington, 2009.

43. S. Abis, *Insécurité alimentaire en Méditerranée : les risques géopolitiques se précisent*, in Confluences Méditerranée n°77, L'Harmattan, Paris (France), juin 2011. Lire aussi C. Breisinger, O. Ecker et P. Al-Riffai, *Economics of the Arab Awakening : from Revolution to Transformation and Food Security*, IFPRI Policy Brief 18, Washington (USA), May 2011 ; M. Lagi, K-Z. Bertrand and Y. Bar Yam, *The Food crises and Political Instability in North Africa and the Middle East*, New England Complex Systems Institute, Policy Brief, August 2011.

44. World Bank, *Agriculture for Development*, World Development Report 2008, Washington (USA), 2007.

45. Voir l'étude récente du Conseil indien pour la recherche agricole et de l'Académie des Sciences agricoles : ICAR, NAAS, *Degraded and wastelands of India. Status and spatial distribution*, New Delhi (India), 2010. La superficie de terres dégradées en Inde atteindrait 120 millions d'hectares, soit environ 30 % du territoire national.

46. Menée en 2005 – 2006, la dernière grande enquête de la National Family Health estimait que la sous-nutrition touchait encore 48 % des enfants indiens de moins de 5 ans et que 36 % des femmes et 36 % des hommes présentaient un indice de masse corporelle inférieure à la normale. F. Arnold, S. Parasuraman, P. Arokiasamy and M. Kothar, *Nutrition in India*, NFHS-3, Mumbai, August 2009.

47. B. Hervieu, *Du droit des peuples à se nourrir eux-mêmes*, Paris, Flammarion, 1997.

48. S. Devienne, *La politique alimentaire des États-Unis, premier poste de dépenses du ministère de l'Agriculture* in Le Déméter 2012, Paris, octobre 2011.

49. Lire *Au Japon : plutôt la prison que l'isolement et la pauvreté* in Courrier international, 23 avril 2009.

50. OECD-FAO, *Agricultural Outlook 2011-2020*, Joint Report, June 2011.

51. S. Michailof, *La préoccupation afghanisation du Sahel* in Le Monde, 29 novembre 2011.

les Ottomans d'Égypte. Partiellement contrôlée à l'époque du mandat, puis interdite à partir de 1946, la culture s'est ensuite concentrée dans des zones sous tutelle des tribus qui échappaient au contrôle des autorités. Mais, après l'échec de la politique de substitution par le tournesol lancée en 1970 et surtout du fait de la guerre civile, l'aire de production s'est de nouveau étendue à une grande partie de la Békaa : ce, malgré la concurrence de la production de pavot en plein essor, en raison des pressions exercées par les États-Unis sur la Turquie en 1978 pour arrêter sa production. Dans le contexte de guerre civile, les Libanais ont très facilement accueilli cette culture garante de revenus plus élevés que les autres, cannabis inclus. Le pavot – et le trafic de l'opium – a constitué une panacée pour les milices et les notables qui entretenaient de bonnes relations avec elles. La fin de la guerre civile et le retour d'un certain état de droit ont eu raison de ces productions, mais l'absence de réelles alternatives de développement contribue au retour du cannabis dans le nord-Liban.

Le cannabis constitue également la principale source de revenus du Rif, la région montagneuse située au nord du Maroc et aux marges du territoire tant du point de vue géographique qu'au niveau social et économique. Il y est cultivé depuis, semble-t-il, l'arrivée des Arabes au VII^e siècle, sur des pentes peu propices à l'agriculture. Faute d'alternatives rémunératrices, il est devenu une sorte de monoculture locale dont les autorités ont toléré la production pour tempérer les ardeurs frondeuses des populations rifaines. Celle-ci est officiellement illégale depuis l'indépendance du pays en 1956, mais elle n'a cessé de proliférer, notamment à la fin du XX^e siècle face au boom de la consommation européenne⁵². En 2003, une enquête des Nations unies a révélé que le Maroc était le premier producteur mondial de haschisch, avec 3 070 tonnes et environ 134 000 hectares de cultures, mobilisant près de 800 000 personnes : soit, à l'époque, 2,5 % de la population marocaine et 90 000 familles directement impliquées⁵³. Mais le revenu généré par personne était seulement de 523 dollars, tandis que le PIB par habitant était à la même période de 1 260 dollars. Ceci souligne l'urgence d'un développement plus équilibré du Maroc. Monté sur le trône en 1999, le roi Mohamed VI cherche à désenclaver la région grâce à des politiques rurales et des investissements pour moderniser les infrastructures, dans le cadre notamment de l'Initiative nationale pour le développement humain. Au programme, désenclavement routier, électrification rurale, développement du tourisme, promotion de la petite hydraulique et diversification culturelle. Parmi les projets plus lourds, le complexe de Tanger Med, un port à vocation internationale, traduit la ferme volonté du Roi de sortir le nord du Maroc d'un certain isolement. Parallèlement, le royaume a enregistré une baisse de sa production de cannabis puisque les surfaces cultivées ont chuté à 47 500 hectares en 2010⁵⁴. Mais cette évolution traduirait moins une amélioration économique et

sociale dans la région que l'impact d'une campagne d'éradication lancée avec force moyens.

En tout cas, en termes d'exportations de haschisch, le Maroc continue de faire jeu égal avec l'autre grand bastion de la drogue mondial : c'est-à-dire l'Afghanistan, réputé être le cœur de la production mondiale d'opium issu du pavot et qui en tirerait des revenus conséquents, aux ramifications politiques et stratégiques nombreuses⁵⁵. Au total, environ 200 000 hectares d'opium sont cultivés dans le monde, soit un espace à peine inférieur à la superficie totale du Luxembourg. Les deux tiers se trouvent en Afghanistan, qui devance le Myanmar, l'ex-Birmanie. Mais la production se développe fortement au Mexique depuis quelques années. La même lecture géopolitique que sur les cas marocain et libanais peut donc également être faite avec la production d'opiacés dans le *Triangle d'or*, aux confins du Laos, de la Birmanie et de la Thaïlande, et dans le *Croissant d'or* qui se déploie entre l'Afghanistan, l'Iran et le Pakistan, sachant qu'économie de drogue illicite et économie de guerre s'imbriquent très largement dans ces zones. En Afghanistan, la production de cultures illicites est une réalité depuis des décennies car la paysannerie a été longtemps livrée au pouvoir des grands propriétaires. Cette aristocratie a cherché à reprendre le pouvoir avant que Kaboul ne fasse appel à Moscou. Le conflit avec l'Union soviétique a intensifié la crise agraire, avec une tentative de réforme agraire entreprise sous le régime prosoviétique et la destruction de systèmes d'irrigation dans les vallées montagneuses. Après le retrait soviétique, les Talibans ont pris le pouvoir et ces étudiants en théologie n'ont pas répugné à l'idée de sanctuariser les productions de drogue perçues alors comme seules alternatives au mal-développement. À partir de 2001 et l'intervention de la coalition internationale pilotée par les États-Unis, les programmes de substitution n'ont pas apporté de réponses crédibles. En forte hausse, la production d'opium a assuré 60 % du PIB afghan en 2011. Plus largement, à l'échelle de l'Asie, des analyses ont montré que la pauvreté des territoires enclavés et les grandes fragilités agricoles pour les populations locales constituaient les facteurs majeurs dans le recours aux cultures illicites⁵⁶. Par ailleurs et outre leur fonction sociale et économique, les productions de drogue déstabilisent les sociétés et les États. Dans les zones de culture, cela révèle l'absence de contrôle politico-territorial ou une certaine complaisance, motivée pour les raisons déjà évoquées. Au Pérou, les cultivateurs locaux de coca ont décidé en 2011 de créer leur propre parti politique (*Cocalero*). En Bolivie, Evo Morales est tout simplement devenu, en 2006, le premier leader cocalero à accéder à la présidence d'un État : il devait son ascension au syndicalisme actif du Chapare, la grande région productrice de coca. Dans certains pays, les narcotrafiquants ont acquis un réel pouvoir militaire, comme l'attestent les cartels latino-américains ou certaines milices libanaises qui, durant la guerre civile, finançaient leurs achats d'armes grâce au commerce du cannabis et du pavot. Mais ces cultures entraînent aussi

des risques de violences et de dangers sanitaires pour les pays de transit et de consommation : témoin, la production de cocaïne⁵⁷ qui, depuis l'Amérique du Sud, traverse le goulet mexicain pour inonder le marché américain.

Tout cela signifie clairement que l'agriculture et les régions rurales de l'intérieur doivent être centrales dans l'agenda des États et des relations internationales. La question des zones rurales à désenclaver est d'autant plus fondamentale que les trois quarts du milliard de personnes affamées sont des paysans pauvres, vivant dans ces régions périphériques. Coupés des zones urbaines mondialisées et des circuits de commercialisation, ils vivent dans des espaces ruraux arriérés et forment en quelque sorte une population mondiale inutile, absente de la bulle consommatrice car non-solvable et marginalisée socialement car non-nécessaire pour nourrir le monde.

La faim et la disqualification rurale constituent donc deux phénomènes massifs et explosifs qui soulignent avec force que l'agriculture est un secteur à forte incidence géopolitique. Or, des données géographiques pourraient venir aggraver ces phénomènes : il s'agit à la fois de l'accroissement de la population et des changements climatiques.

2. DES DYNAMIQUES GÉOGRAPHIQUES INQUIÉTANTES

2.1. Des évolutions socio-démographiques déterminantes

Les tensions alimentaires que nous venons de décrire, mais aussi celles résultant de la compétition sur les ressources que nous analyserons plus loin ont évidemment à voir avec l'accroissement démographique qui caractérise la planète depuis la seconde moitié du XX^e siècle. La terre comptait 2 milliards d'habitants en 1930. Le chiffre avait doublé en 1974 avec environ 4 milliards. Il a atteint 6 milliards en 1999 et doit être arrivé à 7 milliards en 2011. Aujourd'hui, la planète doit abriter environ 83 millions de personnes en plus chaque année. Autrement dit, au rythme actuel, l'humanité compte chaque jour 227 000 nouvelles bouches à nourrir.

Cet accroissement traduit les progrès sanitaires qui ont fait reculer la mortalité à peu près partout dans le monde, avant que la modernisation éducative, en particulier celle touchant les femmes, ne vienne réduire la natalité. Le processus est particulièrement significatif dans le monde arabo-musulman⁵⁸. Alors que les pays européens et nord-américains avaient lentement mis en œuvre les améliorations sanitaires, la transition démographique a été très brutale au Sud, tant la décrue de la mortalité y a été forte du fait de l'importation des vecteurs de la révolution sanitaire, tandis que la natalité restait plus longtemps soutenue. Résultat : alors que la population européenne a progressé de 1 % par an pendant plus d'un siècle, la croissance naturelle a pu atteindre 3 % par an

au Sud et ce, sur un pas de temps plus ramassé puisqu'il s'agit de la seconde moitié du XX^e siècle. Aujourd'hui, les indices de fécondité ralentissent certes fortement, mais l'inertie démographique⁵⁹ rend les classes d'âge jeune encore très nombreuses au Sud. Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne comme le Niger, l'Ouganda ou le Mali, les moins de quinze ans représentent encore parfois entre 40 et 50 % de la population.

À l'horizon 2050, les dernières prévisions des Nations unies annoncent des chiffres dont il convient surtout de noter l'écart d'amplitude. L'hypothèse moyenne se situe à 9,3 milliards d'habitants⁶⁰, mais l'hypothèse basse est à 8,1 milliards et l'hypothèse haute prévoit 10,6 milliards de personnes (*Graphique 1*). Deux doutes émergent donc de ces prévisions : comment penser une sécurité alimentaire mondiale en 2050 avec une marge d'incertitude de 2,5 milliards d'habitants et comment ne pas être inquiet avec ces chiffres à la hausse alors que l'on ne parvient pas à nourrir déjà près d'un milliard d'habitants en 2010 ? En somme, au regard des insécurités alimentaires actuelles, sommes-nous si sûrs d'être environ 9 milliards de personnes sur cette planète à l'horizon 2050 ? Et comment tenir compte des disparités profondes qui sembleraient se dessiner en termes de tendances démographiques selon les grands ensembles régionaux ? L'Inde deviendrait le pays le plus peuplé du globe avec 1,7 milliard d'habitants, devançant la Chine qui devrait entamer une phase de déclin démographique à partir de 2025 (*Graphique 2*). L'Afrique, où vit actuellement un milliard de personnes, pourrait compter entre 1,8 et 2,5 milliards d'habitants en 2050 (*Graphique 3*). Cette croissance s'effectuerait essentiellement dans les villes : sachant que seul le tiers de l'urbanisation résulte d'exode rural, on peut donc estimer que l'explosion urbaine africaine se poursuivrait, même en cas d'arrêt de celui-ci.

52. À ce titre, il est intéressant de souligner que la diaspora marocaine issue du Rif se localise essentiellement en Belgique et aux Pays-Bas.

53. Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONEDC), *Maroc. Enquête sur le cannabis 2003*, Vienne (Autriche), décembre 2003. Cette enquête a été réalisée en coopération avec les autorités nationales et locales marocaines. Elle révèle aussi la rentabilité de la culture du cannabis puisqu'en zone irriguée, celle-ci rapporte par exemple douze à seize fois plus que la culture de l'orge.

54. ONEDC, *World Drug Report 2011*, United Nations, New York (USA), 2011. Les données utilisées proviennent essentiellement de ce rapport.

55. P.-A. Chouvy, *Opium. Uncovering the Politics of the Poppy*, I.B.Tauris, London (United Kingdom), 2009.

56. P.-A. Chouvy, *Insécurité alimentaire et production illicite d'opium en Asie* in *Annales de Géographie*, n°673, juin 2010.

57. Entre 154 000 et 169 000 ha de coca étaient cultivés en 2010, majoritairement dans trois pays : Pérou, Bolivie et Colombie.

58. E. Todd, Y. Courbage, *Le rendez-vous des civilisations*, Paris, Seuil, La République des idées, 2007.

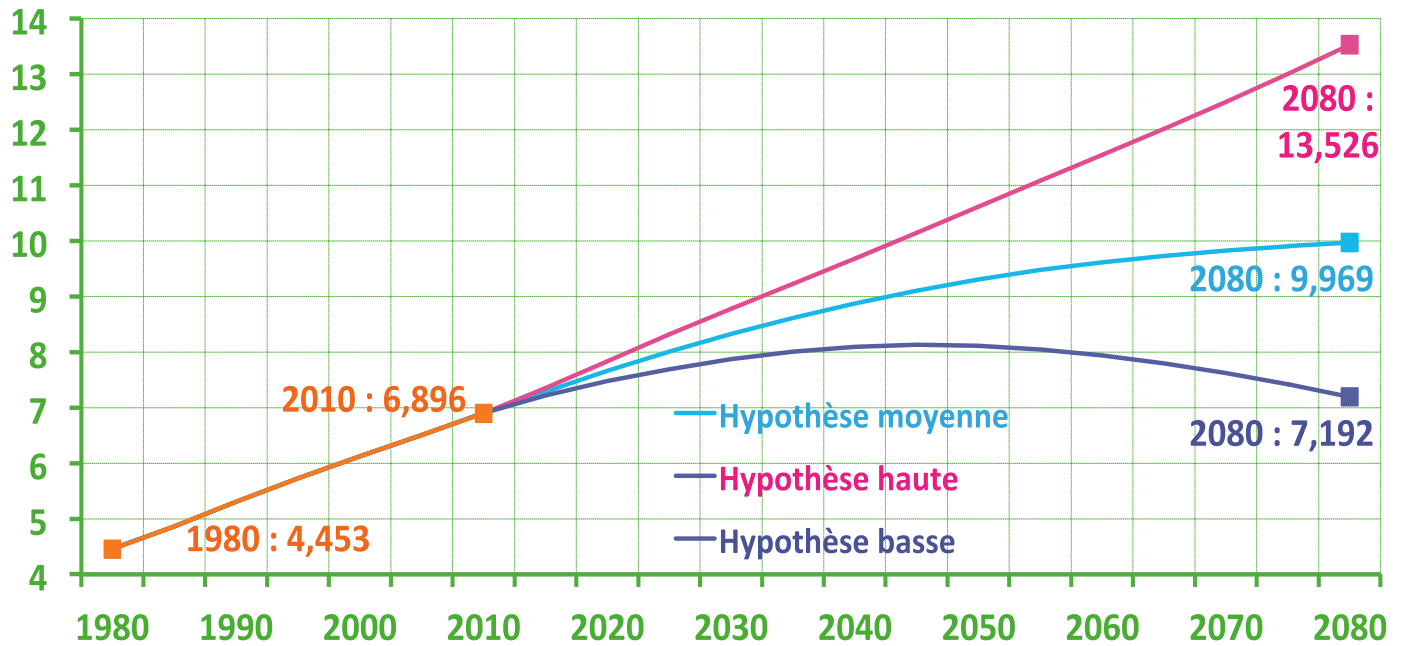
59. Il y a inertie démographique dès lors qu'au moment T, on mesure encore les effets d'une fécondité élevée au temps T-1 et ce, même si la fécondité au temps T a diminué.

60. United Nations, *World Population Prospect, the 2010 Revision*.

Graphique 1

Évolution potentielle de la population mondiale entre 1980 et 2080

En milliards de personnes — Source : calculs et élaboration des auteurs, d'après Nations unies, 2011

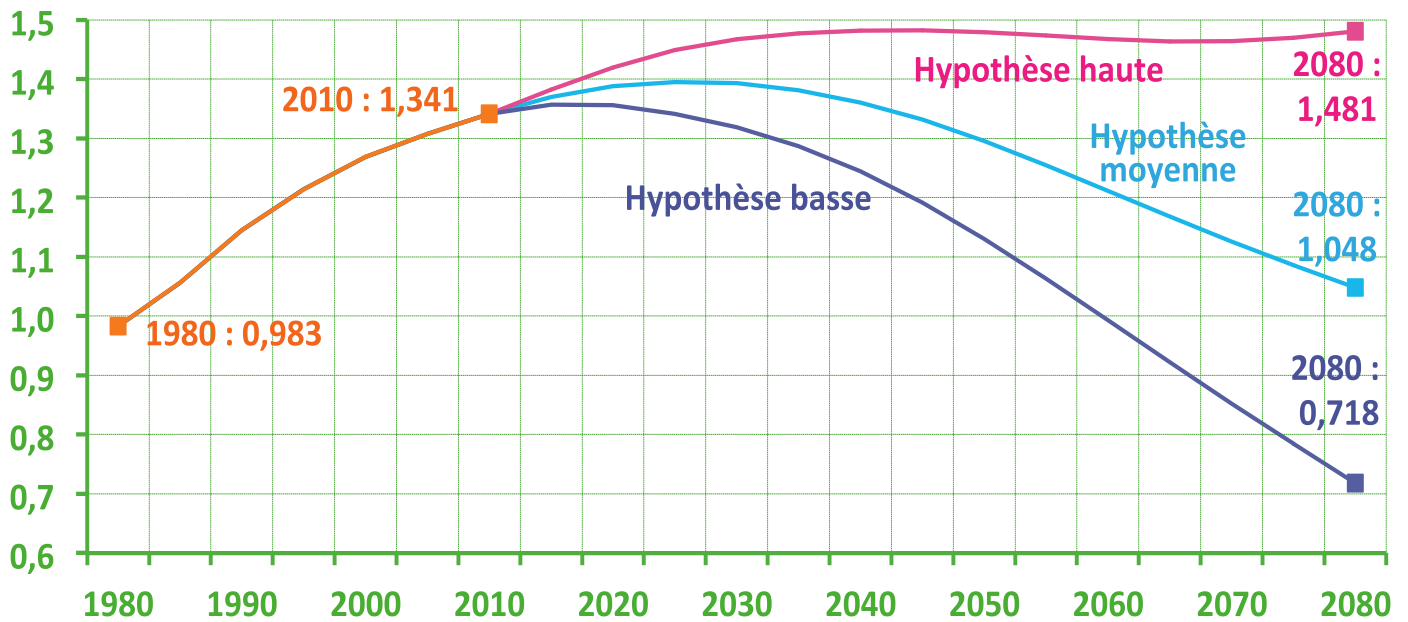


20

Graphique 2

Évolution potentielle de la population chinoise entre 1980 et 2080

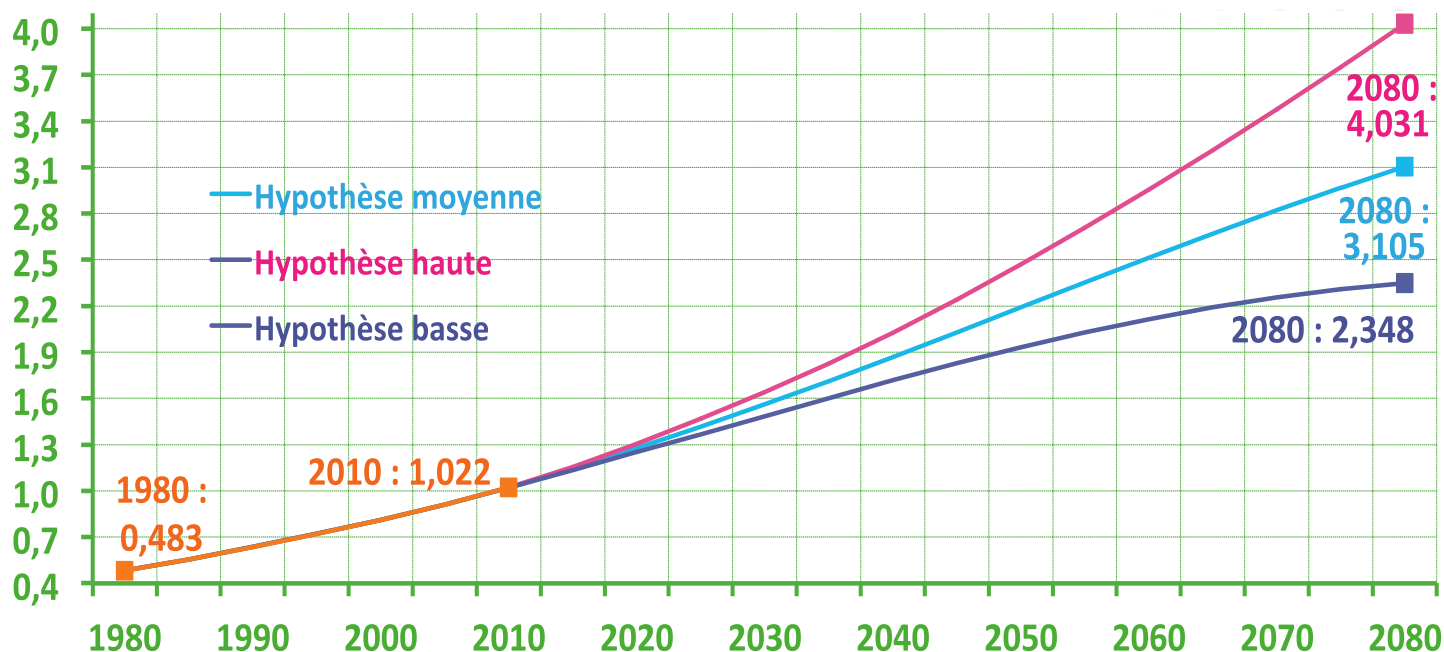
En milliards de personnes — Source : calculs et élaboration des auteurs, d'après Nations unies, 2011



Graphique 3

Évolution potentielle de la population africaine entre 1980 et 2080

En milliards de personnes — Source : calculs et élaboration des auteurs, d'après Nations unies, 2011



À cette transition démographique s'ajoute une transition alimentaire qui se définit par le passage d'une ration alimentaire à base végétale à une ration où les calories d'origine animale s'accroissent, ceci élevant les besoins céréaliers de la planète pour nourrir le bétail. Les régimes alimentaires évoluent en effet avec le niveau de vie et la demande suit donc le développement des classes moyennes en Inde et surtout au Brésil ou en Chine. Schématiquement, la consommation de calories d'une population augmente simultanément au développement de son pays. Compte tenu du poids démographique de la Chine, l'impact de cette transition est particulièrement fort. Le pays est certes de tradition céréalivore (le même mot, *liangshi*, signifie à la fois nourriture et grain), mais la part des céréales dans l'alimentation des populations urbaines y recule au profit des calories d'origine animale⁶¹.

Tout cela devrait peser sur la donne alimentaire mondiale, en particulier sur les prix, si la mise en culture de nouvelles terres et l'accroissement de la productivité tardent trop. À titre d'exemple, nourrir un milliard supplémentaire d'êtres humains oblige à augmenter la production de céréales de 330 millions de tonnes⁶². Toutes ces préoccupations nourrissent le débat sur les frontières démographiques d'une planète dont certains experts affirment qu'elle vit déjà à crédit sur ses ressources naturelles durant le quart de l'année. Ici se pose l'inévitable question de la surconsommation d'une partie de la population mondiale. De nombreuses tensions résultent d'une présence humaine accrue, comme en témoigne

le développement de nombreuses mégapoles, telles Hanoï⁶³ et Istanbul⁶⁴, qui transforment les communes agricoles qui les entourent en banlieues citadines.

2.2. Des pressions climatiques et écologiques qui se précisent

Les effets des changements climatiques sur l'agriculture sont évidents⁶⁵. La hausse des températures, l'occurrence plus fréquente des sécheresses comme des inondations – y compris celles provoquées par la montée de la mer dans les deltas – peuvent affecter les rendements dans certaines aires géographiques. Mais leur impact variera d'une région à une autre et il faut considérer à chaque fois le bilan global des effets négatifs et positifs comme, par exemple,

61. F. Landy, *Nourrir 2,5 milliards de personnes plus et mieux : les défis de l'Inde et de la Chine* in J.P. Charvet (dir.), *Nourrir les hommes*, CNED-SEDES, 2008.

62. J.-P. Charvet, *L'alimentation dans le monde. Mieux nourrir la planète*, Larousse, 2004.

63. X. Montheard, *A Hanoï, les gratte-ciel dévorent les rizières* in *Le Monde diplomatique*, avril 2010.

64. CIHEAM, *Atlas Méditerranée*, Paris, Les Presses de Sciences Po, mars 2010.

65. B. Lobell, W. Schlenker and J. Costa-Roberts, *Climate Trends and Global Crop Production since 1980*, Science, New York (USA), May 2011. Le réchauffement climatique aurait déjà réduit la production mondiale de maïs et de blé de respectivement 5,5 % et 3,8 % entre 1980 et 2008. Cette diminution serait responsable d'une augmentation des prix de ces produits de 6 % sur la période. Voir également G.C. Nelson, M. Rosegrant & al., *Climate Change : Impact on Agriculture and Costs of Adaptation*, Food Policy Report, IFPRI, Washington, September 2009.

la croissance des rendements locaux grâce à l'élévation de la température. Néanmoins, les effets seront graves, voire dramatiques dans certaines régions et il ne fait pas de doute qu'ils seront porteurs de grandes perturbations en termes géopolitiques car, bien souvent, les systèmes agricoles et les populations rurales en seront les premières victimes⁶⁶. La famine qui se déploie dans la Corne de l'Afrique témoigne des dégâts humains que peut produire la sécheresse lorsqu'elle s'ajoute à une instabilité politique qui en décuple les effets.

Les récoltes ont certes toujours été soumises aux aléas météorologiques, mais l'accroissement des risques d'accidents climatiques tend à les fragiliser davantage, en raison d'une imprévisibilité et d'une variabilité inter-saisonnière accentuées. Les événements de l'été 2010 sont à ce titre significatifs. La sécheresse, puis les incendies qui ont fortement compromis la production céréalière russe ont conduit Moscou à suspendre ses exportations de blé jusqu'à l'été 2011⁶⁷. Cet embargo a causé un mouvement de panique sur les marchés mondiaux. Les prix ont battu leurs records historiques durant l'hiver 2010 / 2011, et ce d'autant que d'autres catastrophes climatiques avaient contribué à tendre une campagne caractérisée par une demande supérieure à l'offre et par une forte spéculation. Les récoltes avaient souffert de canicule en Ukraine et au Kazakhstan et d'inondations au Canada et en Australie. Les grands pays importateurs ont été les premières victimes de ces dérèglements, en particulier l'Égypte, premier acheteur mondial de blé qui, en 2009 / 2010, avait réalisé 60 % de ses importations en Russie. La décision russe a contraint Le Caire à trouver de nouvelles sources d'approvisionnement pour sécuriser ses besoins intérieurs et la France en a notamment profité. Mais les autorités égyptiennes ont estimé le surcoût budgétaire de l'embargo entre 250 et 500 millions d'euros.

L'inter-relation entre climat et insécurité a fait l'objet de plusieurs travaux de recherche au niveau mondial⁶⁸ afin d'alerter sur l'acuité du problème dans des zones géographiques comme le Sahel, la Méditerranée et la Corne de l'Afrique ou de pointer les effets dérivés des courants El Nino et La Nina⁶⁹. Il apparaît que cela devrait stimuler les migrations écologiques d'agriculteurs contraints de quitter des terres inexploitable, ainsi que des populations installées dans des zones à risque face à l'élévation du niveau de la mer comme les bassins de l'Indus, du Gange ou du Mékong⁷⁰. Le phénomène est déjà évident en Syrie⁷¹ où un million de personnes, essentiellement des paysans, a rejoint les grandes agglomérations, en particulier Deraa où la rébellion a éclaté en mars 2011. Il ne faut toutefois pas exagérer l'implication de la sécheresse dans ce mouvement politique car les migrations peuvent aussi être liées à la libéralisation agricole décidée par Damas, dans un contexte de fort essor démographique⁷².

De nombreuses autres situations géographiques inquiètent, comme par exemple celle du delta du Nil où est produit du tiers à la moitié des récoltes égyptiennes. La dilatation de la mer sous

l'effet de la hausse de la température de l'eau, ajoutée à la fonte des glaciers tend à élever le niveau de la mer. Celui-ci aurait augmenté de 20 centimètres au XX^e siècle, avec pour effet d'accroître les infiltrations dans le sol au point de stériliser à la longue des pans entiers de terres arables. La parade, qui consiste à amener du sable sur le sol, est trop coûteuse autant que fastidieuse pour constituer une réponse adéquate à un phénomène menaçant la sécurité alimentaire *via* le recul des terres arables et la précarité croissante de la population locale. Le problème inquiète au point que des ouvrages d'ingénierie confinant à un certain pharaonisme sont envisagés, telle la construction d'une digue haute de deux mètres pour lutter contre la montée des eaux.

Si l'Égypte illustre l'influence qu'ont les eaux sur la terre, il ne faut pas perdre de vue que ce sont les habitants de la terre qui affectent le plus la mer. Outre l'influence anthropique sur les mers *via* le climat, est-il nécessaire d'évoquer ici le cas inquiétant de la biodiversité marine, végétale ou animale ? Le tiers des stocks mondiaux de poissons serait actuellement surexploité ou épuisé et certaines espèces menacées de disparition. La dimension très politique de certains dossiers est patente, à l'image du thon rouge de Méditerranée, objet de multiples controverses européennes entre pêcheurs, fonctionnaires et militants écologistes, alors que l'essentiel des captures est exporté sur le marché japonais. Là encore se pose avec acuité la question de la gestion d'une ressource rare à l'échelle internationale – le partage de la mer et de ses produits – alors que le poisson constitue une part importante de l'alimentation et que la demande s'accroît, notamment en Asie, et devrait continuer de croître, portée par un discours nutritionnel incitatif. Face à la diminution des ressources halieutiques sauvages qui conduit à une véritable guerre des pêches, le recours à l'aquaculture est devenu stratégique. Le dynamisme du secteur est spectaculaire⁷³ : la production a explosé de moins d'un million de tonnes en 1950 à 13 Mt en 1990 et 55 Mt en 2009⁷⁴. 90 % de la production sont réalisés en Asie et 62 % dans la seule Chine. La croissance annuelle moyenne de la production chinoise a atteint + 10 % sur la période 1970 – 2008. Mais le Vietnam enregistre depuis peu des performances tout aussi impressionnantes, avec une augmentation annuelle moyenne de + 22 % entre 2000 et 2008. En 2009, l'aquaculture a assuré 46 % de la disponibilité totale de produits de la mer destinés à la consommation humaine. Si la tendance se poursuit, elle devrait dépasser la pêche de capture en mer et en eau douce. Une géopolitique liquide s'est donc transformée : après avoir puisé dans les ressources sauvages de la mer, les hommes ont « *industrialisé* » des zones importantes de l'espace marin, non sans provoquer des effets sur le plan écologique et sur le milieu marin⁷⁵. Plus globalement, il peut paraître étonnant que la mer, ses produits et son environnement ne soient pas davantage considérés dans le débat sur la sécurité alimentaire internationale.

3. AGRICULTURE ET GÉOPOLITIQUE DES RESSOURCES

3.1. L'or bleu : hydro-politique et irrigation

Si l'on meurt de faim, on peut aussi mourir de soif. Cette question n'est certes pas l'objet direct de ce *Cahier*, même si on peut rappeler l'importance centrale du sujet dans des mouvements socio-politiques cruciaux comme en 1988, où le Front islamique du salut (FIS) a été créé à Alger suite aux émeutes provoquées par le manque d'eau dans la capitale ⁷⁶. Par contre, il est important de souligner que le problème de l'eau sur terre, cet or bleu souvent classé comme grand enjeu du XXI^e siècle ⁷⁷, est d'abord un problème pour l'agriculture. Le défi hydrique planétaire doit être en priorité considéré sous l'angle de l'insécurité alimentaire qui s'amplifie. Partout sur le globe, les agricultures vivrières comme mécanisées dépendent de l'irrigation. La moitié de la production provient de terres irriguées.

Les changements climatiques seront particulièrement lourds dans certaines régions déjà privées d'eau. La question de l'irrigation s'y pose donc avec la plus grande acuité dans sa dimension géopolitique, à savoir son potentiel de conflictualité. Le manque d'eau aussi bien que les inondations ont obligé les hommes à entreprendre des efforts collectifs afin d'amener l'eau d'irrigation ou maîtriser les caprices de la nature. De ce point de vue, l'eau constitue un facteur de civilisation. Pour l'historien américain Karl Wittfogel ⁷⁸, cette maîtrise serait même la raison du despotisme des sociétés orientales, les peuples s'en remettant à l'autorité organisatrice du régnant : en quelque sorte, la question de l'eau justifiait le transfert de la souveraineté du peuple vers un despote bienveillant.

Mais la maîtrise de l'irrigation est aussi porteuse de déstabilisation quand on observe son expansion sur le temps long ⁷⁹. Elle semble aujourd'hui s'inviter dans les différends qui affectent certains États, particulièrement dans les régions arides ou semi-arides. À ce titre, le Proche-Orient est exemplaire car trois facteurs inédits s'y retrouvent aujourd'hui : le changement climatique qui accroît l'aridité, l'accroissement des populations et la multiplication des frontières du XX^e siècle qui divisent les bassins hydrographiques entre des pays souvent rivaux. Cette situation est telle que l'expression « *guerres de l'eau* » a fait flores, même si mieux vaut parler de violences hydrauliques ⁸⁰. En revanche, il est impossible de nier le fait que le manque d'eau ajoute aux autres différends géopolitiques régionaux et c'est bien l'irrigation agricole – dont le prélèvement atteint jusqu'à 80 % des eaux consommées dans certains pays – qui en est d'abord responsable. Des États comme Israël, la Turquie et l'Égypte sont en état d'hydro-hégémonie et peuvent mener tant bien que mal leurs programmes d'irrigation, alors que d'autres, plus fragiles, doivent les réduire. Les pays du Bassin méditerranéen de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient

sont les plus touchés par le stress hydrique et les plus menacés par les tensions potentielles pouvant résulter de la rareté de l'eau ⁸¹. Dans les années quatre-vingts, l'Arabie saoudite n'a pourtant pas hésité à puiser l'eau des aquifères fossiles situés dans les zones frontalières avec l'Irak et la Jordanie afin de développer une production de blé en plein désert. Cette stratégie visait à tempérer les ardeurs de tribus locales séduites par le modèle baathiste de Bagdad, moins rigoriste que le courant wahhabite. Mais il s'agissait aussi pour la famille royale Al-Saoud d'acquérir un prestige

66. National Intelligence Council (NIC), *The Impact of Climate Change to 2030. Geopolitical implications (China, India, North Africa and Russia)*, Washington (USA), 2009.

67. La Russie a exporté 18,3 millions de tonnes de blé sur la campagne 2008 / 2009 et 19 Mt en 2009 / 2010, mais seulement 3,9 Mt en 2010 / 2011. L'embargo a été levé le 1^{er} juillet 2011.

68. R. Schubert & al, *Climate Change as a security risk*, German Advisory Council on Global Change (WBGU), Earthscan, 2008.

69. S. M. Hsiang, K.C. Meng and M.A. Cane, *Civil conflicts are associated with the global climate*, in *Nature*, n° 476, August 2011.

70. E. Piguet, *Migrations et changement climatique*, in *Futuribles*, n° 341, Paris, mai 2008.

71. O. De Schutter, *Mission to the Syrian Arab Republic*, Report of the Special Rapporteur on the right to Food, United Nations, 27 January 2011.

72. S. Aita, *Labour Markets Policies and Institutions, with a Focus on Inclusion, Equal Opportunity and the Informal Economy. National Background Paper, The case of Syria*. ILO, European Commission, 2009.

73. FAO, *The State of World Fisheries and Aquaculture*, FAO, Roma, January 2011.

74. Une prospective de l'IFPRI publiée en 2003 annonçait 53 Mt de productions aquacoles à l'horizon... 2020. Voir C. L. Delgado & al, *Fish to 2020. Supply and Demand in Changing Global Markets*, IFPRI / World Fish Center, Washington, 2003.

75. B. Walsh, *The end of the line*, Time Magazine, 7 July 2011. Lire aussi T.V.R. Pillay, *Aquaculture and the Environment*, New Delhi, Blackwell Publishing, 2004. Le secteur est aussi concerné par le développement des espèces génétiquement modifiées, ainsi que des filières biologiques.

76. M.L. Bouguerra, *Les batailles de l'eau*, Paris, Enjeux Planète, 2003.

77. Dans un article sur l'industrie mondiale de l'eau publié en 2000, le très influent magazine américain Fortune indiquait que « l'eau promet d'être au XXI^e siècle ce que le pétrole a été au XX^e : le précieux liquide qui détermine la richesse d'une nation ». Lire S. Tully, *They are betting that H2O will be to the 21st century what oil was to the 20th*, Fortune, 15 May 2010.

78. K. Wittfogel, *Le despotisme oriental, étude comparative du pouvoir total*, les éditions de Minuit, 1964. Tout comme il y a des sociétés industrielles et féodales, Wittfogel (1896 – 1988) pense qu'il existe des « sociétés hydrauliques » en tant que sociétés dont les institutions sont définies par les nécessités hydrauliques. L'auteur fait notamment la différence entre l'hydro-agriculture « qui ne demande qu'une irrigation restreinte » et « l'agriculture hydraulique » qu'il appelle également « l'agriculture lourde ». « L'agriculture d'irrigation exige ainsi plus d'efforts physiques que l'agriculture pluviale, accomplie dans des conditions analogues. Mais elle ne requiert des aménagements sociaux et politiques révolutionnaires que dans un contexte géo-historique particulier. Les travaux strictement locaux – creuser, établir des vannes et répartir l'eau – peuvent être accomplis par un seul paysan, une seule famille ou un petit groupe de voisins et, en ce cas, il n'est pas nécessaire de créer une organisation d'envergure. L'hydro-agriculture, c'est-à-dire la culture fondée sur une irrigation restreinte, accroît les ressources comestibles, mais n'implique pas les modèles d'organisation et de contrôle social qui caractérisent l'agriculture hydraulique et le despotisme oriental. [...] Une grosse quantité d'eau ne peut être canalisée et maintenue à l'intérieur de certaines limites que par l'emploi d'une main-d'œuvre abondante et cette main-d'œuvre doit être coordonnée, disciplinée, dirigée », pp.69-70.

79. S. Postel, *Pillar of Sand. Can the Irrigation miracle last ?*, W. W. Norton & Company, 1999.

80. Le philosophe Joan Galtung définit ainsi la violence : « Je vois la violence comme une insulte aux besoins humains élémentaires, et plus généralement à la vie, qui contribue ainsi à abaisser le niveau actuel de satisfaction des besoins humains, en dessous de ce qui est possible. » Il définit la violence contre un État, une personne ou une communauté comme « la cause de la différence entre le potentiel et la réalité. [...] Quand la réalité n'est pas évitable, alors la violence n'est pas présente [...] Une espérance de vie de trente ans au cours du néolithique, n'était pas l'expression d'une violence mais la même espérance de vie aujourd'hui, serait une violence selon notre définition ». J.Galtung, *Violence Peace, and Peace Research*, *Journal of Peace Research*, 1969. On peut ainsi parler de violence hydraulique quand, par un rapport de force qui lui est favorable, un acteur impose à un autre une allocation d'eau défavorable. P. Blanc, *Les violences hydrauliques au Proche-Orient*, in *Futuribles* n°339, mars 2008.

81. C. Lacirignola, *Preziosa più del petrolio. Aspetti tecnici, economici e politici del problema idrico nella regione mediterranea*, Bari, Adda Editore, Bari, 2000.

symbolique⁸², en particulier dans un contexte international alors marqué par les tensions entre pays pétroliers et occidentaux qui menaçaient de freiner leurs exportations céréalières. Bénéficiant d'une manne financière considérable grâce aux recettes pétrolières, le royaume a atteint l'autosuffisance en 1994 avant de devenir exportateur. Mais il a dû renoncer en 2008. Un calendrier de désengagement public organise l'abandon de cette politique de *food power* d'ici à 2016 car elle coûtait trop cher du point de vue hydrique et, de plus, n'était pas conforme aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en matière d'aides directes à la production. La sécurisation alimentaire du pays repose désormais sur les achats ou les locations de terre hors du royaume et ce mouvement s'est accéléré depuis l'envolée des marchés agricoles en 2008⁸³.

24 La Libye a, elle aussi, mené des projets d'irrigation pharaoniques, au mépris des conséquences environnementales et géostratégiques. Après avoir épuisé toutes ses ressources en eau douce et surexploité ses aquifères côtiers, la Jamahiriya a commencé, dans les années quatre-vingts, à exploiter les ressources fossiles du sud du pays. Elle souhaitait ainsi améliorer son indépendance alimentaire, alors qu'elle était – jusqu'en 2003 – soumise à embargo du fait de sa situation géopolitique. Comme l'Arabie saoudite, elle a d'abord essayé de développer l'agriculture dans le désert. Ayant échoué pour des raisons techniques, elle a décidé d'amener l'eau douce des aquifères du sud-est jusqu'au nord du pays afin d'y développer les cultures, en particulier dans les régions de Syrte, Benghazi et Jeffara. Le colonel Kadhafi a inauguré en 1991 le Nahr-el-Aazim (Grand fleuve artificiel), un canal enterré ou pipeline long de 1 900 km et reliant la nappe de Nubie à la côte cyrénaique. Lancée en 1983, l'opération avait nécessité l'aide d'ingénieurs sud-coréens et coûté des milliards de pétro-dollars. La construction d'une seconde canalisation a débuté en 1996 afin de relier Tripoli à la nappe de Fezzan, située à l'ouest du pays. L'agriculture devait profiter de ces aménagements puisque l'irrigation de 250 000 hectares était prévue dans les régions de Benghazi, Syrte, mais aussi Jeffara où l'irrigation avait été développée par les colons italiens dans les années trente. Aujourd'hui, il semble que les périmètres irrigués ne soient pas tous opérationnels, mais les investissements réalisés ont des conséquences environnementales. Le colonel Kadhafi, qui considérait l'ouvrage comme la « huitième merveille du monde », a déclenché un désastre régional puisque l'épuisement de la nappe pourrait intervenir d'ici un demi-siècle à un siècle. De plus, les incidences géopolitiques sont évidentes puisque les aquifères de la zone sont internationaux : en particulier, la nappe située dans les grès de Nubie, qui s'étend à cheval sous la Libye, l'Égypte, le Tchad et le Soudan et constitue l'une des plus importantes réserves d'eau douce de la planète. L'Égypte s'inquiète depuis longtemps de ces pompages croissants car elle craint que, par un effet d'éviction, les eaux souterraines baissent sur son territoire. Il sera donc intéressant d'observer les positions

des nouvelles autorités libyennes sur ce sujet géopolitique majeur pour l'Afrique sahélienne.

Sachant que l'irrigation constitue le principal usage de l'or bleu, la situation libyenne prouve l'acuité des questions hydro-politiques. Mais d'autres cas montrent à quel point l'irrigation a des répercussions majeures en termes géopolitiques. À ce titre, le conflit israélo-palestinien est même exemplaire⁸⁴. La Cisjordanie occupée par Israël est un petit château d'eau, au moins au regard d'une région connue pour son aridité. Les montagnes de Judée et de Samarie interrompent en effet les flux humides venus de la mer et les précipitations sont stockées dans un sous-sol propice à la création de nappes. Par le jeu des écoulements souterrains, les eaux des parties occidentale et septentrionale de l'aquifère gagnent ensuite Israël, alors que celles de la partie orientale s'écoulent vers le Jourdain. Pour éviter que les Palestiniens ne prélèvent trop d'eau, les Israéliens ont instauré des mesures dès le début de l'occupation en 1967, puis les ont renforcées. Ils leur ont notamment imposé des quotas d'irrigation, sachant que celle-ci représente environ 80 % des prélèvements totaux d'eau. L'irrigation des colonies agricoles s'opère, elle, à partir de la partie orientale de l'aquifère : autrement dit, l'eau « inutile » pour Israël, mais très utile aux Palestiniens. Au final, Israël prélève 82 % des volumes moyens de l'aquifère et les Palestiniens 18 %. De plus, le mur de séparation entre les zones agricoles palestiniennes et leurs villages constitue une nouvelle atteinte à la souveraineté hydraulique. Pour autant, le dénouement du conflit israélo-palestinien n'est pas bloqué en raison de la situation hydro-politique. Israël pourrait rétrocéder une partie des eaux aux Palestiniens sans hypothéquer son économie, car l'agriculture irriguée représente très peu en termes de valeur ajoutée. Mais elle a encore, pour les Israéliens, une réelle importance en termes de représentations géo-historiques : ceci de par le rôle qu'elle a joué lors du déploiement des premières implantations au début du XX^e siècle et surtout à partir de 1948, en permettant aux habitants, largement ruraux, du tout nouvel État de conquérir leur territoire. Cet aspect souligne combien l'agriculture peut parfois se retrouver intégrée dans des enjeux géostratégiques.

L'Égypte a longtemps bénéficié d'une situation d'hydro-hégémonie, même si – comme Israël – elle se situe en aval de la ressource. Mais le rapport de force est plus déterminant que la situation géographique. De plus, le château d'eau du Nil se trouve certes en Éthiopie, mais ce pays utilise moins de 1 % des volumes du fleuve. En fait, l'Égypte valorise depuis longtemps les eaux du Nil pour faciliter ses approvisionnements alimentaires. Jusqu'au XIX^e siècle, les paysans utilisaient la culture de décrue pour profiter des inondations. Les systèmes d'irrigation ont été progressivement déployés grâce à la politique de modernisation agricole initiée par le vice-roi Mehemet-Ali qui a dirigé l'Égypte de 1805 à 1848. Ils ont évidemment connu leur plus grand développement avec la construction du barrage d'Assouan, lancée par le président Nasser au début des années soixante : celui-ci a permis non

seulement d'accroître les surfaces arables irriguées, mais aussi de réaliser plusieurs cultures par an. La construction s'est accompagnée d'un accord de partage des eaux, signé en 1959 entre le Soudan indépendant depuis 1956 et l'Égypte qui tenait à sécuriser ses ressources dans un contexte d'accroissement démographique. Chacun des deux pays dispose d'un quota conséquent sur les eaux du fleuve. En revanche, les autres pays d'amont sont quasiment ignorés puisque tout aménagement situé hors d'Égypte et du Soudan doit d'abord obtenir l'autorisation du Caire et de Khartoum. En 1999, Le Caire s'est même opposé à la révision du Traité proposée dans le cadre de l'*Initiative du bassin du Nil* par l'ONU car ses besoins en eau d'irrigation ont décuplé depuis 1959. En mai 2010, l'Éthiopie, la Tanzanie, le Rwanda, le Kenya et l'Ouganda, qui se situent eux aussi sur le Nil, ont donc lancé l'offensive afin d'obtenir un nouveau traité. Ils réclament l'adoption d'un accord-cadre sur la coopération dans le bassin du Nil afin d'obtenir la suppression des droits de veto et des quotas égyptiens et soudanais⁸⁵. L'Égypte s'inquiète d'autant plus de cette évolution que l'Éthiopie a lancé en avril 2011 la construction du Grand barrage du millénaire afin de répondre à ses besoins de développement et faire face aux fortes irrégularités spatiales et temporelles qui caractérisent ses précipitations et obèrent sa sécurité alimentaire⁸⁶. Les attentes en matière d'irrigation sont massives, mais les Éthiopiens entendent aussi profiter de l'énergie hydro-électrique. Le barrage devrait à terme leur fournir 5 000 mégawatts grâce à un volume d'eau retenu de 63 milliards de mètres cubes. Il serait l'un des plus grands du monde et inquiète davantage les Égyptiens que celui de Mérowé construit par le Soudan et qui devrait respecter le quota soudanais sur le Nil. En revanche, la création en 2011 du Sud-Soudan constitue un autre motif d'inquiétude pour Le Caire. Le nouvel État semble certes avoir rassuré l'Égypte sur le fait que ses prélèvements d'eau se feront sur le quota soudanais et qu'il ne s'associera pas aux autres États d'amont pour défaire l'accord de 1959. Les autorités sud-soudanaises l'ont promis au Premier ministre égyptien en poste au printemps 2011, Essam Sharaf, qui a réservé sa première visite diplomatique à Juba, soulignant ainsi l'importance que l'Égypte accorde au dossier⁸⁷. Reste à savoir si le Soudan acceptera, lui, de partager son quota avec cet État rival. D'autre part, que se passerait-il si le Sud-Soudan reprenait les travaux d'aménagement du canal de Jongléï, interrompus en 1984 sur fond de guerre civile, afin de drainer les eaux perdues du Nil blanc et récupérer ainsi 7 milliards de mètres cubes ? Le partage envisagé entre Égypte et Sud-Soudan sera-t-il autorisé par le Soudan dont le territoire se situe entre les deux ? Alors que les contraintes s'amoncellent sur l'Égypte engagée dans une délicate transition politique, il est vrai que le ton n'est plus à la dissuasion comme du temps des rais égyptiens : le président Moubarak avait même évoqué l'eau comme seul motif pour l'Égypte de faire la guerre. Néanmoins, il faudra également suivre ce marqueur de la nature politique de la « nouvelle » Égypte.

Le Proche-Orient n'est pas la seule région du monde à connaître des tensions hydro-politiques⁸⁸. En Asie du Sud, celles-ci sont assez vives ou pourraient le devenir car la région compte de grandes puissances comme l'Inde, la Chine et le Pakistan dont les besoins énergétiques et alimentaires sont très élevés. La Chine en particulier pourrait être tentée d'utiliser le potentiel hydraulique du plateau du Tibet, véritable château d'eau régional. Le pays est en effet aujourd'hui confronté à un manque d'eau qui constitue un goulet d'étranglement pour son développement et donc sa puissance. Il a lancé de grands travaux d'aménagements, notamment pour développer l'irrigation dans le nord du pays où se situent les meilleures terres, mais où le déficit de précipitations est aussi le plus grand. Le *Projet d'adduction d'eau du Sud au Nord* (PAESN) devrait permettre de développer la surface irriguée et de garantir l'eau potable aux populations du nord. Il prévoit trois canaux de jonction pour transférer l'eau du Yangtze au fleuve Jaune. Le canal le plus oriental est quasiment achevé et le canal occidental devrait l'être en 2050. Néanmoins, la Chine pourrait rester fragilisée par sa contrainte hydrique⁸⁹, comme le prouve la sécheresse ayant affecté les provinces du Hunan et du Jiangxi en 2011. De plus, sa soif d'eau pourrait indisposer ses voisins car tous les grands fleuves d'Asie du Sud – Indus, Gange, Yangzé, fleuve Jaune, Brahmapoutre, Mékong – et leurs affluents prennent source sur le plateau du Tibet. Or, ces eaux étaient jusqu'à restées peu exploitées, alors qu'elles offrent de nombreuses possibilités à la Chine. Celle-ci envisage donc, par exemple, de détourner une partie des eaux du Brahmapoutre (Yalugzanbu en chinois) afin d'approvisionner ses régions arides comme le Xinjiang. Mais ce projet inquiète l'Inde située en aval. De même, les nombreux ouvrages chinois en cours de construction ou en projet sur le Mékong inquiètent les pays en aval.

En matière d'eau, les conflits d'usages sont également importants à l'intérieur même des États. Les agriculteurs sont soumis à des

25

82. A. Gresh, *Rêves d'autosuffisance alimentaire en Arabie saoudite*, in *Le Monde Diplomatique*, mars 2009.

83. L'Arabie saoudite a importé 10,8 millions de tonnes de céréales en 2009/2010, notamment de l'orge de mouture. Ses achats de blé augmentent face à la baisse de la production nationale et le maintien d'une forte demande. Ils ont été multipliés par vingt en six campagnes. Ils représentaient 100 000 tonnes en 2006/07, 75 000 t en 2007/08, 1,275 million de tonnes en 2008/09, 1,91 Mt en 2009/10, 1,7 Mt en 2010/11 et sont estimés à 2 Mt pour 2011/2012 (*USDA in Grain : World Markets and Trade, Monthly Circular, September 2011*).

84. P. Blanc, J.-P. Chagnollaud, S.-A. Souiaïh, *Palestine, la dépossession d'un territoire*, Paris, L'Harmattan, 2007.

85. M.-L. Bouguerra, *L'Égypte, l'initiative du Bassin du Nil et les 'autres'*, in P. Blanc, *Égypte, l'éclipse*, op.cit., pp.191-196 ; Voir aussi B. Mikail, *Un fleuve sous haute tension : le Nil*, in *Futuribles*, n°346, Paris, novembre 2008.

86. A. Gascon, *Oublier Malthus : Éthiopie, la crise alimentaire surmontée ?*, in *Hérodote*, 2004/4, n°131, pp.73-91.

87. H. Mourad, *L'indépendance du Sud-Soudan vue du Caire*, in *Al-Arham Hebdo*, numéro 879 du 13 au 19 juillet 2011.

88. P. Blanc (sous la dir), *Eau et pouvoir*, Confluences Méditerranée, n°58, Paris, L'Harmattan, Été 2006 ; P. Blanc et B. Mikail (sous la dir), *Les batailles de l'eau*, Maghreb-Machrek, n°196, Paris, Choiseul, 2008.

89. A. Lamballe, *L'eau en Asie du Sud : confrontation ou coopération ?*, Paris, L'Harmattan, 2009. La Chine semble être « la crise de l'eau la plus sérieuse et urgente du monde » a affirmé le 25 octobre 2005 Qui Baoxing, vice-ministre de la Construction.

pressions plus ou moins fortes des autres secteurs. Un rapport de l'IISD note même que, dans les régions arides du Moyen-Orient, « la capacité à satisfaire certains secteurs comme le lobby agricole a constitué un élément de stabilité pour les régimes »⁹⁰. Cette vision est un peu réductrice tant des pays comme l'Égypte, la Syrie, Israël et, dans une moindre mesure, l'Irak ont utilisé l'irrigation pour valoriser les terres arides et ce, dans un contexte géopolitique turbulent. Si le poids du lobbying agricole est réel, une volonté politique a aussi été clairement exprimée par les États centraux. Les auteurs de l'étude constatent aussi que, concomitamment aux changements climatiques, la croissance de la population risque de réduire les marges de manœuvre des gouvernements en place et de compliquer leurs arbitrages entre usagers, en particulier entre agriculteurs et urbains. À ce titre, la décision prise en 2008 par la Syrie de suspendre ses exportations de coton pour se contenter d'une production domestique est exemplaire des difficultés à surmonter par rapport à un secteur agricole encore puissant. De son côté, le PNUD dans son Rapport mondial sur le développement humain mentionne que « le transfert intersectoriel s'imposera sans doute parmi les enjeux fondamentaux pour le développement humain au XXI^e siècle. Avec l'intensification de la concurrence nationale pour l'eau, les individus les plus faibles en droits – les petits paysans notamment – verront leur accès à l'eau s'éroder de par la puissance de groupes puissants »⁹¹. Il est en tout cas certain que le secteur agricole va être mis sous surveillance du fait de ses usages importants d'eau. Alors que le gaspillage est très élevé faute de systèmes performants, il est clair que les économies d'eau se gagneront essentiellement en irrigation, où une meilleure gestion accroîtrait le volume disponible. Au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et dans bien d'autres régions du monde, l'eau supplémentaire mobilisable à l'avenir sera celle économisée en agriculture⁹². Mais, là aussi, les efforts ne vont pas sans susciter des réticences.

3.2. Conquête et disputes foncières

Tout comme l'eau, la terre cultivable est rare et inégalement répartie sur la planète. Une étude récente a mis en lumière les divergences en matière de réserves foncières disponibles⁹³. 42 millions de kilomètres carrés sont considérés comme cultivables sur les 134 millions de terres émergées dans le monde. 25 millions d'entre eux ne seraient pas encore cultivés, soit 60 % de la ressource. Les possibilités d'extension se situent principalement dans deux zones : en Amérique latine (surtout au Brésil) et en Afrique subsaharienne (notamment en République démocratique du Congo). Des marges subsistent également en Russie et aux États-Unis. En revanche, le potentiel est presque épuisé en Asie, au nord de l'Afrique et au Moyen-Orient.

Certains États font face à un véritable déficit foncier ou, du moins, la recherche d'une certaine indépendance alimentaire leur fait prendre conscience de l'insuffisance de leur réserve foncière.

Ce manque de terres, qui se double souvent d'un manque d'eau, se traduit par une recherche effrénée pour conquérir à l'étranger, dans des régions favorables à la production, les marges additionnelles de sécurité alimentaire qu'ils ne peuvent plus obtenir sur leur sol ou grâce aux marchés internationaux. La crise alimentaire de 2008 a catalysé ce mouvement de mondialisation foncière. Même si des opérations avaient déjà été lancées, la dynamique s'est accélérée avec des pays acheteurs qui révèlent leur fragilité alimentaire résultant du déficit de terres arables, comme la Chine, les États du Golfe ou le Japon.

Du côté des pays hôtes, il faut d'abord souligner que la prégnance d'une matrice idéologique libérale, incarnée par le consensus de Washington, a peut-être atténué l'attachement de certains États à maintenir leur capital foncier hors d'atteinte des investisseurs étrangers. D'autre part, des pays peuvent accueillir des investisseurs fonciers parce qu'ils ont besoin de capitaux non seulement en agriculture, mais aussi en matière d'infrastructures ou dans le domaine socio-éducatifs et que certains opérateurs s'engagent à les soutenir. Ceci ne souligne-t-il pas les absences de l'aide publique au développement ?

Parmi les investisseurs, l'Arabie saoudite – qui, nous l'avons vu, a renoncé à assurer sa sécurité alimentaire par l'auto-suffisance agricole – a déployé ses fonds souverains et aurait ainsi mobilisé plus de 700 000 hectares. Mais, en « sous-traitant » son alimentation à d'autres territoires, elle n'a pour autant abandonné sa prétention à jouer de son *soft power* alimentaire, c'est-à-dire à approvisionner ses voisins les plus pauvres. Elle fait simplement produire à l'étranger les produits agricoles qu'elle vend. Cet exemple est significatif de la forte participation des pays arabes, en particulier ceux du Golfe, dans ce mouvement de mondialisation foncière⁹⁴. Des négociations – étonnantes d'un point de vue géopolitique – peuvent s'envisager comme, par exemple, la Libye de Kadhafi qui voulait investir en Ukraine, attirée par la richesse pédologique des 41 millions d'hectares de *tchernozioms* du bassin de Dniepr.

La Chine, qui ambitionne de devenir la première économie mondiale, est l'un des États les plus offensifs en la matière car ses contraintes foncières et hydriques pèsent de plus en plus sur son approvisionnement alimentaire. Elle qui regroupe 20 % de la population mondiale ne dispose en effet que de 9 % des terres arables de la planète. Dans ces conditions, elle tente d'assurer sa sécurité alimentaire en saisissant les réserves foncières qui s'offrent à elle. Avec 3 millions d'hectares, elle est notamment le premier acquéreur d'Afrique, sachant cependant que certains de ses investissements visent à sécuriser l'approvisionnement alimentaire du continent africain lui-même. Pékin juge en effet celui-ci prioritaire, au même titre que la stabilité politique, car les deux éléments constituent un gage de succès pour les investissements chinois opérés en Afrique dans les domaines de l'énergie et des minerais⁹⁵.

Selon les chiffres publiés en 2010 par la Banque mondiale⁹⁶, 56 millions d'hectares avaient déjà fait l'objet de transactions,

dont les deux tiers en Afrique subsaharienne. Depuis, d'autres experts ont estimé le phénomène à près de 80 millions d'hectares entre 2001 et 2011, dont 51 en Afrique⁹⁷. La stratégie de certains acteurs, très impliqués sur le continent africain, est sous le feu des projecteurs⁹⁸ comme, par exemple, la société britannique *Crest Global Green Energy* dont l'objectif est de produire des agro-carburants pour le marché européen. Le phénomène inquiète car il s'amplifie et semble peu maîtrisable du fait de ses mécanismes institutionnels et financiers peu transparents. Certes, certains investissements peuvent se révéler de bons leviers au service du développement agricole local, lorsque l'apport de capital se conjugue à une stratégie responsable et à des règles de conduite rigoureuses⁹⁹. Mais cette double course à l'eau et à la terre ne laisse pas toujours place à des investissements responsables, au grand dam des paysans locaux et du développement durable des territoires¹⁰⁰. De plus, il existe aussi des risques de conflits futurs entre dirigeants de pays hôtes et investisseurs si les accords, souvent opaques, mettent en lumière des fragilités humaines et sociales. En 2008, l'affaire Daewoo à Madagascar a déjà provoqué une révolution. Néanmoins, la probabilité de ce type de révoltes varie selon les régions et les continents et il est tout aussi possible d'envisager des scénarios où les espaces dédiés aux investisseurs étrangers seraient placés sous sécurité militaire par les forces du pays hôte ou par des milices privées.

Dans ce contexte, la terre se trouve au cœur d'une géopolitique externe, mais il ne faut pas omettre la dimension interne. En effet, la mauvaise répartition foncière a nourri et alimente encore les rebellions de la part des « *paysans sans terre* ». L'histoire a prouvé le caractère puissamment politique de cette question agraire. Témoin, l'épisode des Gracques assassinés à Rome en 133 et en 123 avant J.-C. pour avoir voulu imposer des réformes agraires destinées à redistribuer des terres que les *possessores* s'appropriaient progressivement¹⁰¹. Plus récemment, la question agraire a constitué un soubassement déterminant des affrontements des années trente en Espagne¹⁰². Et la révolution russe peut se lire, au moins partiellement, à l'aune de cette question : les masses de petits paysans ou de paysans sans terre ont constitué un relais de la révolution de 1917, surtout à partir de l'été durant lequel se sont multipliées les occupations de terres seigneuriales. De même, l'analyse de la révolution islamiste en Iran fournit un exemple supplémentaire. La réforme agraire des années 1960 – 1979 a participé avant tout de la géopolitique puisque le développement des campagnes – suggéré par l'allié américain – devait permettre au pays de s'ancrer dans le camp occidental. D'autre part, si les paysans favorisés par la réforme ont constitué les soutiens du Shah, nombre de « *paysans dépayannisés* » (salariés non servis des anciens domaines ou vite ruinés) ont dû migrer vers les villes où ils ont grossi les rangs des troupes révolutionnaires, encadrées par un clergé en partie dépossédé par la réforme¹⁰³. De telles réformes agraires ont aussi touché le reste du Proche-Orient, en particulier

la Syrie, l'Égypte et l'Irak. Les États ont notamment cherché à rompre le pacte social, subi de fait entre une grande élite foncière et des paysans au statut précaire de métayers¹⁰⁴.

La question agraire est également en partie à l'origine de l'histoire mouvementée de l'Amérique du Sud. Ses effets sont encore visibles dans l'actualité politique en Bolivie, au Brésil ou dans le Chiapas mexicain, et ce d'autant qu'elle se double souvent de la « *question indigéniste* ». De même, elle est toujours d'actualité en Afrique australe : notamment au Zimbabwe où les affrontements entre paysans sans terre noirs et propriétaires blancs ont atteint une rare violence. En 2006, la revue *Critique internationale* faisait d'ailleurs état d'« *un nouveau radicalisme agraire* », comme pour mieux rappeler que le monde agricole et la question foncière n'ont pas fini de s'inviter dans l'histoire politique. Celle-ci est faite de révoltes paysannes et, de ce point de vue, il semblerait que nous ne soyons pas encore entrés dans la fin de l'histoire telle que l'avait annoncée le politologue américain Francis Fukuyama. « *Que l'enjeu soit la distribution des terres ou le mode de production, les mouvements de protestation prennent parfois un tour radical : une représentation partisane, située à un extrême de l'échiquier politique ; le recours à des moyens d'action pouvant déboucher sur la violence. Certains s'inscrivent dans la ligne d'une extrême droite nationaliste,*

90. O. Brown et A. Crowder, *Rising Temperatures, Rising Tensions, Climate change and the risk of Violent Conflict in The Middle East*, International Institute for Sustainable Development (IISD), Manitoba, Canada, 2009.

91. PNUD, *Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau*, Rapport mondial sur le développement humain, 2006, p.177.

92. G. Thivet et M. Blinda, *Réviser les stratégies hydrauliques en Méditerranée*, in *Mediterra 2009, Repenser le développement rural en Méditerranée*, rapport conjoint CIHEAM-Plan Bleu, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2009 ; P. Blanc et P. Legrue, *Une révolution hydraulique en Méditerranée*, in *Villes et territoires du Moyen-Orient*, revue de l'IFPO, été 2007.

93. L. Roudart (sous la dir), *Terres cultivables non cultivées : des disponibilités suffisantes pour la sécurité alimentaire durable de l'humanité*, étude pour le ministère français de l'Agriculture, l'Alimentation et la Pêche, 2010.

94. S. Abis et P. Cusi Echaniz, *Convoitises mondiales sur les terres agricoles. Les pays arabes au cœur du débat*, in *New Medit*, Dedale, Bari (Italy), n°03/2010.

95. J.-R. Chaponnière, J. ; J. Gabas, Z. Qi, *Les investissements agricoles de la Chine en Afrique. Une source d'inquiétudes ?*, in *Afrique contemporaine*, n°237, De Boeck University / AFD, 01/2011.

96. K. Deininger et D. Byerlee, *Rising Global Interest in Farmland. Can it yield sustainable and equitable benefits ?*, World Bank, Washington (USA), September 2010.

97. *The Economist*, *The surge in land deals. When others are grabbing their land*, May 5th, 2011.

98. D. Carrington and S. Valentino, *Biofuels boom in Africa as British firms lead rush on land for plantations*, in *The Guardian*, 31 May 2011.

99. Centre d'Analyse Stratégique (CAS), *Les cessions d'actifs agricoles dans les pays en développement*, Rapports et Documents, n°29, mission présidée par Michel Clavé, La Documentation Française (Paris), 2010.

100. OXFAM, *Terres et pouvoirs. Le scandale grandissant qui entoure la nouvelle vague d'investissements fonciers*, note d'information n°151, Oxford, septembre 2011.

101. L'État romain était propriétaire de l'*ager publicus* qu'il pouvait céder ou concéder contre une redevance annuelle. Beaucoup de riches familles, les *possessores*, avaient fini par ne plus acquitter celle-ci, s'appropriant ainsi les terres.

102. *Reforma agraria y revolucion campesina en la Espana del siglo XX*, Ariel, 524 pages, 1976. Le titre original en anglais est *Agrarian reform and peasant revolution in Spain. Origins of The civil War*.

103. F. Khosrokhavar, *Les paysans dépayannisés et la révolution iranienne*, *Cahiers du CEMOTI*, n°27, 1999, pp. 159-182. B. Hourcade, *Atlas de l'Iran*, Reclus documentation française, Paris, 1998.

104. C'est d'ailleurs essentiellement sur cette mesure que le Bath syrien a cherché à acquérir sa légitimité dans les territoires ruraux, alors dominants sur le plan démographique. P. Blanc, *Le Baas, la terre et l'eau*, in *Moyen-Orient*, n°13, Paris, AREION, janvier-mars 2012.

*nostalgique d'un âge d'or mythique ; d'autre, héritiers de la révolution sociale, luttent pour un monde plus égalitaire »*¹⁰⁵.

Ainsi, au Zimbabwe, le mouvement des anciens combattants de la lutte anti-coloniale s'insurge aujourd'hui contre la concentration foncière qui continue de prévaloir malgré le changement de régime. Ailleurs, la question garde un fort potentiel d'agitation socio-politique. C'est le cas au Brésil où le mouvement des sans terre reste vigoureux malgré la réussite de Lula sur beaucoup de points, en particulier l'accès à l'alimentation des plus pauvres grâce au programme social *Bolsa família*. L'ancien président brésilien n'a pas réglé, loin s'en faut, la question de la mauvaise répartition du foncier, eu égard aux pesanteurs socio-politiques qui caractérisent le pays. À l'inverse, au Venezuela, c'est un radicalisme agraire d'origine étatique qui s'attaque massivement au phénomène d'appropriation foncière. Depuis l'arrivée de Hugo Chavez au pouvoir en 1999, 2,5 millions d'hectares seraient passés sous contrôle public. Les grands propriétaires sont dépossédés *manu militari*, le tout s'inscrivant dans une confrontation politique au sein d'une société très clivée. En Inde, l'enjeu foncier continue d'orienter les tendances démographiques puisque, pour ne pas morceler les terres, nombre de familles privilégient le modèle du fils unique. Les femmes, notamment dans le nord du pays, avortent pour éviter d'avoir une fille, donc une dot à payer et à diviser la terre. Enfin, dans un pays rural comme le Yémen où la population s'accroît fortement, les disputes foncières sont nombreuses, avec leur cortège annuel de victimes¹⁰⁶.

3.3. L'équation énergétique

Si la question foncière et hydrique pèse sur l'équation agricole mondiale et, partant, fait de celle-ci un sujet géopolitique tant elle est facteur d'instabilité, l'énergie en agriculture ne constitue pas, de ce point de vue, un dossier secondaire. Il touche même à la question foncière.

De près ou de loin, l'agriculture est liée à la conjoncture pétrolière, elle-même soumise aux aléas géopolitiques : en particulier, le devenir de l'Arabie saoudite qui dispose de 40 % des ressources pétrolières mondiales. Très actif dans l'OPEP, le royaume joue le rôle d'un producteur d'équilibre (*swing producer*) depuis que le roi Abdelaziz Ibn Saoud et le président américain Eisenhower ont signé le pacte de Quincy en 1945. Mais l'avenir géopolitique de l'Arabie saoudite n'est pas écrit à l'heure où les menaces s'accumulent sur le royaume, notamment avec la montée en puissance de l'Iran et le risque d'instrumentalisation des Chiites dans ses régions pétrolifères. D'autres grands pays producteurs comme l'Iran et l'Irak ne sont pas non plus inscrits dans des dynamiques de stabilisation géopolitique pour pouvoir conjecturer l'avenir. De plus, ces tensions pétrolières vont s'accroître dans les années à venir : notamment parce que la Chine, dont les réserves pourraient être épuisées à l'horizon 2020, pèsera davantage sur la demande mon-

diale. Les répercussions commerciales et stratégiques sont inévitables. Depuis 2009, Pékin est d'ailleurs déjà devenu le premier importateur de pétrole saoudien, devant les États-Unis.

Du point de vue agricole, ces évolutions sont loin d'être neutres. L'agriculture moderne a besoin de toujours plus d'intrants et reste très dépendante des énergies non-renouvelables. Le renchérissement des coûts de transport que provoquerait la hausse des prix de l'énergie pourrait engendrer une relocalisation mondiale des productions et les flux d'échanges internationaux se modifieraient vraisemblablement. Il faut donc introduire la problématique énergétique dans le panier des inconnues alimentaires mondiales¹⁰⁷ car, quand le prix du pétrole augmente, les coûts de production s'accroissent. Cette interaction semble se renforcer au fil du temps comme en témoignent les événements survenus en 2008 ou en début d'année 2011.

L'activité agricole est aussi productrice d'énergie grâce aux agro-carburants. De nombreux États jugent urgent d'assurer une diversification de leurs sources d'approvisionnements et de construire un mix énergétique les incluant. Mais leur essor nourrit les inquiétudes sur le plan environnemental et leurs bilans carbone inclinent à passer de l'enthousiasme à la prudence. Leur développement suscite aussi des inquiétudes sur le plan géopolitique. L'utilisation de terres produisant auparavant des denrées alimentaires au profit des cultures énergétiques pose problème. Par ailleurs, les surplus qui permettaient aux États-Unis de fournir des aides alimentaires aux quatre coins du globe et d'apaiser ainsi les tensions locales se raréfient : notamment parce que plus du tiers de leur maïs sert désormais à fabriquer des agro-carburants.

Dans ce contexte, les pays en développement, la FAO et l'OCDE réclament la refonte des politiques de soutien aux agro-carburants. En 2020, 13 % de la production mondiale de céréales secondaires, 15 % de la production d'huiles végétales et 30 % de la production de canne à sucre pourraient en effet être destinés aux agro-carburants¹⁰⁸. Mais ni le Brésil qui a produit 43 % des volumes mondiaux en 2009, ni les États-Unis (27 %) ne souhaitent renoncer à leurs mesures incitatives. En juin 2011, le secrétaire américain à l'Agriculture, Tom Vilsack, qui s'exprimait suite à la parution d'un rapport critique réalisé par OXFAM¹⁰⁹, a souligné que l'essor des agro-carburants ne jouait qu'un rôle marginal dans la hausse des prix alimentaires et contribuait surtout à la création d'emplois. Selon une étude¹¹⁰, les politiques américaines de soutien n'ont entraîné en 2007 qu'une hausse maximum de 7 % dans le cas du maïs et de moins de 3 % pour le soja. Quoi qu'il en soit, le Sénat américain a voté le 16 juin 2011, l'arrêt des crédits d'impôts et sa décision devrait mettre fin aux subventions en faveur de la production d'éthanol. Cela signifie-t-il que le pays va devoir importer pour répondre à la demande ? Le Brésil serait alors favorisé, sachant qu'une joint-venture créée en juin 2011 entre le groupe pétrolier Shell et Cosan, le leader brésilien de l'éthanol, ambitionne de devenir numéro un mondial des « bio-

carburants à faible teneur en carbone ». La stratégie ne manque pas de sens pour conquérir les marchés américains et européens à l'heure où les exigences environnementales s'accroissent.

C'est dans ce cadre-là que doit s'inscrire la gestion de la rareté. Le manque de ressources en eau ou en sols ne doit pas être le seul problème de la paysannerie. Il faut inventer de nouvelles formes de gestion durable des ressources et savoir envisager l'avenir de l'agriculture avec des contraintes énergétiques renforcées. Ainsi, le recours au solaire doit constituer une piste de réflexion dans les pays dont le taux d'ensoleillement permet potentiellement de produire une énergie considérable (Afrique, Moyen-Orient). Au final, l'agriculture pose donc de nombreuses questions sur le plan géopolitique, en particulier du point de vue des ressources, et ce d'autant dans un contexte inédit d'accroissement des pressions et donc des tensions. Si, comme on vient de le voir, l'agriculture peut renvoyer aux questions de conflictualité, de stabilité et de puissance, il en va de même pour l'alimentation, comme nous allons le voir maintenant.

4. LES DIMENSIONS GÉOPOLITIQUES DE L'ALIMENTATION

L'analyse géopolitique de l'alimentation peut se décliner en quatre dimensions : le commerce, la consommation, la financiarisation et la paix sociale. Dans tous les cas, ce sont bien les notions d'insécurité humaine *versus* sécurité et d'instabilité *versus* stabilité qui retiennent l'attention.

4.1. Sur la route (le temps du commerce)

Plusieurs paramètres sont ici à évaluer : les produits agricoles échangés sur le marché international, les évolutions en matière de transport (modes et ports) et de logistique (chaîne de froid, pertes), ainsi que les étapes de la distribution (grandes et moyennes surfaces, vente, circuits courts, ...).

4.1.1. Le commerce agricole mondial

La globalisation des échanges garde une belle marge de manœuvre : à peine 10 % des produits agricoles sont actuellement échangés sur les marchés internationaux et des économistes soulignent même que nous ne sommes qu'à l'ère de la « *semi-mondialisation* »¹¹¹. Selon les données de l'OMC¹¹², les produits agricoles ont constitué 9 % des exportations et donc 9 % des importations dans le total du commerce mondial en 2010. Cela représente un volume financier de 1 362 milliards de dollars. Trois grands exportateurs se détachent : l'Union européenne (39 %, mais 10 % en prenant les importations venant de la zone extra-communautaire), les États-Unis (10,5 %) et le Brésil (5 %). Par ensembles régionaux, la situation est contrastée. En 2009, 30 % des exportations d'Amérique du sud et centrale étaient des produits agricoles

contre 3 % pour le Moyen-Orient. En Afrique, 15 % des importations étaient des produits agricoles contre 7 % en Amérique du Nord. Compte tenu des enjeux stratégiques liés au produit, il faut noter que le blé est davantage échangé sur les marchés internationaux que les autres céréales : entre 2007 et 2011, le pourcentage moyen est de 18 à 20 % des quantités produites contre 10 à 11 % pour le maïs et 6 à 7 % pour le riz¹¹³.

Il faut signaler la lente érosion des exportations agricoles américaines en volume puisqu'elles représentaient 17 % en 1980, 14,5 % en 1990 et 13 % en 2000. Par contre, en valeur, elles sont passées de 71 milliards de dollars en 2000 à 143 milliards en 2010. *A contrario*, le Brésil monte en puissance car il ne représentait que 3 % des exportations agricoles mondiales en 2000. Les produits agricoles sont devenus des sources essentielles de revenus pour le pays. De l'ordre de 69 milliards de dollars en 2010, leur montant a plus que quadruplé par rapport à 2000. Le tiers des ventes est destiné à l'Asie, environ 15 % à la Chine et 25 % aux États-Unis. L'agro-business réalise désormais environ 34 % des exportations totales de marchandises du Brésil. Dans d'autres pays, il est possible de parler d'hyper-dépendance : en 2010, les produits agricoles représentaient en effet 81 % des exportations de l'Éthiopie, 80 % pour le Malawi, 78 % pour le Nicaragua et 72 % pour l'Uruguay.

Sur le plan des importations, l'Union européenne (39 %, mais 11 % si l'on prend les importations provenant des pays tiers), les États-Unis et la Chine (8 %), ainsi que le Japon (5 %) ont assuré les plus gros volumes d'achats agricoles en 2010. Les Japonais ont ainsi dépensé 77 milliards de dollars et le déficit de leur balance agro-commerciale est le plus élevé du globe : il a atteint 60 à 65 milliards de dollars en moyenne sur la période 2007 – 2010. La part des produits agricoles dans le total des importations est lourde dans certains pays qui sont donc très vulnérables à toute hausse de prix : 34 % au Yémen, 24 % au Sénégal, 23 % en Syrie, 22 % en Égypte, 20 % en Côte d'Ivoire et 18 % en Algérie.

105. *Critique internationale*, 2006/2, numéro 31, Presses de Sciences Po.

106. Under Pressure, *Social violence over Land and Water in Yemen*, Issue Brief, n°2, octobre 2010.

107. J. Vert et F. Portet (sous la coord.), *Prospective Agriculture Energie 2030. L'agriculture face aux défis énergétiques*, Centre d'études et de prospective (CEP), SSP, ministère de l'Agriculture, l'Alimentation, la Pêche, la Ruralité et l'Aménagement du Territoire (MAAPRAT), Paris (France), 2010.

108. OECD-FAO, *Agricultural Outlook 2011-2020*, OECD-FAO Joint Report, Rome, June 2011.

109. OXFAM, *Growing a Better Future, Food justice in a resource-constrained world*, Oxford (United Kingdom), May 2011.

110. B. A. Babcock, *The Impact of US Biofuel Policies on Agricultural Price Levels and Volatility*, Issue Paper 35, International Centre for Trade and Sustainable Development (ICTSD), Geneva, June 2011.

111. P. Ghemawat, *World 3.0.*, Mc Graw Hill, Singapore, 2011. Lire aussi *The case against globaloney* in *The Economist*, 20 April 2011.

112. World Trade Organization (WTO), *International Trade Statistics 2011*, WTO, Geneva, 2011.

113. Calculs des auteurs pour les campagnes 2007 / 2008 à 2010 / 2011, à partir des données du Conseil international des céréales (CIC) in *Marchés des céréales*, GMR n°415, 22 septembre 2011.

Enfin, il convient de mentionner la spécificité des produits de la mer dans ce panorama commercial ¹¹⁴. En 2008, le commerce du poisson et des autres produits de la pêche a représenté environ 10 % des exportations de produits agricoles et 1 % en valeur du commerce mondial de marchandises. L'insertion de ces produits est croissante sur le marché : la part de la production des pêches et de l'aquaculture faisant l'objet d'échanges internationaux est passée de 25 % en 1976 à 39 % en 2008. De plus, ce sont les produits alimentaires de base les plus échangés à l'échelle mondiale, pour la valeur record de 102 milliards de dollars atteinte en 2008. Ces données renvoient à l'importance déjà soulignée des produits de la mer dans les analyses concernant la sécurité alimentaire mondiale.

L'essor du commerce agricole a été favorisé par la réduction des entraves à la libre circulation des productions. Après avoir été exclue des négociations internationales, la question du désarmement tarifaire des produits agricoles s'est invitée à la table des négociations du GATT en 1986, lors du round ouvert à Punta del Este et clôturé par la signature des accords de Marrakech en 1994. Depuis cet Uruguay Round qui a notamment débouché sur le remplacement du GATT par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les produits agricoles sont moins protégés par des barrières, tarifaires ou non. En revanche, les nouvelles négociations entamées en 2001 à Doha n'ont pas abouti, preuve de la force du différend agricole dans l'enceinte multilatérale de l'OMC. Celle-ci constitue le terrain policé d'un affrontement de fait entre paysanneries du monde, où montent en puissance des idées comme la souveraineté alimentaire, directement empruntée au vocabulaire géopolitique.

Néanmoins, malgré les palinodies du nouveau round de négociations, il s'est bien produit un basculement des échanges agricoles dans les règles du commerce international et ceci n'est pas sans conséquences stratégiques. Les règles édictées par l'OMC limitent en particulier les stratégies de *soft power* alimentaire qui s'étaient dessinées au moment de la guerre froide, lorsque les Américains usaient de leurs programmes de soutiens aux exportations pour faciliter le déploiement de leurs intérêts dans des pays considérés comme stratégiques (Amérique latine, Moyen-Orient, Inde). De plus, ce pouvoir pouvait se transformer en *hard power* pour boycotter un acheteur dépendant. L'impact était d'autant plus grand que les États-Unis disposaient, au moins jusqu'au milieu des années soixante-dix, d'une situation de quasi-monopole sur les exportations de grains. Ils ont d'abord utilisé le programme PL 480 instauré en 1954 et décliné sous deux formes : le PL 480 (titre 1) qui assortissait la vente de conditions de prêts très favorables et le PL 480 (titre 2) qui constituait un don. Ceux-ci ont été remplacés dans les années quatre-vingts par un programme de garantie de crédit par l'État (GSM 102) et un programme d'aide aux exportations (EEP). Dans le cadre des règles édictées par l'OMC, les États-Unis développent aujourd'hui des relations commerciales

bilatérales avec les pays qu'ils jugent stratégiques et ceci les place en position privilégiée face aux autres puissances agricoles.

En Méditerranée, ils ont ainsi passé une gamme d'accords commerciaux qui leur a permis de fidéliser leurs liens avec des pays considérés comme des clients importants. Des accords de libre-échange ont été signés avec Israël en 1980, la Jordanie en 2000 et le Maroc en 2004 dont les échanges céréaliers sont très actifs. Ces accords couvrent en général un champ plus large que les accords d'association proposés par l'Union européenne à ces mêmes pays car ils incluent la majorité des produits agricoles. Parallèlement, les États-Unis ont proposé aux autres États de la région des accords – cadre pour l'investissement et le commerce. Il s'agit de dispositifs souples et peu contraignants, ayant une portée essentiellement politique et visant à évoluer vers des accords réciproques de libre-échange. L'Algérie, l'Égypte, la Tunisie et les pays du Golfe y ont adhéré. Toutes ces initiatives procèdent du souhait américain d'établir une zone de libre-échange, la *Middle East Free Trade Area* (MEFTA), dans une région cruciale sur un plan géo-économique et géostratégique.

Cette zone révèle fort bien les stratégies de puissances agricoles ayant conscience du caractère structurellement déficitaire qui y demeure. La majorité des pays arabes figure en effet parmi les grands importateurs de produits alimentaires. Le total des achats agricoles des États arabes de la Méditerranée (Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie et Tunisie) est passé de 11 milliards de dollars en 1990 à 36 milliards de dollars en 2010, soit une augmentation de 230 % en vingt ans, alors que la croissance démographique n'a été « *que* » de 30 % sur la période. L'Union européenne à vingt-sept États-membres (UE – 27) demeure certes le principal partenaire agro-commercial de ces pays sur lesquels elle a réalisé 10,7 milliards de dollars d'exportation en 2010, soit 10 % du total de ses exportations agricoles. Néanmoins, il faut souligner qu'environ les deux tiers des approvisionnements alimentaires de la zone sud et est de la Méditerranée proviennent du « *reste du monde* » puisque le commerce agricole entre pays arabes régionaux ne représente que 5 % du total. Cela révèle à quel point la Méditerranée est au cœur de la globalisation des échanges agricoles.

Il n'est donc pas surprenant de constater que le Brésil y gagne d'importantes parts de marché depuis une dizaine d'années et ce rapprochement Sud – Sud est tout autant commercial que diplomatique ¹¹⁵. Les ventes agricoles brésiliennes ont progressé de 1,5 à 7 milliards de dollars entre 2000 et 2009 et constituent plus de la moitié des exportations totales brésiliennes vers les pays arabes. Ces derniers représentent 11 % des achats internationaux en produits agro-alimentaires brésiliens, soit un peu moins que la Chine (14 %), mais davantage que les États-Unis (7 %). Les produits agricoles représentent 50 % des importations égyptiennes totales en provenance du Brésil et le pourcentage grimpe à 75 % pour le Maroc et près de 90 % pour l'Algérie. En 2010, comme le montre

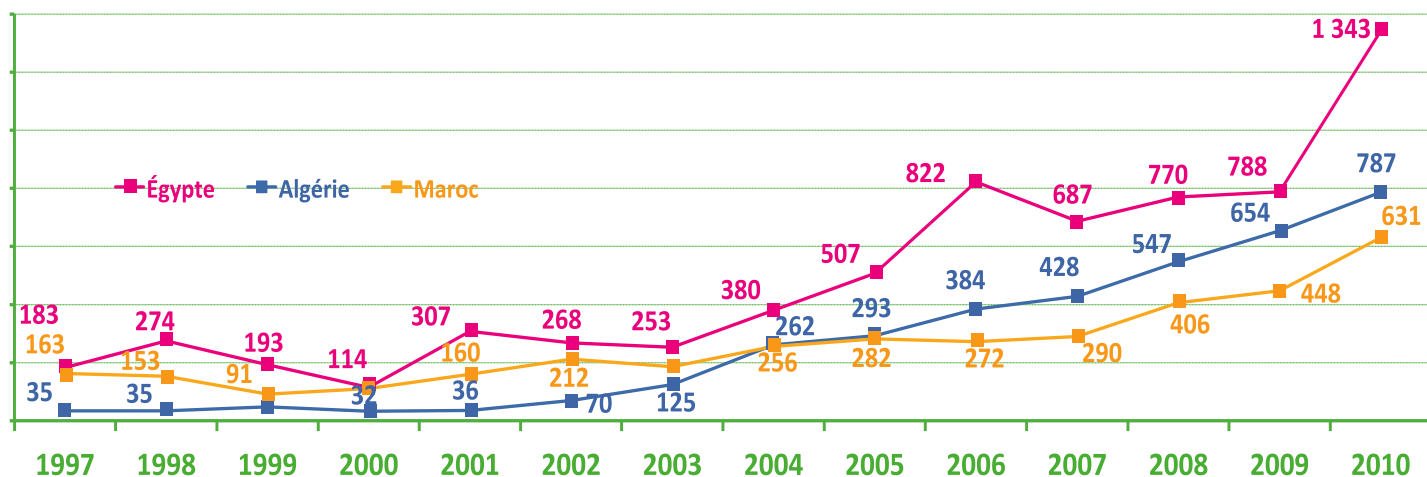
le *Graphique 4*, la facture agro-alimentaire brésilienne réglée par l'Égypte a atteint près de 1,4 milliard de dollars : par comparaison, les importations agricoles égyptiennes en provenance de l'UE s'élevaient à 2,9 milliards de dollars et celles en provenance des États-Unis à 2,1 milliards de dollars. Autre sujet d'entente grandissant : le développement des agro-carburants, pour lesquels le Brésil bénéficie d'un savoir-faire quasi unique et qui retient l'attention de plusieurs pays soucieux de diversifier leurs modèles énergétiques. C'est vrai de l'Égypte, ce sera sans doute de plus en plus le cas de la Turquie. Dans l'autre sens, le Brésil achète essen-

tiellement du pétrole (Algérie) ou des produits phosphatés et des engrais (Maroc, Tunisie). Le *food power* du Brésil, qui s'exprime en termes d'exportations (*Graphique 5*), mais aussi d'expertise scientifique via l'agence Embrapa, a donc trouvé son terrain d'expression dans le monde arabe tout autant qu'en Asie.

114. FAO, *The State of World Fisheries and Aquaculture*, FAO, Roma, January 2011.

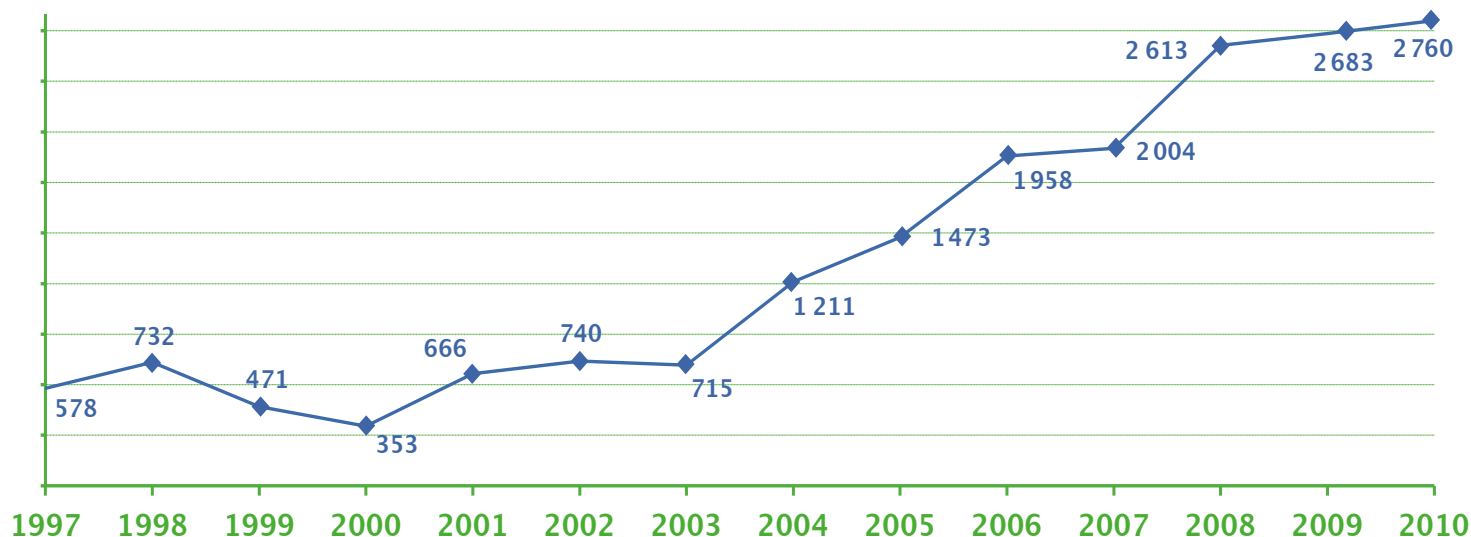
115. S. Abis, *Brésil : une présence qui se confirme en Méditerranée* in Afkar-Ideas n°29, Política Exterior-IEMED, Madrid / Barcelone, mars 2011 ; E. Brun, *Brésil - Maghreb. Globalité nécessaire et enjeux économiques stratégiques*, Note de l'IFRI, Paris, octobre 2011 ; S. Abis et J. Nardone, *Brésil : future ferme du monde arabe* in Futuribles, n°356, octobre 2009.

Graphique 4
Dynamiques des exportations agricoles du Brésil vers l'Afrique du Nord
(En millions de dollars – Source : élaboration des auteurs, à partir d'AgroStat Brasil)



31

Graphique 5
Dynamique des exportations agricoles du Brésil vers les pays arabes méditerranéens
(Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Liban, Syrie, Jordanie) En millions US dollars – Source : élaboration des auteurs, à partir d'AgroStat Brasil)



4.1.2. Infrastructures et transports

Il n'est pas envisageable de commercer et de mener des stratégies d'influence sans moyens de transport, ni infrastructures. Depuis l'Antiquité, ils constituent le maillon essentiel du développement des relations économiques. Les ports ont souvent constitué des leviers de développement pour de nombreux pays. En 1848, le choix de Chicago pour installer la Bourse des matières premières agricoles (*Chicago Board of Trade* – CBOT) était certes lié à la proximité des zones céréalières américaines, mais surtout à l'ancre de la ville sur les Grands Lacs, la zone logistique qui assurait le tiers des exportations nationales de blé, notamment à destination de l'Angleterre. À la fin du XIX^e siècle, Chicago était considéré comme le premier port céréalier du monde. Aujourd'hui, il est impossible de comprendre la dynamique économique et agro-alimentaire des Pays-Bas sans rappeler que ceux-ci bénéficient d'un atout-maître avec Rotterdam, premier port européen pour le trafic de conteneurs et dixième au niveau mondial. Il en va de même concernant la dynamique des exportations céréalières de la France – qui réalise en moyenne environ les deux tiers des exportations de blé communautaires sur pays tiers – sans insister sur le rôle déterminant du port de Rouen. Lors de la campagne 2010 / 2011, celui-ci a assuré près de la moitié des exportations françaises, traitant près de 7,2 millions de tonnes de blé, dont 78 % destinés à l'Afrique du Nord, en particulier l'Algérie et le Maroc ¹¹⁶.

32

Il est significatif que certains États cherchent aujourd'hui à moderniser leur capacité portuaire afin d'améliorer leur positionnement sur l'échiquier commercial international et offrir au négoce des sites compétitifs. Le Maroc met ainsi en œuvre des moyens colossaux pour faire de Tanger Med un véritable port de transbordement, mais aussi le catalyseur de l'aménagement du territoire chérifien. L'Algérie, toujours sensible aux activités stratégiques de son voisin, cherche actuellement à améliorer sa logistique : les pouvoirs publics ont annoncé durant l'été 2011 la réalisation de plusieurs pôles multimodaux (Béjaïa, Oran/arzew, Djen-Djen et Skikda / Annaba). Autre illustration concrète, dans le même champ de raisonnements géopolitiques : le cas de la Chine qui investit depuis 2008 pour s'assurer une maîtrise logistique au port grec du Pirée. Moyennant 4,4 milliards d'euros, le gouvernement hellénique a concédé pour trente-cinq ans les terminaux 2 et 3 du port au groupe chinois COSCO (*China Ocean Shipping Co*). Le but de COSCO, premier armateur chinois et second mondial pour les conteneurs, est de faire du Pirée le « *Singapour de la Méditerranée* ». Malgré les grèves des dockers grecs, le terminal 2 du port est entièrement opérationnel depuis 2010 et confié à COSCO et celui-ci cherche désormais à se positionner sur le réseau ferré intérieur du pays. Soucieuse de conquérir les marchés européens et africains, la Chine mise ainsi sur certains ports méditerranéens pour les convertir en plate-forme de distribution pour ses marchandises (logique des hubs) ¹¹⁷.

Il est clair que les installations portuaires occupent une place stratégique dans la géostratégie agricole mondiale. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles les passages maritimes, tels le détroit de Malacca ou le canal de Suez, sont si sécurisés et contrôlés. Cela reste également une source de motivation dans le montage de certaines opérations financières. Ainsi, du rapprochement entre Petrobras, la firme pétrolière brésilienne et Guarani, troisième groupe national pour la production d'éthanol et filiale du groupe français Tereos, l'une des plus grandes entreprises mondiales du secteur sucrier et amidonnier. Le directeur de la filière éthanol de Petrobras justifie l'alliance avec Tereos notamment en raison des infrastructures dont ce dernier dispose près du port du Havre car elles vont faciliter la pénétration du marché européen par Petrobras ¹¹⁸. Dernier exemple, celui de la Russie qui, ces dernières années, a sensiblement augmenté ses exportations de blé, notamment en direction de l'Égypte et du Moyen-Orient. Après la catastrophique campagne 2010 / 2011 et l'embargo décrété sur le commerce de grains, Moscou s'agit actuellement pour reconquérir des parts de marché. Sa stratégie ne repose pas uniquement sur des prix inférieurs aux meilleures offres européennes. La Russie mise aussi sur le développement de nouvelles capacités portuaires ¹¹⁹. De grands projets ont été annoncés sur les rives de la Mer noire, avec des investissements atteignant 570 millions de dollars pour optimiser l'infrastructure de sites comme Novorossiysk où les capacités de chargement en grains devraient atteindre 42 Mt à l'horizon 2014 contre 25 Mt actuellement. Si ces améliorations logistiques (transports, silos, installations portuaires) ne sont pas menées à bien, la Russie tout comme les pays voisins, Ukraine et Kazakhstan, resteront « *physiquement* » handicapés en termes d'exportations céréalières, malgré leur potentiel naturel considérable ¹²⁰. Il n'est d'ailleurs pas anodin que Moscou ait en 2007 envisagé de regrouper les pays de la mer Noire dans une hypothétique *OPEP du blé*, afin de coordonner les stratégies d'exportation de grains et établir des positions communes sur les marchés.

La variable infrastructurelle constitue également l'une des pierres angulaires dans la stratégie de développement du continent sud-américain. Celui-ci est loin d'avoir déployé tout son potentiel, même si plusieurs États sont déjà des leaders agro-alimentaires mondiaux. Là encore, les intérêts économiques et politiques entre le Brésil et la Chine convergent. Premier partenaire commercial de Brasilia depuis 2009, Pékin multiplie les investissements pour optimiser le réseau routier et les capacités infrastructurelles sud-américaines. Témoin, le pharaonique port brésilien d'Açu, situé dans l'État de Rio de Janeiro et destiné à devenir très vite l'un des grands complexes industrialo-portuaires mondiaux : surnommé l'autoroute brésilienne vers la Chine, il permettra d'y expédier soja et autres matières premières. Tous ces projets reflètent les enjeux géo-économiques en cours, mais il convient aussi d'en saisir les retombées poli-

tiques locales. En Bolivie durant l'été 2011, la construction de routes – autorisée par le président Evo Morales afin de stimuler le commerce entre l'Amérique latine et la Chine – a ainsi suscité des protestations croissantes de la société civile car elles traversaient des zones écologiquement fragiles. L'opposition et les contestations au niveau local ont eu raison de ce projet à dimension intercontinentale.

D'autres composantes logistiques sont essentielles à la circulation des produits alimentaires. Les silos assurent une fonction majeure pour préserver, puis distribuer les récoltes. La question des stocks, notamment céréaliers, figure d'ailleurs parmi les plus sensibles dans le débat actuel sur la sécurité alimentaire mondiale et régionale. À ce titre, la politique chinoise prouve qu'il s'agit avant tout d'un enjeu de sécurité nationale : Pékin stocke du blé pour protéger sa population des risques inhérents à un marché mondial devenu volatile¹²¹. Mais le stockage soulève de nombreux problèmes ayant une dimension logistique, qu'il s'agisse de coût, de localisation ou de modalités d'utilisation des produits stockés. En Égypte par exemple, les pertes annuelles de blé sont estimées à 10 % de la récolte du fait des mauvaises conditions de stockage, dans des entrepôts à ciel ouvert¹²².

Éviter les pertes fait partie des enjeux logistiques. Celles-ci surviennent après récolte, faute de conditionnement correct et de capacités de stockage (humidité, parasites, vétusté des entrepôts), mais aussi durant le transport (chaîne du froid inefficace, temps de parcours retardé), la transformation (accidents industriels), la distribution (marchés, magasins) ou au moment de la consommation (restauration et ménages). Transporter dans de bonnes conditions est notamment essentiel. Disposer de routes maritimes, aériennes ou terrestres ne suffit pas. La maîtrise de la chaîne du froid devient vite indispensable pour garantir la sûreté sanitaire des produits, gage de la commercialisation des produits. Dans les pays en développement, les taux de pertes de produits périssables sont estimés à près du quart de la production, en raison de l'insuffisance ou de l'absence de chaîne du froid. En valeur absolue, près de 400 millions de tonnes seraient ainsi perdus chaque année¹²³. Il s'agit d'une question-clé dans l'équation alimentaire mondiale car les besoins devraient s'accroître tendanciellement, du fait de l'urbanisation qui allonge les distances entre zones de production et de consommation.

Pour terminer ce chapitre logistique, il faut souligner l'importance du conteneur¹²⁴, sans qui l'accélération du commerce mondial ne se serait pas produite : il tient une place essentielle dans la chaîne alimentaire car il favorise les échanges, accélère les livraisons, diminue les coûts et augmente l'offre de produits partout sur la planète. Mais il faut aussi insister sur la nécessité de surveiller l'évolution possible à la hausse du prix de l'énergie, car elle sera déterminante pour les coûts de transport et donc le commerce agricole.

4.1.3. Intermédiations et distributions

Analyser le commerce des produits alimentaires renvoie généralement à la question des échanges entre pays. Mais des acteurs, généralement privés, jouent un rôle important dans l'organisation au quotidien des transactions, c'est-à-dire le stockage et le convoyage des matières premières agricoles.

De ce point de vue, le cas des grains est exemplaire car il révèle la dimension géopolitique évidente d'une activité très concentrée et conférant un réel pouvoir à ceux qui l'assurent. *Les géants du grain*, le titre du livre publié en 1979 par le journaliste américain Dan Morgan évoquait déjà la puissance de l'organisation oligopolistique de ce commerce, dont il analysait le fonctionnement et les implications¹²⁵. Depuis, la situation n'a pas changé. Selon les années, entre 75 et 90 % des grains sont pris en charge par les quatre *traders* identifiés par l'anagramme ABCD : ADM, Bunge, Cargill et Louis Dreyfus. La création de ces groupes familiaux – dont la puissance est évidente – remonte au XIX^e siècle : seul Archer Daniels Midland (ADM) date de 1902. De plus, ils sont associés dans des alliances stratégiques avec les grandes firmes semencières comme Du Pont, Limagrain, Monsanto ou Syngenta. En 2011, l'organisation non-gouvernementale Oxfam s'est inquiétée du pouvoir d'ABCD : « *ils prélèvent beaucoup de valeur ajoutée dans la chaîne, alors que les coûts et les risques échoient aux plus fragiles des participants, en général les agriculteurs* »¹²⁶.

Les grands groupes de distribution jouent eux aussi un rôle mondial. Sur toute la planète, leurs magasins écoulent les marchandises, au premier rang desquelles les denrées agro-alimentaires. Leur internationalisation a été progressive. Fondée en 1962 aux États-Unis, Walmart est aujourd'hui la première entreprise mondiale en termes de chiffre d'affaires et la troisième en termes d'emplois avec 2,1 millions de salariés en 2010. Son succès – qui, selon la formule de Georges Bush en 1992, « *est aussi celui de l'Amérique* » – est un modèle de réussite néolibérale. Il résulte en partie de sa capacité à avoir su surfer sur les accords de libre-échange et les opportunités offertes par une mondialisation de la distribution parfois cruelle pour les salariés et les producteurs

116. Chiffres extraits de l'Annuaire statistique du port de Rouen pour les trafics 2010/2011.

117. L. Vairon, « *La Chine en Méditerranée : l'émergence d'une nouvelle puissance ?* », in *Confluences Méditerranée*, n°74, Paris, L'Harmattan, 2010.

118. C. Hecketsweiler, *Brésil : le roi français du sucre carburant à l'éthanol*, in *L'Expansion*, septembre 2011.

119. M. Sysoyeva, I. Khrennikov, *Russia spending \$574 millions on Ports to regain Wheat Export Rank*, in Bloomberg, 27th September 2011.

120. J.-J. Hervé, *Zernovoï Belt : Russie, Ukraine et Kazakhstan, la Corn Belt de l'Est*, in *Le Déméter* 2010, Paris, 2009.

121. J. Harkness, « *Food security and national security : Learning from China's approach to managing its wheat supplies* », Institute for Agriculture and Trade Policy (IATP), Minneapolis (USA), 28 February 2011.

122. France Export Céréales, *Lettre Proche et Moyen-Orient*, Juillet - Août 2011. L'Égypte s'active pour améliorer ses infrastructures, avec un plan visant à doter le pays de cinquante silos stratégiques.

123. International Institute of Refrigeration, « *The Cold Chain, Food Security and Economic Development* », CIHEAM Briefing Note n°74, Paris, March 2011.

124. M. Levinson, *The Box. Comment le conteneur a changé le monde*, Paris, Max Milo Éditions, 2011.

125. D. Morgan, *Les Géants du Grain*, Paris, Fayard, 1979.

126. The Guardian, « *The global food crisis : ABCD of food : how the multinationals dominate trade* », 31 May 2011.

agricoles ¹²⁷. Le groupe cherche aujourd'hui un nouveau souffle en Afrique, où il a acheté en 2011 la moitié du leader sud-africain Massmart qui dispose de magasins dans treize pays du continent. En Europe, les grandes et moyennes surfaces se sont développées depuis la Seconde Guerre mondiale, avec Albrecht Distribution (Aldi) en Allemagne dès 1948 et Leclerc en France à partir de 1949. Le groupe français Carrefour a inventé l'hypermarché en 1963, avant de partir à la conquête de la Belgique en 1969 et de l'Espagne en 1973. Depuis, il a multiplié les investissements et les implantations en Europe, en Amérique latine, dans le Bassin méditerranéen et en Asie. Il a ouvert son millième hypermarché en 2006 et celui-ci était situé en Chine. En 2010, il disposait de 182 magasins dans le pays et avait fait ses premiers pas en Inde. Son chiffre d'affaires annuel hors taxes consolidé atteignait 90 milliards d'euros, soit l'équivalent du PIB de la Hongrie. Leader européen devant le britannique Tesco et l'allemand Metro, le groupe employait 471 755 employés, répartis dans 15 937 magasins (dont 1 400 hypermarchés) implantés dans 33 pays ¹²⁸.

Il convient de prendre la mesure géo-économique de ce maillage planétaire de la distribution. Reposant sur des accords commerciaux et politiques parfois complexes, chaque implantation répond aux sirènes prometteuses d'un marché dynamique, où la consommation s'accroît avec la hausse de revenus des populations. Les enjeux sont particulièrement importants au sein des pays émergents où les chaînes de distribution moderne restent marginales : la part des achats qui y est effectuée atteint seulement 35 % au Brésil, 20 % en Chine et moins de 5 % en Inde contre 80 % aux États-Unis. À ce titre, la bataille juridique et financière récemment déclenchée entre Casino et Carrefour au Brésil est révélatrice ¹²⁹. En Inde, les résistances des petits épiciers sont vives contre l'implantation de la grande distribution. En Chine, la concurrence entre l'américain Walmart et le britannique Tesco est forte, alors qu'un distributeur local, Wumart, monte en puissance en jouant sur la consonance des marques ¹³⁰.

4.2. Dans l'assiette (le temps de la consommation)

L'alimentation *stricto sensu* peut, elle aussi, être à l'origine d'instabilités politiques. Le « *dilemme alimentaire* » se pose dans de nombreux pays. Il s'agit de l'hésitation entre deux options : celle de privilégier les villes en se tournant vers les marchés alimentaires mondiaux et celle de ménager les campagnes en se protégeant des marchés internationaux. Le *dilemme* a souvent été résolu en misant sur la première option. Sécuriser l'accès à l'alimentation dans les villes s'avère en effet stratégique car les risques socio-politiques sont réels, surtout dans les pays peu développés où la sécurité alimentaire repose majoritairement sur les importations. La fragilité des estomacs a toujours catalysé les mécontentements et les concentrations urbaines facilitent l'aggrégation des mécontentements : d'où le soin porté à l'alimentation des villes.

Dans ce contexte, il est intéressant de voir ré-émerger la piste de l'agriculture urbaine pour tenter de répondre aux challenges alimentaires de villes souvent coupées de leurs bases agricoles, situées dans les régions intérieures. Ces pratiques anciennes, consistant à produire dans des jardins potagers une partie de la consommation urbaine, vont-elles retrouver une utilité au ^{xxi}^e siècle ? L'agriculture urbaine offre en tout cas des possibilités en termes d'emploi, d'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles, y compris énergétiques, et de promotion des produits de proximité et de qualité. Elle se place aussi dans une perspective de fortes innovations. À une époque où les experts cherchent des stratégies durables pour les villes et les moyens d'assurer leur sécurité alimentaire, certaines technologies paraissent moins utopiques, à l'image des fermes verticales ¹³¹. Les pays du pourtour méditerranéen prouvent les multiples potentialités offertes par l'agriculture urbaine et certaines villes, comme Le Caire, font preuve d'initiatives en la matière ¹³².

Si les villes vont assurément devoir intégrer les impératifs agricoles dans leur stratégie de croissance verte, elles doivent aussi affronter des défis complexes pour nourrir leur population, organiser l'approvisionnement et la distribution des denrées et garantir la sécurité sanitaire d'aliments de plus en plus variés. Face à l'ampleur du phénomène d'urbanisation, assurer l'alimentation urbaine à partir d'importations plutôt que de la production des campagnes peut apparaître logique. Mais cela pose problème lorsque les prix montent. Ainsi, en 2007, le soudain renchérissement des prix agricoles a-t-il fait, momentanément mais brutalement, basculer dans l'insécurité alimentaire une partie des populations urbaines. La situation a même suscité des répercussions parfois brutales, avec leur cortège de victimes, en Afrique noire, en Asie, en Amérique du Sud (notamment au Mexique) et, dans une moindre mesure, en Méditerranée. Parallèlement, il faut aussi souligner le développement des excès alimentaires et ce, à quatre niveaux : l'explosion des maladies de surcharge, l'impact des scandales alimentaires et des peurs des consommateurs, la prolifération des normes visant à renforcer la sûreté alimentaire et enfin, les pertes *du champ à la fourchette* qui peuvent être considérées comme du gaspillage. Cet enjeu est essentiel dans une analyse géopolitique de la question alimentaire car il illustre le fait que les hommes sont aujourd'hui davantage affectés par l'insécurité humaine que par l'insécurité militaire qui est en recul ¹³³. Le développement de l'obésité, qui accroît les maladies de surcharge (diabète, hypertension, maladies cardio-vasculaires), devient un problème mondial. Une approche multi-factorielle est nécessaire pour analyser les causes du phénomène et son traitement ¹³⁴. Mais il est clair que, dans la majorité des pays en développement, le surpoids va de pair avec les changements intervenus dans les habitudes alimentaires (transition nutritionnelle), elles-mêmes résultant de l'augmentation des revenus, de l'ouverture des économies et de l'urbanisation. En Chine, par exemple, le taux de personnes en surpoids a doublé entre 1991 et 2006, pas-

sant de 13 à 27 % de la population adulte. Le phénomène est le même dans les pays arabes, alors que les experts soulignent pourtant les bienfaits du régime alimentaire méditerranéen¹³⁵. Résultat : les conséquences économiques, sociales et environnementales sont notables¹³⁶. Aux États-Unis, le coût de l'obésité provoque de nombreux débats, alors que la part des obèses a doublé depuis vingt ans et concerne désormais environ 27 % de la population¹³⁷. Sous le pilotage direct de Michelle Obama, une stratégie a été déployée afin de modifier les habitudes alimentaires et encourager l'activité physique, notamment chez les plus jeunes : en 2008, 19 % des moins de vingt ans étaient obèses¹³⁸. Au total, près d'un milliard d'individus serait insuffisamment nourri sur la planète et environ un milliard et demi, obèse ou en surpoids. En 2010, la Fédération internationale de la Croix-Rouge s'est fait l'écho de cette situation mondiale paradoxale, où la faim persiste, mais où les excès de l'alimentation tuent bien davantage¹³⁹.

La question de la qualité et de la sûreté des produits est, elle aussi, devenue cruciale. En 1981, la contamination de l'huile de colza à l'aniline avait provoqué le décès d'environ mille personnes en Espagne. Certaines alertes provoquent même des psychoses alimentaires comme, par exemple, la crise européenne de la « vache folle » qui a entraîné une chute provisoire de 35 % de la consommation française de viande, la grippe aviaire, le scandale du lait contaminé en Chine ou la crise du virus H1N1, partie d'un élevage porcin industriel mexicain et qui, en deux mois, a été classée comme pandémie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le manque de coordination internationale en cas de pandémie constitue une véritable fragilité et celle-ci pourrait s'accroître, alors que l'analyse des risques représente la base des planifications nationales en matière de sécurité¹⁴⁰. Ces défis sont aussi à relier aux excès industriels de l'agriculture¹⁴¹. L'hyper-concentration du bétail ou des volailles et la course à la productivité, fondées sur la mécanisation et la technologie, posent ainsi question. Certaines fermes ont atteint des dimensions industrielles et s'apparentent à des usines – étables, des porcheries géantes génèrent des volumes considérables de fumier, impossibles à stocker ou à éliminer sans risques. De plus, le lisier est généralement truffé d'antibiotiques qui contaminent les eaux souterraines et de surface.

Dans un monde où l'information circule de plus en plus vite, la perception des risques alimentaires s'amplifie de façon soutenue. Un sentiment d'insécurité chronique s'installe chez des consommateurs parfois déboussolés comme, au printemps 2011, lorsque la bactérie *e.coli* a provoqué la mort de plusieurs personnes dans le nord de l'Europe. Alors que les fondements scientifiques restaient faibles, l'emballage médiatique et politique (principes de précaution) a entraîné des pertes de revenu notamment des maraîchers espagnols, ainsi que des mesures commerciales dédiées, tel l'embargo sur les fruits et légumes européens décrété par la Russie¹⁴². Cet exemple souligne que la problématique de la sécurité alimentaire n'est pas simplement quantitative. Elle est

aussi terriblement qualitative et les termes anglo-saxons traduisent bien cette dualité en distinguant le « *food security* » du « *food safety* ». Des études ont ainsi prouvé qu'en 2002, la sous-alimentation dans les pays riverains de la Méditerranée était inférieure à celle d'autres régions du monde, mais que la moitié des décès y était imputable à des maladies d'origine alimentaires¹⁴³.

Ces risques expliquent l'apparition de dispositifs publics de sûreté alimentaire basés sur le principe de précaution. En 2002, a ainsi été créé l'Autorité européenne pour la sécurité des aliments (EFSA). En Chine, où les incidents, voire les scandales sont fréquents (lait à la mélamine en 2008, aliments frelatés en 2011), la question de la sûreté et de la qualité des produits prend une place grandissante dans l'équation alimentaire nationale. Pour les entreprises agricoles et agro-alimentaires, cette évolution implique des impératifs en termes de qualité et de traçabilité. Outre la médiatisation et ses conséquences politiques et économiques, ces enjeux en matière de santé animale et de sûreté alimentaire ont des répercussions progressives sur le système commercial et donc sur les stratégies des acteurs¹⁴⁴. De plus, le développement de ce cadre normatif de plus en plus strict (dans les pays développés) se transforme en contraintes grandissantes pour l'exportation et les échanges

127. S. Halimi, « La multinationale du XXI^e siècle : Walmart à l'assaut du monde », in Le Monde Diplomatique, janvier 2006.

128. Carrefour, *Rapport d'activité et de développement durable 2010*, juin 2011.

129. The Economist, « Supermarkets in Brazil : A French food fight », 30 June 2011.

130. The Economist, « Retailing in China : Walmart v Wumart », 18 May 2011.

131. D. Despommier, *The vertical farm. Feeding the world in the 21st Century*, Thomas Dunes Books, St Martin Press, New York (USA), 2010.

132. CIHEAM, « Urban and Periurban Agriculture in the Mediterranean Area », Watch Letter n°18, Paris (France), September 2011 ; P.A. Barthel et S. Monqid, *Le Caire : réinventer la ville*, Paris, Autrement, 2011.

133. Y. Jeanclos, « Vers l'hydrostratégie. Essai de théorisation stratégique », in Y. Jeanclos (sous la direction de). *Actes du colloque de Strasbourg, Tome I, « L'eau, arme stratégique au XXI^e siècle ? »*, Paris, Cirpes-Ehess, 2002.

134. J.-P. Poullain, *Sociologie de l'obésité*, Presses Universitaires de France, Paris, mai 2009. Lire aussi G. Le Bihan, F. Delpeuch et B. Maire, « Les malnutritions : un enjeu mondial », in Futuribles, n°313, novembre 2005.

135. M. Padilla, « Comportements et sécurité alimentaires en Méditerranée », in Futuribles, n°348, Paris, janvier 2009 ; CIHEAM, « Alimentation, nutrition et santé en Méditerranée », Lettre de veille n°13, Paris, juin 2010.

136. F. Sassi (ed), *Obesity and the Economics of Prevention : Fit not Fat*, OECD Report, Paris, October 2010.

137. Congressional Budget Office, « How Does Obesity in Adults Affect Spending on Health Care ? », in Economic and Budget Issue Brief, 2010.

138. White House, *Solving the Problem of Childhood obesity within a Generation*, Task force on Childhood Obesity, Executive Office of the President, Washington, May 2010.

139. International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies, « World Disasters Report 2011 - Focus on hunger and malnutrition », Geneva (Switzerland), September 2011.

140. H. Rubin, « Future Global Shocks : Pandemics », OECD Report, Paris, January 2011 ; Lire aussi Y. Jounot, « La gestion de la crise : de la grippe aviaire à la pandémie H1N1 », in G. Pennequin et A. T. Mocilnikar (sous la dir.), *L'atlas du développement durable et responsable*, Paris, Eyrolles, 2011.

141. E. Wagenhofer et M. Annas, *Le marché de la faim*, Paris, Babel / Actes Sud, 2007.

142. La souche allemande O104 de la bactérie a été trouvée sur des graines germées, cultivées dans une ferme biologique située en Allemagne et provenant de graines de fenugrec importées d'Égypte. La bactérie a tué cinquante personnes en Allemagne et une en Suède, avant que l'épidémie ne soit déclarée éteinte le 26 juillet 2011. La Commission européenne a alloué 227 millions d'euros pour compenser les pertes subies par les producteurs européens de légumes.

143. J.-L. Rastoin, « Risques et sûreté alimentaire dans un contexte de mondialisation », CIHEAM, Note d'analyse n°35, Paris, juin 2008.

144. J.-L. Rastoin et G. Gherzi, *Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*, Éditions Quae, Montpellier (France), 2010.

commerciaux. Dans ses rapports avec les pays tiers, l'Union européenne devient de plus en plus exigeante sur ce volet des normes sanitaires et phytosanitaires. En témoigne son approche à l'égard de l'espace méditerranéen ¹⁴⁵ où la libéralisation progressive des échanges agricoles s'accompagne de barrières non-tarifaires de plus en plus drastiques. Excès de précaution ou nouvelle arme commerciale dans une situation où les risques alimentaires, eux aussi, se mondialisent ? On peut aussi s'interroger sur les conséquences de mesures prises par la Communauté, comme la chasse aux allégations de santé trompeuses sur les produits ¹⁴⁶ qui conduisent certains groupes industriels à se positionner sur d'autres continents pour continuer ce type de communication. Les enjeux autour de l'alimentation sont pleinement aspirés par les dynamiques d'une mondialisation qui, par ailleurs, révèle la résilience d'une « *géographie du goût* », preuve que le local reste tenace à l'heure du global, dans l'assiette comme pour les questions culturelles ¹⁴⁷.

Enfin, il convient de finaliser ce tableau sur l'alimentation par la question du gaspillage et des pertes, dont la proportion serait loin d'être anecdotique par rapport à la production agricole, même si les estimations sont difficiles à établir ¹⁴⁸. Le thème émerge pourtant progressivement dans le débat sur la sécurité alimentaire mondiale car il met en évidence des problèmes logistiques, mais aussi de mauvaises pratiques humaines. En Tunisie, par exemple, les boulangers tendent à ne pas respecter le temps de travail de la pâte et de la cuisson afin de minimiser leurs dépenses énergétiques. Résultat : le pain durcit en quelques heures et n'est plus consommable. Une enquête conduite en 2007 a révélé que 900 000 quintaux de farine étaient ainsi gaspillés en moyenne chaque année ¹⁴⁹. La question devient donc essentielle et ce d'autant que des expériences ont prouvé qu'il était possible de diminuer les pertes en sensibilisant, à la fois, les consommateurs – dont les pratiques quotidiennes changent avec la diffusion des préoccupations écologiques – et les producteurs pour lesquels l'agriculture retrouve un sens vertueux sur le plan social et environnemental ¹⁵⁰.

4.3. En coulisse (le temps des finances)

Les marchés agricoles mettent aujourd'hui en évidence la nouvelle géopolitique mondiale. L'augmentation des cours des matières premières s'explique par cet écart avéré entre la demande internationale qui s'accélère (céréales, huiles) bien plus vite que la progression de l'offre. Mais il faut y ajouter une propension à la volatilité qui serait aussi croissante qu'inquiétante¹⁵¹. La volatilité a toujours caractérisé le prix des produits agricoles puisque les aléas naturels sont aussi vieux que l'agriculture. Mais certains ont cru que ceux-ci pourraient être largement contrecarrés grâce aux révolutions survenues en matière de transport et de technologies. De même, la libéralisation des échanges était supposée les combattre. Selon la théorie des systèmes aléatoires appliquée aux

marchés agricoles – où l'aléa est plutôt d'origine climatique – la libéralisation s'impose en effet comme moyen de remédier aux fluctuations de prix dues à la météo. Les tenants de cette approche libérale s'appuient sur la loi des grands nombres pour estimer que les effets d'une multitude de petits chocs indépendants – provoqués par des accidents climatiques – doivent s'annuler sur un marché mondial élargi et, de ce fait, stabilisé.

Force est d'admettre que, dans la réalité, les marchés relativement libéralisés ne sont pas parvenus à prévenir l'instabilité. La financiarisation, nouveauté radicale de ces dernières années ¹⁵², est de plus en plus avancée pour expliquer la propension à l'instabilité ¹⁵³. En fait, elle n'est pas nouvelle, mais elle s'accroît et se complexifie ¹⁵⁴. La spéculation des opérateurs privés et des banques sur les marchés financiers – où les denrées alimentaires prennent un sens concret quand des bulles révèlent le caractère immatériel et superflu de certains indices – contribue clairement à exacerber les tensions alimentaires sur le globe ¹⁵⁵. Entre janvier et juin 2008, en plein cœur de la crise alimentaire, les sommes totales investies sur les marchés des matières premières à terme ont atteint 318 milliards de dollars contre... 13 milliards pour toute l'année 2003 ¹⁵⁶. En juin 2011, la part des spéculateurs financiers purs sur les marchés à terme du blé de Chicago atteignait 61 % contre... 12 % en 1996 ¹⁵⁷. En octobre 2011, un rapport a confirmé la persistance de la fermeté et de la volatilité des prix alimentaires dans les années à venir ¹⁵⁸.

Cette explosion doit être reliée à la perte d'intérêt des spéculateurs pour d'autres secteurs. Mais ne faut-il pas aussi la lire à l'aune de la loi Clinton votée en 2000, *Commodity Futures Modernization Act*, qui a facilité la venue des actifs financiers sur les marchés agricoles ? Dans le jeu boursier et financier, les produits agricoles se sont banalisés comme s'ils constituaient de simples supports de valeur. Les marchés de gré à gré se développent rapidement, tandis que le flux croissant d'informations joue un rôle de plus en plus important dans l'évolution du prix des matières premières ¹⁵⁹. De plus, la volatilité des prix – qui affecte les consommateurs lorsque les cours montent et les producteurs quand ils baissent – offre des gains non négligeables aux « *intermédiaires* » de la chaîne alimentaire : transporteurs, industries de transformation et entreprises de distribution.

En 2011, dans le cadre de la présidence française du G20, les diplomates ont cherché à favoriser une meilleure gouvernance des questions agricoles, insistant notamment sur le principe d'une plus forte régulation pour contenir la spéculation. La France souhaite promouvoir une approche visant à encadrer les marchés, c'est-à-dire à lutter contre la spéculation et la volatilité ¹⁶⁰. L'objectif n'est pas de s'opposer aux logiques du marché, mais – au contraire – d'en atténuer certains excès dans un domaine où la vie des populations est en jeu. Cette approche nourrit pourtant des oppositions. En juin 2011, lors de la conférence du Conseil international des céréales, Alan Tracy, président de l'US Wheat

Associates, a ainsi estimé que « *le risque n'est pas que les États restent les bras croisés, mais qu'ils en fassent trop* ». De tous petits pas ont certes été opérés, comme le prouve la déclaration adoptée, non sans difficultés, le 23 juin 2011 par les ministres de l'Agriculture des pays du G20 réunis à Paris. Mais la majorité des États ne souhaite pas de changement de paradigme. Personne au G20 ne veut contester le marché, pas même la Chine et la doxa libérale n'a pas été remise en cause. Tout cela ne dissone finalement pas des envolées déclamatoires de l'automne 2009, lors du sommet mondial sur la sécurité alimentaire de la FAO, où beaucoup de promesses avaient été faites, mais ne se sont guère concrétisées depuis. Seule la moitié des 22 milliards de dollars d'aide annoncés par les membres du G8 en juillet 2009 avait été versée à l'automne 2011. Qui plus est, ces sommes apparaissent dérisoires par rapport aux centaines de milliards de dollars mobilisés pour tenter de gérer la crise financière internationale ces derniers mois. Ainsi faut-il sans doute reprendre la formule juste, mais cynique, proposée par l'hebdomadaire britannique *The Economist* : « *si les mots pouvaient nourrir les hommes, personne n'aurait plus faim* »¹⁶¹. Au final, l'opacité des phénomènes et des dynamiques liés à la financiarisation des marchés de matières premières agricoles ne permet pas d'appréhender avec justesse une géopolitique sur ce thème. Or, celui-ci comporte sans aucun doute une forte dimension stratégique et appelle à l'ouverture d'un vaste champ de recherches.

4.4. Dans la rue (l'achat d'une paix sociale)

Se nourrir correctement constitue une véritable conquête. Pour chacun et pour la collectivité, autrement dit pour le vivre ensemble, « *panem et circenses* », c'est-à-dire « *du pain et des jeux* » selon l'expression ironique du poète latin Juvenal¹⁶² qui souligne en creux l'importance de l'alimentation pour la stabilité politique. Comme du temps des Romains, le premier devoir politique reste de nourrir les populations. La devise de la FAO, « *Fiat panis* », vient d'ailleurs de l'expression latine signifiant « *qu'il y ait du pain [pour tous]* ». Et les tensions politiques nées des difficultés à assurer cette fonction nourricière abondent encore, y compris dans le bassin méditerranéen.

À lui seul, le blé prouve à quel point un produit peut faire l'objet d'une étroite surveillance politique. Dès 1770, Ferdinando Galiani, brillant économiste du royaume de Naples, constatait : « *le blé peut être regardé comme une production du sol, et sous cette vue, il appartient au commerce et à la législation économique. Ensuite il peut et doit en même temps être regardé comme la matière de première nécessité et le premier soin dans l'ordre civil des sociétés, et sous ce point de vue, il appartient à la politique et à la raison d'État* »¹⁶³. Le blé est la céréale emblématique de l'espace méditerranéen¹⁶⁴ et analyser son évolution régionale permet, dans une certaine mesure de construire le baromètre des inter-relations quotidiennes entre géopolitique et agriculture. Quelques chiffres suffisent pour plan-

ter ce décor stratégique spécifique. Depuis quelques années, les cinq pays qui constituent l'Afrique du Nord – Maroc, Algérie, Tunisie, Libye et Égypte – polarisent en moyenne entre le sixième et le cinquième des importations internationales. Ils représentent 6 % de la consommation mondiale, alors qu'ils abritent moins de 2 % de la population de la planète. La consommation de blé y a augmenté de + 18 % entre 2004 / 2005 et 2010 / 2011 contre + 7 % à l'échelon mondial. Plus de la moitié des céréales consommées est importée (*Tableau 1* et *Graphique 6*). En ajoutant le Moyen-Orient¹⁶⁵ à l'Afrique du Nord, les chiffres prennent davantage de poids. La zone géographique Afrique du Nord – Moyen-Orient (ANMO) consomme en moyenne 14 % du blé mondial, mais assure seulement 9 % de la production. Elle concentre ainsi environ 30 % des importations totales, avec un pic à 36 % lors de la campagne 2008/2009, lorsque le spectre des émeutes de la faim s'est combiné avec de mauvaises récoltes (*Tableau 1*).

La situation céréalière des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient apparaît ainsi très défavorable. Pourtant, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la France importait du blé de ses trois colonies du Maghreb¹⁶⁶. Dans les années 1934 – 1939, l'Afrique du Nord, c'est-à-dire essentiellement l'Algérie, lui fournissait même 490 000 tonnes des 700 000 tonnes importées en moyenne chaque année. En 1938, l'Algérie, alors département français,

145. S. Abis et F. Tamliti, « Les dynamiques agricoles euro-méditerranéennes », note d'analyse du CIHEAM n°63, Paris (France), juin 2011.

146. En juillet 2011, l'EFSA a fait savoir que seulement 20 % des 2 758 allégations santé examinées sur des produits issus des États-membres avaient reçu un avis scientifique positif.

147. Voir G. Fumey, *Géopolitique de l'alimentation*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 2008.

148. J. Gustavsson, C. Cederberg, U. Sonesson, R. Van Otterdijk, A. Meybeck, *Global food losses and food waste. Extent, causes and prevention*, FAO, Rome (Italy), 2011.

149. Rapport conjoint de la FAO et du Ministère tunisien de l'agriculture et de l'environnement, « *Problématiques de sécurité alimentaire en Tunisie* », Tunis, juin 2011.

150. The World Watch Institute, *State of the World 2011: Innovations that Nourish the Planet*, Washington (USA), 2011.

151. A. Prakash (eds), *Safeguarding food Security in Volatile Global Markets*, FAO, Rome (Italy), 2011.

152. B. Munier, « *La faute à la spéculation ?* », *Paysans*, n°326, mars – avril 2011.

153. T. Jones, « *The Great Hunger Lottery. How Banking speculation causes food crises* », World Development Movement, July 2010.

154. M. Touati, « *Les matières premières agricoles : une nouvelle terre de spéculation ?* », in Jean-François Gleizes, *Comment nourrir le Monde ?*, Éditions de l'Aube et Passions Céréales, 2011.

155. J.-P. Jamet, « *Crises alimentaires et marchés agricoles* », in *Futuribles*, n°371, Paris (France), février 2011.

156. F. Kaufman, « *How Goldman Sachs created the food crisis* », in *Foreign Policy*, April 27, 2011.

157. B. Le Maire, « *Broken Markets. How financial market regulation can help prevent another global food crisis* », World Development Movement, September 2011.

158. FAO, FIDA, PAM, *Comment la volatilité des cours internationaux porte-t-elle atteinte à l'économie et à la sécurité alimentaire des pays ?*, Rapport annuel sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le Monde, Rome, octobre 2011.

159. UNCTAD, « *Price Volatility in Food and Agricultural Markets : Policy Responses* », Policy Report including contributions by FAO, IFAD, IMF, OECD, UNCTAD, WFP, the World Bank, the WTO, IFPRI and the UN HLTF, June 2011.

160. B. Le Maire, « *How the G-20 can prevent a food crisis* », in *Foreign Policy*, March 14, 2011.

161. « *If words were food, nobody would go hungry* », in *The Economist*, 21 November 2009.

162. Juvenal, *Satires*, Paris, CUF, Les Belles-lettres, 1996.

163. F. Galiani, *Dialogues sur le commerce des Bleds*, Londres, 1770.

164. Le pain constitue l'aliment de base et la nourriture principale des pays arabes. Le mot « *aysh* », qui désigne à la fois le pain et le riz dans la péninsule arabique, signifie littéralement « *vie* », « *vivre* ».

165. Selon la classification de l'USDA, il s'agit des pays suivants : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats Arabes Unis, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Syrie, Turquie et Yémen.

166. M. Baumont, *Le blé*, collection Que-sais-je ?, Paris, Presses universitaires de France, 1943. Tous les chiffres indiqués pour la période de l'entre-deux-guerres en sont extraits.

TABEAU 1
Blés : données comparées / Afrique du Nord, Moyen-Orient et monde
Consommation (en millions de tonnes et en pourcentage du volume total)

	2004 / 2005		2005 / 2006		2006 / 2007		2007 / 2008	
Algérie	7,300	1,2 %	7,500	1,2 %	7,650	1,2 %	8,050	1,3 %
Égypte	14,200	2,3 %	14,800	2,4 %	15,450	2,5 %	15,800	2,6 %
Maroc	6,600	1,1 %	6,800	1,1 %	7,150	1,2 %	7,225	1,2 %
Afrique du Nord	32,308	5,3 %	33,514	5,4 %	33,895	5,5 %	35,825	5,8 %
Moyen-Orient	48,958	8,1 %	49,912	8,0 %	50,635	8,2 %	50,758	8,2 %
ANMO *	81,266	13,4 %	83,426	13,4 %	84,530	13,7 %	86,583	14 %
Monde	606,822	100 %	624,215	100 %	616,870	100 %	617,576	100 %
	2008 / 2009		2009 / 2010		2010 / 2011		2011 / 2012 **	
Algérie	8,300	1,3 %	8,550	1,3 %	8,750	1,3 %	8,850	1,3 %
Égypte	17,200	2,7 %	17,900	2,7 %	17,700	2,7 %	18,300	2,7 %
Maroc	7,450	1,6 %	8,100	1,2 %	8,250	1,3 %	8,750	1,3 %
Afrique du Nord	37,475	5,8 %	39,350	6,0 %	39,325	6,0 %	40,500	6,0 %
Moyen-Orient	52,669	8,2 %	53,615	8,2 %	54,038	8,3 %	54,400	8,0 %
ANMO *	90,144	14 %	92,965	14,2 %	93,363	14,3 %	94,900	14 %
Monde	642,312	100 %	652,322	100 %	654,730	100 %	676,860	100 %

Importations (en millions de tonnes et en pourcentage du volume total)

	2004 / 2005		2005 / 2006		2006 / 2007		2007 / 2008	
Algérie	5,398	4,8 %	5,469	4,8 %	4,879	4,2 %	5,904	5,0 %
Égypte	8,150	7,2 %	7,771	6,8 %	7,300	6,3 %	7,700	6,6 %
Maroc	2,272	2,0 %	2,418	2,1 %	1,801	1,6 %	4,192	3,6 %
Tunisie	1,079	1,0 %	1,263	1,1 %	1,433	1,2 %	2,372	2,0 %
Afrique du Nord	18,407	16,3 %	18,560	16,3 %	16,297	14,1 %	21,742	18,7 %
Moyen-Orient	10,202	9,0 %	13,099	11,5 %	10,425	9,0 %	11,810	10,1 %
ANMO *	28,609	25,3 %	31,659	27,8 %	26,722	23,1 %	33,552	28,8 %
Monde	113,210	100 %	113,857	100 %	115,550	100 %	116,433	100 %
	2008 / 2009		2009 / 2010		2010 / 2011		2011 / 2012 **	
Algérie	6,356	4,4 %	5,167	3,8 %	6,300	4,8 %	5,800	4,4 %
Égypte	9,900	7,0 %	10,300	7,7 %	10,600	8,0 %	10,000	7,6 %
Maroc	3,759	2,6 %	2,304	1,7 %	3,900	3,0 %	2,100	1,6 %
Tunisie	1,768	1,2 %	1,534	1,1 %	1,800	1,4 %	1,700	1,3 %
Afrique du Nord	23,472	16,4 %	21,396	16,0 %	24,000	18,2 %	21,000	15,9 %
Moyen-Orient	28,218	19,7 %	22,515	16,8 %	17,106	13,0 %	18,125	13,7 %
ANMO *	51,690	36,1 %	43,911	32,8 %	41,106	31,2 %	39,125	29,6 %
Monde	142,961	100 %	134,393	100 %	131,671	100 %	132,339	100 %

Production (en millions de tonnes et en pourcentage du volume total)

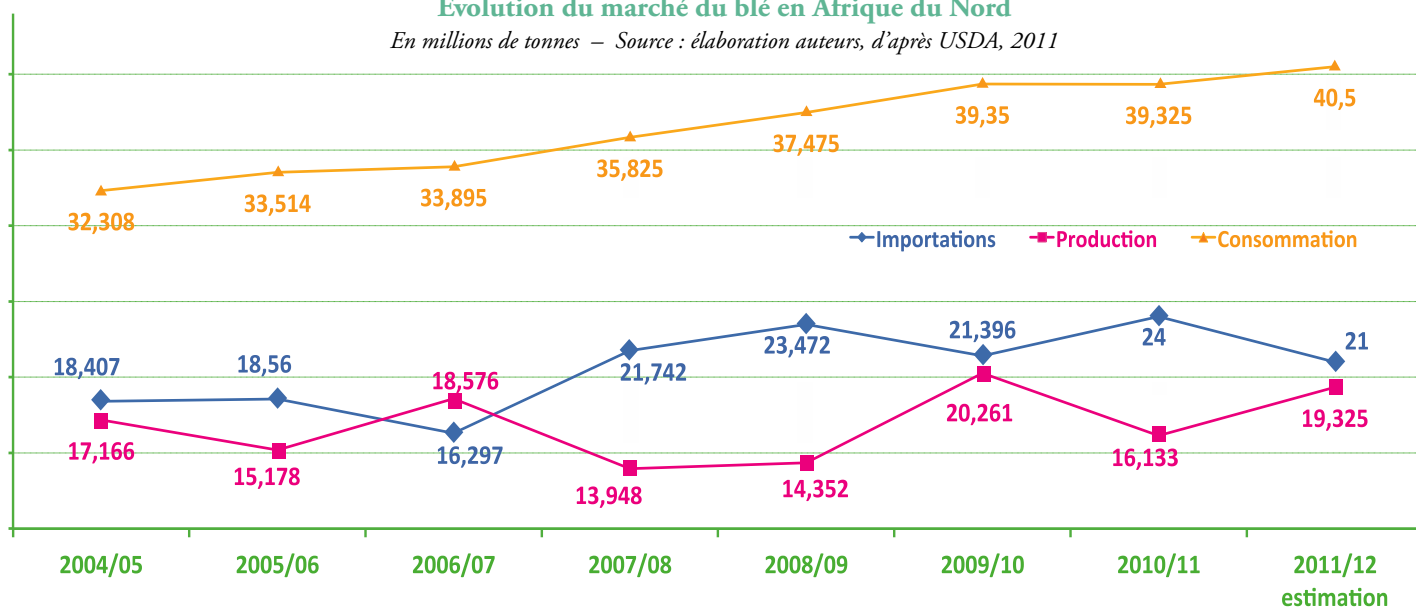
	2004 / 2005		2005 / 2006		2006 / 2007		2007 / 2008	
Afrique du Nord	17,166	2,7 %	15,178	2,4 %	18,576	3,1 %	13,948	2,3 %
Moyen-Orient	41,463	6,6 %	42,020	6,8 %	41,300	6,9 %	41,040	6,7 %
ANMO *	58,629	9,3 %	57,198	9,2 %	59,876	10,0 %	54,988	9,0 %
Monde	625,738	100 %	620,851	100 %	596,304	100 %	612,095	100 %
	2008 / 2009		2009 / 2010		2010 / 2011		2011 / 2012 **	
Afrique du Nord	14,352	2,1 %	20,261	3,0 %	16,133	2,5 %	19,325	2,8 %
Moyen-Orient	30,325	4,4 %	38,369	5,6 %	40,175	6,2 %	39,040	5,6 %
ANMO *	44,677	6,5 %	58,630	8,6 %	56,308	8,7 %	58,365	8,4 %
Monde	682,790	100 %	684,395	100 %	648,198	100 %	678,115	100 %

* ANMO : Afrique du Nord + Moyen-Orient - ** Estimation

Source : Calculs et élaboration des auteurs, d'après USDA, 2011

Graphique 6
Évolution du marché du blé en Afrique du Nord

En millions de tonnes – Source : élaboration auteurs, d'après USDA, 2011



produisait 950 000 tonnes de blé, la Tunisie 380 000 tonnes et le Maroc 630 000 tonnes. De même, l'Égypte importait 30 000 tonnes en moyenne par an sur la période 1932-1939, alors qu'elle est aujourd'hui le premier pays importateur mondial et achète en moyenne 10 millions de tonnes par an. Au fil des années, après avoir tenté d'atteindre une certaine auto-suffisance alimentaire, la croissance démographique a poussé ces pays à s'approvisionner sur les marchés extérieurs. Les *Plans d'ajustement structurels* (PAS) établis dans les années quatre-vingts et quatre-vingt-dix n'ont fait que renforcer cette tendance. Il est vrai que l'ouverture économique a coïncidé avec une période où les prix des produits de base étaient bas sur les marchés mondiaux, en raison notamment de la guerre commerciale entre les États-Unis et l'Europe. Les États pouvaient donc percevoir des droits de douane sur les marchandises importées et ainsi alimenter leurs budgets, sans pour autant augmenter trop le prix des produits et obérer l'accès à l'alimentation de leur population. Sur la campagne 2010 / 2011, neuf pays arabes étaient ainsi classés parmi les vingt-cinq plus grands acheteurs mondiaux de blé ¹⁶⁷. La situation est structurelle et les mêmes pays se retrouvent chaque campagne parmi les principaux clients des greniers à blé de la planète. L'hyper-dépendance céréalière des pays arabes se traduit en effet par des approvisionnements mondialisés. La région constitue un débouché stratégique pour tous les grands exportateurs de grains, qu'il s'agisse de la France, la Russie, l'Ukraine, le Kazakhstan, les États-Unis, le Canada, l'Argentine ou l'Australie.

Cette sécurité alimentaire, fondée sur des approvisionnements extérieurs constitue depuis plusieurs années un outil majeur pour acheter la paix socio-politique. Mais les États sont obligés de recourir à des parades lorsque les prix remontent. La première

est de diminuer les droits de douane. Il leur est aussi possible de répercuter la hausse sur les prix à la consommation, mais l'histoire a prouvé que les possibilités en la matière sont limitées : témoins les émeutes du pain en Égypte en 1977, en Tunisie en 1984 ou en Jordanie en 1996 ¹⁶⁸. Subventionner les produits de base constitue la méthode la plus employée dans l'espace arabe comme sur d'autres continents. Mais ceci n'a pas empêché l'Égypte de connaître de nouvelles émeutes, certes très limitées, en 2008, au moment où des pays africains et sud-américains enregistraient un réel emballement social causé par le renchérissement des prix agricoles. La crise sociale égyptienne de 2008 ne résulte pas d'un abandon préalable des subventions, mais du fait que les boulangeries subventionnées ont été prises d'assaut, la population habituellement consommatrice de pain non-subventionné se reportant sur le pain *baladi*. 40 % des Égyptiens vivent en effet avec moins de deux dollars par jour et 40 % des dépenses moyennes des ménages restent consacrées à l'alimentation. La part des céréales représente le quart de ce poste, alors que 60 % du blé consommé proviennent de l'étranger. Près de 75 % de la population bénéficie du système des subventions qui sont attribuées via deux mécanismes complémentaires. Le premier repose sur l'attribution de cartes de rationnement mensuelles qui donnent droit à certains ménages à une quantité précise d'aliments de base (riz, huiles, sucre). Le second concerne le subventionnement du pain *baladi*, autrement dit le « *pain du pays* », une galette de 130 grammes vendue cinq

167. Données USDA. Il s'agit de l'Égypte (1^{er} rang), l'Algérie (4^e) et le Maroc (9^e), suivis de l'Irak, du Yémen, de la Tunisie, de l'Arabie saoudite, du Soudan et de la Libye. Deux pays méditerranéens, la Turquie et Israël, figurent également dans la liste.

168. En Tunisie en 1984 et en Jordanie en 1996, les émeutes étaient liées à la tentative de supprimer les subventions aux produits de base, ce qui revenait à répercuter la hausse des cours sur les prix des produits de consommation.

piastres. Pour maintenir ce prix, l'autorité égyptienne chargée de l'approvisionnement (GASC) prend en charge le différentiel entre le prix d'achat du blé (local et international) et le prix bas auquel il alloue le blé aux minoteries. Mais ce système souffre d'imperfections (ciblage imparfait des subventions sur les populations, utilisation fréquente pour nourrir le bétail) et alimente l'économie informelle ¹⁶⁹. De plus, il coûte cher, même s'il apparaît légitime eu égard au taux élevé de pauvreté du pays et plus largement de la région. Selon la Banque mondiale ¹⁷⁰, l'Égypte a consacré 2,1 % de son PIB aux subventions alimentaires en 2009 contre 0,8 % en 2000, 1,3 % en 2007 et 1,7 % en 2008 ¹⁷¹. En raison de la hausse du prix des céréales, les subventions alimentaires pèsent davantage dans la pondération du PIB égyptien et représentent, en valeur absolue, un effort financier de plus en plus conséquent. La facture serait passée de 800 millions de dollars en 2000 à 3,8 milliards en 2009, soit près de cinq fois plus, alors que la population a augmenté de seulement 20 % sur la période. De son côté, le système privé doit de plus en plus souvent faire face à une variation de ses revenus, compte tenu de la volatilité du prix du blé et des farines. Or, le prix du blé représente en moyenne 70 % du prix de revient d'une baguette égyptienne contre moins de 10 % en France.

40 À peine disparue au début de l'année 2009, l'inquiétude alimentaire a vite refait surface dans toute l'aire arabe. Les prix sur les marchés mondiaux se sont mis à remonter en 2010 et la rue s'est progressivement soulevée, sans que le lien entre les deux soit aussi ténu qu'on pourrait le penser ¹⁷², malgré les alertes ¹⁷³. Dès le début des soulèvements, la plupart des pouvoirs en place ont fait une lecture socio-économique plus que politique des aspirations et ont pris des mesures pour contenir la hausse des produits alimentaires ¹⁷⁴. Début février 2011, le ministère de l'Économie libanais a ainsi accepté de vendre le blé importé aux minotiers à 310 dollars la tonne, quels que soient les cours mondiaux et les minotiers se sont engagés à livrer la farine à 400 dollars aux boulangers. En Syrie, le gouvernement a annoncé le 17 février 2011 une baisse des taxes à hauteur de 53,3 % pour l'huile, 20 % sur les graisses animales et 25 % sur le sucre. Parallèlement, un fonds national pour l'aide sociale d'un montant de 250 millions de dollars a été mis en place pour venir en aide aux plus démunis. En Jordanie, le roi Abdallah II a demandé « *que les produits de base soient au plus bas prix possible* » dès le début du mois de février. Il a ordonné à l'armée, qui détient plus de quatre-vingts coopératives alimentaires, « *de ne pas augmenter les prix (...) en particulier du riz et du sucre* » ¹⁷⁵, alors que les rassemblements de protestation lancés le 14 janvier 2011, avec l'appui des syndicats et des partis de gauche, avaient notamment pour slogan « *le pain est une ligne rouge* » ¹⁷⁶. En Algérie, environ 4 milliards de dollars ont été mobilisés en 2011 dans le cadre du soutien aux prix alimentaires de base et ces subventions ont représenté 2,7 % du PIB national. Entre janvier et octobre 2011, l'Algérie a dépensé 2,4 milliards de dollars de blé, contre 1 milliard sur la même période en 2010. Elle a ainsi

acheté environ 6,4 millions de tonnes pour constituer des stocks. Tous produits confondus, la facture de ses importations alimentaires s'est élevée à 7,3 milliards de dollars sur les neuf premiers mois de 2011, soit une hausse de + 67 % par rapport à l'année précédente, sur la même période. Au Koweït, au prétexte du cinquantième anniversaire de l'indépendance, l'émir Cheikh Sabah al-Ahmad al-Sabah a décidé que les aliments de base seraient gratuits durant quatorze mois pour ses sujets, soit 1,1 million de personnes. Tous ces exemples prouvent que la manne tirée de la vente des hydrocarbures peut permettre à certains États rentiers de mettre en place des mesures certes alimentaires, mais surtout socio-politiquement préventives.

Pour d'autres, le problème est plus difficile à résoudre. En Tunisie, les céréales auraient constitué, en moyenne ces dernières années, environ 6 % du total des dépenses des ménages, mais le pourcentage atteindrait près de 30 % pour les populations à faibles revenus. Là encore, l'impact financier des subventions aux céréales est important puisqu'il a représenté 7 % du budget de l'État et environ 2 % du PIB en 2008 ¹⁷⁷. En avril 2011, après la révolution, le gouvernement de transition a même annoncé une augmentation de 60 % des subventions, portant l'estimation à 860 millions de dollars pour les produits alimentaires de base : compte tenu de la stagnation économique, la facture pourrait donc dépasser les 2 % du PIB en 2011. De son côté, le Maroc a accentué son dispositif en allouant près de 5 milliards de dollars à sa Caisse de compensations, au lieu des 2,1 milliards prévus dans la loi de finances 2011. L'essentiel permet de soutenir les produits énergétiques, mais les subventions alimentaires représenteront tout de même 750 millions de dollars, soit 1 % du PIB prévu pour 2011. Redoutant le climat géopolitique régional et alimentaire, le Maroc a fortement investi sur le marché céréalier au moment où les prix étaient très hauts. Résultat : ses importations de blés tendre et dur lui ont coûté près de 750 millions de dollars entre janvier et avril 2011, soit cinq fois plus qu'en 2010 à la même période. Mais le Royaume redoute le retour de manifestations contre la vie chère comme celles qu'il a connues en 2008 : 3 % du budget de l'État avaient alors été consacrés aux dépenses de compensation alimentaire. En Égypte aussi, le souvenir des « émeutes » de la faim de 2008 a rendu les autorités très vigilantes par rapport à la délicate conjoncture du début 2011, résultant de l'embargo russe sur les exportations céréalières et de la hausse du prix des matières premières depuis l'été 2010. Là encore, il est difficile d'évaluer le poids de la question alimentaire et la vie chère dans la combinaison de facteurs ayant poussé la population à se révolter en janvier 2011 et à renverser le régime en février, mais il est impossible de l'exclure ¹⁷⁸. Et aujourd'hui, la variable alimentaire joue toujours un rôle stratégique dans le contexte socio-économique dégradé de l'Égypte. Si, en janvier 2011, le prix du blé était 30 % plus cher qu'en janvier 2010, en juin, l'inflation alimentaire était en hausse de 20 % par rapport au même

mois de 2010 et contribuait fortement à l'inflation générale. Au total, 4 milliards de dollars auraient été mobilisés en 2011 dans le cadre des subventions alimentaires nationales. À très court terme, l'Égypte, déjà confrontée à de nombreux défis, devra conduire de profondes réflexions sur l'efficacité de son système, tout comme sur sa soutenabilité budgétaire¹⁷⁹.

À moyen terme, toutes ces mesures ne sont pas soutenables. Elles amortissent certes les chocs, mais la situation n'est pas durable si ceux-ci sont trop fréquents. Les partisans de la réduction soulignent que les budgets publics consacrés au pain contrarient d'autres dépenses essentielles dans le domaine de la santé ou de l'éducation¹⁸⁰. Parallèlement, alléger, voire supprimer les subventions alimentaires porterait un coup sévère aux politiques sociales de ces pays, alors que la période est marquée par de grandes difficultés économiques. Autrement dit, intenable mais incontournable, voici clairement la quadrature du cercle, alors même que la volatilité des prix devrait s'amplifier. Au final, tout cela stimule le jeu des grandes puissances exportatrices, conscientes que la zone méditerranéenne constitue un débouché stratégique majeur. Il est d'ailleurs intéressant de voir combien les rivalités se sont renforcées ces derniers mois, lorsque les pays arabes se sont mis à examiner autant la qualité que le prix des cargaisons de blés proposées en réponse à leurs appels d'offres. À l'automne 2011, les céréales de la mer Noire s'avéraient les plus compétitives sur la Méditerranée grâce à des prix parfois inférieurs de 10 à 15 % aux céréales européennes¹⁸¹, et ce même si les défaillances logistiques, les incertitudes politico-juridiques et les variabilités interannuelles des récoltes handicapent la compétitivité de la Russie, de l'Ukraine ou du Kazakhstan¹⁸². Entre le 1^{er} juillet et le 30 octobre 2011, 85 % des achats égyptiens de blé ont ainsi été réalisés avec la Russie, tandis que les Ukrainiens exportaient beaucoup de maïs en Tunisie ou en Jordanie et que les pays du Maghreb, notamment l'Algérie, restaient fortement importateurs de blé tendre français ou, comme le Maroc, de blé dur canadien. Cette géopolitique du blé ne fait que croître dans un contexte socio-politique explosif au sein des pays importateurs et rien ne laisse à penser que la tendance pourrait s'infléchir. Pain et libertés forment un couple interdépendant, dont l'histoire enseigne qu'il a été au cœur de tournants majeurs¹⁸³. Début 2011, les manifestants du Caire protestaient, tout en se passionnant pour les matchs de football opposant, place Tahrir, l'équipe du « pain » à celle de la « liberté ». Néanmoins, si certains ont longtemps pensé pouvoir éteindre les contestations socio-politiques avec du « pain » bon marché, le printemps arabe a démontré les limites de cette stratégie. Les revendications sont apparues beaucoup plus amples ces derniers mois. Comme l'écrit l'expert libanais Rami Zurayk : « *les États arabes pensaient qu'ils pouvaient calmer les révoltes avec des tonnes de pain. Ils ne réalisaient pas que les populations étaient affamées de liberté, autrement dit quelque chose qui ne peut pas s'acheter. Ceci ne signifie pas que ces réalités socio-économiques n'ont pas joué*

de rôle. Les prix alimentaires ont été utilisés pour mobiliser les protestataires. Mais les gens ne se sont pas levés pour demander plus de pain. Les révoltes étaient dirigées contre le régime, contre ceux qui ont créé un système qui notamment les insécurise sur le plan alimentaire »¹⁸⁴. De même, l'économiste marocain Najib Akesbi suggère « *qui peut continuer d'ignorer que les peuples sont « affamés » aussi de dignité, et donc de démocratie, sachant que celle-ci, comme l'a si bien démontré Amartya Sen, constitue un rempart efficace pour empêcher une crise alimentaire de dégénérer en famine et cette dernière d'accoucher d'une révolution ?* »¹⁸⁵. Alors que ces pays, du moins certains, sont entrés dans une phase de transition politique, c'est la nature démocratique de celle-ci qui sera déterminante sur le plan des libertés, mais aussi sur le plan alimentaire. Le progrès économique et social, qui conditionne la sécurité alimentaire, et la qualité des institutions se nourrissent mutuellement. Comme le déclarait au XVII^e siècle le dramaturge anglais, Sir William Davenant, « *abandonnons nos institutions et la pauvreté nous envahira insensiblement* »¹⁸⁶. À cette époque, le royaume avait (dans le sang) opéré sa mue de l'absolutisme vers le parlementarisme. Toute comparaison comporte évidemment ses limites, mais il y a là un sujet de réflexion pour des pays qui s'inscrivent dans un moment de refondation institutionnelle.

169. A. Ciezadlo, « *Let Them Eat Bread ; How Food Subsidies Prevent (and Provoke) Revolutions in the Middle East* », in Foreign Affairs, March 23, 2011.

170. World Bank, « *Egypt's Food Subsidies : benefit incidence and leakages* », September 2010.

171. S. Abis, P. Blanc, F. Lerin, M. Mezouaghi (coord.), *Perspectives des politiques agricoles en Afrique du Nord*, CIHEAM/AFD, Options Méditerranéennes, Série B n°64, Montpellier, janvier 2010.

172. J. Sheeran, « *Le rôle de l'alimentation dans les troubles sociaux au Moyen-Orient* », communiqué de presse de la Directrice Exécutive du Programme Alimentaire Mondial (PAM) du 7 février 2011.

173. S. Abis, « *L'Afrique du nord face à la dépendance céréalière* », Note d'alerte du CIHEAM, n°74, Paris, 14 janvier 2011 ; P. Krugman, « *Droughts, Floods and Food* », in the New York Times, 7 February 2011.

174. The Economist, « *Arab Economies : throwing money at the street* », March 12th, 2011.

175. Ibid.

176. Ibid.

177. FAO, Ministère tunisien de l'Agriculture et de l'Environnement, « *Problématiques de sécurité alimentaire en Tunisie* », Résumé analytique du rapport, juin 2011.

178. A. Shahine, M. Fam, « *Egyptian Inflation Accelerates With Jump in Food Prices That Sparked Riots* », Bloomberg, April 10, 2011.

179. R. Ramadan, A. Thomas, *Evaluating the impact of reforming the food subsidy program in Egypt : a mixed demand approach*, Food policy, Elsevier, 2011.

180. M. El Dahan « *Egypt inches towards food subsidy reform* », in Reuters, 28 September 2011.

181. R. Ruijtenberg, « *Wheat shippers battle for sales as global grain glut expands : commodities* », in Bloomberg, 14 November 2011.

182. Le projet est régulièrement évoqué par la Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan de créer une union douanière afin de coordonner leurs stratégies d'exportations de grains et mettre en place une politique de formation des prix indépendante des recommandations des traders. Cette idée a été évoquée dès 2007 par la Russie qui envisageait alors, à moyen terme, d'élargir l'union à la Turquie, la Hongrie, la Bulgarie et la Roumanie. Le projet reste hypothétique, mais il traduit la volonté souvent exprimée par Moscou de créer une OPEP du blé.

183. S. L. Kaplan, « *De 1789 à l'intifada égyptienne, le pain reste le symbole de la contestation sociale* », Le Monde, 8 février 2011.

184. R. Zurayk, *Food, Farming and Freedom, Sowing the Arab Spring*, Just World Books, Charlottesville (USA), 2011.

185. N. Akesbi, « *Révoltes du pain et dilemme des gouvernants* », in *New Medit*, n°01/2011, CIHEAM, Bari, March 2011.

186. Cité dans A. Peyrefitte, *Du miracle en économie, Leçons au collège de France*, Éditions Odile Jacob, 1995, p.200.

5. DES RIVALITÉS QUI S'AIGUISENT

L'agriculture et l'alimentation sont donc des sujets à fort soubassement géopolitique. Mais les problématiques qu'elles soulèvent aujourd'hui sont d'autant plus difficiles à résoudre qu'elles se posent dans un moment de forte mondialisation, doublée d'une faible régulation étant donné la cassure multilatérale et ceci les rend encore plus crisogènes. Ces questions donnent également lieu à des confrontations au sein même des sociétés, elles-mêmes souvent soumises à des trajectoires centrifuges entre pôles urbains et ruraux au point que l'on peut évoquer là aussi une cassure.

5.1. La cassure multilatérale

Le XXI^e siècle s'ouvre avec fracas et une nouvelle géopolitique se dessine, avec des conséquences fortes sur le plan agricole. Vingt ans après la disparition de l'Union soviétique et la fin de l'ordre bipolaire, une nouvelle grande page de l'histoire se tourne sans doute actuellement. Au tournant des années deux mille, le monde était géopolitiquement unipolaire, mais il s'affirmait déjà géoéconomiquement multipolaire. Dix ans plus tard, la domination américaine décline et ses propres fragilités économiques vont précipiter l'érosion de son influence, militaire d'abord et diplomatique ensuite. Simultanément, l'ambition stratégique des pays émergents se confirme. Ils apparaissent comme les moteurs de la

42 croissance économique et de nouveaux acteurs globaux.

Ce n'est pas la fin *du* monde, c'est la fin *d'un* monde, celui né des décombres de la guerre froide et prolongé par la suite dans une lutte maladroite contre le terrorisme. Deux décennies durant lesquelles la « *fin de l'histoire* »¹⁸⁷ deviendra une illusion furtive, le « *choc des civilisations* »¹⁸⁸ sera régulièrement agité comme un épouvantail et la terre sera de plus en plus « *plate* »¹⁸⁹ pour finalement constater qu'un « *monde post-américain* »¹⁹⁰ se profile. La marche toujours plus vive de la globalisation se traduit par le rééquilibrage géoéconomique du monde. Signe parmi d'autres du phénomène : en 2010, pour la première fois, plus de 50 % des investissements directs étrangers (IDE) ont été dirigés vers des pays en développement et en transition¹⁹¹. De plus, les interconnexions entre les espaces régionaux bâtis autour d'anciens et de nouveaux pôles se sont renforcées. Résultat : en ce début de XXI^e siècle, ces interdépendances, ainsi que l'affirmation de nouveaux pôles redessinent la cartographie d'une planète qui contraste avec les contours de l'atlas politique de la seconde moitié du XX^e siècle. Depuis 2008, la crise financière accélère le déclin de puissance des États-Unis et des pays européens, alors que croît l'influence économique du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Chine ou de la Corée du Sud (BRIICK)¹⁹². Ces six grandes économies émergentes pesaient 36 % du PIB mondial en 2010 et devraient compter pour 45 % à l'horizon 2025. D'autres prévisions, publiées en 2011¹⁹³, laissent augurer de la vitesse des basculements géoéconomiques : le PIB de la Russie distancerait l'Allemagne en 2014

et celui de la Chine pourrait dépasser celui des États-Unis en 2019¹⁹⁴.

Le 11 décembre 2001 est passé inaperçu ou presque dans les écrans radars stratégiques et médiatiques, alors focalisés sur le combat contre le terrorisme. Pourtant c'est un événement à la portée gigantesque, une date cruciale : celle de l'entrée de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'ascension de la Chine dans l'économie mondiale constitue l'un des événements majeurs du début de XXI^e siècle¹⁹⁵. Possédant les plus importantes réserves de change du monde – 2 650 milliards de dollars en 2011 – elle multiplie les investissements à l'étranger. Elle a pris position sur les dettes grecque, espagnole et portugaise au point de disposer sans doute de 7 % de la dette publique des pays de la zone euro, soit 630 milliards de dollars. Elle détient 21 % de la dette publique américaine, soit environ 900 milliards de dollars, sous forme de bons du trésor. Elle pénètre les zones arabe et africaine pour y conquérir des marchés et surtout des ressources et les pays de la région n'hésitent plus à faire appel à son aide économique car les prêts de Pékin sont généralement moins contraignants que ceux de la Banque mondiale. La dynamique de croissance chinoise détermine aussi l'évolution des marchés de matières premières. Premier producteur de blé et de riz, Pékin a pu jusqu'à récemment nourrir sa population. Mais la situation évolue car ses rendements stagnent, alors que la demande interne se maintient. La Chine augmente donc ses achats de coton, de soja, de viande porcine, de volailles et, peut-être demain, de blé et de riz. Elle cherche aussi à diversifier ses fournisseurs et a ouvert un corridor majeur avec l'Amérique latine : en particulier le Brésil devenu son partenaire privilégié puisqu'en 2010, elle a absorbé environ 15 % des exportations agricoles brésiliennes. Résultat : « *la Chine provoquerait sans doute un véritable big bang sur les marchés mondiaux agricoles* »¹⁹⁶ en cas de recours massif aux importations dans un avenir proche.

Dans ce contexte de mondialisation économique en pleine accélération et d'interrogations sur l'équité de ses effets, deux grands modèles rivalisent¹⁹⁷. Le premier, communautariste, repose sur des contrats sociaux de l'intérieur. Il s'intéresse aux impacts de l'ouverture commerciale sur le monde et sur les ajustements socio-économiques nécessaires au sein des États pour y préserver justice et stabilité. Le second, *internationaliste* et libéral, défend une approche dynamique du commerce mondial, capable de stimuler la création de richesses et la convergence des revenus. Il s'inspire de l'idée classique selon laquelle le commerce favorise la paix et considère que la mondialisation représente une opportunité pour les pays en développement.

Ce second modèle s'est imposé à la fin du XX^e siècle, en pleine révolution libérale chère au président américain Ronald Reagan, sous le titre de *consensus de Washington*. Mais, depuis, les espoirs théoriques se sont heurtés à la dure réalité des faits. La libéralisation asymétrique du commerce entre pays riches et pauvres

n'a fait que consacrer les divergences économiques et les écarts de développement. En obtenant l'ouverture des secteurs agricoles des États les plus démunis, les pays les plus riches – généralement englobés sous le vocable désormais dénué de sens de *pays du Nord* – ont provoqué de graves distorsions car les accords n'ont pas été à l'avantage de toutes les parties. En 2001, c'est d'ailleurs sur ce constat qu'a été lancé à Doha, dans le cadre de l'OMC, le cycle de négociations dit du développement. Mais dix ans plus tard, il n'a toujours pas abouti et les négociations sur le commerce international restent bloquées. Depuis le début des années deux mille, le modèle libéral est pourtant remis en cause. Les premiers à le faire ont été les courants altermondialistes qui prétendent dessiner un modèle cosmopolite, capable d'apporter la justice économique aux plus pauvres de la planète. Les discours à tendances nationalistes, émis dans les pays riches sont plus récents, mais ils surfent sur les peurs engendrées par le basculement géopolitique du monde et les effets pluriels de la crise financière actuelle pour promouvoir des appels à la *démondialisation* de l'économie. Certes, il est avéré que la globalisation économique a eu tendance à renforcer les inégalités sociales et spatiales à travers le globe. Mais il est surprenant de voir aujourd'hui, au plus fort de la crise économique, des États comme la Chine ou la Russie défendre le modèle capitaliste¹⁹⁸.

Si globalisation des échanges il y a, rien n'annonce pour autant l'avènement d'un marché unique international. Les intérêts individuels sont trop forts pour que se façonne un cadre commercial lisse et global. Au contraire, la compétition s'accélère. Cette rivalité silencieuse s'exprime aujourd'hui *via* la conquête des ressources africaines par les pays émergents : une situation qui laisse Européens et Américains mal à l'aise, compte tenu des lourds héritages du passé et des approches de ceux-ci en termes de politiques du développement. Pourtant, il est clair que le concept d'aide pour le développement bat de l'aile. Le discours concernant l'Afrique change en reconnaissant que l'industrialisation est davantage le fait d'investissements et de prises de positions chinois, indiens ou brésiliens. L'afro-pessimisme n'est plus forcément de mise¹⁹⁹. Même si elle partait de très bas, la Chine a quintuplé son aide à l'Afrique entre 2000 et 2010. Le Brésil se positionne également comme l'un des premiers donateurs : en 2008, l'Embrapa, l'institut public brésilien de recherche agricole, a ouvert un bureau à Accra au Ghana afin de stimuler le transfert de technologies dans l'agriculture et l'élevage. Un élément-clé de ces dynamiques réside peut-être dans le fait que les pays africains entendent s'inspirer des expériences chinoise, brésilienne ou indienne en matière de développement, car les trajectoires de ces pays sont loin d'avoir été dictées par le *consensus de Washington* qui est discrédité aux yeux de nombreux pays du Sud.

Il faut insister sur l'écart de représentations entre la vision occidentale et celles émanant du reste du monde. Pour les pays développés, États-Unis et Europe – englobés sous le terme *Occident* qui remonte à la guerre froide, mais s'essouffle depuis la chute

du mur de Berlin voici vingt ans – la promesse d'un nouvel ordre international esquissée au début des années quatre-vingt-dix passait par l'instauration de la démocratie (les démocraties ne se faisant pas la guerre, selon la loi remise en avant au début des années quatre-vingts par le politologue américain Michael Doyle) et d'un multilatéralisme censé régir démocratiquement les rapports internationaux. Mais ce multilatéralisme qui se voulait universel est en fait profondément occidental, pour ne pas dire américain²⁰⁰. Le concept n'a jamais véritablement trouvé l'écho planétaire espéré car il participe avant tout d'une approche intéressée. Il s'agit, pour l'Occident dominant, de trouver les moyens de pérenniser ses avantages et son influence sur la scène stratégique et économique mondiale : en somme, de préserver ses intérêts et de maintenir les rapports de force au moment où le monde basculait. L'Occident a donc continué à promouvoir le *consensus de Washington* via le FMI et, d'autre part, les règles du commerce via l'OMC qui a remplacé

187. F. Fukuyama, *The End of History and the Last Man*, Simon & Schuster, 1992. Dans cet essai, l'essayiste américain défend l'idée que la fin de la guerre froide et l'hégémonie des États-Unis sur le monde consacrent définitivement les modèles de la démocratie libérale et du capitalisme en économie. 188. S. P. Huntington, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, Simon & Schuster, 1996. Cet essai se veut une réponse à l'analyse de Fukuyama et propose un nouveau cadre conceptuel pour analyser les relations internationales. Il introduit les différences culturelles qualifiées de « civilisationnelles » comme clefs de lecture des tensions stratégiques et des relations conflictuelles. Huit aires géopolitiques sont ainsi suggérées : africaine, japonaise, orthodoxe, latino-américaine, hindoue, islamique, chinoise et occidentale.

189. T.L. Friedman, *The World Is Flat : A Brief History of the Twenty-First Century*, Farrar Straus & Giroux, 2005. Dans cet essai, l'éditorialiste du New York Times insiste sur les changements géostratégiques provoqués par le développement des technologies modernes de communication. Elles ouvrent une nouvelle ère d'hyper-connectivité, où les échanges humains et économiques vont exploser, avec les conséquences politiques que cela peut engendrer.

190. F. Zakaria, *The Post-American World*, WW Norton & Co, 2008. Dans cet essai, l'éditorialiste de Newsweek International alerte sur les mutations géopolitiques et géo-économiques en cours. Avant le déclenchement de la crise financière internationale, il annonce, la nécessité pour les États-Unis et l'Europe (le « monde occidental ») de s'adapter à la montée en puissance des pays émergents (Chine et Inde, notamment) afin de pouvoir continuer à jouer un rôle efficace dans le monde aux niveaux diplomatique, économique et culturel.

191. United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD), *World Investment Report 2011*, June 2011. Les flux mondiaux d'investissements étrangers directs (IED) ont légèrement augmenté en 2010, pour s'établir à 1 240 milliards de dollars. Mais ils restent inférieurs de 15 % à leur niveau moyen d'avant la crise financière, le record datant de 2007 avec 1 900 milliards de dollars.

192. World Bank, « *Global Development Horizons 2011. Multipolarity : the new Global Economy* », World Bank, Washington (USA), 2011.

193. J. Hawksworth, A. Tiwari, *The World in 2050. The accelerating shift of global economic power : challenges and opportunities*, PriceWaterHouseCoopers, London, January 2011.

194. Une projection publiée par Goldman Sachs en 2003 pointait l'année 2041 pour que le PIB de la Chine dépasse celui des États-Unis. D. Wilson and R. Purushothaman, « *Dreaming with BRICs : The Path to 2050* », Goldman Sachs Report, October 2003.

195. En 2009, la Chine a dépassé l'Allemagne et elle est devenue premier exportateur mondial. En 2010, elle a assuré 10 % des exportations de marchandises de la planète contre 6 % en 2003 et 2,5 % en 1993. En termes d'importations, elle se classe deuxième derrière les États-Unis. En 2010, elle a réalisé 9 % des importations mondiales contre 5 % en 2003 et 3 % en 1993. (OMC, *Annuaire statistiques sur le commerce international* 2010).

196. M. Kuhn et T. Pouch, « *L'agriculture chinoise au milieu du gué* », in Monde chinois, n°20, Hiver 2009-2010.

197. E.B. Kapstein, *Economic Justice in an Unfair World. Toward a level playing Field*, Princeton University Press, Princeton (USA), 2006.

198. N. Birdsall et F. Fukuyama, « *The Post-Washington Consensus : Development after the crisis* », in Foreign Affairs, Volume 90, n°02, March/April 2011.

199. J.-M. Severino et O. Ray, *Le temps de l'Afrique*, Paris, Odile Jacob, 2010.

200. P. Moreau-Defarges, « *Le multilatéralisme et la fin de l'Histoire* », in Politique Étrangère, n°03/2004, IFRI, Paris (France), 2004.

le GATT sans toujours examiner les disparités socio-économiques entre États. L'Organisation des Nations unies, en particulier la composition du Conseil de sécurité, n'a pas été réformée. Le marché et le dogme libéral ont continué de constituer les deux points cardinaux des relations économiques internationales. Mais ce multilatéralisme sous influence s'est heurté au développement de la multipolarité : c'est-à-dire à l'expression d'une constellation de puissances anciennes et ascendantes qui sont venues battre en brèche l'unipolarité américaine, alors même que celle-ci atteignait son acmé en 2003, avec l'aventure irakienne. Depuis, le système international apparaît désordonné et imprévisible, précisément parce qu'il est devenu multipolaire et sans leadership affirmé. La recherche d'équilibre entre les puissances devient la norme, sachant que celles-ci peuvent parfois coopérer, parfois s'ignorer, voire même s'affronter. Il s'agit d'une coexistence non contraignante, à la différence du multilatéralisme qui imposait surtout des règles et des devoirs, mais moins de droits. La Chine s'est toujours rangée sous cette vision multipolaire du monde et elle n'hésite plus désormais à utiliser sa force économique pour refuser de se plier aux exigences des Occidentaux. Elle a franchi de manière décomplexée le cap de la décennie 2010, comme le démontre sa volonté de compter sur la scène internationale par des prises de position déterminées lors, par exemple, des négociations sur le climat ou à l'OMC.

44 La multipolarité ne contribue pas à renforcer la stabilité du monde. C'est même le contraire puisque ce basculement, à rebours d'un multilatéralisme équilibré, s'accompagne actuellement de replis patriotiques, où chaque acteur joue sa partition sans chercher à composer une nouvelle architecture collective. Des rapports de force inédits se déploient et des alliances étonnantes se nouent, bousculant la marche mondiale que les « *vieilles* » puissances américaine et européenne pensent encore, à tort, pouvoir impulser seules. La compétition stratégique est féroce. Les mêmes acteurs peuvent être alliés un jour et rivaux le lendemain, confirmant que la « *Communauté internationale* » n'existe pas. De fait, ce polycentrisme stratégique – que certains nomment *apolarité* – tend à accentuer les désordres, faute de puissance régulatrice²⁰¹. L'heure n'est pas aux coopérations. Nous sommes à l'époque des « *connivences*²⁰² », où chaque acteur doit faire preuve d'intelligence en associant tactiquement ses pouvoirs de pression et de persuasion afin de défendre vigoureusement ses intérêts, sans se fâcher durablement avec ses pairs (*smart power*). Ce patriotisme éclairé, où il faut limiter le nombre de ses ennemis sans multiplier les trop grandes proximités inter-étatiques, inspire l'administration Obama aux États-Unis²⁰³ et tend à devenir la règle des émergents. Par contre, l'Union européenne semble en retard d'une étape, formulant trop souvent une vision irénique des relations internationales née sur les décombres de la guerre froide. Comme l'écrit l'ancien ministre français des Affaires étrangères Hubert Védrine, « *l'Europe peut devenir l'idiot du village global* » dans cette époque

où tout est confrontations. Ceci étant, il faut reconnaître qu'il est de plus en plus difficile de penser les affaires du monde et trouver des solutions multilatérales dans un cadre marqué par la prolifération étatique. Suite à la décolonisation, puis à la disparition de l'empire soviétique, le nombre d'États indépendants membres de l'ONU a presque triplé, passant de 76 en 1955 à 193 en 2011. Comme le soulignent plusieurs géo-politologues, cette évolution ne facilite pas le dialogue multilatéral²⁰⁴.

Ainsi donc s'ouvre une période de fortes hésitations, en mal de gouvernance globale et en quête de nouveaux repères stratégiques pour penser les relations internationales. Dans ce contexte, il est possible d'être sceptique quant à l'utilité du G20 face au G2, le condominium stratégique²⁰⁵ réunissant États-Unis et Chine, dans lequel l'Europe n'a pas de place.

L'heure ne semble pas encore à l'émergence d'une régulation multilatérale digne de ce nom, en particulier dans le domaine agricole. La difficile gouvernance actuelle complique en effet la recherche des solutions que nécessiteraient pourtant les défis alimentaires et agricoles mondiaux. Alors que le multilatéralisme n'a sans doute jamais été aussi indispensable, il opère peu, même si les négociations du G20 en 2011 sur la variabilité des prix laissent entrevoir quelque espoir. De plus, le blocage des négociations à l'OMC s'est confirmé lors de la Conférence ministérielle de décembre 2011. Cela éloigne un peu plus la perspective d'une régulation efficiente des échanges agricoles, à supposer que les règles édictées dans ce cadre soient encore porteuses de solutions pour la sécurité alimentaire mondiale. Les termes du débat à l'OMC semblent en effet profondément brouillés. Alors que la *doxa* dominante plaide au début des années deux mille pour la libéralisation agricole, le rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation suggère aujourd'hui de revaloriser les droits de douane afin de protéger les agricultures, de recourir à des restrictions temporaires à l'importation et d'autoriser des subventions agricoles²⁰⁶. Quant aux dirigeants des pays en développement, ils impulsent de plus en plus souvent des baisses de droits de douane afin de préserver la stabilité dans leurs villes.

Faute de régulation et parfois en l'absence d'États, le développement agricole est au mieux soutenu par des actions au coup par coup. De nouveaux acteurs, notamment des fondations philanthropiques, déploient des stratégies en faveur de la recherche agromique et de la sécurité alimentaire. Certaines sont anciennes comme les fondations Rockefeller ou Ford, actrices de la révolution verte. D'autres sont récentes comme la fondation Aga Khan ou la fondation de Bill et Melinda Gates qui a déjà investi près de 2 milliards de dollars dans le soutien à la productivité de l'agriculture familiale en Afrique subsaharienne. Compte tenu des difficultés politiques et budgétaires des États comme des institutions publiques internationales, certains experts considèrent que ces organisations philanthropiques privées doivent jouer un rôle majeur pour réduire la faim. Mais, au-delà de leurs pro-

grammes concrets pour le développement, il ne faut pas occulter leur influence géopolitique. De plus, leur travail en matière de développement agricole ne sera porteur que s'il s'inscrit dans un monde où est mis en œuvre un multilatéralisme équilibré.

5.2. Les cassures sociétales

Si les affrontements sur les questions agricoles sont évidents à l'échelle internationale, en particulier dans l'arène de l'OMC, ils n'en demeurent pas moins réels à l'échelle des États. C'est même à cette échelle qu'ils ont longtemps été les plus vifs.

L'histoire a prouvé que l'agriculture pouvait générer des représentations contrastées, aussi bien sur son rôle que sur les politiques qui doivent la porter, et c'est souvent dans le monde agricole que les divisions ont été les plus prégnantes. La France a été exemplaire de ces débats. À la fin des années cinquante, la définition de la vocation agricole a donné lieu à des joutes politiques (et à des luttes pour le pouvoir professionnel) entre les partisans d'un « *ordre éternel des champs* » et les jeunes agriculteurs, acteurs de la transformation et se voulant co-responsables du monde en construction²⁰⁷. Dans les années soixante, puis surtout quatre-vingts, les changements de paradigme économique et politique ont provoqué de nouvelles dichotomies et, par conséquent, des oppositions sur le terrain. Aujourd'hui, la profession reste traversée par des lignes de clivage qui participent de ces représentations de l'agriculture et de ses fonctions. Les luttes d'influences se concrétisent pour conquérir le bureau d'une Chambre d'agriculture ou d'une Caisse de mutualité sociale. Mais ces débats syndicaux sont inhérents à la démocratie. Dans les régimes autoritaires, les organisations paysannes, quand elles existent, sont à la solde du pouvoir pour assurer une fonction d'encadrement rural. Des organisations de masse, par nature monolithiques, enrégimentent ainsi le monde agricole en Chine, en Syrie et à Cuba. Les débats agricoles peuvent certes exister dans les régimes autoritaires, mais ils peuvent conduire à de la violence politique comme, par exemple, en Amérique latine, entre latifundistes et sans-terre.

La nouveauté, en particulier dans les pays démocratiques, réside dans le basculement de la question agricole au sein de la société. Cela pourrait paraître paradoxal tant celle-ci est devenue au fil du temps *post-agricole*, puis *post-industrielle* en matière de valeurs ajoutées et d'emplois créés. Mais si cultiver concerne très peu de monde, s'alimenter est le fait de tous. De même, la montée en puissance de la préoccupation environnementale contribue à la réintroduction d'un débat sur l'agriculture dans nombre de sociétés démocratiques ou proto-démocratiques.

En France, comme dans beaucoup de pays où l'agriculture tend à être moins un fait économique massif qu'un « *fait* » de société, le glissement de la question agricole dans le corps social et politique donne lieu à un gradient de postures s'arrimant entre deux pôles idéologiques. D'un côté, un certain néo-rousseauisme²⁰⁸ tend à

discréditer sans nuances une agriculture dite productiviste, qui aurait dévoyé une nature par définition amène pour l'homme. De l'autre, des discours tout aussi extrêmes célèbrent la technologie comme garantie en soi d'une victoire contre la faim dans le monde. Il existe un fétichisme de la technologie, tout comme une phobie de la transformation par la technologie. Le débat sur les organismes génétiquement modifiés emprunte les deux chemins, souvent de façon caricaturale²⁰⁹. Mais des positions médianes s'expriment aussi. Pour ses promoteurs, la transgénèse constitue un facteur puissant d'accroissement de la sécurité alimentaire *via* l'accroissement des rendements ou l'enrichissement des qualités nutritionnelles des productions récoltées. Ils peuvent aussi permettre des économies d'intrants et donc limiter les agressions contre l'environnement. *A contrario*, ses contempteurs ont critiqué le risque d'irréversibilité biologique résultant de la diffusion des OGM, puis celui de mainmise de quelques multinationales sur le vivant, reflet – en arrière-plan – de la mondialisation libérale²¹⁰. Dans le cadre d'une analyse géopolitique de l'agriculture, il apparaît moins essentiel de juger de la pertinence de ces arguments que de mettre en exergue la radicalisation d'un affrontement, direct ou indirect, démarré au milieu des années quatre-vingt-dix et s'exprimant dans les instances législatives, mais aussi les champs et toutes les arènes de mobilisations sociales, tels le forum de Davos ou les rassemblements altermondialistes. Les acteurs du débat sont très nombreux et leurs puissances d'action très différentes : communes prenant des arrêtés anti-OGM, associations de

45

201. I. Bremmer et N. Roubini, « *A G-Zero World* », in Foreign Affairs, Tampa (USA), March-April 2011.

202. B. Badie, *La Diplomatie de connivence*, La Découverte, Paris (France), 2011. Selon l'auteur, la *diplomatie de connivence* est la restauration d'un directoire du monde, avec l'accord tacite entre dirigeants des grandes puissances de ne pas créer de difficultés et donc gérer les affaires internationales en privilégiant l'immobilisme.

203. Cette formule a, pour la première fois, été proposée par Suzanne Nossel dans un article intitulé « *Smart Power* » paru dans Foreign Affairs en mars 2004. Sur ce sujet, lire l'ouvrage de Joseph S. Nye Jr, *The future of Power*, Public Affairs, 2011. Cet analyste géopolitique américain est aussi à l'origine du concept de « *soft power* » utilisé pour la première fois en 1990 afin d'établir une distinction avec le « *hard power* ».

204. P. Boniface, « *Monténégro ou les dangers de la prolifération étatique* », éditorial de l'IRIS, 23 mai 2006.

205. H. Kissinger, *On China*, New York, Penguin Press, 2011. Dans cet essai, le diplomate et politologue américain préconise pour l'Amérique une entente stratégique avec la Chine afin d'éviter que les tensions potentielles entre les deux puissances ne s'accroissent.

206. O. De Schutter, « *The World Trade Organization and the Post-Global Food Crisis Agenda : Putting Food Security First in the International Food System* », Briefing Note n°04, November 2011.

207. B. Hervieu, N. Mayer, P. Muller, F. Purseigle et J. Rémy (coord.), *Les mondes agricoles en politique*, Paris (France), Les Presses de Sciences Po, 2009.

208. Dans *Agriculture : une perception brouillée*, *Les entretiens, Grandes cultures société*, 2010, le philosophe François Ewald écrit : « *La passion politique qui domine en France aujourd'hui prend la forme d'une sorte de néo-rousseauisme. Le néo-rousseauisme est une passion qui domine les mentalités de la base au sommet, depuis la France la plus profonde jusqu'aux élites intellectuelles les plus parisiennes. Il n'y a plus de place aujourd'hui pour des utopies, mais seulement des contre-utopies. On ne peut pas rêver d'un monde meilleur, parce que tout monde meilleur ne peut-être que pire. Nous ne voyons le progrès que sous le signe du mal* ».

209. Lors d'une conférence à Alger en septembre 2011, un intervenant a demandé : « *Faut-il accepter les OGM ou faut-il laisser les gens mourir de faim comme en Somalie ?* ». In Forum d'El Moudjahid, L'agronome au cœur des défis de la production alimentaire à l'échelle locale et mondiale.

210. Sur l'histoire du débat sur les OGM en France, lire A.B. de Raymond, « *Les mobilisations autour des OGM en France, une histoire politique (1987-2008)* », in *Les mondes agricoles en politique*, op.cit. pp. 293-335.

consommateurs, réseau d'organisations agricoles comme *Via campesina*, États, grandes firmes privées comme Monsanto, Syngenta ou Du Pont – Pionner qui contrôlent plus de la moitié du marché mondial. Les moyens d'action sont eux aussi très différents, du *lobbying* auprès des États au fauchage volontaire. Souvent privilégié, le terrain juridique n'atténue pas la force des affrontements, comme en témoigne, fin 2011, la décision des juges européens de demander à la France de revoir les conditions de son moratoire sur les OGM instauré en 2008 : l'État a dû affronter les grands groupes semenciers ²¹¹.

Autrement dit, la société s'est invitée sur le sujet des OGM, au côté d'acteurs parfois très puissants. De même, la question des accaparements fonciers suscite des mobilisations sociales parfois importantes comme, par exemple, à Madagascar ou, de plus en plus souvent, en Amérique latine. D'autres questions, moins médiatiques, illustrent elles aussi une certaine appropriation des questions agricoles par la société, avec les tensions qui peuvent en résulter. La société civile fait notamment pression pour que des changements de mode de vie et de consommation s'opèrent. Ces dernières années ont ainsi été marquées par le retour en force des idées véhiculant les *bienfaits* de la « *croissance zéro* » au prétexte qu'elle seule rendrait le développement réellement durable. Sans s'attarder sur les facteurs motivant ce discours, il faut souligner la multiplication des messages parfois très moralisateurs concernant la consommation alimentaire des individus. Quant à l'état de santé du monde, les « *catastrophistes* » estiment que la situation empire, alors que les « *rationalistes* » considèrent que tout ne va pas si mal, comparativement au passé. Ces deux postures ne sont pas incompatibles : « *chacune a sa part de réalité : tandis que les uns fondent leur optimisme sur les acquis du demi-siècle écoulé, les autres craignent avec raison celui qui vient* » ²¹².

Le cas de la consommation des produits d'élevage est en ce sens emblématique ²¹³. Celle-ci a fortement augmenté ces dernières années, notamment au sein des pays émergents. La consommation de viandes a quadruplé en Chine entre 1980 et 2005, passant de 13,7 à 59,5 kg par habitant par an et elle a doublé au Brésil, de 41 à 81 kg. Mais les États-Unis demeurent leaders mondiaux avec 130 kg. Sur la même période, la consommation chinoise de lait a carrément décuplé, explosant de 2,3 à 23 kg, mais elle reste dix fois inférieure à celle des pays développés qui atteint 222 kg. Dans ce contexte, des campagnes sont menées pour défendre le végétarisme et le végétalisme ²¹⁴, alors que les voies à suivre semblent moins de renoncer à la viande que d'en réduire la consommation et promouvoir des conditions d'élevage plus raisonnables ²¹⁵. Les mêmes batailles idéologiques sont menées sur l'agriculture biologique. Mener une réflexion collective sur les conséquences pour la planète de sa consommation alimentaire semble nécessaire et illustre même une considération renouvelée pour l'agriculture, de la part d'individus, généralement occidentaux et urbains, a priori déconnectés des mondes ruraux et agricoles. Ce phénomène

sociologique paraît particulièrement marqué en France *via* les associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), dont le succès s'explique par la recherche de « *circuits courts* » de distribution. Cette diffusion de la variable environnementale dans le débat sur l'alimentation et l'agriculture a entraîné le développement de notions comme les « *kilomètres alimentaires* », « *l'eau virtuelle* », le « *slow food* » et, aux États-Unis même, le « *Food Movement* ». Pour autant, une approche multidimensionnelle et intégrée de l'alimentation doit être prise en compte pour tenter de mesurer l'empreinte écologique de sa consommation ²¹⁶.

5.3. Les cassures territoriales

En 2007, le monde a connu une rupture majeure dans son histoire puisqu'il est devenu davantage urbain que rural. Le processus d'urbanisation ne cesse de s'amplifier avec le temps et la croissance économique. Sous l'impact du boom démographique, les masses urbaines gonflent de manière spectaculaire. Le monde comptait 3,5 milliards de citadins en 2010 contre 2,2 milliards en 1990 et le chiffre devrait atteindre 4,5 milliards à l'horizon 2025 ²¹⁷. En trente-cinq ans, la population urbaine a doublé en valeur absolue et les « *réserves d'urbanisation* » demeurent fortes puisqu'en 2010, un pays comme l'Inde demeurait rural à 70 %. L'Asie est actuellement engagée sur le rythme le plus soutenu. La Chine, urbaine à 26 % en 1990, vient de passer le cap de 50 %.

Les changements d'équilibre sont éloquentes. En 1600, Naples était la ville la plus peuplée du monde avec 280 000 habitants. En 1800, le taux de population mondiale résidant en milieu urbain atteignait à peine 2 % et les trois plus grandes villes étaient Londres (865 000 habitants), Paris (580 000) et Istanbul (570 000). En 1950, seule New York comptait plus de 10 millions d'habitants. Aujourd'hui, comme le montre le *Tableau 2*, les *mégapoles* mondiales, soit près d'une trentaine de villes, dépasse ce seuil ²¹⁸. En Inde, la population de Bombay a été multipliée par 23 entre 1900 et 2010. 40 % des êtres humains vivent dans une ville comptant plus d'un million d'habitants et 15 % du PIB de la planète se concentre dans 25 villes.

Urbanisation et littoralisation se conjuguent généralement, comme l'illustre bien la situation chinoise. Shenzhen, par exemple, était un village de pêcheurs situé au sud-est du pays, à proximité de Hongkong. En 1980, il est classé en zone économique spéciale. Depuis, la croissance économique annuelle moyenne y atteint 25 % et il compte désormais 9 millions d'habitants contre à peine 1 million en 1990. De même, Foshan est passée de 430 000 habitants en 1990 à 5 millions aujourd'hui. Insérée dans le pôle littoral très dynamique de la province du Guangdong, c'est la dixième plus grande ville chinoise. Ce mouvement d'urbanisation – littoralisation se retrouve sur toute la planète et débouche parfois sur des situations incontrôlables. En Afrique, Lagos, capitale du Nigeria, est passée de 290 000 habitants en 1950 à 12,3 millions

Tableau 2
Classement des mégapoles en 2010 (en millions de personnes)

Rang	Villes	Population	Pays
1	Tokyo	34,3	Japon
2	Canton	25,2	Chine
3	Séoul	25,1	Corée du Sud
4	Shanghai	24,8	Chine
5	New Delhi	23,3	Inde
6	Bombay	23,0	Inde
7	Mexico	22,9	Mexique
8	New York	22,0	États-Unis
9	São Paulo	20,9	Brésil
10	Manille	20,3	Philippines
11	Jakarta	18,9	Indonésie
12	Los Angeles	18,1	États-Unis
13	Karachi	17,0	Pakistan

Rang	Villes	Population	Pays
14	Osaka	16,7	Japon
15	Calcutta	16,3	Inde
16	Pékin	16,0	Chine
17	Moscou	16,0	Russie
18	Le Caire	15,4	Égypte
19	Buenos Aires	14,9	Argentine
20	Dacca	14,2	Bangladesh
21	Téhéran	13,3	Iran
22	Istanbul	13,1	Turquie
23	Rio de Janeiro	12,6	Brésil
24	Londres	12,5	Royaume-Uni
25	Lagos	12,3	Nigeria
26	Paris	10,5	France

Source : www.citypopulation.de

en 2010 et elle est devenue la deuxième ville du continent, après Le Caire. Au Brésil, la population de São Paulo, premier centre commercial et industriel d'Amérique latine, a presque décuplé, passant de 2,3 millions d'habitants en 1950 à 21 millions en 2010. L'historien français Fernand Braudel parlait déjà de « *villes – monde* » en 1979. Les concepts de « *villes mondiales* »²¹⁹, puis de « *villes globales* » sont apparus à la fin du XX^e siècle²²⁰ pour caractériser les fonctions stratégiques des villes s'inscrivant comme des pôles structurants dans la mondialisation, de par leurs flux, leurs réseaux et leurs poids politiques et économiques. Depuis, de nombreux travaux ont analysé les dynamiques urbaines à l'œuvre sur la planète, notamment pour souligner que ces *villes globales* tissent davantage de relations entre elles qu'avec leur environnement local et même national. Au Japon, la *Mori Memorial Foundation* classe ainsi les villes selon un indice composite mesurant leur pouvoir global : New York, Londres, Paris, Tokyo et Singapour en occupent respectivement les cinq premières places²²¹. Ces phénomènes de globalisation des échanges et d'hyper-concentration des pouvoirs politiques, financiers, informationnels et culturels tendent à renforcer les inégalités spatiales entre des espaces utiles mondialisés (les villes) et les régions reculées (les campagnes), exclues du développement et recueillant rarement les fruits de la croissance économique. Même s'ils regroupent encore près de la moitié de la population mondiale, les mondes ruraux et, plus encore, les mondes agricoles risquent de peser moins en termes de poids politiques que les mondes urbains.

Au-delà des modes de vie qui ont toujours différencié, il existe bien une fracture territoriale entre villes et campagnes. Mais celle-ci est plus ou moins marquée selon le standard économique général. La situation dans de nombreux pays développés prouve qu'une poli-

tique volontariste de développement équilibré permet de réduire les différences d'accès aux équipements et au revenu, sinon d'effacer les disparités. L'Union européenne est l'exemple même de la réussite d'une politique d'équilibre territorial. Mais beaucoup de pays restent fracturés entre des mondes urbains branchés sur les dynamiques de mondialisation / globalisation et des mondes ruraux enfermés spatialement, voire temporellement. La géographie du développement et la répartition des fruits de la croissance posent ici problème. Oubliées par les pouvoirs en place, délaissées par les investisseurs, les zones rurales se sont souvent progressivement coupées de villes littorales ouvertes sur la globalisation

47

211. Les groupes semenciers considèrent que le moratoire français sur la culture d'OGM n'est pas conforme aux normes européennes. Dans un arrêt du 8 septembre 2011, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) leur a donné raison : « *un État membre ne peut recourir à la clause de sauvegarde prévue par la directive 2001/18/CE pour adopter des mesures suspendant puis interdisant provisoirement l'utilisation ou la mise sur le marché d'un OGM* ».

212. S. Foucart, « *État de la planète : bienvenue au sommet des courbes* », in *Le Monde*, 28 juillet 2011.

213. FAO, *The State of Food and Agriculture 2009. Livestock in the balance*, FAO, Roma, January 2010. La Chine est le premier producteur mondial de viandes.

214. Le chanteur britannique Paul Mc Cartney prône, par exemple, de ne consommer de la viande qu'une journée par semaine (<http://www.meatfreemondays.com>). Voir aussi A. Lappé, *Diet for a Hot Planet. The climate crisis at the end of your fork and what you can do about it*, Bloomsbury, March 2010.

215. J. Safran, *Faut-il manger les animaux ?*, Éditions de l'olivier, janvier 2011.

216. C. Rémésy, *L'alimentation durable pour la santé de l'Homme et de la planète*, Paris, Odile Jacob, 2010.

217. Source de ces données : United Nations, *World Urbanization Prospects : The 2009 Revision*.

218. Un débat scientifique existe car les concepts de dynamiques urbaines ne sont ni stables, ni partagés par tous.

219. J. Friedmann, *The world city hypothesis*, in *Development and Change*, Journal Information, n.17, 1986.

220. S. Sassen, *The Global City : New York, London and Tokyo*, Princeton University Press, USA, 1991. Lire aussi du même auteur, *Cities in a World Economy*, Thousand Oaks, Pine Forge Press, 2006.

221. Institute for Urban Strategies, Mori Memorial Foundation, *Global Power city Index 2010*, Tokyo (Japan), November 2010. L'indice composite est construit à partir de six variables thématiques : économie, recherche & développement, qualité de la vie, écologie & environnement naturel, culture & accessibilité.

et la modernité. La pauvreté dans le monde est d'abord localisée dans les campagnes ²²². Cependant, il existe souvent une double cassure territoriale : à la fracture ville – campagne, s'ajoute la fracture intra-urbaine, entre les populations insérées et les populations marginales, peu arrimées aux dynamiques de création de richesse. Ces deux fractures sont sources d'instabilité et elles sont souvent liées : la disqualification des espaces ruraux entraîne des exodes parfois massifs vers des périphéries urbaines peu disposées à répondre aux énormes besoins d'équipement que ceux-ci induisent. Crises urbaines et crises rurales, pour ne pas dire agricoles, vont ainsi souvent ensemble.

Il en va de même de leur potentiel de déstabilisation politique. L'histoire a montré combien le déclassement des campagnes, qui s'accompagne souvent d'un exode important, pouvait être facteur d'instabilité. La guerre civile au Liban a ainsi pris racine dans le développement déséquilibré du territoire. Après l'indépendance, le pays n'a jamais pu engager de politiques publiques permettant de dynamiser ses territoires périphériques, peu arrimés aux centres économiques. Or, ceux-ci avaient une composante communautaire dominante, chiite, qui explique en partie leur politisation, puis leur militarisation au début des années soixante-dix. Les chiites d'Amal islamique, qui deviendra le Hezbollah en 1982, étaient des paysans restés sur place ou devenus néo-urbains. Cette dimension du conflit n'épuise évidemment pas les autres – notamment l'arrivée de Palestiniens forcés de quitter leur territoire – mais elle prouve la dangerosité d'une trop grande dérive socio-économique entre urbains et ruraux ²²³. La même lecture peut être faite de la révolte des Indiens du Chiapas au Mexique. Une communauté paysanne, différente de l'ethnie dominante, s'est engagée au milieu des années quatre-vingt-dix dans un conflit pour faire valoir ses droits fonciers, sociaux et culturels en constituant l'EZLN, l'Armée zapatiste de libération nationale. Le politologue Dan Tschirgi ²²⁴ rapproche ce mouvement de la situation prévalant en Haute Égypte, un territoire agricole logé au sud de la vallée du Nil et éloigné des dynamiques économiques du Caire et du delta. Ce différentiel de développement est ancien puisqu'il avait été relevé au XIX^e siècle, au moment où Mehemet-Ali lançait sa politique de modernisation. Mais il s'est creusé aujourd'hui, alors que l'Égypte accède à un certain degré de mondialisation. En y ajoutant le fait que la politique nationale de contre-réforme agraire a obligé beaucoup de fermiers locaux à abandonner leurs terres, il est peut-être possible d'expliquer ainsi la montée en puissance régionale, dans les années quatre-vingt-dix, du très violent mouvement de la *Djamaa islamiya*.

En tout cas, le pouvoir turc a fait cette lecture qu'un développement déséquilibré nourrit les rébellions et il a lancé un vaste programme d'aménagement du sud-est anatolien. Dans les années quatre-vingts, le président en exercice, Suleyman Demirel, avait déclaré que la Turquie comptait un Danemark et un Pakistan, faisant respectivement allusion à la Thrace orientale et à l'Anatolie.

Sachant que les Kurdes vivent dans la partie la plus pauvre d'Anatolie, il n'est pas étonnant que les autorités d'Ankara aient d'abord cherché à développer le secteur agricole et rural pour arrimer cet espace irrédent au reste de l'espace turc et faire taire les aspirations sécessionnistes de ses populations. Le développement de l'irrigation, permis grâce à la construction de plusieurs barrages hydro-électriques, est au cœur de ce gigantesque projet car il a été considéré comme le vecteur privilégié des dynamiques de développement dans une région où la population agricole reste nombreuse. Même si sa réalisation n'est pas encore terminée, ce type d'investissements prouve que le *retricotage* du territoire est possible, mais aussi qu'il permet de stimuler la croissance générale du pays, voire même sa puissance. *A contrario* et faute de *retricotage* territorial, la rencontre d'espaces ruraux et urbains séparés peut s'opérer de façon surprenante. En Tunisie, la révolte a pris les traits d'une révolution lorsque Sidi Bouzid et Tunis se sont reconnectés. Cet exemple est significatif, sachant que des analystes ²²⁵ en annonçaient les prémices dès le début des années quatre-vingt-dix. De plus, il n'est pas surprenant de voir à quel point les révoltes dans certains pays arabes sont étudiées avec attention par la Chine : celle-ci craint que les mouvements paysans, pour l'heure sporadiques, ne finissent par déclencher une instabilité générale. Nombreuses sont les réflexions et les politiques visant à dessiner des stratégies de développement urbain plus durables. Mais celles-ci négligent, voire ignorent bien souvent les mondes périphériques qui ne sont pas de grandes villes, mais des campagnes ou de gros bourgs ruraux. Est-il sérieusement possible de continuer à bâtir de telles stratégies sans y intégrer pleinement les questions de leurs articulations avec les mondes alentours ? À force de vouloir cloisonner les espaces dans le temps politique et économique, on finit par fragmenter les territoires et les adosser au lieu de les associer. Oublier le développement rural, c'est rendre irresponsable et insoutenable toute volonté de développement urbain.

CONCLUSION

Au terme de cet article, il apparaît que l'agriculture et l'alimentation doivent s'analyser selon des grilles empruntant aux rapports de pouvoir, aux intentions de puissance, voire à la guerre. L'eau et la terre aiguissent les rivalités, tandis que le déficit alimentaire peut, à certains endroits, menacer la stabilité politique régionale ou accroître les rapports de dépendance vis-à-vis de ceux disposant de surplus. De même, le *mal-développement* rural et agricole est facteur d'instabilité. Les paysans peuvent entrer dans des formes de résistances, parfois empreintes de violences, notamment quand leur outil de travail – en particulier le foncier – est affecté.

Toutes ces situations ont des implications fortes en termes de disciplines de recherche et d'action politique :

- En termes disciplinaires, elles obligent à opérer une dé-compartimentation des savoirs. Pour « *penser* » les questions agricoles, un agronome doit, par exemple, s'armer des outils des sciences sociales, au premier rang desquelles la géopolitique. De même, les responsables politiques, qui font souvent peu de cas de l'agriculture, devraient avoir davantage à l'esprit la dimension stratégique des questions agricoles, y compris dans des régions instables comme le Proche-Orient, l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud ou l'Amérique latine où elles restent très prégnantes. Il ne s'agit pas d'appeler ici à la constitution d'une discipline à part entière, une « *géo-politologie* » agricole et alimentaire, comme il existe une sociologie, une géographie et une économie rurales. Mais il est nécessaire d'apprendre à mieux évaluer la réalité agricole et alimentaire au prisme des rivalités de pouvoir et des dynamiques de confrontations.
- Il s'agit là d'une exigence pour la raison, mais surtout d'une nécessité pour l'action politique. Des questions récurrentes comme « *peut-on nourrir le monde ?* » sont le miel des prévisionnistes et conduisent à faire tourner de multiples modèles scientifiques – parfois en rond car déconnectés des évolutions de terrain ou désarticulés face à l'imprévisibilité stratégique. La géopolitique, elle, apprend à formuler autrement les questions, surtout quand elle éclaire une approche prospective. Il existe certes des fondamentaux et des invariants, mais l'avenir est ouvert et laisse place à de multiples scénarios faits de ruptures, de discontinuités et de bifurcations²²⁶. Compte tenu des facteurs politiques qui entravent les réponses adéquates à ces défis, les vraies questions sont de savoir si on « *veut* » nourrir « *tout* » le monde et si on « *veut* » développer « *tous* » les territoires.

La préoccupation démographique, voire l'angoisse que ce sujet suscite chez certains, illustre bien la tendance lourde à privilégier l'analyse en termes de potentialités techniques et naturelles, aux dépens du décryptage des volontés politiques et stratégiques. Le retour des théories malthusiennes doit être considéré sous l'angle géopolitique. Le discours réclamant la limitation de la croissance démographique sur une partie de la planète – en l'occurrence, les pays du Sud – vise à préserver une supériorité dans un monde en mutation, alors que l'aggravation de la problématique alimentaire mondiale résulte, d'un côté, de la surconsommation et, de l'autre, de la mauvaise distribution des productions. La faim a certes toujours existé sur la planète, mais il faut admettre que l'empreinte de l'homme est déterminante en la matière. Ces interrogations ne sont pas nouvelles. Le spectre malthusien avait déjà été agité au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et ce, en des termes parfois plus politiques qu'humanitaires. Afin de préserver la pla-

nète, l'écologiste William Voght prônait, par exemple, le contrôle des naissances en Chine : « *Il y a peu d'espoir que, dans les prochaines années, le monde échappe à l'horrible spectacle d'immenses famines ravageant la Chine. Mais pour le monde, c'est non seulement désirable, mais encore indispensable* »²²⁷. Pourtant, comme l'avait démontré l'économiste brésilien Josué de Castro dans son ouvrage *La Géopolitique de la Faim* publié en 1951 « *ce n'est pas la surpopulation qui crée et maintient la faim sur certains territoires, mais bien au contraire la faim qui est à l'origine de la surpopulation* ». Cinquante ans plus tard, le constat reste le même : améliorer la redistribution des ressources naturelles, techniques et logistiques est au cœur de la lutte contre les insécurité alimentaires et cette réalité doit constituer un socle pour bâtir une meilleure justice économique et sociale dans un monde de fractures.

Dans ce cadre, les hypothèses malthusiennes sont sérieusement battues en brèche. Pour autant, il est indéniable que la planète est aujourd'hui en état de surchauffe sur le plan écologique et social. Certains experts parlent même de « *l'inversion des raretés* »²²⁸, c'est-à-dire une période caractérisée par la croissance du prix de la nature et la dévalorisation de celui de l'homme. Cette exacerbation des contraintes environnementales risque de rendre l'objectif d'une meilleure sécurité alimentaire globale encore plus difficile à atteindre. Déjà, la compétition internationale s'accélère pour conquérir l'eau, la terre et l'énergie. Des conflits potentiels se font jour pour accéder aux ressources. La mainmise sur les matières premières constitue l'un des fondamentaux stratégiques de l'époque et un déterminant majeur pour l'agriculture et l'alimentation des populations.

Un monde où plus personne n'aurait faim n'est malheureusement sans doute pas envisageable. L'objectif de cet article est de démontrer que l'histoire de l'agriculture et de l'alimentation est sans fin. L'avertissement peut paraître trivial, mais il faut se souvenir des principes économiques qui ont régi les politiques de développement dans le dernier tiers du vingtième siècle. Le secteur agricole était jugé rétrograde et aucun financier ne proposait, ni ne conseillait d'y investir. Les années deux mille ont changé la donne et remis des évidences au premier plan, voire convaincu que l'agriculture constituait l'un des domaines les plus porteurs d'avenir :

222. Fond international du Développement Agricole (FIDA), « *Rapport sur la pauvreté rurale 2011* », FIDA, Rome, 2010.

223. P. Blanc, « *Développement régional et cohésion nationale (à propos du Liban)* », in *Confluences Méditerranée*, n°56, Paris, L'Harmattan, hiver 2005-2006.

224. D. Tschirgi, « *Islamistes et zapatistes, revanche des marginaux* », in *Histoire des révolutions dans le monde*, Manières de voir, n°118, août - septembre 2011.

225. H. Sethom, *Pouvoir urbain et paysannerie en Tunisie. Qui sème le vent...récolte la tempête !*, Cérès Production, Tunis (Tunisie), 1992.

226. H. de Jouvenel, *Invitation à la prospective*, Paris, Futuribles, 2004.

227. W. Vogt, *Road to Survival*, Sloane Associates, New York (USA), 1948.

228. O. Ray et J.-M. Sévérino, *Le Grand basculement. La question sociale à l'échelle mondiale*, Odile Jacob, Paris (France), octobre 2011.

pour réduire la pauvreté et stimuler le développement, pour créer la richesse et participer au jeu fondamental de l'échange et du commerce, pour stabiliser des sociétés et pacifier des territoires, pour tout simplement donner la vie à l'homme.

Cette vision doit évidemment être contrebalancée par les enjeux géopolitiques caractérisant certaines dynamiques agricoles et alimentaires. L'espace méditerranéen offre une illustration concrète des risques et des menaces pouvant résulter du *mal-développement* de l'agriculture et des territoires ruraux. La région concentre toutes les grandes tensions agricoles et alimentaires mondiales²²⁹ et il est surprenant de constater la faible attention accordée à celles-ci dans le cadre des relations censées être « *privilegiées* » entre l'Europe et les pays du pourtour méditerranéen. Malgré les ambitions affichées depuis la fin du XX^e siècle, la coopération euro-méditerranéenne demeure fragile, controversée et insatisfaisante. Pourtant, elle n'a jamais été aussi nécessaire car l'ampleur des défis à relever exige des réponses multilatérales et de la coordination. Il faut œuvrer au réveil de l'Europe, gage indispensable de la construction d'une politique euro-méditerranéenne. Les deux ambitions sont liées : du développement des pays situés au sud et à l'est de la Méditerranée dépendent la stabilité, voire une partie de l'avenir économique de l'Europe. Celle-ci ne peut donc ignorer son devoir de coopération avec la Méditerranée ; d'une part, afin d'y injecter du développement et de la solidarité et, d'autre part, pour éviter le scénario du pire, c'est-à-dire une Méditerranée en crise dont la toux répétitive gripperait durablement le continent européen. 2011 a été une année particulièrement agitée dans la majorité des pays arabes. Les nouvelles aspirations qui se manifestent ouvrent la voie à un chemin long, complexe, mais prometteur. Pour préserver le partenariat avec ses voisins méridionaux, l'Europe doit affronter sans peur les difficultés du présent et accompagner les transitions en cours. Pour agir sur le quotidien des populations, l'action doit porter sur des secteurs essentiels, comme l'agriculture qui occupe encore une grande partie des actifs. Le monde du XXI^e siècle aura besoin de toutes les agricultures pour se nourrir. Augmenter la production, organiser les filières, optimiser la logistique et ménager les ressources naturelles sont des enjeux qui ne peuvent s'envisager que dans une vision collective. Il faudrait aussi instaurer des mécanismes permettant de lutter contre l'insécurité alimentaire, notamment en termes d'approvisionnements céréaliers : par exemple, en recherchant des articulations dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC), sachant que l'ensemble euro-méditerranéen rassemblera bientôt près d'un milliard de consommateurs. Enfin, la troisième piste de coopération consisterait à redessiner les politiques publiques territoriales, pour mettre en œuvre une croissance plus inclusive. Comblar le fossé socio-économique entre zones rurales de l'intérieur des terres et pôles urbains du littoral, c'est renforcer la stabilité d'un pays et la solidarité entre les populations qui le composent.

Ces propositions concernant l'espace méditerranéen peuvent être extrapolées à l'échelle planétaire. L'agriculture, l'alimentation et les mondes ruraux vont constituer des champs géopolitiques déterminants du XXI^e siècle, comme le prouve une série non exhaustive de questions :

- Les pays développés vont-ils oser remettre leurs agricultures au cœur de leurs politiques de puissance, alors que leur domination décline ?
- La Chine pourra-t-elle éviter des instabilités socio-économiques locales si elle continue à sacrifier ses campagnes et ses ressources naturelles et à privilégier le développement de ses espaces littoraux urbanisés ?
- Quelles réponses politiques les pouvoirs publics vont-ils apporter à l'atomisation des formes d'exploitation en agriculture, s'ils veulent intégrer socialement des milliards de paysans ?
- Jusqu'où la financiarisation du secteur agricole peut-elle aller sans menacer davantage la sécurité alimentaire mondiale ?
- La planète supportera-t-elle les secousses socio-politiques créées par les distorsions territoriales qui vont opposer villes et campagnes, voire quartiers riches et bidonvilles ?
- Quand interviendra le grand basculement du commerce international provoqué par l'explosion des coûts de transport résultant de la raréfaction des énergies conventionnelles ?
- Le continent africain va-t-il redevenir la terre de toutes les convoitises, au détriment de certaines populations locales ?
- La démocratie indienne va-t-elle se pérenniser si les profondes inégalités en termes de richesse entravent l'accès à l'alimentation ?
- Le réchauffement climatique peut-il dégeler l'*eldorado* sibérien et positionner la Russie comme la puissance agricole du XXI^e siècle ? À l'inverse, la récurrence de phénomènes climatiques extrêmes peut-elle durablement compromettre l'activité agricole dans certaines régions et rendre inévitables les migrations de survie ? Des guerres de l'eau vont-elles accentuer la sismicité d'un monde arabe dont l'équilibre alimentaire sera, par ailleurs, plus que jamais menacé ?
- Faute de leadership politique et de multilatéralisme étatique efficient, la toile des dynamiques agricoles et alimentaires sera-t-elle exclusivement tissée par les stratégies des grandes firmes privées multinationales ?

- L'émergence de « *consomm'acteurs* » va-t-elle se poursuivre et se globaliser au point que les attentes de la société civile deviendront déterminantes pour ralentir la trajectoire d'un développement insoutenable ?
 - L'Amérique latine rayonnera-t-elle sur les affaires mondiales, servie par sa puissance agricole et ses ressources, tout en tolérant la criminalisation de ses territoires ruraux ?
 - Les monarchies rentières du Golfe vont-elles créer un cartel géo-économique d'intérêts communs avec les pays de la mer Noire afin de promouvoir leur complémentarité en matières premières (pétrole, gaz, céréales) et ainsi faire trébucher l'Occident ?
 - L'Europe évitera-t-elle des révolutions en cas de retour des pénuries alimentaires qui réveilleraient les vieux démons nationalistes au sein de populations désunies dans l'adversité ?
 - La rivalité croissante entre les États-Unis et la Chine fera-t-elle du contrôle des ports, des détroits et des routes maritimes le terrain déterminant de leur affrontement ?
- Toutes ces questions soulèvent, à traits forcés, des enjeux géopolitiques cruciaux. Elles prouvent que le futur agricole et alimentaire de la planète – malgré les multiples scénarios possibles – dépend bien davantage des rivalités, des stratégies et des jeux de pouvoir que de la capacité de la planète à nourrir les hommes.

États-Unis, Union européenne et pays de la mer Noire : géopolitique et greniers du monde

par Monsieur Jean-Paul Charvet

*Professeur émérite à l'université de Paris Ouest – Nanterre – La Défense
Trans-Formation Consultants*

69

Alors que le marché du blé figure parmi les plus vieux marchés du monde, cette céréale demeure encore aujourd'hui la plus échangée sur le marché international. Sur les campagnes 2009 / 2010 et 2010 / 2011, 127 à 128 millions de tonnes – 19 % de la production mondiale – ont fait l'objet d'échanges internationaux, soit nettement plus que pour le riz (7 %) et même pour le maïs (11 %). De plus, les échanges internationaux ont, depuis leurs lointaines origines, souvent comporté, au-delà de leur dimension économique, des dimensions géostratégique et géopolitique. Dans l'Antiquité, l'organisation et le contrôle des approvisionnements en blé ont occupé une place majeure dans la vie politique d'Athènes, puis de Rome. Plus près de nous, une attention particulière leur a été portée par les gouvernements de Byzance, puis d'Istanbul, comme par ceux de Venise qui a conservé les bâtiments de ses anciens greniers occupés aujourd'hui par un restaurant de grande renommée.

Face à une demande internationale qui s'est progressivement mondialisée à partir de l'époque des *Grandes découvertes* et surtout au XIX^e siècle, le nombre d'États aptes à exporter de façon régulière des quantités importantes de blé est demeuré relativement limité, même si leur liste et leurs poids relatifs ont connu des évolutions très sensibles. Or, les concurrences qui opposent aujourd'hui les principaux exportateurs mondiaux sont d'autant plus vives qu'à la compétition économique s'ajoutent souvent des objectifs géostratégiques et géopolitiques. Le fait d'exporter du blé peut en effet être rangé parmi les outils susceptibles d'aider à la constitution ou au renforcement de zones d'influence géopolitique ou de relations privilégiées entre États.

Après avoir présenté les principales étapes et évolutions des échanges internationaux de blé au cours du XX^e siècle – historique qui révélera des changements considérables – nous analyserons les stratégies commerciales et géopolitiques de trois des grands exportateurs mondiaux actuels : les États-Unis, l'Union européenne et les Pays de la mer Noire, c'est-à-dire la Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan, étant entendu que ces pays ne correspondent plus à un État unique (l'ex-URSS), mais à une origine géographique commune et des politiques commerciales

extérieures relativement homogènes menées dans le contexte de la Communauté d'États indépendants (CEI) qui a succédé (États baltes en moins) à l'URSS.

1. PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE BLÉ DEPUIS L'ÉPOQUE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Même si la production mondiale de maïs est désormais plus importante que celle de blé, celui-ci demeure, depuis l'Antiquité, la céréale la plus échangée sur les marchés internationaux. À l'ancienneté et à l'importance de ces échanges correspond toutefois une histoire mouvante dont il convient de rappeler les phases majeures, en les replaçant dans leurs contextes géopolitiques successifs. Sur plus d'un siècle, les évolutions des échanges mondiaux de blé soulignent que les flux d'exportation dépendent moins de « *vocations* » exportatrices liées à des conditions naturelles « *favorables* » à la production de grains – même si celles-ci jouent un rôle – que de politiques mises en place par les États afin de développer production et exportations.

1.1. Le marché mondial du blé à la veille de la Première Guerre mondiale

Un ouvrage très complet du géographe René Musset, publié au lendemain de la Première Guerre mondiale ¹, nous fournit une description particulièrement précise de la situation (Tableau 1).

À cette époque, l'Empire russe est, très loin devant les États-Unis, le premier exportateur mondial de blé. Parallèlement, les exportations des pays du Danube aujourd'hui membres de l'Union européenne (Hongrie, Roumanie, Bulgarie) apparaissent significatives. Les ports des rivages du nord et de l'ouest de la mer Noire jouent alors un rôle majeur dans les exportations de blé vers une Europe de l'Ouest où la demande en grains s'accroît rapidement, en relation avec l'essor de la première Révolution industrielle. C'est également à cette époque que plusieurs affaires familiales de courtage et de négoce des grains, implantées dans la vallée du Rhin et / ou à proximité immédiate d'Anvers – qui sont à l'origine de grandes transnationales actuelles du grain – commencent à prendre leur essor, en important en Europe de l'Ouest des blés venus de la mer Noire ². Ainsi, à l'origine de Continental – une entreprise qui se classait encore au rang de deuxième négociant mondial en céréales à la fin des années quatre-vingt-dix, avant la cession de ses

1. Musset, 1923.

2. Morgan, 1980.

TABEAU 1

Principaux exportateurs mondiaux de blé à la veille de la Première Guerre mondiale

En millions de tonnes – Exportations nettes, c'est-à-dire importations éventuelles déduites –
Les chiffres (arrondis) correspondent à des moyennes calculées sur les années 1909 à 1913

	Empire russe	États-Unis	Argentine	Canada	Roumanie *	Indes	Australie	Hongrie *	Bulgarie *	Algérie
Exportations nettes	4,5	2,9	2,6	2,6	1,5	1,4	1,4	1,1	0,3	0,1

* Pays aujourd'hui membres de l'Union européenne à 27 États-membres

Source : Musset, 1923

activités de négoce à Cargill, actuel leader mondial – se trouve la compagnie de courtage *Fribourg Frères*, installée à Anvers dès 1818, puis à Paris à partir de 1921 sous le nom de Continentale. Durant la guerre de 1870, les Fribourg avaient mis à profit la neutralité belge et fourni en blé aussi bien les Français que les Prussiens ³. De même, une compagnie fondée à Bâle en 1850 par Léopold Louis-Dreyfus, fils d'un agriculteur alsacien, est à l'origine de Louis Dreyfus Négoce. L'entreprise s'était très vite solidement implantée à Odessa en Ukraine, ainsi qu'à Braila qui était alors le grand port roumain d'exportation de blé, situé immédiatement en amont du delta du Danube. Enfin, à l'origine de Bunge, se trouve une firme fondée en 1818 à Amsterdam, puis transférée à Anvers en 1850. Ernest Bunge avait développé ses activités en Argentine en association avec son beau-frère Jorge Born à partir des années 1880, alors qu'en Europe, l'activité avait été dirigée pendant plusieurs décennies par Alfredo Hirsch, un négociant de la ville de Mannheim située au confluent du Neckar et du Rhin. Toutes ces firmes de la *grande époque* du commerce du blé à Odessa, à la fin du ^{xix}^e siècle et au début du ^{xx}^e ont récemment retrouvé, de façon directe ou indirecte, une place importante dans les exportations de blé de la mer Noire.

À la veille de la Première Guerre mondiale, les exportations mondiales de blé sont de l'ordre de 18 à 19 Mt et croissent rapidement puisqu'elles ont doublé par rapport aux années 1885 – 1895. L'Algérie exporte alors du blé vers la France métropolitaine. Le Royaume-Uni, lui, s'approvisionne largement dans le cadre géopolitique de l'Empire britannique, notamment en Inde et dans les futurs États membres du Commonwealth comme le Canada ou l'Australie, ainsi que dans les pays où les investissements britanniques sont importants, en particulier dans les voies ferrées, telle l'Argentine. Au total, les vingt-sept pays composant aujourd'hui l'Union européenne (UE – 27) importent en moyenne près de 15 Mt de blé par an (importations brutes), réalisant ainsi plus de 80 % des importations mondiales (Tableau 2).

L'ampleur des importations britanniques (plus de 30 % des importations mondiales) résulte d'une décision politique lourde de conséquences : l'abolition, au milieu du ^{xix}^e siècle, des *Corn laws*, c'est-à-dire des

TABLEAU 2
Principaux importateurs mondiaux de blé
avant la Première Guerre mondiale

En millions de tonnes – Importations nettes, c'est-à-dire exportations éventuelles déduites
Moyenne 1909 – 1913

Royaume-Uni *	Allemagne *	Italie *	Autriche *	Belgique *	Suisse	Égypte	Suède *	Danemark *	Espagne *	France *	Pays-Bas *	Afrique australe	Japon
5,9	1,9	1,5	1,4	1,3	0,5	0,2	0,2	0,2	0,2	1,2	0,6	0,2	0,1

* Pays aujourd'hui membres de l'Union européenne à 27 États-membres

Source : Musset, 1923

droits d'importation sur les grains. Celle-ci a entraîné un essor considérable des herbages à mouton au détriment des champs de blé et elle a surtout provoqué la disparition d'un nombre considérable d'agriculteurs : certains sont partis en Amérique du Nord ou en Australie, mais la majorité d'entre eux a rejoint les usines et les mines de charbon du Royaume-Uni. En revanche, la plupart des autres pays d'Europe occidentale et méridionale protègent alors leurs marchés intérieurs et leurs producteurs par des tarifs douaniers élevés. Mais cela ne les empêche pas d'importer des quantités importantes de blé. Personne ne pense alors que l'Europe de l'Ouest puisse un jour devenir exportatrice nette, ni qu'elle ait une « *vocation exportatrice* » ou une « *mission exportatrice* » fondée sur un déterminisme physique reposant sur des conditions naturelles « *favorables* ». Par contre, plusieurs pays d'Europe centrale et orientale, ainsi que certains « *pays neufs* » exportent des parts importantes de leurs productions nationales : plus de 60 % pour l'Argentine, l'Australie et la Roumanie, plus de 40 % pour le Canada et environ 25 % pour la Bulgarie et la Hongrie.

1.2. Le marché mondial du blé dans les années trente

Durant l'entre-deux-guerres, le record d'exportations est atteint en 1928, avec 25 Mt de blé transitant par le marché mondial : soit 20 % de la production et un pourcentage comparable au pourcentage actuel. Mais

la crise de 1929 réduit considérablement les échanges puisque ceux-ci retombent sous les 15 Mt en 1935 ⁴. Fait géopolitique majeur, la révolution russe de 1917 et ses conséquences dramatiques à court et à moyen termes pour les producteurs se sont très vite traduites par l'effacement de la Russie sur le marché mondial du blé. Parallèlement, la crise économique de 1929 touche durement les agriculteurs américains, conduisant le président Roosevelt à mettre en place – dans le cadre global de sa politique du New Deal, destinée à relancer l'économie américaine – le célèbre *Agricultural Adjustment Act* (AAA) de 1933 ⁵, loi fondatrice de toutes les lois-cadres agricoles qui se sont succédé jusqu'à nos jours aux États-Unis. À cette époque, tous les États interviennent de façon importante pour soutenir leurs producteurs de blé : le Canada et l'Australie créent des *Wheat Boards*, c'est-à-dire des *Offices du blé* ayant le monopole des exportations et l'Argentine met en place une *Junta de Granos* ayant un rôle comparable. En France, le Front populaire crée en 1936 l'*Office national du blé* (ONIB) chargé d'encadrer la production française de blé : il sera transformé en *Office national des céréales* (ONIC) en 1940.

En 1928, les exportations de blé des États-Unis s'élèvent à 4 Mt, soit une progression de plus d'un tiers par rapport à 1913. Mais

3. Morgan, 1980.

4. D'Hérouville, 1953.

5. Devienne & al., 2005.

le Canada s'affirme, et de loin, comme le premier exportateur mondial, avec 11 Mt exportées. Il est suivi par l'Argentine (6 Mt) et l'Australie (3 Mt) ⁶. Autrement dit, cette année-là, le Canada et l'Australie, deux grands pays appartenant au Commonwealth, réalisent ensemble plus de 55 % des exportations mondiales de blé et celles-ci sont très largement dirigées vers le Royaume-Uni. Ce flux d'échanges effectués à l'intérieur d'une construction géopolitique d'origine coloniale est, de ce point de vue, très comparable à ceux portant, à la même époque, sur les oléagineux : les principales puissances coloniales européennes s'approvisionnent de façon privilégiée dans leurs empires coloniaux respectifs ⁷.

1.3. Le grand retournement en faveur des États-Unis

En 1945 – 1946, les importations européennes de blé atteignent 16 Mt et retrouvent leurs niveaux de la veille de la Première Guerre mondiale et des années vingt. Mais la géographie des exportations a très largement évolué en faveur des États-Unis. Même si les exportations canadiennes et argentines restent élevées, ce pays est devenu le premier exportateur mondial, à la faveur des effets dynamisant de l'AAA, puis de la Seconde Guerre mondiale. Dans l'immédiat après-guerre, il exporte plus de 10 Mt sur un marché mondial évalué alors à 24 Mt et réalise donc plus de 42 % des exportations totales ⁸. Cette domination va caractériser toute la seconde moitié du vingtième siècle et même le tout début du vingt-et-unième. Au début des années quatre-vingts, les États-Unis réalisent près de 50 % des exportations mondiales de blé et ceci, malgré le doublement des échanges mondiaux qui a marqué les années soixante-dix.

Le début des années soixante-dix est en effet marqué par l'envolée du commerce de blé et de céréales : entre la fin des années soixante et le début des années quatre-vingts, les exportations mondiales de céréales passent de 100 à 200 Mt et celles de blé de 50 à 100 Mt ⁹. Plusieurs facteurs d'ordre économique, mais aussi géopolitique sont avancés pour expliquer cette progression brutale, dont les deux chocs pétroliers de 1973 – 1974 et de 1979, ainsi que la très forte progression des cours du pétrole qui avait solvabilisé une demande

alimentaire latente dans nombre de pays exportateurs d'hydrocarbures. Mais l'explosion au début des années soixante-dix – donc bien avant le premier choc pétrolier – du système monétaire international mis en place en 1944 par les accords de Bretton Woods a joué un rôle bien plus important car elle a fait entrer la planète dans un contexte monétaire nouveau. La rupture de la parité fixe instaurée entre le dollar américain et l'or, puis celle des parités fixes établies entre le dollar et les principales devises ouvrent une période inflationniste et d'argent « facile ». Enfin, en 1972 / 1973, l'entrée aussi massive que soudaine de l'URSS sur le marché des céréales, en tant que premier importateur mondial, entraîne momentanément le quasi-triplement du cours mondial du blé.

Cette décision, qui ne pouvait être que politique compte tenu de l'économie planifiée de l'URSS, est la conséquence de la destruction de la paysannerie russe et du fonctionnement très médiocre d'une agriculture collectivisée. Elle correspond à la prise de conscience des dirigeants communistes de l'époque de la nécessité de mieux nourrir leurs concitoyens en produisant davantage de viandes, ceci impliquant une consommation accrue de grains. Mais elle est aussi largement favorisée par le fait que les cours des deux principales exportations soviétiques (les hydrocarbures et l'or) se sont – un peu comme aujourd'hui – envolés.

En un peu plus d'un demi-siècle, la Russie est ainsi passée du rang de premier exportateur mondial de blé à celui de premier importateur, sans pouvoir mettre en cause un changement de climat ou des conditions agro-

nomiques. Vers le milieu des années quatre-vingts, l'URSS importe près de 20 Mt de blé par an et elle devance la Chine (7 à 9 Mt), l'Égypte (6 à 8 Mt) et le Japon (5 à 6 Mt) ¹⁰. Les exportations, elles, sont à plus de 90 % réalisées par un groupe de cinq grands exportateurs (Tableau 3). Dès cette époque, l'Europe est parvenue à se hisser dans ce groupe, largement grâce aux effets d'entraînement sur la production générés par la Politique agricole commune (PAC), ainsi que par les *restitutions* (ou subventions aux exportations) mises en place par celle-ci. Cette position est d'autant plus remarquable qu'elle a occupé la place de premier importateur mondial durant plus d'un siècle. Les États-Unis sont toujours le premier exportateur mondial, mais leur place relative dans les échanges a subi une réduction très marquée. Celle-ci est, pour une part, liée à la nouvelle concurrence européenne et à ses subventions aux exportations. Mais elle résulte aussi très largement de la forte envolée du cours du dollar américain par rapport aux monnaies de tous les autres grands exportateurs mondiaux de blé (dollars australien et canadien, austral argentin). La hausse est même sensible par rapport à l'Ecu, ancêtre de l'Euro : entre 1982 et 1985, la valeur de l'Ecu passe de 1 dollar à 0,8 dollar ¹¹. De plus, intervient en 1980 une décision politique rompant totalement avec le fonctionnement « normal » des marchés : le président américain Jimmy Carter décrète un embargo

6. D'Hérouville, 1953.

7. Eck, 1992.

8. D'Hérouville, 1953.

9. Charvet, Le Déméter 1996, 1995.

10. Charvet, La guerre du blé, 1988.

11. Charvet, 1988, v. graphique p. 194.

TABLEAU 3
Les exportations mondiales de blé au milieu des années quatre-vingts

Exportateurs	Exportations	Part des exportations mondiales de blé	Part de la production nationale exportée
Argentine	5 Mt	6 %	plus de 55 %
Australie	15,5 Mt	18 %	plus de 85 %
Canada	19 Mt	22 %	plus de 65 %
États-Unis	26,5 Mt	30 % (1)	43 %
Europe à 12 États-membres	16 Mt	18 %	22 %
Total pour les cinq	82 Mt	93 %	-

(1) Le pourcentage était de 49 % au début des années quatre-vingts.

Source : Charvet, 1988

(momentané) sur les exportations de blé à destination de l'URSS, suite à l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques.

On peut penser que cette réduction des exportations américaines de blé n'a pas été étrangère au fait que, pour la première fois, les produits agricoles ont été concernés par les négociations commerciales internationales menées dans le cadre du GATT. Le cycle de négociations de l'Uruguay round, qui va remettre en question les politiques agricoles, en particulier la PAC, débute en 1986 à Punta del Este et le groupe de Cairns (groupe des *fair traders* ou exportateurs « *loyaux* » de produits agricoles) est créé en 1985 : d'inspiration ultra-libérale sur le plan économique, il est à l'époque soutenu par les États-Unis, même si ceux-ci n'en sont pas membres ¹².

1.4. Le marché mondial du blé aujourd'hui

En 2010 / 2011, le marché du blé reste dominé par les cinq grands exportateurs des décennies précédentes. Ils réalisent ensemble 77 % des exportations mondiales, avec 36 Mt pour les États-Unis, 22 Mt pour l'Union européenne, 16 Mt pour le Canada comme pour l'Australie et 8 Mt pour l'Argentine. En ajoutant les 13 Mt exportées durant cette campagne par les pays de la mer Noire (Russie, Ukraine, Kazakhstan), le pourcentage atteint 87 %. Mais il faut noter que les volumes « *modestes* » exportés par ces trois

pays durant la campagne 2010 / 2011 sont liés à des problèmes climatiques, ainsi qu'à la décision très politique du président Poutine d'instaurer brutalement en juin 2010 un embargo sur les exportations russes. En fait, comme le montre le *Tableau 4*, leurs exportations ont assez vite pris une bien plus grande ampleur, surtout à partir de la campagne 2005 / 2006. Concernant l'UE, relevons que ses exportations de blé qui, en moyenne, avaient atteint 14 Mt sur les trois campagnes 2005 / 2006 à 2007 / 2008, sont passées à 23 Mt sur les trois campagnes suivantes, 2008 / 2009 à 2010 / 2011 : elles compensent ainsi partiellement les reculs d'exportations d'autres pays.

2. ÉTATS-UNIS, UNION EUROPÉENNE, PAYS DE LA MER NOIRE : BLÉ ET GÉOSTRATÉGIES

Les États-Unis, l'Union européenne et les pays de la mer Noire correspondent globalement à des pays anciennement industrialisés. Ils ont aussi comme point commun de ne pas être membres du groupe de Cairns, contrairement aux autres grands exportateurs mondiaux de blé (Australie, Canada et Argentine). Mais ils appartiennent surtout au petit groupe des « *grandes puissances* » : leur puissance économique et leurs moyens diplomatiques leur permettent de développer des

géostratégies véritablement planétaires. Nous envisagerons ici la place faite à leurs exportations de blé dans la construction, la défense ou le maintien d'aires ou de zones d'influence, dans le contexte d'une mondialisation reposant sur des configurations économiques et politiques en constante évolution ¹³.

La mondialisation correspond bien à « *une nouvelle organisation géo-économique et géopolitique de l'espace mondial* » ¹⁴. Le géographe Yves Lacoste, auteur de « *La géographie, ça sert, d'abord à faire la guerre* » ¹⁵, utilise le terme de « *géopolitique* » pour désigner « *toutes les rivalités de pouvoir sur des territoires* ». Ces rivalités peuvent être matérielles, stratégiques et même symboliques. Sur le plan géographique, elles se traduisent par l'établissement, la défense ou le maintien de « *zones d'influence* » ou de relations privilégiées. L'échelle de ces zones peut aller du local au mondial, même si Yves Lacoste préfère réserver le terme de « *géostratégie* » aux stratégies concernant « *sinon l'ensemble de la Terre, du moins des espaces suffisamment vastes pour qu'ils aient une importance mondiale* » ¹⁶. Ces espaces sont en général relativement étendus : la mer des Caraïbes, la mer Méditerranée ou les pays du sud et de l'est du Bassin méditerranéen. Ils peuvent aussi ne couvrir que des espaces

12. Charvet, 1988.

13. Géographie et géopolitique de la mondialisation, 2011.

14. Rastoin J.-L. et Ghersi G., 2010.

15. Lacoste, 1976.

16. Lacoste, 2003.

TABLEAU 4
Évolutions récentes des exportations de blé *
(en millions de tonnes)

	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03
Total mondial	102	99	104	105	102	113	104	111	110
États-Unis	33	34	27	28	29	30	29	26	23
UE **	17	13	18	14	15	17	16	13	18
CEI (ex-URSS) **	4	5	4	6	9	9	5	14	26

	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Total mondial	105	113	114	116	116	143	134	128
États-Unis	32	29	27	25	32	27	24	36
UE **	10	15	16	14	12	25	22	22
CEI (ex-URSS) **	8	16	21	23	22	38	37	13

* Les données du tableau sont basées sur les déclarations des exportateurs.

** Pour la Communauté d'États indépendants (CEI), qui correspond pour l'essentiel à l'ex-URSS (hors Pays baltes, membres depuis 2004 de l'Union européenne), les chiffres repris par l'USDA comprennent les échanges intra-CEI, alors que ceux-ci sont exclus des échanges intra-communautaires de l'Union européenne.

Source : USDA / FAS / GRAIN

limités, mais occupant des positions géographiques et stratégiques remarquables, comme les isthmes de Suez ou de Panama, les détroits du Bosphore, de Gibraltar, d'Ormuz ou de Malacca.

Les géostratégies des États-Unis, de l'Union européenne et des pays de la mer Noire jouent un rôle décisif dans la sécurité alimentaire à l'échelle de la planète, mais aussi à des échelles régionales, tel le Bassin méditerranéen. En 2008 / 2009 et en 2009 / 2010, ils ont réalisé plus de 60 % des exportations mondiales de blé contre 48 % au tout début des années deux mille. Ils sont aussi à l'origine de 60 % des exportations de maïs et d'orge. Peut-on pour autant parler, pour ces pays de l'hémisphère nord, de « *vocation exportatrice* » ou de « *mission exportatrice* » essentiellement fondée sur des « *avantages naturels* » ? Ou, en analysant de plus près les politiques et les géostratégies déployées, peut-on plutôt conclure en faveur du rôle décisif de celles-ci ? Au final, la géo-histoire et la géopolitique ne jouent-elles pas un rôle bien plus important que la géographie physique (qui met en avant des conditions « *naturelles* » jouant, certes, un rôle) pour rendre compte des situations exportatrices actuelles ?

2.1. Les États-Unis : une « *vocation* » exportatrice relativement récente

À partir de 1933 et, en particulier, de l'*Agricultural Adjustment Act* (AAA) voté dans le cadre du *New Deal*, l'intervention publique devient une donnée majeure pour la production de blé américaine. Fondée sur différents mécanismes de soutien des prix et de gestion de l'offre¹⁷, cette intervention publique – donc politique – est restée très puissante, hormis durant l'immédiat après-guerre.

Confrontés à des stocks de blé de plus en plus massifs, les États-Unis mettent en place dès 1954 un puissant outil d'aide aux exportations via la *Public Law 480* (PL 480) qui organise l'aide alimentaire : sur la période 1956 – 1964, la moitié de leurs exportations est effectuée dans ce cadre¹⁸. Puis, un instrument supplémentaire de conquête du marché mondial est mis en place en 1965 avec le *Food and Agricultural Act* qui lie le *loan price* (prix plancher de soutien) au cours mondial. Toutefois, si les exportations américaines de blé s'effectuent alors sans subventions, les

producteurs voient dans le même temps leurs niveaux de revenus garantis par des *deficiency payments* (paiements compensateurs) fonction d'un *target price* (prix cible) bien plus élevé¹⁹.

Les années soixante-dix sont marquées par le doublement des échanges mondiaux de céréales et de blé, ainsi que par des cours nettement plus élevés qui rendent souvent inutile le versement de paiements compensateurs. Mais le retournement des années quatre-vingts amène les États-Unis à intervenir de nouveau massivement sur le marché mondial. En 1985, ils mettent en œuvre l'*Export Enhancement Program* (EEP), un programme d'aide aux exportations d'abord élaboré pour contrer les restitutions liées aux exportations européennes sur les pays du Bassin méditerranéen, puis très vite étendu aux exportations vers l'ensemble de la planète²⁰. L'objectif est d'améliorer les conditions tarifaires de l'offre en utilisant les stocks où l'on puise un « *cadeau* » à l'acheteur. Parallèlement, a été mis en place dès 1983 le *Payment in Kind* (PIK), un programme de régulation de l'offre qui s'accompagne du gel de 28 millions d'hectares de terres céréalières, soit l'équivalent de la surface agricole utile française ! L'inclusion à partir de 1986²¹ des produits agricoles dans les négociations commerciales internationales menées au GATT – ce qui n'était pas le cas jusque-là – peut largement être interprétée comme une attaque contre la Politique agricole commune européenne qui a permis à une Europe jadis importatrice de devenir nettement exportatrice de blé. L'époque de la guerre froide étant sur le point de se terminer et la menace communiste s'étant considérablement réduite, il n'y a plus guère de raisons de continuer à ménager une Europe de l'Ouest qui a retrouvé une réelle santé économique.

Enfin, à partir du début des années quatre-vingt-dix, sont mis en place les *marketing loans*, arme de guerre commerciale particulièrement efficace dans la mesure où elle peut cibler certains marchés. Ces *prêts de commercialisation* permettent aux producteurs américains de vendre leur blé en dessous du prix de soutien (*loan price*) sans être pénalisés. Ils sont complétés par d'autres prêts très avantageux, consentis aux acheteurs étrangers et financés par les programmes *GSM 102* et *GSM 105*. Développés à partir des années quatre-vingts – dans un contexte où les ventes de blé

à crédit sur le marché international avaient pris de l'ampleur – ceux-ci garantissent les crédits octroyés par les banques aux importateurs pour des périodes de moins de trois ans (*GSM 102*) ou de trois à dix ans (*GSM 105*). En raison même de leurs modalités de fonctionnement, ils se prêtent à un ciblage géographique des aides à l'exportation vers certains pays.

En résumé, il est clair que la « *vocation exportatrice* » des États-Unis a largement reposé sur les grandes lois-cadres agricoles qui se sont succédé depuis 1933, ainsi que sur une succession de soutiens massifs mis en place par le gouvernement fédéral. L'analyse des évolutions des destinations géographiques de l'aide alimentaire des États-Unis permet d'aller un peu plus loin et de souligner les liens étroits existant entre aide alimentaire et objectifs diplomatiques et de politique étrangère. Le blé constituait la quasi-totalité de l'aide alimentaire américaine exportée en 1954 et il en constitue encore près de la moitié. Il est d'ailleurs significatif de constater que celle-ci reste exprimée en *équivalent blé*. Les préoccupations humanitaires, notamment les églises évangélistes, n'en sont pas absentes, de même que les préoccupations commerciales. Le sénateur Mac Govern avait affirmé en 1954 que « *les pays que nous aidons aujourd'hui seront nos clients demain* » et cela a assez bien fonctionné, en particulier pour plusieurs pays de la façade Pacifique de l'Asie, dont le Japon. Toutefois, des préoccupations diplomatiques et géostratégiques apparaissent assez clairement en parallèle.

Dans les années 1955 – 1960, c'est-à-dire dans le contexte géopolitique de la guerre froide, l'aide alimentaire mise en place par la PL 480 de 1954 est, comme le montre la *Carte 1*, dirigée vers des pays situés en périphérie du bloc communiste, composé de l'URSS et de la Chine. À l'ouest, il s'agit de la Pologne et de la Yougoslavie, deux pays refusant l'alignement total sur Moscou, ainsi que de la Turquie, pays membre de l'OTAN. À l'est, il s'agit du Japon, de la Corée du Sud suite à la guerre de Corée et de Taïwan. Ainsi,

17. Devienne & al., 2005.

18. Devienne, 2011.

19. Devienne & al., 2005.

20. Charvet, 1990.

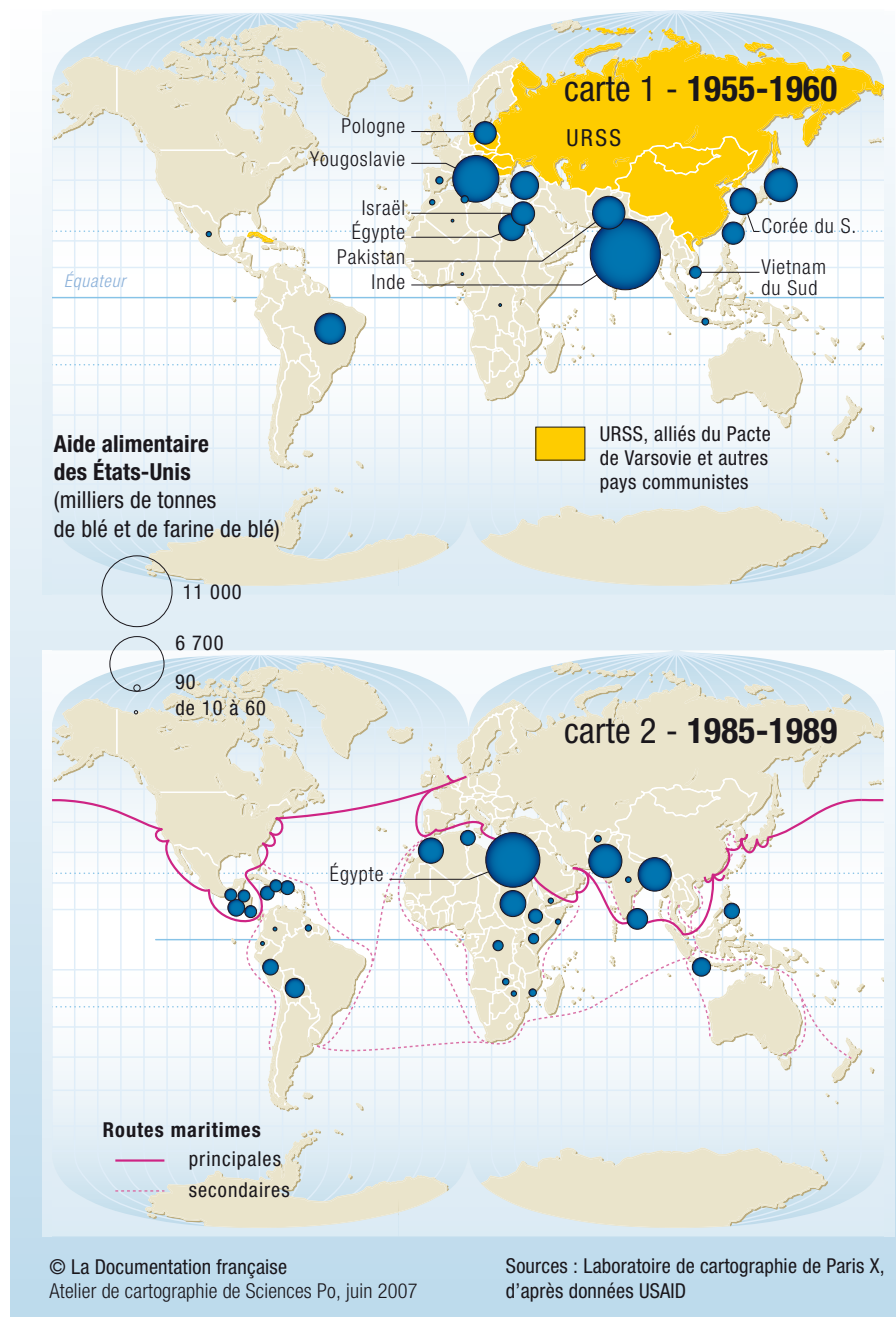
21. Le cycle de l'Uruguay round débute en 1986 et se termine en 1994 par la signature des accords de Marrakech qui créent notamment l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

se trouve soutenue la politique du *containment* mise en œuvre en application des idées géopolitiques du sénateur Hubert Humphrey qui pensait que « *la démocratie et la liberté n'ont pas de meilleur allié que l'abondance de la nourriture* ». Il faut aussi noter que l'Inde, alors leader des pays non-alignés, reçoit elle aussi une aide massive. Au début des années soixante, plus de la moitié des exportations américaines de blé s'effectue dans ce cadre.

Durant la seconde moitié des années quatre-vingts, la guerre froide touche à sa fin. Le mur de Berlin tombe en novembre 1989 et l'Union soviétique n'est plus perçue comme une véritable menace. Dans le contexte de mondialisation grandissante des échanges, la première préoccupation de la diplomatie américaine est alors de sécuriser et de contrôler au mieux les grandes routes maritimes du globe ²². Comme le montre la *Carte 2*, les États-Unis sont soucieux de préserver la stabilité politique des espaces qui en constituent les points de passage obligés : le secteur du canal de Panama, le détroit de Gibraltar (Maroc), le détroit de Sicile (Tunisie), le canal de Suez (l'Égypte est alors le principal destinataire de l'aide alimentaire américaine), le détroit d'Ormuz et le détroit de Malacca. Les menaces de famine ayant régressé en Inde grâce à la révolution verte, l'aide alimentaire américaine est réorientée sur le très pauvre Bangladesh, ainsi que vers le Pakistan, un pays occupant encore aujourd'hui une position géostratégique incontournable en Asie.

Au début des années quatre-vingt-dix, suite à l'implosion de l'URSS, la quasi-totalité des républiques périphériques ex-soviétiques reçoit des quantités plus ou moins importantes d'aide alimentaire américaine : pays Baltes, Moldavie ou Biélorussie à l'ouest, Arménie ou Géorgie au sud et Turkménistan, Tadjikistan ou Kirghizistan à l'est (*Carte 3*). Entre 1993 et 1995, la Russie elle-même, où les États-Unis craignent de voir se développer instabilité politique et désordres sociaux, devient un important bénéficiaire de l'aide américaine.

Depuis 2004 – 2005, la situation apparaît stabilisée et la Russie a retrouvé sa place parmi les grands exportateurs mondiaux de blé. L'aide alimentaire américaine est désormais surtout dirigée vers l'Afrique subsa-



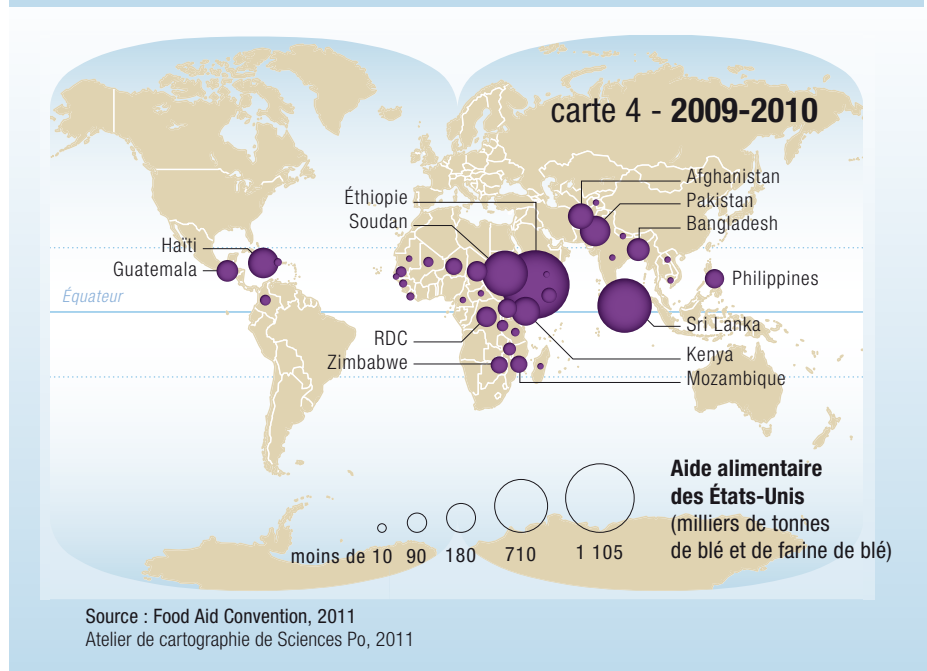
harienne, en particulier l'Afrique orientale (*Carte 4*). Dans cette région, la géographie de l'aide américaine coïncide assez largement avec celle du *land grabbing* (accaparement de terres) développé par des pays comme l'Arabie Saoudite, la Chine ou l'Inde ²³ et ceci souligne à nouveau ses dimensions géopolitiques et géo-stratégiques.

En 2008 / 2009, les États-Unis demeurent le principal donateur mondial d'aide alimentaire, avec 4,26 Mt d'équivalent blé contre

2,27 Mt pour l'Union européenne. Celle-ci apporte désormais son aide essentiellement sous forme monétaire – comme le Canada envisage également de le faire – afin de favoriser des achats locaux et régionaux de grains. Par contre, les États-Unis continuent, eux, de fournir une aide presque entièrement composée de grains d'origine américaine et 75 % des volumes doivent être acheminés par des

22. Charvet, 2007.

23. Charvet, 2011.



Au fil des siècles, les régions situées au nord de la mer Noire ont contribué à l'approvisionnement en blé d'Athènes, de Rome et

allemands et britanniques au travers des célèbres *emprunts russes*²⁶. À la veille de la Première Guerre mondiale, l'empire russe était le premier exportateur mondial de blé. Mais la révolution bolchevique de 1917 a rapidement mis fin à cette position. Dans les décennies suivantes, les exportations de blé sont devenues très limitées et occasionnelles, avant que l'URSS ne devienne même le premier importateur mondial de blé, à partir du début des années soixante-dix.

Au début des années quatre-vingt-dix, la désagrégation de l'URSS s'est traduite par une profonde désorganisation de la production agricole, accompagnée de la chute des importations. Puis les productions de blé ukrainiennes et russes sont reparties de l'avant au début des années deux mille. Après s'être disputé les actifs du secteur énergétique, les *oligarques*, souvent d'anciens apparatchiks, ont investi dans la production agricole, suivis par des investisseurs étrangers ²⁷. En 2008 / 2009 et en 2009 / 2010, les exportations de blé des pays de la mer Noire ont été supérieures à celles des États-Unis (*Tableau 4*). Cette résurrection de l'un des plus vieux greniers du monde s'est largement effectuée en fonction des marchés porteurs de l'est et du sud du Bassin méditerranéen. Ainsi s'exprime l'une des constantes de la politique extérieure russe depuis l'époque des tsars : l'établissement de relations stratégiques et de zones d'influence politique en direction des mers « *chaudes* » du sud.

Le potentiel de production est considérable puisque les *terres noires* ou *tchernoziom* riches en humus couvrent 30 millions d'hectares en Ukraine et plus de 33 millions d'hectares en Russie méridionale ²⁸. Mais encore faut-il que ce potentiel soit mobilisé. Il l'est progressivement depuis une décennie grâce aux investissements d'agro-holdings russes et étrangers qui s'appuient sur les structures d'exploitation de grandes dimensions héritées de l'époque communiste. Rav Agro Pro, une société russe bénéficiant de capitaux américains, britanniques et israéliens, exploite ainsi plus de 100 000 hectares en Russie méridionale ²⁹. Parmi les investis-

24. AgriUS Analyse, n° 172, dec. 2010 – janv. 2011.

25. Eck, 1992.

26. Eck, 1992.

27. Hervé, 2010 ; Charvet, 2010 ; Charvet, 2011 ; Visser & Spoor, 2011.

28. Hervé, Déméter, 2010.

29. Visser et Spoor, 2011.

seurs étrangers se trouvent des fonds d'État, par exemple libyens en Ukraine, et des fonds privés comme, par exemple, le fonds suédois Alpcot Agro qui exploite plus de 125 000 hectares en Russie et en Ukraine, la société d'investissement new-yorkaise Black Rock inc. dans laquelle la Chine détient depuis peu une participation importante, le groupe britannique Landkom enregistré dans le paradis fiscal de l'île de Man, les groupes à participation suisse Volga Farming et GAIA World Agri Fund³⁰, la banque d'investissement américaine Morgan Stanley ou l'agro-holding français Agro-Génération de Charles Beigbeder qui contrôle 20 000 hectares en Ukraine et qui a d'importants plans de développement³¹. Il faut dire que le prix de la terre agricole y est (pour l'instant) de dix à quinze fois moins élevé qu'en Argentine et cinquante à soixante fois moins élevé qu'en Suède³².

Toutefois, la production et les exportations de blé demeurent soumises, d'une part, à de fortes incertitudes climatiques – comme on l'a vu en 2010 / 2011 – qu'il s'agisse de sécheresses prolongées ou de vagues de froid sibériennes et, d'autre part, à de réelles incertitudes politiques comme en témoigne le brutal embargo décidé par le président Poutine en 2010 sur les exportations russes. Parallèlement, les retournements géopolitiques freinent les exportations : l'indépendance de l'Ukraine a privé la Russie du port d'Odessa, son principal débouché portuaire méridional de l'époque soviétique. L'essentiel des exportations russes de blé passe désormais par le port en eau profonde de Novorossisk, mais celui-ci aurait besoin d'augmenter ses infrastructures de stockage et demeure médiocrement relié à son *hinterland* par voie ferrée, en raison des fortes pentes des chaînons montagneux qui séparent les plaines intérieures du littoral. Là encore, d'importants investissements sont nécessaires pour que puisse s'exprimer pleinement une « *vocation exportatrice* ».

2.3. L'Union européenne, le blé et la volonté politique

Concernant le blé, la Politique agricole commune a permis à l'Europe, sur le plan économique, de passer d'un déficit structurel depuis plus d'un siècle à une situation nettement excédentaire. Remontant aux années soixante-dix (marquées par le doublement

des échanges mondiaux de blé et de céréales), ce renversement n'empêche toutefois pas l'Union européenne d'être aujourd'hui le premier importateur mondial de produits agricoles et agro-alimentaires et d'afficher, contrairement à la France, une balance commerciale agricole déficitaire.

Sur le plan géopolitique, les coïncidences temporelles sont frappantes entre, d'une part, les époques de mise en place de la PAC (début des années soixante), puis de sa première réforme (début des années quatre-vingt-dix) et, d'autre part, deux événements hautement symboliques de l'évolution des relations internationales, en particulier Est – Ouest : la construction du mur de Berlin en 1961, puis sa destruction en 1989. Il ne s'agit naturellement pas d'y voir des relations directes ou mécaniques de cause à effet, mais de resituer dans leurs contextes géopolitiques respectifs la mise en place de la PAC, puis sa première réforme : autrement dit, de les replacer à l'intérieur d'époques marquées par des temps forts des relations internationales et symbolisées par des faits emblématiques.

Le démarrage effectif de la PAC ne remonte pas au traité de Rome en 1957, mais à la mise en place des *Organisations communes de marché* (OCM) à partir du début des années soixante. Le règlement européen *Céréales et produits dérivés des céréales* date du 14 janvier 1962. Il est donc postérieur aux accords du Dillon round négociés en 1960 dans le cadre du GATT et à la construction du mur de Berlin. Les négociations du GATT se déroulant alors dans le contexte d'un durcissement de la guerre froide, on peut penser que les États-Unis qui redoutaient l'expansion du communisme vers l'Ouest ont accepté – même si cela allait à l'encontre de leurs intérêts commerciaux immédiats – la mise en place d'une politique européenne isolant les six pays fondateurs du Marché Commun du marché mondial des céréales et autorisant une politique de prix plus élevés : ceci grâce au double système des prélèvements à l'importation, immédiatement opérationnels, et des restitutions à l'exportation, qui ne fonctionneront véritablement qu'à partir de la seconde moitié des années soixante-dix. En contrepartie de cet accord organisant un marché céréalier européen autonome, les Européens ont accepté l'entrée des importations d'oléagineux sur le marché communautaire en franchise de droits de douane. Cette

situation perdue et contribue à expliquer l'énorme déficit européen en la matière.

Le passage, grâce à la PAC, d'une Communauté européenne déficitaire en céréales à une Communauté excédentaire et exportatrice s'est avéré de plus en plus gênant pour les États-Unis et ce d'autant que les exportations européennes de blé devaient être soutenues par des *restitutions*. En 1986, le démarrage du cycle de négociations commerciales de l'Uruguay round menées dans le cadre du GATT intègre pour la première fois les produits agricoles et il est largement dirigé contre la PAC. Mais il coïncide aussi avec l'époque de la fin de la guerre froide. Fait symbolique : le mur de Berlin tombe en novembre 1989. Quant aux accords de Marrakech qui le clôturent en 1994, ils aboutissent grâce aux accords de Blair House conclus en 1992 entre l'Europe et les États-Unis à une limitation stricte de la production européenne d'oléagineux et à la suite de la première réforme de la PAC, elle aussi datée de 1992. Cette réforme – par ailleurs nécessaire pour des raisons intérieures, notamment l'accumulation de stocks devenus des « *montagnes* » de beurre, de viandes et de grains³³ – s'inspire fortement du modèle américain, en particulier le versement d'aides directes aux agriculteurs. De même, les Accords de Luxembourg, qui entérinent une nouvelle réforme de la PAC en juin 2003, reprennent largement le mécanisme de découplage des aides vis-à-vis de la production, à l'imitation du découplage mis en place aux États-Unis par la loi-cadre de 1996 (mais sur lequel les Américains sont partiellement revenus depuis). Quant aux restitutions, elles ont aujourd'hui quasiment disparu.

L'aide alimentaire européenne est la seconde en importance dans le monde, après celle des États-Unis. Même si elle est aujourd'hui davantage diversifiée qu'auparavant en termes géographiques, ses destinations demeurent largement fonction de relations géopolitiques remontant à l'époque coloniale. Aujourd'hui versée sous forme monétaire, elle a pu jadis être à l'origine de la diffusion de nouvelles habitudes alimentaires, favorisant par exemple la consommation de blé dans des pays d'Afrique subsaharienne où celle-ci était

30. Visser et Spoor, 2011.

31. Charvet, 2011.

32. Visser & Spoor, 2011.

33. Charvet, 1997.

inconnue. Par contre, on peut difficilement considérer qu'elle ait développé de nouvelles habitudes alimentaires en Afrique du Nord et au Proche-Orient dans la mesure où, historiquement, le blé constitue la céréale de civilisation de ces pays, avant même qu'il ne devienne celle de l'Europe ³⁴.

Sur un plan plus global, l'Union européenne a aujourd'hui intérêt à mieux se positionner par rapport à ses voisins immédiats, qu'ils soient exportateurs comme les pays de la mer Noire ou importateurs comme les pays du sud et de l'est du Bassin méditerranéen. La qualité de ses productions et de ses infrastructures d'exportation valorise déjà de façon importante les avantages liés à sa proximité géographique. De plus, l'UE se caractérise par sa fiabilité sur un marché international du blé où elle joue un rôle de pôle de stabilité du fait de conditions agronomiques moins sujettes aux accidents climatiques, mais aussi grâce aux investissements très importants réalisés dans la production, le stockage et la commercialisation des grains. Sur la dernière décennie, les écarts entre extrêmes de production annuelle de blé ont été inférieurs à 20 % pour l'Union européenne, alors qu'ils ont atteint 30 % pour les États-Unis et le Canada, près de 40 % pour l'Argentine et dépassé les 50 % pour les pays de la mer Noire et l'Australie.

Conclusion

Comme l'histoire du marché mondial du blé et de trois de ses principaux acteurs le prouve, la notion de « *vocation exportatrice* » ou de « *mission à nourrir le monde* » relève bien moins de déterminismes « *naturels* » que d'options politiques et géopolitiques qui mettent ou non en valeur des potentiels de production et d'exportation.

La sécurité alimentaire, à laquelle toutes les populations de la planète ont droit, se pose à différentes échelles géographiques, emboîtées les unes dans les autres. Dans les cas où les productions locales, régionales et / ou nationales ne parviennent pas à suivre la progression de la demande – malgré l'existence de politiques agricoles à la fois protectrices vis-à-vis des aléas des cours mondiaux et favorables aux investissements de modernisation de la production – la sécurité alimentaire implique de recourir à des importations plus ou moins importantes. Et atteindre pleinement cet objectif de sécurité alimentaire implique que

ces importations soient elles-mêmes, le plus possible, sécurisées par des mesures à la fois techniques, économiques et ... politiques.

À l'échelle mondiale, les résultats d'une organisation des marchés n'ont jamais été probants, malgré les différentes tentatives de mise en place d'accords internationaux sur les échanges de produits agricoles fondés sur les quantités échangées et les prix ³⁵. Les quarante-cinq engagements pris lors du G20 agricole, réuni à Paris en juin 2011 afin de réguler la volatilité des cours des produits agricoles, vont dans le bon sens, mais ils sont loin d'être suffisants.

Finalement, ce sont aux échelles d'ensembles régionaux tel, par exemple, celui constitué par le Bassin méditerranéen, que la sécurité alimentaire peut actuellement être la plus aisément assurée. Mais ceci implique que puisse être définie « *une vision politique multilatérale pour la sécurité alimentaire* » reposant sur un ensemble de mesures ³⁶. En 2009 / 2010 et pour la seule Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Égypte), la consommation de blé a représenté 39 à 40 Mt pour une production de 18 à 19 Mt. Plus de 21 Mt de blé ont donc dû être importés et, en ajoutant les importations de maïs et d'orge, le total importé dépasse les 32 Mt. Sur la même campagne 2009 / 2010, les pays du Proche-Orient ont, eux, importé plus de 43 Mt de céréales, dont plus de 22 Mt de blé. Parallèlement aux pays de la façade Pacifique de l'Asie, les pays du sud et de l'est du Bassin méditerranéen constituent ainsi l'une des deux grandes aires de la planète très fortement déficitaires en grains, avec des importations ayant dépassé les 75 Mt de céréales en 2009 / 2010.

Compte tenu notamment des conditions climatiques et agronomiques souvent difficiles que connaissent une majorité des régions agricoles de ces pays, les marges de progression de la production de grains y apparaissent relativement limitées ³⁷, alors que leurs besoins ne cessent d'augmenter. Toutes les projections montrent que cette situation fortement déficitaire ira en s'accroissant et pourrait à terme dépasser les 100 Mt. Dans ce contexte de long terme et dans celui, actuel, du « *printemps arabe* » ³⁸, l'Union européenne a tout intérêt – sur un plan économique, mais aussi géopolitique – à pouvoir participer de façon régulière, entre autres grâce à ses exportations de céréales, à la sécurité alimentaire de

pays qui se trouvent dans son environnement géographique immédiat et avec lesquels elle entretient des relations anciennes. Ceci serait d'autant plus aisé que le blé apparaît, parmi toutes les productions européennes, comme la plus compétitive sur le marché mondial.

Afin de développer ou de renouer des relations privilégiées avec les pays du Bassin méditerranéen, il apparaît souhaitable que l'Union européenne puisse, au-delà de l'approche technocratique qui est souvent la sienne, conférer davantage de souffle à la fois à sa politique agricole et à sa politique étrangère, ainsi qu'aux relations entre ces deux politiques. Dans l'immédiat, la Communauté apparaît « *en retrait* » par rapport aux autres grandes puissances, en particulier « *faute d'une diplomatie et d'une politique étrangère communes...*, mais peut-être aussi d'un message commun et de la volonté de le porter » ³⁹. Pourrait-elle élaborer un tel message et trouver la volonté politique de relancer le projet d'une Union pour la Méditerranée ?

34. Mazoyer & Roudart, 1997.

35. Charvet, 2008.

36. Abis, 2011.

37. Mutin, 2011; Ayeb, 2010; Bethemont, 2000; Cote, 1996.

38. Dallene, 2011.

39. Louveau, 2011.

Bibliographie

- Abis S., 2011 : « Insécurité alimentaire. Les risques géopolitiques se précisent en Méditerranée », in *Confluences Méditerranée*, n°77, L'Harmattan, pp. 169-180.
- Ayeb H., 2010 : « Compétition sur les ressources et crise alimentaire en Égypte », chapitre 3 (pp. 229- 241) in « Alimentation, environnement, santé. Pour un droit à l'alimentation » Bué A. & Plet F. (dirs.), Ellipses.
- Bethemont J., 2000 : « Géographie de la Méditerranée, du mythe unitaire à l'espace fragmenté », A.Colin, collection U.
- Charvet J.-P., 1985 : « Les greniers du monde », Economica.
- Charvet J.-P. , 1988 : « La guerre du blé. Bases et stratégies des grands exportateurs », Economica.
- Charvet J.-P., 1990 : « Les géostratégies des États-Unis sur le marché mondial du blé : PL 480 et EEP », *Hommes et Terres du Nord*, n° 3 de 1990, pp.142-146.
- Charvet J.-P., 1995 : « Le marché mondial du blé au début du III^e millénaire », *Rapport Déméter* 96, pp.13-81.
- Charvet J.-P., 1996 : « Le blé », Economica.
- Charvet J.-P., 1997 : « La France agricole dans son environnement européen et mondial », Liris.
- Charvet J.-P., 1^{ère} éd. 2007, 2^e éd. 2010 : « L'agriculture mondialisée », La Documentation française. Documentation photographique n° 8059.
- Charvet J.-P. (dir.), 2008 : « Nourrir les hommes », Cned-Sedes.
- Charvet J.-P. (dir.), 2008 : « Produire pour nourrir les hommes », Sedes.
- Charvet J.-P., 2010 : « La « Zernovoï belt », réémergence d'un des plus vieux greniers du monde », *Espace Prépas*, n°134, pp. 80-84.
- Charvet J.-P., 1^{ère} éd. 2010, 2^e éd. 2012 : « Atlas de l'agriculture. Pourra-t-on nourrir le monde en 2050? » Autrement.
- Charvet J.-P., 2011 : « Appropriations de terres agricoles à l'étranger » . Universalis 2011, pp. 92-99, Encyclopaedia Universalis.
- CIHEAM, Mediterra 2008, « Les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée », Paris, Les Presses de SciencesPo/CIHEAM, 2008.
- Cote M., 1996 : « Pays, paysans, paysages d'Algérie », CNRS.
- Dallenne P., 2011 : « Les enjeux économiques et sociaux du printemps arabe », *Espace Prépas*, n° 139, octobre 2011, pp. 61-66 (avec cartes).
- Debar J.-C., 2011 : « L'aide alimentaire aux États-Unis », *Déméter* 2012, pp.143-146.
- Devienne S., Bazin G., Charvet J.-P., 2005 : « Politique agricole et agriculture aux États-Unis : évolution et enjeux actuels », *Annales de Géographie* n° 641, pp. 3-26.
- Devienne S., 2011 : « La politique alimentaire des États-Unis », *Déméter* 2012, pp. 123-142.
- D'Hérouville H., 1953 : « Le marché mondial des céréales » (avec préface de Josué De Castro), Presses Universitaires de France
- Eck J.-F., 1992 : « Le commerce mondial des produits agricoles au XX^e siècle », Eyrolles.
- « Géographie et géopolitique de la mondialisation », 2011, ouvrage collectif, Hatier, collection Initial.
- Gérardot M. & Lemarchand Ph. (dirs.), 2011 : « Géographie des conflits », Atlande.
- Hervé J., 2010 : « Zernovoï Belt. Russie, Ukraine et Kazakhstan, la Corn Belt de l'Est », *Déméter*, rapport 2010.
- Inra/Cirad, 2009 : « Agrimonde, agricultures et alimentations dans le monde en 2050 : scénarios et défis pour un développement durable ». (étude publiée depuis, en 2010, aux éditions Quae)
- Lacoste Y., 1976 : « La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre », Maspéro.
- Lacoste Y., 2003 : « De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la géographie », A.Colin.
- Louveaux F., 2011 : « Mondialisation et géopolitique » pp. 225-243, in « Géographie et géopolitique de la mondialisation » (ouvrage collectif), Hatier, collection Initial.
- Loyat J. et Petit Y., 2008 : « La politique agricole commune », La Documentation française.
- Mazoyer M. et Roudart L., 1997 : « Histoire des agricultures du monde, du néolithique à la crise contemporaine ». Le Seuil.
- Morgan D., 1980 : « Les géants du grain : une arme plus puissante que le pétrole, le commerce international des céréales », Fayard. (Ouvrage traduit de l'américain; titre initial « Merchants of grain »).
- Musset R., 1923 : « Le blé dans le monde », Berger-Levrault, éditeurs.
- Mutin G. , 2011 : « L'eau dans le monde arabe; menaces, enjeux, conflits », Ellipses, collection Carrefours.
- Rastoin J.-L. & Ghesi G., 2010 : « Le système alimentaire mondial », Quae.
- Troin J.-F. (dir), 2002 : « Maroc, régions, pays, territoires », Maisonneuve & Larose.
- Visser O. & Spoor M., 2011 : « Land grabbing in post-Soviet Eurasia : the world's largest agricultural land reserves at stake », *The Journal of Peasant Studies*, Vol. 38 n°2, March 2011, pp. 299-323.

Géopolitique de la recherche et de l'innovation : les méthodes alternatives de production agricole en grandes cultures

109

par Monsieur Michel Griffon
*Conseiller scientifique auprès du Directeur Général
Agence Nationale de la Recherche*

Proposer une réflexion de nature géopolitique sur l'évolution de la technologie agricole est un exercice difficile. Les choix technologiques d'un espace géopolitique donné dépendent de beaucoup de facteurs : la nature des ressources, les surfaces disponibles et le nombre de bouches à nourrir, les conditions économiques et, en particulier, le fonctionnement des marchés, la disponibilité en capacités techniques, les comportements des producteurs, ... Chaque situation est le résultat d'une histoire et le passé marque le futur. Et c'est essentiellement le futur technologique qui nous intéresse ici. À la complexité de cette réflexion s'ajoute le fait que cohabitent des agricultures ayant des niveaux de richesse différents et donc n'utilisant pas les mêmes technologies. Enfin, les analyses géopolitiques des choix technologiques restent rares, particulièrement en agriculture. Aussi convient-il, avant de se livrer à émettre telle ou telle conjecture, de baliser le terrain de la réflexion, continent par continent, au risque d'une certaine lourdeur... Mais à l'issue de cette brève « *revue continentale* », il sera possible de mieux identifier les enjeux à travers un rappel historique, puis d'esquisser une problématique prospective.

1. GÉOGRAPHIE DE L'ÉVOLUTION DES TECHNIQUES DURANT LES DERNIÈRES DÉCENNIES

1.1. L'Asie surpeuplée disant René Dumont...

L'histoire longue désigne l'Asie comme l'un des deux continents (avec l'Europe) ayant connu très tôt des niveaux de population élevés, donc de nombreuses bouches à nourrir. Mais l'Asie a cette particularité de n'avoir pas beaucoup de grandes plaines aux conditions climatiques très favorables à l'agriculture – exceptés celle du Gange, les plaines côtières et les deltas. En Inde, le grand plateau du Dekkan est très sec. Partout, le relief est en majorité collinaire et montagneux. En Chine comme en Inde et en Asie du Sud-Est, s'est donc d'abord développée une agriculture des vallées, puis, très tôt historiquement, une agriculture de terrasses. L'irrigation a été rapidement nécessaire pour accroître les rendements, aussi bien dans les plaines aménagées

avec des digues contrôlant les inondations que dans les montagnes grâce à d'ingénieux systèmes de distribution et de circulation gravitaire des eaux. Pression démographique élevée et territoire limité : c'est donc une dynamique malthusienne qui a été à l'œuvre. Davantage de population sur un espace limité a obligé, pour éviter les famines très nombreuses tout au long de l'histoire asiatique, à faire des aménagements pour irriguer, ainsi qu'à sélectionner des semences très productives. Pour affronter ces épreuves, les empires asiatiques et les administrations locales ont ainsi acquis depuis plus de deux mille ans une expérience organisatrice : certains experts parlent même d'*empires hydrauliques*.

Outre l'irrigation, d'autres techniques permettant des sauts productifs ont été identifiées dans l'histoire, notamment avec la mécanisation. Mais le grand accroissement de productivité par hectare s'est produit à partir de 1966 avec la *Révolution verte*, alors que la population asiatique connaissait un accroissement très rapide. Contemporaine de la PAC, la *Révolution verte* a constitué une traduction tropicale du « *paquet technologique* » reposant sur les semences sélectionnées, les engrais, puis les traitements phytosanitaires et du « *paquet politique* » très favorable aux producteurs (subventions, prix garantis). Elle a touché la plus grande partie des exploitations, celles-ci étant dans leur immense majorité, y compris encore aujourd'hui, de petite taille. De son côté, le Japon a connu la même évolution après la Seconde Guerre mondiale, avec une distribution des terres féodales aux familles paysannes. Dans un contexte d'agriculture manuelle et de traction bovine (de motoculture au Japon), les rendements asiatiques ont connu une progression très rapide, éliminant les risques de famine.

Cependant, au milieu des années quatre-vingt-dix, les rendements ont commencé à plafonner, principalement en raison des revers des politiques agricoles devenues moins favorables, en particulier avec la réduction des subventions. Parallèlement, les gouvernements ont pris conscience de plusieurs problèmes environnementaux graves : la surexploitation des nappes phréatiques, la salinisation des terres irriguées, les niveaux élevés de pollution aux engrais et pesticides, ... Ce plafonnement demeure inquiétant car la population asiatique n'a pas atteint son maximum de croissance. L'Inde qui, grâce à

la *Révolution verte*, avait un temps connu les surplus alimentaires et exporté des céréales, puis diversifié sa production vers les huiles alimentaires a dû renoncer à ces choix pour se consacrer prioritairement à l'objectif d'auto-suffisance en céréales. Elle importe donc massivement de l'huile de palme d'Asie du Sud-Est, région où existent encore des terres à conquérir : ce que de très grandes entreprises à capitaux asiatiques ont fait, en particulier en Indonésie. Quant à la Chine, elle a dû elle aussi accepter d'importer ce qui lui manquait, en particulier du soja pour l'alimentation de ses animaux, la consommation de viande s'envolant avec l'amélioration du pouvoir d'achat des classes moyennes. La course malthusienne n'est donc pas terminée. Plus l'Asie prospérera, plus les classes moyennes seront importantes, plus elle consommera de viande (elle a déjà triplé sa consommation par tête en vingt ans) et plus elle devra accroître à la fois les rendements et les importations, principalement d'oléo-protéagineux. Face à cette situation, certains pays d'Asie ont commencé à acheter des terres dans d'autres pays afin d'assurer un approvisionnement, solution inventée au Japon dans les années quatre-vingts par des coopératives agricoles. Mais cette solution reste difficile à mettre en œuvre. Pour l'Asie, la mise au point de techniques hautement productives est donc devenue un enjeu capital.

1.2. L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, autre grand importateur

La encore surgit la question malthusienne : une population qui augmente (malgré un fort ralentissement), des ressources en terres et en eau très limitées et un climat peu favorable aux hauts rendements. La région est depuis longtemps dépendante des importations. Elle le sera de plus en plus car elle a presque épuisé ses possibilités d'accroître ses surfaces irriguées. Ses surfaces céréalières sont relativement importantes, mais les rendements demeurent faibles et ils ont peu évolué dans les dernières décennies.

Dans cette région, les agricultures sont de deux types : celle des petits agriculteurs et celle des grandes exploitations, parfois issues de l'époque coloniale comme dans le cas de l'Algérie – le domaine colonial ayant été transformé en fermes d'État et en coopératives,

puis privatisé. Dès avant la guerre, les techniques dites de *dry farming* (travail superficiel du sol après récolte des céréales afin de conserver l'eau) ont été importées d'Amérique, mais les résultats ont été insuffisants. Les tentatives d'introduction de rotations complexes de type australien (*ley farming* à base de blé associé à des légumineuses annuelles et moutons en pâturage contrôlé) se sont révélées en contradiction avec la tradition d'élevage extensif à caractère incontrôlé. Les perspectives de développement de grandes fermes irriguées avec les aquifères profonds (Libye, Égypte, Arabie Saoudite) sont sans avenir à long terme en raison de l'épuisement progressif de la ressource en eau. Dans ce contexte, les pays pétroliers n'ont et n'auront pas de difficulté à importer des céréales. Les autres verront de plus en plus augmenter le poste des importations céréalières dans leur balance commerciale. Face à ce risque d'impasse, différents pays ont eux aussi commencé à acquérir des terres en Afrique subsaharienne pour s'assurer un approvisionnement à long terme. Cependant, la recherche et la mise au point de nouvelles techniques deviennent là aussi un enjeu capital, mais les moyens consacrés ne sont pas exceptionnellement importants.

1.3. L'Afrique : un avenir potentiellement prometteur mais indéterminé

L'Afrique subsaharienne présente des problèmes spécifiques. C'est le dernier continent à devoir accéder à un plafonnement de la population. Dans les quatre prochaines décennies, l'explosion démographique africaine restera d'actualité. Mais la population étant très inégalement répartie sur le continent (zones à haute densité côtoyant les zones vides), il y aura vraisemblablement une redistribution géographique progressive des populations, avec de grands risques de conflits fonciers. Les surfaces encore peu exploitées en zones de savanes subsahariennes et dans la région Angola – Congo devraient permettre d'accueillir en partie ces populations. Le risque est qu'elles préfèrent les forêts aux savanes et que cela aboutisse à une lente disparition de celles-ci.

Les niveaux d'intensité technique de ces agricultures sont encore faibles et ceci leur laisse des marges de manœuvre importantes. L'usage de variétés améliorées et d'engrais

(autrement dit, la *Révolution verte*) et le recours à la traction attelée bovine et asine restent largement possibles et potentiellement efficaces. L'exemple du coton (*Révolution blanche*), qui constitue un succès historique exceptionnel, en est la preuve. Mais nul ne sait quand s'effectuera le « démarrage » de la courbe de productivité des agricultures familiales. Des politiques agricoles d'accompagnement et de protection sont nécessaires afin d'entraîner l'adhésion des très nombreux petits agriculteurs et éleveurs. Si rien n'est fait en ce sens, pourraient se développer des exploitations de grande taille sur la base de capitaux extérieurs et cela ne constituerait pas une solution pour les petites, très largement majoritaires. Au total, on peut donc considérer qu'existent les ressources foncières pour faire face aux besoins de la population future, mais que l'effort devra être très rapide et très important, alors que les politiques et les infrastructures nécessaires à cet effort ne sont pas prêtes. On peut donc parler d'avenir indéterminé, bien qu'un « décollage » soit inévitablement attendu. Dans ce contexte, la recherche reste cependant relativement pauvre et tributaire des appuis extérieurs.

1.4. L'Europe à la recherche d'autres modèles techniques

L'Europe est l'autre grande région du monde ayant connu très tôt dans l'histoire une population nombreuse et une saturation de son espace productif. Mais, ravagée par la peste ou les guerres, sa population ayant immigré massivement en Amérique et dans d'autres régions du monde, elle a connu une atténuation des crises malthusiennes. Surtout, elle a enchaîné depuis le XIX^e siècle les évolutions technologiques améliorant la productivité : semences sélectionnées, rotations avec des légumineuses, traction attelée animale puis, grâce aux engrais minéraux ou chimiques, les premiers tracteurs, les charrues bi-socs, les semoirs, les épandeurs, les moissonneuses jusque dans les années cinquante. Après cela, ce fut la montée en puissance des matériels de traction, la diversification des matériels de travail du sol, les épandeurs de liquides, les moissonneuses-batteuses, l'agriculture de précision, ... Les niveaux de productivité par hectare ont quadruplé depuis cinquante ans et la productivité du travail a plus que quintuplé. Cela a été possible grâce au recours

intensif à différents intrants, parmi lesquels les semences, les intrants chimiques (engrais, produits phytosanitaires), mais surtout le carburant à prix d'abondance qui a favorisé la motorisation. Cette intensivité en intrants a rendu les coûts de production élevés par rapport à ceux des agricultures extensives en intrants (Canada, Australie). Protéger les agricultures européennes et assurer une garantie de prix allaient donc de soi, l'un et l'autre servant à forcer la productivité et atteindre une certaine autonomie alimentaire.

Avec le temps et la montée des idées libérales, en même temps que l'extension naturelle des économies de marché, les agricultures exportatrices sont devenues de plus en plus concurrentes et la protection européenne (critiquée initialement par les États-Unis) a été de plus en plus mise en cause par les agricultures extensives (pays du groupe de Cairns). À partir de 1992, les protections et la garantie des prix ont été progressivement démantelées et l'agriculture européenne a dû affronter la nécessité de réduire ses coûts. Par ailleurs, elle a aussi dû suivre les exigences de qualité imposées par les consommateurs, commencer à respecter l'environnement et s'adapter à la concurrence intra-communautaire, l'Europe étant désormais de plus en plus élargie à l'est. Aujourd'hui, elle est donc obligée d'inventer une agriculture à coûts réduits, plus compétitive, moins intensive en intrants industriels et plus vertueuse au plan environnemental. Elle est la première à rencontrer cette situation avec ce niveau de contraintes. L'Europe n'est donc pas en position d'être un très grand continent exportateur de produits des grandes cultures, mais elle peut occuper des domaines d'excellence pour la qualité et bénéficier des opportunités de marché de proximité de la région Afrique du Nord / Moyen-Orient. La puissance de sa recherche agronomique et de ses firmes de l'agro-fourmure devrait lui permettre d'identifier les techniques nouvelles dont elle aura besoin pour s'adapter aux besoins des marchés.

1.5. Les États-Unis, l'Australie et le Canada

Ces pays ont en commun d'avoir été autrefois colonisés par des Européens et d'avoir pu constituer de très grandes exploitations agricoles dans de vastes espaces. Ils n'ont

pas connu de situation malthusienne, bien au contraire, puisqu'ils disposaient de très grandes surfaces et d'une population immigrante somme toute encore limitée. Très tôt, ils ont donc été amenés à utiliser des techniques extensives, c'est-à-dire reposant sur un travail du sol peu profond, rapide et à faible intensité d'usage des intrants industriels comme les semences (semis peu dense) et les engrais. Grâce à l'extensivité et malgré leur haut niveau de motorisation et de mécanisation, leurs coûts de production sont longtemps restés bas. Ces pays ont ainsi occupé largement le marché international des grandes cultures et imposé leurs prix. Ils ont donc vu de mauvaise grâce se déployer la concurrence des excédents européens subventionnés par le mécanisme des restitutions, mécanisme dont ils finiront par obtenir le démantèlement à partir de 1992.

Cependant, les avantages comparatifs procurés par l'extensivité ne sont pas durables. Ces pays sont amenés à exporter davantage car la demande des marchés augmente, alors que leurs capacités de production saturent progressivement en raison des limites d'espace. Pour produire plus, ils sont amenés à entrer plus avant dans une démarche d'intensification. Celle-ci se traduirait, si elle était poursuivie, par des hausses de coûts. Mais dans ce domaine, ils rencontrent la concurrence active d'autres pays extensifs d'Amérique du Sud. Leur recherche s'oriente donc de plus en plus vers la conservation de hauts niveaux de compétitivité.

1.6. L'Amérique du Sud : un géant agricole en déploiement

Le Brésil comme l'Argentine sont aussi des espaces anciens de conquête coloniale. Mais, à la différence de l'Amérique du Nord et de l'Australie, les très grandes exploitations agricoles sont restées longtemps peu productives et « endormies ». C'est seulement dans les années soixante, sous la pression des conflits fonciers et des tentatives de réforme agraire (en raison du très grand nombre de « sans terre ») et avec l'émergence d'un capitalisme agricole très actif, que toute l'Amérique Latine a rapidement connu une modernisation technique des grandes cultures : blé, maïs, coton, soja, ... Les climats favorables, les très faibles coûts de main-d'œuvre, la disponibilité des techniques et des capitaux

nécessaires, ainsi que la qualité des techniques ont permis un accroissement très rapide des rendements (ceux-ci restant cependant à un niveau modeste), un accroissement fort de la production et des exportations bénéficiant d'avantages compétitifs imbattables. Cela se fait cependant au prix de la destruction des forêts tropicales et du maintien d'une grande partie de la main-d'œuvre rurale dans une grande pauvreté : autant d'avantages compétitifs qui sont moralement discutables et non durables sur longue période. Les capacités d'expansion sont pourtant très importantes, à la fois en termes de surfaces et de rendements, les techniques conventionnelles étant toujours valides, contrairement à l'Europe. Cependant, dans le sud du Brésil et en Argentine, émerge une technologie nouvelle : celle du semis direct, sans labour, qui permet de réduire les coûts en énergie et en engrais dans des proportions importantes. Le semis direct tel qu'il est pratiqué est associé à l'usage d'organismes génétiquement modifiés (OGM) résistants aux herbicides : ceci augmente le coût financier de contrôle des adventices et expose cette agriculture à des critiques des mouvements écologiques et scientifiques, notamment en raison de l'apparition d'adventices résistantes aux herbicides. Mais la recherche de ces deux pays et celle des firmes nord-américaines leur confèrent une capacité d'avance technique importante.

1.7. La Russie et la mer Noire : un outsider

L'agriculture soviétique a été techniquement mimétique de celle des grands pays d'agriculture extensive : très grandes exploitations (maïs collectives), grande motorisation, utilisation extensive de semences et d'engrais, ... Le manque de motivation économique et, sans doute, la mémoire des spoliations et persécutions paysannes de l'ère stalinienne ont contribué à limiter les performances de cette agriculture. La fin du communisme, puis les privatisations ont profondément changé la donne. Aujourd'hui, l'équation est la suivante : des espaces immenses, quelquefois avec une richesse naturelle saisissante (tchernozem de la mer Noire), de très grandes exploitations issues de l'ère soviétique permettant d'atteindre des niveaux élevés de productivité et des coûts de production bas, mais un déficit d'entrepreneurs et d'état d'es-

prit d'entreprise. Sur ce dernier point, des changements sont en cours. La disponibilité des capitaux pour investir et l'initiative d'entrepreneurs devraient offrir à cette région un devenir à la mesure de son potentiel productif. La Russie et les pays de la mer Noire devraient devenir des exportateurs importants. Ces différentes agricultures ont une histoire propre. Avec la mondialisation, elles ont de plus en plus une histoire commune et celle-ci devrait être de plus en plus interactive et définir une géopolitique mondiale des grandes cultures.

2. UNE HISTOIRE DE PLUS EN PLUS MONDIALISÉE

2.1. La rencontre de ces agricultures sur le marché mondial à moyen terme

À moyen terme, les tendances qui viennent d'être décrites devraient se poursuivre. Sauf crise économique majeure à l'échelle mondiale, les variables motrices actuelles du système agricole global devraient continuer à fonctionner. Essentiellement, la première variable est la croissance démographique – en Asie, en Afrique et, dans une bien moindre mesure, en Amérique Latine – qui entraîne une augmentation des besoins. La seconde est l'accroissement du pouvoir d'achat dans les classes moyennes des pays émergents, en particulier en Asie, mais aussi dans toutes les grandes villes de ces trois continents, celle-ci se traduisant par la hausse de la demande en viande et donc en aliments du bétail.

Le volume des échanges mondiaux devrait donc s'accroître, principalement en raison des besoins d'aliments du bétail importés en Asie. L'Amérique Latine devrait rester le principal exportateur vers l'Asie. La région Afrique du Nord / Moyen-Orient devrait accroître elle aussi ses importations, en particulier de céréales en provenance du monde entier et sans doute d'Europe et de la mer Noire. La poursuite de ces tendances durant une dizaine d'années ne devrait pas entraîner de grands changements technologiques car les régions productrices sollicitées pour exporter (Amérique Latine, Russie et mer Noire, ainsi que les pays d'agriculture extensive) ont encore des réserves d'espace et de productivité qui peuvent être mobilisées à partir de techniques conventionnelles. Tout

cela, rappelons-le, dans l'hypothèse d'une continuité du développement économique international tel qu'il s'est déroulé durant les deux dernières décennies.

2.2. À plus long terme, de nécessaires changements

Dans les prochaines décennies, sans que l'on puisse déterminer quand, différentes variables pourraient définir un avenir technologique différent. Tout d'abord, la rareté progressive du pétrole (malgré les évolutions erratiques dues aux effets de la crise) va accroître les coûts des opérations culturales, en particulier du labour et ceci devrait amener à le supprimer dans nombre d'endroits, ou à réduire sa profondeur, voire recourir à des techniques superficielles de travail du sol. Supprimer le labour conduirait soit à utiliser des herbicides en plus grande quantité, soit à utiliser des rotations appropriées ou des *mulchs* épais ou encore d'autres techniques comme le binage mécanique de précision.

La nécessité de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre devrait aller dans le même sens : limiter les dépenses en énergie fossile, donc limiter le travail du sol, réduire le labour car ce mode de travail du sol entraîne des émissions biologiques de gaz à effet de serre et trouver des alternatives à l'épandage d'engrais azotés qui émet des oxydes d'azote à fort pouvoir de réchauffement atmosphérique. On peut aussi imaginer que le renoncement à ces techniques et le recours à des méthodes qui séquestrent le carbone dans les sols seront reconnus comme pouvant participer au marché du carbone. Les prix des engrais azotés suivront peu ou prou les cours du pétrole. Les agricultures intensives d'Europe et dans une moindre mesure des États-Unis devront trouver des formes complémentaires de fertilité azotée : rotation ou association avec des légumineuses, engrais naturels divers et activation de la biologie des sols. Les agricultures extensives seront incitées à ne pas accroître leur consommation en engrais azotés.

L'opposition des sociétés à l'usage des pesticides caractérise essentiellement les sociétés industrielles occidentales. L'Europe interdit certaines molécules, ce que ne font pas d'autres pays. Il devrait en résulter pour l'Europe une perte de compétitivité, mais un gain de qualité dont on peut penser qu'il se traduira tôt ou tard par des avantages de mar-

ché. Au plan technologique, l'Europe devrait généraliser très rapidement une utilisation de pesticides de type « *agriculture raisonnée* » et avancer dans le sens de la protection intégrée (lutte biologique, variétés résistantes, pesticides subsidiairement).

Au plan économique, la compétition à l'exportation entre ces agricultures devrait changer progressivement de nature, au sens où s'opposent des produits à valeurs environnementales différentes : valeur négative au Brésil en raison de l'atteinte aux forêts, valeur positive en Europe en raison de la réglementation protectrice de l'environnement. Il n'y a cependant pas de raisons objectives à ce qu'émerge une régulation mondiale limitant les pratiques environnementales néfastes liées à l'agriculture. L'adaptation à ces nouveaux contextes constitue un véritable défi pour la recherche en Europe.

2.3. À plus long terme encore, des ruptures en devenir

À très long terme, plusieurs phénomènes pourraient intervenir, demandant des changements de technologie. Tout d'abord, la part de la production des grandes cultures qui sera commercialisée sur le marché international devrait augmenter, peut être de l'ordre de 30 %. La concurrence portera sur des volumes importants. Il est dès lors vraisemblable que cette concurrence ne puisse pas se faire entre espaces de production n'appliquant pas les mêmes règles de prise en compte des coûts sociaux : certains ayant une agriculture polluant l'environnement et d'autres pas, certains émettant des gaz à effet de serre et d'autres pas, certains détruisant la biodiversité et d'autres l'améliorant. De même, l'approvisionnement alimentaire se satisfait-il de grandes variations relatives des cours des monnaies ? L'Afrique acceptera-t-elle que son agriculture soit faiblement protégée, alors qu'elle devra accroître fortement sa production ? On peut supposer que les pays importateurs chercheront à être le moins possible dépendants des marchés et de leurs fluctuations et pourront, comme l'Europe en 1958, davantage protéger leur production et accepter d'en payer le prix. On peut être quasi certain que l'Asie, dans cette même perspective, cherchera à être moins dépendante et donc à accroître fortement ses rendements et développer les technologies correspondantes :

systématisation des OGM, aménagement de tous les sites possibles de barrage, innovation dans la fertilisation et dans la protection des cultures en poursuivant la recherche dans les voies chimiques.

D'autres voies pourraient être explorées pour limiter les taux de dépendance alimentaire. Tout d'abord, la poursuite et l'amplification des achats de terre internationaux commencés il y a au moins deux décennies. À moins de réflexes nationalistes ou de contestations locales violentes, tout laisse à penser que les États qui disposent de réserves foncières loueront celles-ci pour de longues durées à des grandes entreprises privées étrangères (ayant vraisemblablement des filiales locales). Outre l'Afrique et les zones de conquête en Amérique Latine, cela pourrait se développer en Sibérie orientale et occidentale et en Asie centrale. Ces entreprises apporteraient avec elles des techniques de production cherchant à limiter les coûts. Par ailleurs, pourrait se développer la pratique de contrats d'approvisionnement entre pays producteurs de zones excédentaires et entreprises importatrices de zones déficitaires. Selon leurs conditions, ces contrats pourraient apporter de la stabilité aux importateurs, mais aussi aux producteurs pour leurs débouchés et donc faciliter leurs investissements. Ce mécanisme serait aussi un facilitateur de changement technologique. Un autre changement majeur à long terme est le changement climatique. Il pourrait entraîner des changements radicaux : assèchement du climat brésilien, détérioration du climat méditerranéen et du sud de l'Europe, détérioration des capacités de production en Inde et en Chine du Sud, amélioration des capacités au Canada, en Sibérie et Europe du Nord. Tout cela restera à préciser au fur et à mesure que progresseront les modèles de prospective. Les géographies de l'offre et de la demande en seront profondément modifiées. Ces changements devant intervenir de manière discontinue dans le temps (longues et fortes périodes de sécheresse, périodes de pluies et de tempêtes de plus grande intensité), l'imprévisibilité et l'incertitude sur la production pourraient renforcer les tendances évoquées ci-dessus (besoin d'assurance, de contrats, de protection). Au plan technologique, l'agriculture devra s'adapter et de nouvelles technologies devraient émerger : diversification des cultures et des variétés afin de les adapter, plus grande plasticité

en cas d'événements climatiques inattendus, aménagements des paysages (régulation de la végétation, remplissage des nappes phréatiques, ...) afin de mieux gérer les ressources en eau, plans de déplacement latitudinal de la production, etc.

Autre changement fort : la diversification de la production vers l'énergie avec de nouvelles générations de carburants végétaux et l'utilisation des bio-ressources comme le bois pour la production d'alcool, de cellulose et de lignine en substitution des plastiques issus du pétrole. Il est difficile d'établir des perspectives claires, mais il est certain que la biomasse devrait être un des premiers substituts naturels aux produits issus de gisements fossiles. Cela renforcera le besoin d'accroître les rendements des grandes cultures pour faire face aux besoins alimentaires, alors qu'il y aura concurrence accrue pour l'usage alimentaire et non-alimentaire des sols. On peut aussi s'interroger sur l'évolution à très long terme des prix des matières premières agricoles, aussi bien à destination alimentaire qu'industrielle ou énergétique. Une hypothèse est que la vitesse de l'accroissement de la demande excède celle de l'accroissement de l'offre et qu'il en résulte une tendance à la hausse des prix, accompagnant par ailleurs celle du pétrole.

De plus, les incertitudes de l'horizon précédent seront devenues des certitudes : fortes exigences de non-pollution aux pesticides, maîtrise des pollutions aux engrais, exigence de cultiver la biodiversité, amélioration des qualités organoleptiques et gustatives des produits. La généralisation progressive à l'ensemble du monde de ces exigences et l'apparition de normes devraient entraîner l'émergence de nouvelles technologies alliant productivité et écologie. Cette évolution apparaît inéluctable et suscite un certain espoir technologique.

3. UN ESPOIR TECHNOLOGIQUE

Sans aller donc jusqu'à prétendre qu'une certaine rareté malthusienne s'imposera à l'échelle de la planète entière, on est cependant conduit à noter que la multiplication des besoins alimentaires et non-alimentaires, ainsi que leur confrontation avec les limites (énergie, engrais) et les contraintes environnementales définissent une équation qui ne

pourra être résolue, à nouveau, que par la technologie. Il est certes possible de continuer la course aux rendements fondée sur le progrès génétique et l'augmentation des intrants, mais cette option est fortement limitée par ses coûts en énergie et en intrants chimiques, ainsi que par les risques inhérents aux pollutions qu'elle peut générer. Il n'est cependant pas impossible de poursuivre dans cette voie, notamment par des améliorations génétiques rapides et en améliorant la précision des traitements phytosanitaires. C'est la voie qui a été implicitement choisie par les firmes du secteur des biotechnologies. Accroître les performances des semences conduit en effet inévitablement, pour permettre l'expression de leurs potentialités, à garantir aux plantes, un environnement entièrement contrôlable : irrigation d'appoint (si nécessaire), disponibilités en engrais « *juste-à-temps* et *juste-en-place* », maîtrise totale des maladies et ravageurs, ... C'est donc une voie risquée.

Une autre voie se développe. L'alternative qui s'ouvre actuellement nous est offerte par l'inspiration scientifique fournie par le fonctionnement de la nature elle-même : intensification des mécanismes écologiques, aménagement des écosystèmes et des paysages pour qu'ils fournissent des services écologiques plus efficaces, utilisation des propriétés des plantes inscrites dans leur génome comme ressource pour définir des procédés industriels nouveaux (nouveaux pesticides bio-mimétiques) ou pour les intégrer dans le génome des plantes dans une logique de facilitation de l'adaptation évolutive à une écologie qui est appelée à changer fondamentalement. C'est la voie de « *l'écologie intensive* »¹, qui concilie la haute productivité et l'utilisation de raisonnements écologiques offrant des garanties de bon respect de l'environnement.

Intensifier les mécanismes écologiques, c'est amplifier leur fonctionnement au bénéfice des objectifs fixés. Par exemple, la photosynthèse qui est à la base du rendement en biomasse dépend beaucoup de la durée d'utilisation des radiations solaires par les plantes. Or, les grandes cultures des pays tempérés n'utilisent les radiations solaires que durant le printemps et une partie de la période estivale, soit seulement environ la moitié de la capacité radiative. Au contraire, assurer une couverture végétale permanente maximise la production de biomasse, l'accroissement obtenu servant à alimenter une autre fonctionnalité

qui se trouve ainsi amplifiée elle aussi : la dégradation de la biomasse, l'humification et la minéralisation qui en découlent. Cette couverture permanente peut aussi amplifier d'autres fonctionnalités écologiques : si elle comprend des légumineuses, elle fournira de l'azote aux plantes cultivées, certaines espèces limiteront la germination des adventices, la couverture pourra améliorer l'infiltration des pluies et alimenter la réserve utile en eau, tout en faisant disparaître les risques d'érosion, ... Quant à l'humification et plus généralement la capacité du sol à produire de la fertilité organique, elle est permise par « *l'écosystème sol* » grâce au cortège des activités de dégradation de la biomasse assuré par les champignons et la faune du sol, l'ensemble pouvant être amplifié et se substituer partiellement à l'utilisation d'intrants chimiques. Un autre aspect de l'utilisation intensive de fonctionnalités éco-systémiques est l'utilisation amplifiée des auxiliaires des cultures à des fins de lutte biologique. Mais il ne s'agit plus seulement de raisonner par couples « *proie – prédateur* » ou « *hôte – parasite* », mais d'intégrer l'ensemble des chaînes trophiques (ou réseau trophique) d'un ensemble diversifié de plantes cultivées ou de « *plantes – hôtes* », le tout, lorsqu'on atteint un certain niveau de complexité, est susceptible de réduire les risques de pullulation et d'envahissement par un ravageur. Les exemples sont nombreux d'un usage amplifié d'une fonctionnalité écologique, mais il y a encore peu d'exemples (sauf dans des exploitations très performantes d'agriculture biologique) montrant qu'il est possible de combiner dans un « *écosystème de production* » plusieurs de ces fonctionnalités de manière à obtenir des synergies productives.

L'accumulation de capacités productives écologiques ne peut être que lente (accumulation de matière organique dans le sol, constitution d'un écosystème sol performant, présence d'un stock permanent de prédateurs des principaux ravageurs, ...). L'adoption de cette technologie est donc progressive et peut s'étaler sur une décennie. Pendant la transition, peuvent cohabiter à la fois l'alternative et les formes conventionnelles : par

1. Voir l'un des premiers articles consacrés à cette voie, B. Chevassus-au-Louis, M. Griffon, *La nouvelle modernité : une agriculture productive à haute valeur écologique*, DEMETER 2008.

exemple, la fertilisation alternative peut être compatible avec des apports d'engrais limités. La cohabitation peut même être considérée comme définitive si les techniques ne sont pas contradictoires les unes avec les autres. Aussi, l'écologie intensive est-elle avant tout une démarche de substitution des intrants chimiques et de l'action mécanique par des mécanismes écologiques amplifiés. Elle part donc de certaines pratiques obligatoires car réglementaires (comme les bandes enherbées), elle inclut la démarche de « *l'agriculture raisonnée* », puis elle va plus loin vers des thèmes de « *l'agriculture intégrée* » et de « *l'agriculture durable* », jusqu'à certaines formes « *d'agriculture biologique* ». Elle offre donc une gamme étendue de techniques que chaque exploitation doit combiner de la manière la plus appropriée afin d'obtenir un « *climax* » productif correspondant aux conditions spécifiques du milieu local.

L'écologie intensive, c'est aussi la capacité, par « *bio-inspiration* », à reproduire industriellement des molécules existant dans la nature ou des processus naturels de manière à en amplifier l'usage. Par exemple, en produisant des molécules stimulant l'expression de réactions des plantes contre des agressions par des ravageurs. On peut même envisager que certaines plantes OGM du futur intègrent des fonctionnalités écologiques utiles, dans la mesure où elles satisferaient, bien évidemment, des conditions suffisantes au plan de leur innocuité et de l'éthique qui aurait présidé à leur réalisation.

CONCLUSION : QUELLE NOUVELLE GÉOPOLITIQUE DES MÉTHODES DE PRODUCTION EN GRANDES CULTURES ?

Au plan géopolitique, ces techniques fondées sur l'écologie fonctionnelle et le génie écologique devraient intéresser d'abord l'Europe (qui doit faire face à une montée des contraintes environnementales et de compétitivité) et l'Amérique Latine qui voudra maintenir de hauts niveaux de compétitivité. L'Inde aussi devrait être intéressée, à la fois pour des raisons malthusiennes et parce que la recherche indienne est capable de s'investir fortement, comme elle l'a montré, dans des voies conciliant les biotechnologies d'avenir et les raisonnements écologiques. Jusqu'en 2011, la Chine a misé sur la connaissance du génome et la voie OGM, mais elle semble s'interroger sous la pression des consommateurs. Par ailleurs, la rapide montée en puissance de son appareil de recherche peut lui permettre des réorientations rapides. Quant aux firmes, elles commencent à manifester, plus que les appareils de recherche publique, des capacités d'anticipation aux futurs contextes de l'agriculture : introduction des technologies de l'information et de la communication dans le machinisme, investissement dans le machinisme de précision, adaptation au non-travail du sol, identification de nouvelles voies de recherche de molécules, accélération de la connaissance des génomes, accélération de la mise au point de nouvelles variétés, investissement dans le génie écologique.

Dans les agricultures des pays industriels, la modernité technique pourrait être résumée par les cinq thèmes suivants :

- Écologie, car l'écologie, comme science et ingénierie, devient une ressource productive.
- Informatique, car de nombreuses pratiques feront appel à de nouveaux logiciels.
- Précision, car c'est une source d'économie importante.
- Connaissance « *intensive* », car les choix d'itinéraires techniques optimaux demandera des raisonnements et des connaissances plus complexes et sophistiqués qu'en agriculture conventionnelle.
- Innovation, locale, car chaque exploitation pourra être considérée comme unique et justifiable d'une optimisation écologico – économique spécifique.

Il reste que la plus grande part des exploitations agricoles des pays en développement est de très petite taille et vit dans un contexte de pauvreté. Au nombre de plusieurs milliards, elles devront accueillir l'essentiel de la croissance de la population mondiale car elles constituent le principal socle économique de l'agriculture planétaire. Il reste à inventer pour elles un ensemble de techniques écologiquement intensives qui soient très productives et surtout économiquement abordables. C'est notamment le rôle des Instituts internationaux de recherche agricole qui, après avoir contribué à créer la géopolitique de la *Révolution verte*, pourraient accompagner celle de cette *Révolution doublement verte*, c'est-à-dire verte comme la première et compatible avec le respect de l'environnement. Les grandes institutions de recherche françaises que sont le CIRAD et l'INRA dans sa vocation internationale, peuvent jouer aussi un grand rôle dans ce domaine.

L'Afrique : quelles stratégies de sécurité alimentaire ? Enjeux et prospective

par Monsieur Michel Benoit-Cattin,
chercheur
et Monsieur Nicolas Bricas,
chercheur
CIRAD / UMR MOISA / Montpellier

145

INTRODUCTION

La situation alimentaire de l'Afrique subsaharienne retient l'attention essentiellement à l'occasion de situations de crises. Ces crises peuvent être urbaines, comme lors des événements de 2008 qualifiés d'émeutes « *de la faim* », ou correspondre à des situations de famine suite à des épisodes de sécheresse, parfois dans des contextes de guerres civiles. La dernière en date concerne la région dite *Corne de l'Afrique*, où la famine et la guerre en Somalie chassent des populations vers l'Éthiopie, alors que le Kenya intervient militairement. Pour soutenir l'émotion suscitée par ces informations, des tableaux d'ensemble sur le nombre de « *sous-nutris* » ou sur la mortalité infantile sont régulièrement publiés. Au-delà de l'émotion légitime, ces faits renforcent l'inquiétude quant aux vagues d'immigration qui pourraient en résulter. Les responsables des pays riches ne peuvent pas ne pas tenir compte de leurs opinions publiques : des opérations d'intervention d'urgence largement médiatisées sont organisées, ainsi que de grandes conférences internationales débouchant sur des déclarations générales, mais rarement plus. À ces occasions, des jugements sur la dégradation de la situation alimentaire peuvent être portés, complétés par des déplorations sur l'abandon de l'agriculture vivrière qui conduirait l'Afrique – en particulier ses villes – à se nourrir grâce aux importations. Des solutions simples sont parfois avancées pour augmenter la production grâce aux variétés améliorées et aux engrais. De leur côté, les responsables des pays africains ne restent pas inactifs car assurer l'alimentation des populations, en particulier urbaines, est nécessaire pour se maintenir au pouvoir. Par ailleurs, les causes de tensions et de conflits entre régions et entre pays sont nombreuses : depuis les indépendances, les initiatives d'unions régionales et continentales ont été promues par des leaders ayant des visions panafricaines, sachant que la sécurité alimentaire et le développement de l'agriculture sont inscrits à l'agenda de ces organisations.

Dans un contexte international où les pays riches sont de plus en plus handicapés par leur crise économique, il est probable que l'Afrique subsaharienne devra compter de plus en plus sur elle-même pour progresser. Mais le peut-elle ? Oui, soutiendront les afro-

optimistes. Non ou alors très difficilement, déploreront les afro-pessimistes. Nous voudrions proposer ici un point de vue sur ces différentes questions, en mobilisant au mieux l'information disponible et, d'autre part, en l'évaluant à l'aune de nos expériences personnelles.

Les données disponibles sur l'agriculture et l'alimentation à l'échelle des pays proviennent des bases de données de la FAO et elles ont été actualisées courant novembre 2011¹. Des séries sur les productions y sont disponibles depuis 1961. Les séries sur l'alimentation sont plus récentes. Sachant que ces données sont, à la base, fournies par les services statistiques des États, eux-mêmes très démunis, des doutes peuvent être émis sur leur fiabilité. Malgré les efforts faits au sein de la FAO pour produire des informations cohérentes entre elles, il importe de manipuler ces chiffres avec précaution. Pour notre part, compte tenu de la longueur des séries disponibles, nous avons privilégié la mise en évidence de tendances plutôt que la comparaison de valeurs absolues. Autrement dit, plus qu'au niveau de la ration alimentaire, c'est à son évolution que nous sommes sensibles. Par ailleurs, vu le nombre de pays et la qualité inégale des données fournies, les comparaisons entre pays sont délicates et fastidieuses. Pour compenser ces difficultés, nous essaierons de mettre en évidence des tendances évolutives moyennes pour l'ensemble du sous-continent et pour des regroupements de pays similaires, identifiés par les techniques statistiques de classification automatique. Au-delà de la compilation de ces données, nous ferons état de ce que nous avons appris et compris aussi bien en parcourant villes et campagnes africaines qu'en participant à une grande diversité de rencontres locales comme internationales. Une fois le diagnostic de la situation agricole et alimentaire posé, nous essaierons de rendre compte des enjeux et des incertitudes concernant la production, la consommation et les filières alimentaires du sous-continent.

1. INTRODUCTION À L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

1.1. Une mosaïque de pays et d'organisations

L'Afrique subsaharienne est un immense sous-continent, hétérogène et cloisonné. En incluant les îles et depuis la partition du Soudan, elle rassemble 49 pays, certains minuscules et d'autres très grands comme le Nigeria et l'Afrique du Sud. Les données utilisées ici excluent les pays insulaires et parfois certains États pour lesquels les chiffres ne sont pas disponibles.

Hormis l'Éthiopie, tous ces pays ont été colonisés par la France, l'Angleterre, le Portugal, la Belgique ou l'Allemagne et ceci contribue à leur diversité culturelle, linguistique, voire politique. Deux grandes aires linguistiques, culturelles et parfois idéologiques peinent encore à coexister : l'une est dominée par la langue anglaise et par une certaine vision « *anglo-saxonne* » de l'économie et des sociétés, l'autre est dominée par la langue française et une vision différente. On retrouve souvent en Afrique une opposition rappelant celle existant entre Europe du Nord et du Sud. L'émancipation des pays lusophones a été plus tardive et a fait suite à de longues guerres d'indépendance contre le Portugal. Elles se sont achevées en 1974, avec la « *révolution des œillets* ». Cela a pu conduire au pouvoir des leaders plus enclins au commandement et à la hiérarchie qu'au dialogue social.

Les aléas de la colonisation du sous-continent ont établi des territoires aux découpages plus ou moins pertinents. Afin de limiter les conflits potentiels, le principe d'intangibilité des frontières « *héritées de la colonisation* » a été posé lors des indépendances. Mais les incohérences entre territoires nationaux, ainsi que la réalité des territoires locaux et de leurs populations demeurent à l'origine de nombreuses tensions à l'intérieur des pays comme entre pays. Un certain nombre d'organisations inter-étatiques ont été mises en place pour essayer de transcender ces difficultés et permettre des espaces régionaux plus ouverts. Là encore, le résultat est assez complexe. Les zones économiques, monétaires et douanières se superposent plus ou moins et ceci com-

1. FAO, 2011.

plique la coordination des politiques, entrave la mobilité des personnes et contribue au cloisonnement des marchés.

1.2. Des conditions agricoles généralement défavorables

L'Afrique présente une grande hétérogénéité de milieux, qui correspond assez bien à l'inégale répartition des populations dans l'espace. Les milieux naturels vont du désert aux forêts équatoriales extrêmement humides, en passant par les savanes, les plateaux d'altitude, etc. Les densités de population s'étalent de quasiment zéro à plus de 1 000 habitants par kilomètre carré. Pour des raisons de disponibilité en eau et en ressources alimentaires, les densités sont très faibles dans les zones désertiques, mais aussi – pour des raisons essentiellement sanitaires – dans les zones les plus arrosées et couvertes de forêts.

Dans ce double contexte, humain et biologique, les performances et les potentialités des systèmes productifs, eux-mêmes très divers, varient fortement. Les conditions pédo-climatiques sont en général peu favorables à l'agriculture : il y a trop d'eau ou pas assez, la matière organique des sols se décompose très vite, les parasites ne sont pas contenus par des épisodes de froid. De nombreuses parasitoses affectent les hommes comme les animaux. Cependant, la température est plus modérée dans les zones d'altitude et la pluviométrie mieux répartie, sans être surabondante dans la zone des savanes.

1.3. Les grandes orientations politiques concernant l'agriculture et l'alimentation depuis les indépendances

Au-delà du grand clivage déjà mentionné entre la tradition anglo-saxonne et les autres, il faut souligner – concernant la vision et la mise en œuvre du développement économique et agricole – l'existence de grandes phases communes à de nombreux pays, qu'ils aient opté pour un camp ou l'autre, voire pour le non-alignement, à l'époque de la guerre froide.

1.3.1. Le développement administré des pays nouvellement indépendants

Dans les pays ayant accédé à l'indépendance dans les années soixante, un processus de

développement administré, sous l'impulsion du jeune État et de ses cadres nationalistes a été mis en place. Des sociétés d'État y sont en charge des filières agricoles, en particulier d'exportation, ainsi que du développement régional. Concernant le contrôle des exportations et des taxes ou des devises qu'elles rapportent, les États ont installé soit des « *marketing boards* », soit des « *caisses de stabilisation et de péréquation* ». Ces dernières se distinguent des premières car elles ne se substituent pas entièrement au secteur privé, même si elles le contrôlent de près. Dans tous les cas, prix et débouchés sont garantis aux producteurs, alors que financements et subventions aux intrants sont fréquents. Des offices céréalières ont le monopole de la circulation et du commerce des céréales locales et des importations, avec des prix garantis. La modernisation de l'agriculture est conduite dans le cadre de projets plus ou moins sectoriels ou intégrés, de durée déterminée, soumis à évaluations *ex ante* comme *ex post* et bénéficiant de financements internationaux et bilatéraux. Toute une génération de paysans et de cadres techniques a vécu dans et de ce système durant une vingtaine d'années, mais son influence s'estompe avec le temps.

1.3.2. L'ajustement structurel contre le Plan de Lagos

S'inscrivant dans une dynamique panafricaine au sein de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA ²), les chefs d'État avaient validé en 1980 un *Plan d'action pour le développement économique de l'Afrique 1980 – 2000*, dit *Plan de Lagos*, au sein duquel l'objectif de l'auto-suffisance alimentaire était central. Mais, suite aux difficultés macro-économiques rencontrées par de nombreux pays dans les années quatre-vingts, des plans d'ajustement structurel ont été imposés par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, avec leurs conditionnalités et leurs corollaires de privatisation de désengagement des États. Une alternative au *Plan de Lagos* a été proposée par la Banque mondiale, dans un rapport intitulé *Pour un développement accéléré au sud du Sahara*, plus connu sous le titre de *rapport Berg* du nom de son principal auteur, un professeur d'économie de l'université du Michigan ³.

Ceci a nourri de nombreux débats et controverses car la référence pour l'agriculture n'était plus l'auto-suffisance alimentaire, mais

les avantages comparatifs dans les échanges mondiaux, la baisse des droits de douane plutôt que le protectionnisme, etc. Dans le cadre des plans d'ajustement structurel (PAS), les moyens financiers et institutionnels du système antérieur ont été quasi anéantis : d'où davantage de liberté pour les acteurs privés, mais moins de soutien aux petits producteurs. La vulgarisation agricole a disparu, les prix sont devenus incertains, les intrants plus coûteux, sinon inaccessibles et la recherche agronomique a périclité. Par contre, les marchés ruraux se sont rapidement développés, des opérateurs privés ont pris en charge la collecte, la circulation et la vente des produits alimentaires produits localement ou importés. Les organisations de producteurs ont pu se développer avec le soutien des bailleurs de fonds et des organisations non-gouvernementales (ONG). Certaines défendent les intérêts des producteurs engagés dans les filières d'exportation, d'autres promeuvent le modèle de l'agriculture familiale et son corollaire que serait la souveraineté alimentaire, mais toutes sont de plus en plus associées à la définition des politiques agricoles. Un système agro-alimentaire décentralisé plus réactif, associant secteurs formel et informel, s'est mis en place et a su assurer l'alimentation des villes en croissance rapide, tout en incitant à des gains de productivité.

1.3.3. Le NEPAD et l'agriculture

Le *New partnership for Africa's development* (NEPAD) est un plan de développement d'inspiration très libérale, approuvé par l'OUA en 2001. Depuis le sommet des chefs d'État réuni en 2003 à Maputo, le *Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine* donne la priorité politique – pour tout le continent, dans le cadre de l'Union africaine et du NEPAD – au développement de l'agriculture et ceci avec des objectifs de croissance de 6 % et des investissements publics à hauteur de 10 % des budgets nationaux ⁴. Il faut noter que ce choix panafricain réaffirmé est bien antérieur au rapport de la Banque mondiale de 2008 sur *L'agriculture au service du développement* qui réhabilite le rôle de l'agriculture dans le développement et la réduction de la pauvreté ⁵.

2. Depuis, l'OUA a été remplacée par l'Union africaine (UA).

3. Berg, 1981.

4. CAADP, 2011.

5. World Bank, 2007.

La mise en œuvre de cette politique continentale se fait au niveau des grandes régions économiques, telle la *Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest* (CEDEAO), puis au niveau des États, dans le cadre de programmes nationaux d'investissements agricoles. À l'échelon national, toutes les parties prenantes, y compris les organisations de producteurs, sont impliquées dans l'élaboration des plans d'investissements. Les études sont prioritairement et essentiellement réalisées par des experts locaux et continentaux, à la différence de celles promues par les bailleurs de fonds qui sont traditionnellement confiées à l'expertise internationale. Un remarquable site internet (*resakss.org*) permet de suivre la mise en place de ces plans et de partager l'information disponible de façon interactive.

2. UN DIAGNOSTIC MESURÉ

2.1. Une situation alimentaire qui ne se dégrade pas

D'après les données de la FAO dont les séries remontent jusqu'aux années soixante, la situation alimentaire moyenne, exprimée en kilo-calories disponibles par personne et par jour, a progressé dans toutes les régions du monde (*Graphique 1*). L'Asie a dépassé l'Afrique vers 1980 et laissé celle-ci en bas de l'échelle, mais sur une tendance soutenue à l'amélioration malgré le délaissement politique et économique que connaîtrait l'agriculture vivrière au moins depuis cette date.

Les *disponibilités alimentaires* résultent de la production locale, complétée par le solde des échanges extérieurs et l'aide alimentaire : autrement dit des postes difficiles à établir

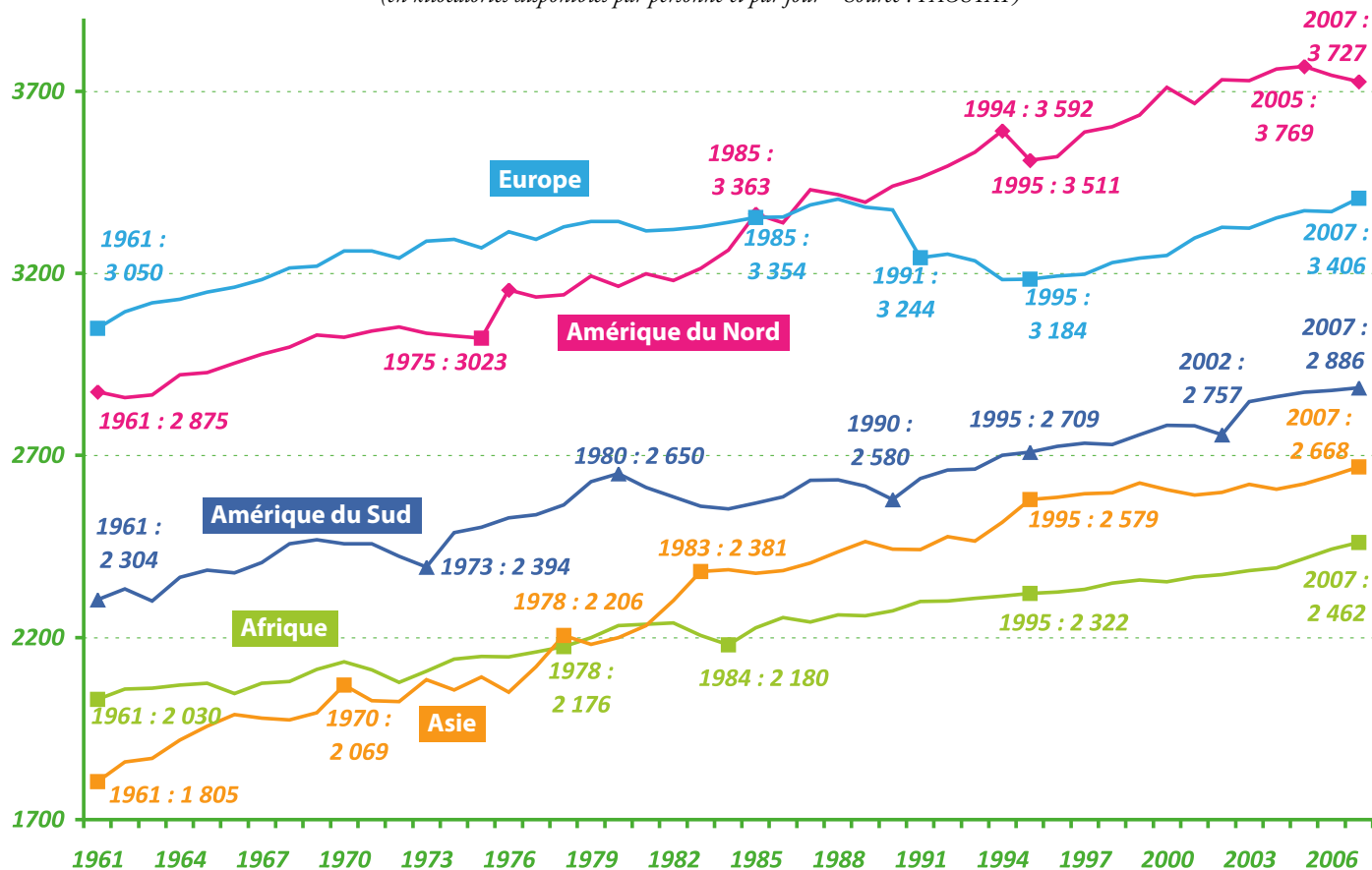
dans un domaine dominé par le secteur informel. Mais la FAO établit aussi depuis 1990, par période de trois ans et pour chaque pays, des niveaux de malnutrition ou de pourcentages de personnes sous-alimentées dans la population totale ⁶. Pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, le ratio aurait baissé de 31 % sur la période 1990 – 1992 à 27 % sur la période 2003 – 2006 : une évolution à comparer à la baisse de 16 à 13 % enregistrée en moyenne mondiale durant le même temps ou à celle de 20 à 15 % calculée pour l'ensemble de l'Asie. De plus, les données nationales montrent qu'un petit groupe de pays a vu stagner le disponible moyen par tête et augmenter la malnutrition : Botswana, Burundi, Gambie, Liberia, Madagascar, Tanzanie, Swaziland et Zambie ⁷.

6. Ces données sont publiées chaque année dans les *State of food insecurity (SOFI)*.

7. FAO, 2011.

Graphique 1
Évolution des disponibilités alimentaires

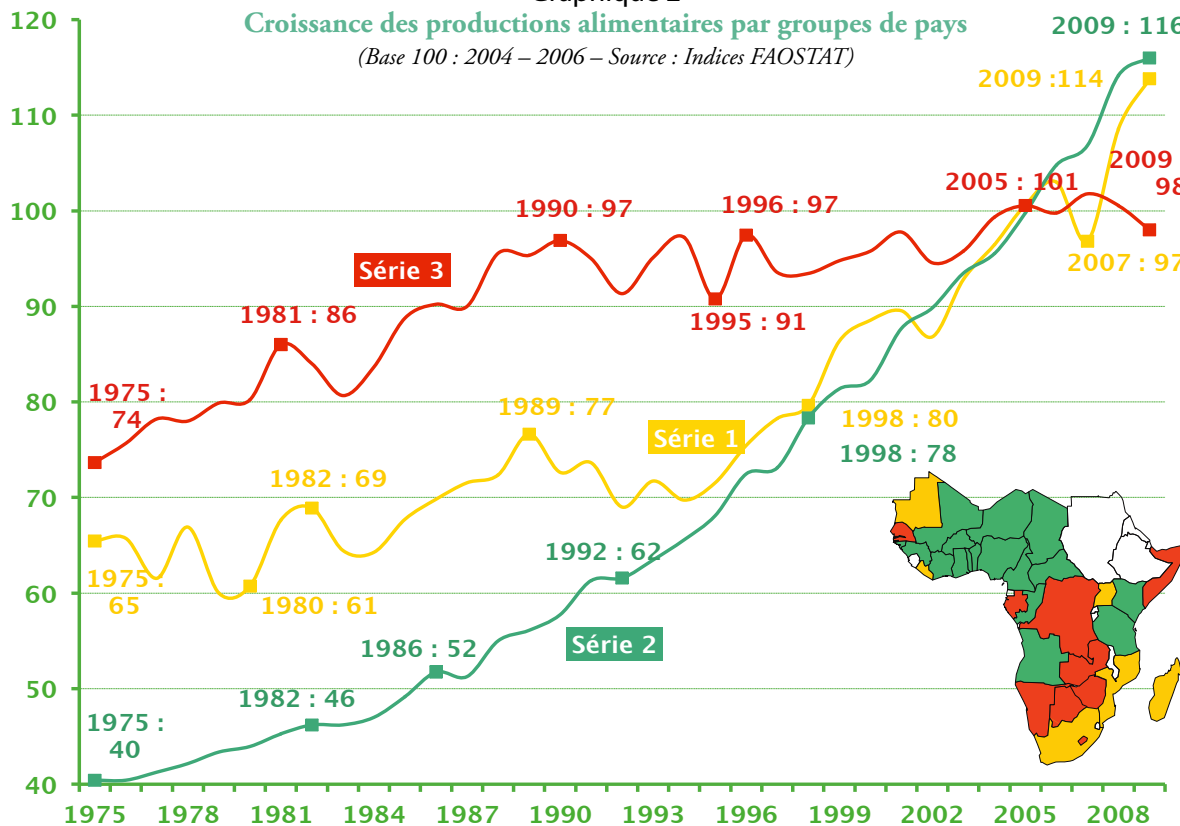
(en kilocalories disponibles par personne et par jour – Source : FAOSTAT)



Graphique 2

Croissance des productions alimentaires par groupes de pays

(Base 100 : 2004 – 2006 – Source : Indices FAOSTAT)

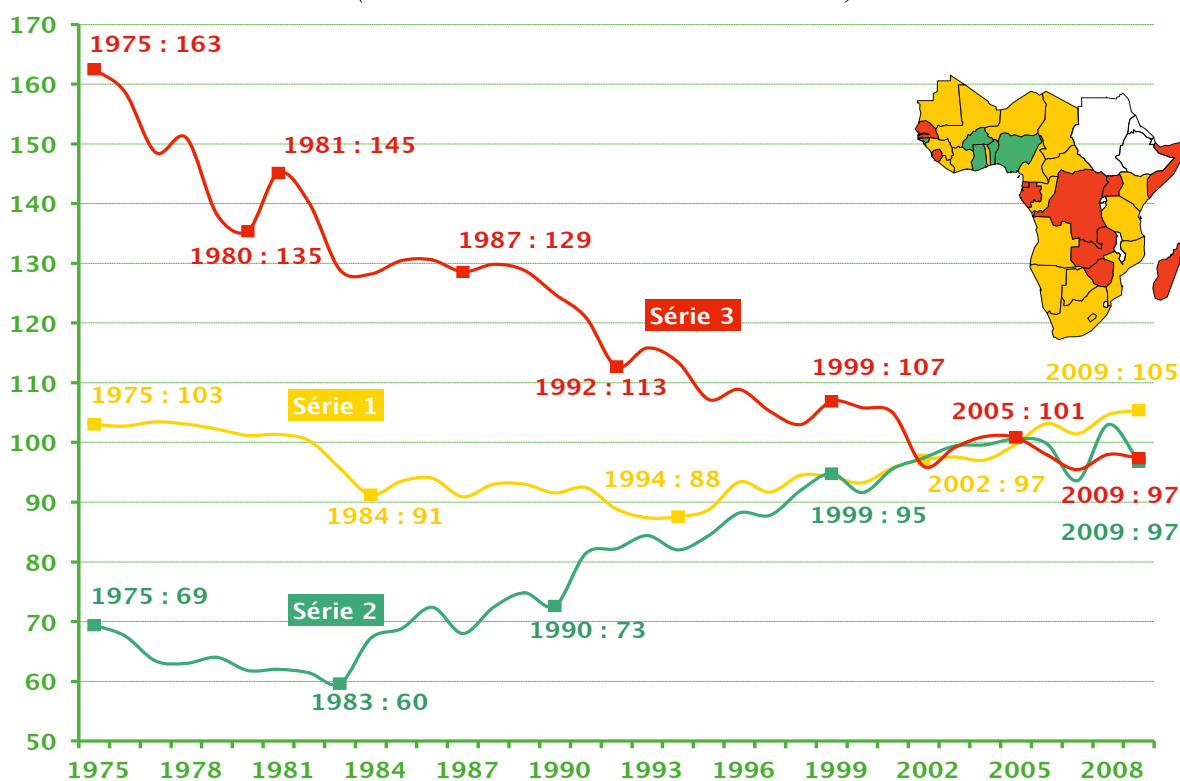


149

Graphique 3

Tendances des productions alimentaires par tête pour trois groupes de pays

(Base 100 : 2004 – 2006 – Source : Indices FAOSTAT)



2.2. La production alimentaire : des progrès non négligeables

Pour ne pas entrer dans le détail de l'évolution des principales cultures alimentaires, de leurs superficies et de leurs rendements, nous allons utiliser les indices de production alimentaire établis par la FAO : indices de production nette et indice par tête (base 100 sur la période 2004 – 2006) entre les années 1975 et 2009. Contrairement aux idées reçues, ces indices révèlent que la croissance de la production alimentaire est soutenue en Afrique depuis 1975 et tout à fait analogue à celle observée en Asie et Amérique du Sud, alors qu'elle est beaucoup plus modeste en Amérique du Nord, en Australie ou en Nouvelle-Zélande et qu'elle plafonne en Europe.

Comme le montre le *Graphique 2*, les trajectoires de croissance des différents pays d'Afrique subsaharienne peuvent être réparties en trois groupes. La majorité des pays (*en vert*) suit une trajectoire identique à celle du continent, un deuxième groupe (*en jaune*)

progresses moins rapidement et le troisième groupe (*en rouge*) connaît un net plafonnement de la production alimentaire. Mais ces performances doivent être pondérées par la croissance démographique.

Selon les indices, la production alimentaire africaine par tête se serait dégradée à partir des années soixante jusqu'au début des années quatre-vingts, puis elle aurait augmenté pour atteindre son niveau actuel, le plus élevé. Cette progression devrait tempérer les opinions négatives sur l'impact des politiques d'ajustement structurel, mais la comparaison et le rapprochement des trajectoires des pays conduit à relativiser ce résultat global (*Graphique 3*). Trois groupes de pays doivent en effet être distingués selon leur évolution entre 1975 et 2009. Les plus nombreux sont ceux qui, depuis les années quatre-vingt-dix, ont retrouvé et dépassé leur niveau initial (*en jaune*). Un autre groupe important a vu sa production alimentaire par tête décroître fortement jusqu'aux années deux mille, puis se stabiliser (*en rouge*). Le dernier groupe est sur

une tendance ascendante depuis le début des années quatre-vingts (*en vert*) et – au moins pour ces cinq pays d'Afrique de l'Ouest, dont le Nigeria – il n'apparaît pas d'impact négatif de l'ajustement structurel.

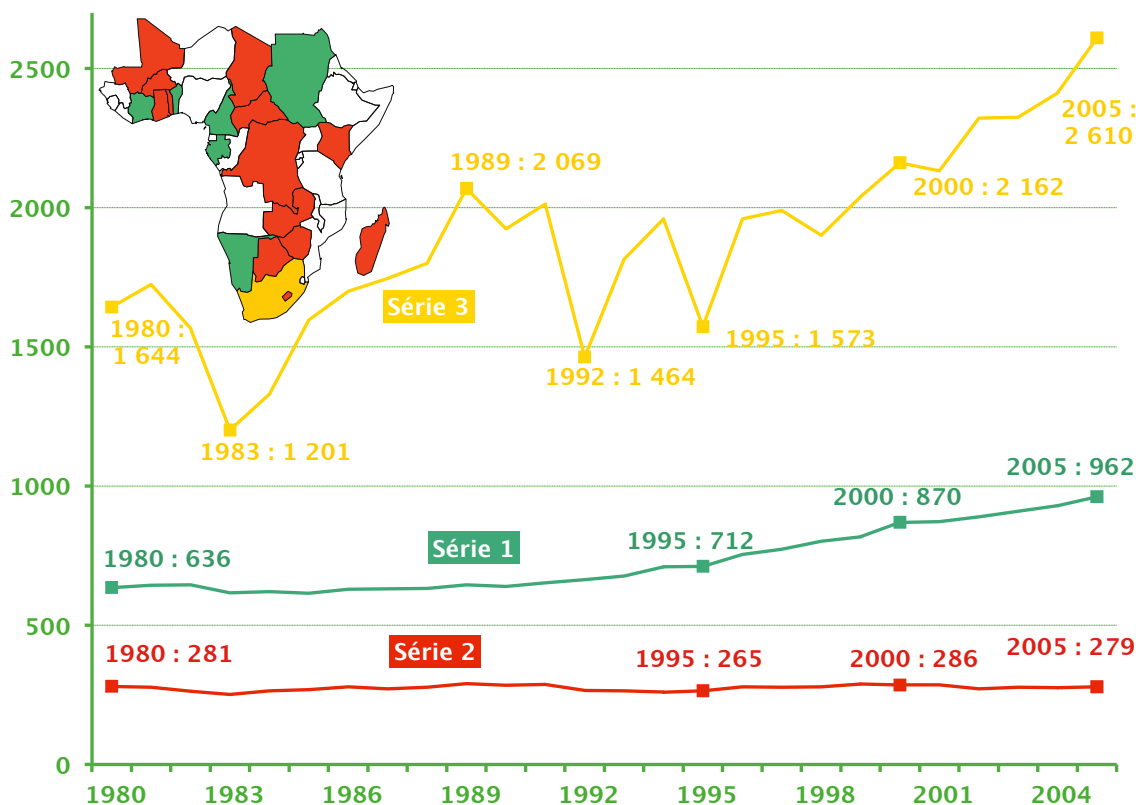
Afin de mettre en interaction les disponibles par tête, les productivités du travail et de la terre pour les productions alimentaires, il faut utiliser une unité commune de mesure, à savoir la kilocalorie⁸. Il est possible d'analyser les niveaux et l'évolution de la productivité du travail agricole en utilisant les séries, plus ou moins complètes, de valeur ajoutée par actif exprimée en dollars constants base 2000, publiées par la Banque mondiale⁹. Les tendances sont probablement significatives, mais il faut se souvenir que la notion d'actif n'est pas uniforme, qu'elle inclut toutes les activités agricoles au sens large, y compris l'élevage, la forêt et la pêche, et que la

8. Benoit-Cattin and Dorin, 2009.

9. World Bank, 2011.

Graphique 4
Productivité du travail en agriculture

(en dollars constants par an et par actif, base 2000 – Source : ADI – World Bank 2011)



valeur ajoutée concerne ce même ensemble d'activités qui déborde la seule production alimentaire. Dans ce cadre, comme le montre le *Graphique 4*, l'analyse des données sur la période 1980 – 2005 et pour vingt-sept pays¹⁰ fait ressortir le niveau nettement supérieur (*en jaune*) atteint par l'Afrique du Sud : à environ 2 500 dollars par actif et par an, le chiffre est du même ordre de grandeur que celui enregistré dans les pays d'Amérique du Sud. Mais la grande majorité des pays (*en rouge*) stagne autour des 250 dollars. Entre les deux, un petit groupe (*en vert*) se distingue par un niveau en croissance, se situant dans la moyenne mondiale.

2.3. Une structure démographique spécifique

Les notions de populations urbaine, rurale, agricole ou active ne sont pas définies de façon homogène et stable et ceci rend difficile estimations et analyses précises. Toute la population rurale n'est pas agricole et, inversement, une partie de la population urbaine

peut être agricole. Cependant, l'examen de l'évolution des populations urbaines et rurales peut suffire pour montrer la spécificité démographique de l'Afrique subsaharienne. Le *Graphique 5* illustre ainsi la croissance soutenue de l'ensemble de la population et l'amorce d'une transition démographique se traduisant par un ralentissement de l'augmentation par rapport à une tendance exponentielle. La croissance de la population totale s'est faite au taux moyen ajusté annuel de 2,7 % : soit une multiplication par 3,7 entre 1960 et 2010.

Malgré son taux de progression élevé, la croissance urbaine n'absorbe qu'une partie de la croissance démographique. Les populations rurales et agricoles continuent de croître de façon exponentielle, mais à un taux qui se réduirait lentement. Entre 1960 et 2010, la population rurale a été multipliée par 2,7, facteur résultant d'une croissance annuelle moyenne de 2,1 %. La population agricole n'est, elle, estimée que depuis 1980 et a crû depuis cette date au taux de 2,2 %. Partout ailleurs dans le monde, les populations rurales

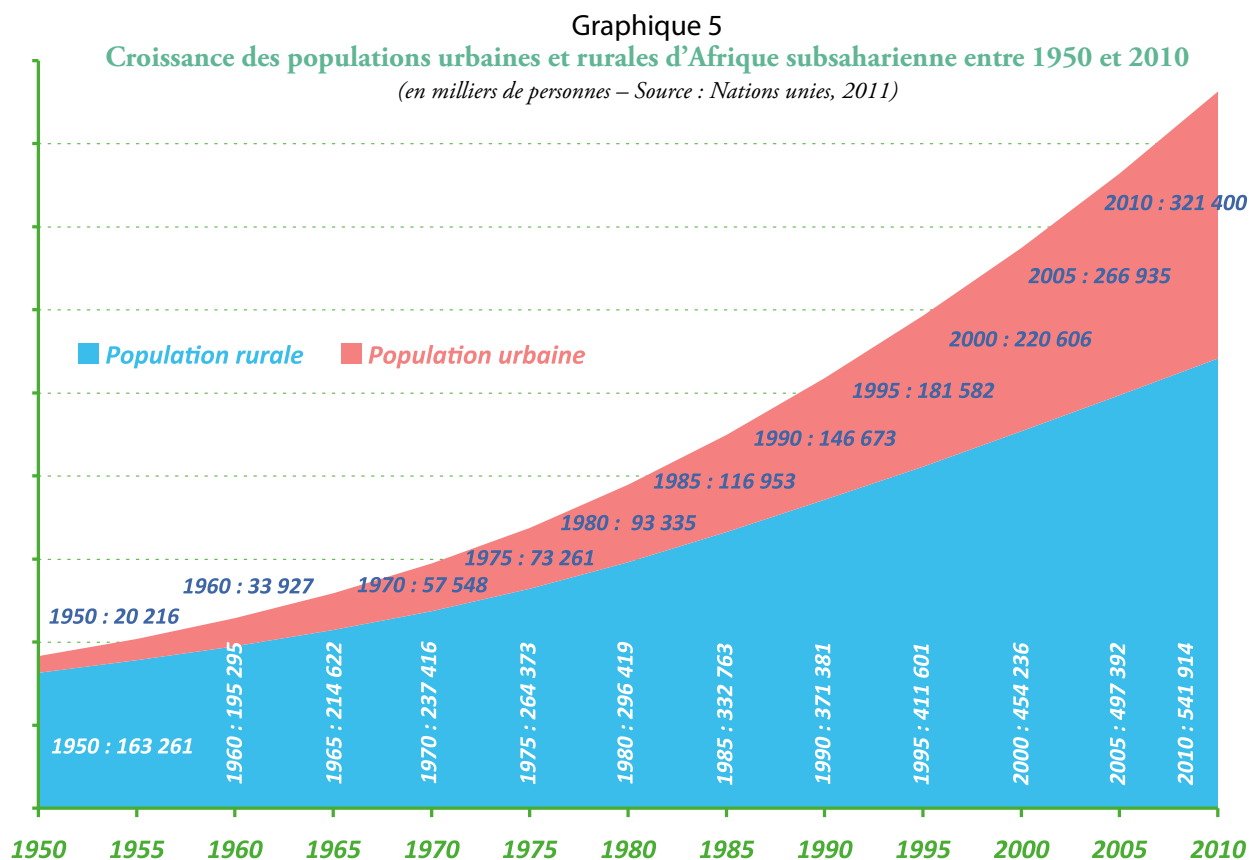
et agricoles ont diminué ou se sont stabilisées comme en Asie. Sur la période 1960 – 2010, la population urbaine a été multipliée par 9,5, comme résultat d'une croissance annuelle de 4,5 %. Un taux d'urbanisation plus élevé que dans le reste du monde permet à l'Afrique subsaharienne de se rapprocher du taux moyen mondial d'urbanisation. Ce dernier serait aujourd'hui d'environ 50 % contre 37 % en Afrique subsaharienne, alors qu'en 1960, les pourcentages étaient respectivement de 33 et 14,6 %¹¹.

2.4. Une demande alimentaire décalée

L'urbanisation s'accompagne de changements dans les modes de consommation alimentaire. Ils résultent à la fois d'un nouveau mode de vie et d'un approvisionnement via les marchés, avec des revenus monétaires accrus. Jusqu'ici, l'approvisionnement alimentaire des villes, y compris les grandes

10. Les autres ne sont pas renseignés.

11. United Nations, 2011.



capitales, a essentiellement été assuré par le secteur informel et à partir des productions locales plus ou moins proches. Pour les produits importés, l'intervention du secteur formel de l'import-export s'impose, mais l'essentiel de la distribution reste assuré par le secteur informel. Pour qui fréquente les villes africaines, grandes ou petites, il est frappant de constater – du moins dans les situations de paix civile – qu'il n'existe pas de pénurie alimentaire, que des millions de consommateurs sont chaque jour approvisionnés près de chez eux en produits frais ou transformés et qu'existent de multiples possibilités de restauration hors domicile, très fréquentées pour les repas de la mi-journée.

Des enquêtes effectuées en 2008 dans les capitales des huit pays constituant l'*Union économique et monétaire ouest-africaine* (UEMOA) donnent une illustration quantifiée du profil des dépenses alimentaires des consommateurs urbains (*Graphique 6*). Seuls 22 % de la dépense des ménages portent sur des produits importés. Le reste concerne des denrées animales et végétales produites localement et ceci implique l'existence de filières

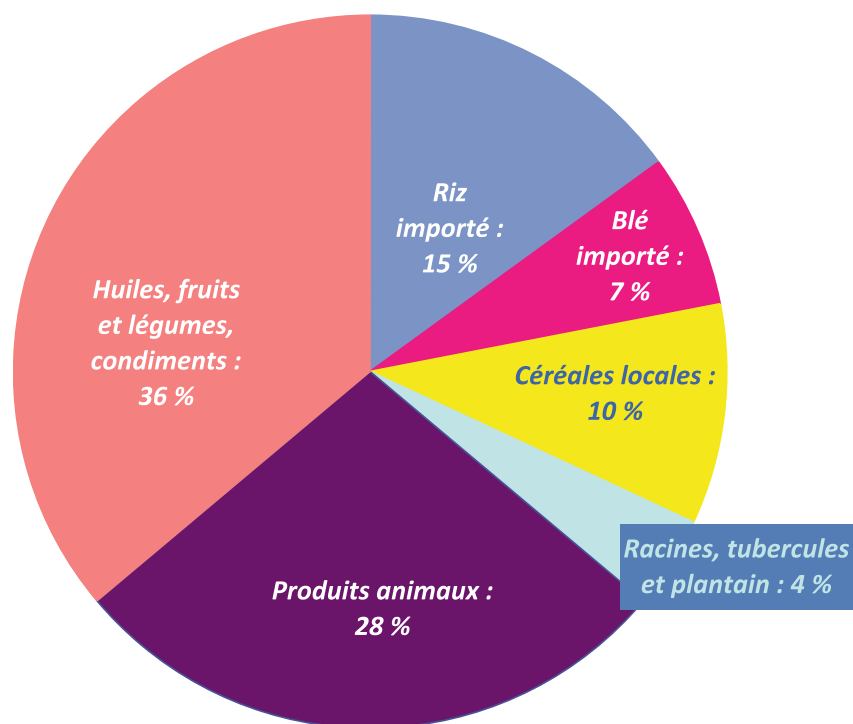
organisées pour approvisionner ces énormes marchés. Le chiffre d'affaires des filières alimentaires locales est certainement beaucoup plus élevé que celui des filières d'exportation qui retiennent l'attention et l'intérêt des analystes et des investisseurs privés ou publics. Or, on ne sait pratiquement rien du fonctionnement des filières qui approvisionnent les marchés urbains en céréales et tubercules. Comment sont-elles organisées ? Régulées ? Financées ? Quels sont leurs éventuels verrous technologiques pour assurer le lien entre une production dispersée, saisonnière, aléatoire et une consommation régulière, concentrée et de plus en plus exigeante en qualité ? Comment se transmettent les prix, se partage la valeur ajoutée ? Autant de questions préalables à toute action publique soucieuse de promouvoir ces filières, ne serait-ce que pour réduire le poids des importations alimentaires.

La part des produits importés dans la consommation des ménages urbains, combinée à la forte croissance démographique conduit à supposer une dépendance forte et croissante

vis-à-vis des importations. Les données FAO concernant les importations et les exportations sont publiées en valeur courante. Pour en suivre l'évolution, il est donc possible de rapporter la valeur des importations de produits alimentaires au total des importations de chaque pays. Au niveau global, ce ratio de dépendance oscille en moyenne autour de 10 % et il a tendance à baisser depuis les années quatre-vingt-dix. Au niveau des pays, il est très instable, en liaison avec l'instabilité des volumes et des prix, mais il n'existe pas – en règle générale – de tendance à la dégradation.

Néanmoins, tout dépend des recettes d'exportations disponibles : pour relativiser l'importance des importations alimentaires, il est aussi possible de les rapporter à la valeur des exportations agricoles (*Graphique 7*). Dans les années soixante, les importations alimentaires représentaient seulement 30 % des exportations agricoles de l'Afrique subsaharienne. L'agriculture assurait l'alimentation directement et en finançant les importations. Mais, dès 1993 puis durant les années deux mille, l'agriculture ne suf-

Graphique 6
Répartition du marché alimentaire urbain en valeur économique dans les huit capitales de l'UEMOA
(En pourcentage – Source : Bricas 2012)



fit plus à couvrir les besoins alimentaires : d'autres ressources deviennent nécessaires. L'évolution apparaît lorsque l'on rapporte les exportations agricoles au total des exportations. Au début des années soixante, l'agriculture fournissait la moitié des recettes d'exportation, alors que, dans les années deux mille, elle n'en fournit plus que 10 %. Il existe évidemment de grandes différences entre pays : ceux bénéficiant de ressources pétrolières et minérales en retirent une part croissante, voire quasi exclusive de leurs recettes d'exportation.

Pour être complet dans l'examen des ressources alimentaires, il faut enfin prendre en compte l'aide alimentaire. Il s'agit d'un sujet complexe et controversé. La FAO publie depuis 1988 des séries sur les volumes de céréales, ainsi que des volumes totaux. En volume, l'essentiel de l'aide alimentaire est constitué de céréales données par les grands producteurs de l'OCDE, en particulier l'Europe et les États-Unis. Grâce à leurs dons, ces pays offrent un débouché supplémentaire à leurs producteurs, consolident des

habitudes de consommation dans les pays bénéficiaires, subventionnent les balances commerciales, mais pèsent aussi sur le marché local et ceci décourage les producteurs locaux. Depuis 1990, la part de l'Europe dans l'aide en céréales a chuté de 25 % à 5 %, d'un volume oscillant entre 2 et 3 millions de tonnes. Ce type d'aide représente désormais une part faible et décroissante du disponible céréalier dans l'essentiel des pays : entre 1993 et 2003, sa part a chuté de moins de 5 % à moins de 2 %. Néanmoins, le pourcentage est nettement plus élevé – de l'ordre du quart, voire plus – dans les pays en situation de conflits ou de post-conflits comme le Rwanda, le Burundi, l'Érythrée, l'Angola ou le Liberia. Le *Programme Alimentaire Mondial* (PAM) des Nations unies gère une bonne partie de ces aides d'urgence ou de conflits et il se soucie de s'approvisionner dans d'autres régions du sous-continent disposant d'un excédent conjoncturel. Enfin, à cette aide très quantitative s'ajoute une aide plus qualitative, souvent ciblée sur les enfants dans le cadre d'actions nutritionnelles et de santé.

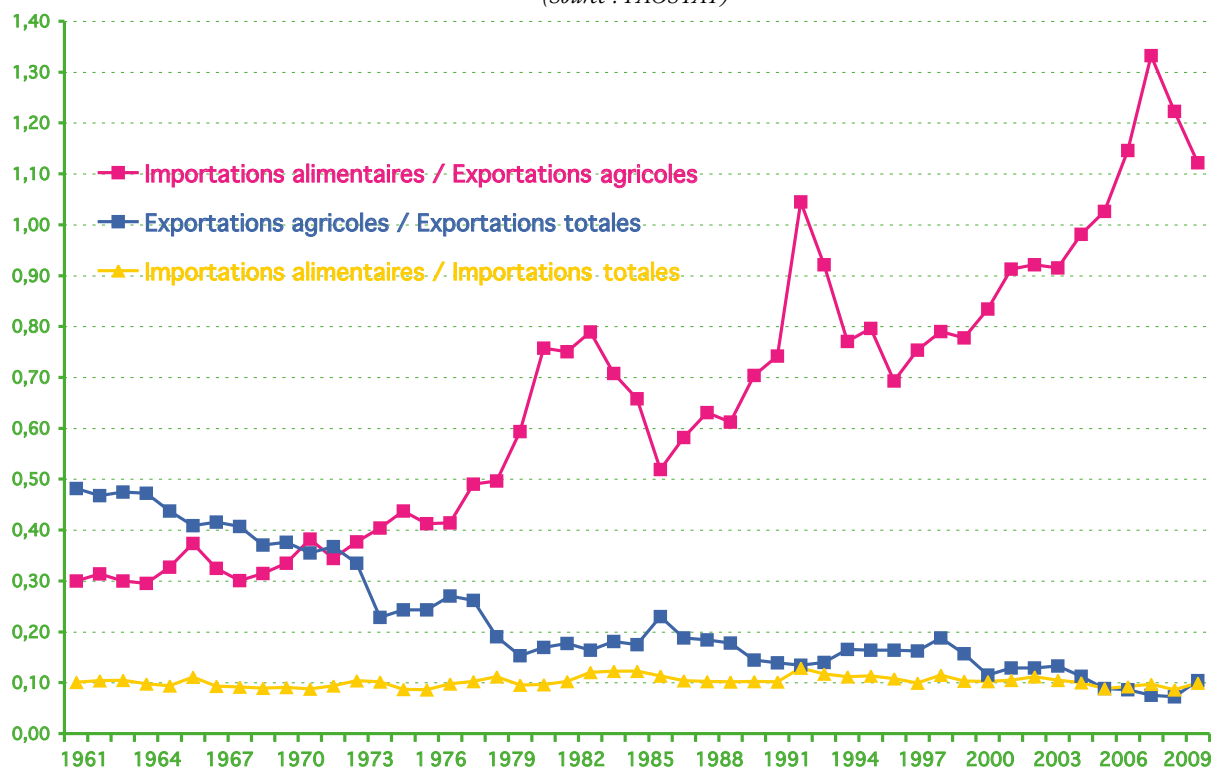
2.5. Un diagnostic plutôt optimiste ?

Dans un contexte de croissance démographique et d'urbanisation souvent qualifiées de galopantes et alors que depuis une trentaine d'années, l'agriculture et le milieu rural ont été délaissés par les politiques nationales et les bailleurs de fonds internationaux, force est de constater que globalement et selon les données disponibles, la situation alimentaire de l'Afrique subsaharienne ne s'est pas dégradée et que la production agricole a connu une croissance significative. Ceci s'est produit dans un contexte de retrait des États et d'exposition accrue à la concurrence internationale.

Au niveau local, on est frappé par le dynamisme, l'inventivité et la capacité d'organisation économique et sociale des acteurs locaux, en particulier des femmes, dans le secteur agro-alimentaire informel. Ceci n'empêche pas des entreprises agro-alimentaires, à capitaux nationaux ou étrangers, de se positionner : en particulier par rapport à la demande des classes moyennes urbaines.

153

Graphique 7
Évolution de la balance commerciale agricole de l'Afrique subsaharienne entre 1961 et 2009
(Source : FAOSTAT)



Tout cela constitue un gage de réussite pour les politiques publiques d'investissement dans l'agriculture et dans les infrastructures qui sont en cours de promotion. Par contre, l'identification des pays obtenant les moins bons résultats, ainsi que l'analyse de l'aide alimentaire prouvent que le handicap majeur vient des situations d'instabilités politiques et de conflits.

3. DÉFIS ET ENJEUX

3.1. Le défi démographique

Comme nous l'avons vu, la croissance démographique se poursuit, mais à un rythme qui commence à ralentir. D'après les hypothèses faites sur cette transition démographique, des projections assez ouvertes se dégagent (*Graphique 8*). Selon les dernières projections des Nations unies, ce n'est que dans l'hypothèse « optimiste » – c'est-à-dire basse – que le palier démographique apparaîtrait en Afrique subsaharienne durant le dernier quart du vingt-et-unième siècle, avec une population de 2,5 milliards d'habitants. Le cap du milliard devant être franchi dans les années qui

viennent, autour de 2020. Pour relativiser le poids de la population subsaharienne dans la population mondiale, le *Graphique 9* parle de lui-même.

3.2. L'enjeu foncier

Face aux besoins alimentaires que va générer la croissance démographique et, par conséquent, aux surfaces indispensables pour permettre l'activité et la production agricoles, l'enjeu principal est certainement foncier. L'Afrique subsaharienne est souvent présentée comme un immense territoire sous-peuplé. Rapprocher les cartes des milieux et celles de la répartition de la population montre que ce n'est pas si simple et qu'il faut se méfier des ratios globaux, même au niveau des pays. Malgré les progrès de la télé-détection, les données sur l'utilisation des terres restent approximatives et plus ou moins cohérentes. À la FAO, des données d'utilisation des sols, incluant les forêts, sont disponibles pour la période 1990 – 2008. Elles révèlent que la superficie couverte par les forêts reste énorme, avec 700 millions d'hectares, mais

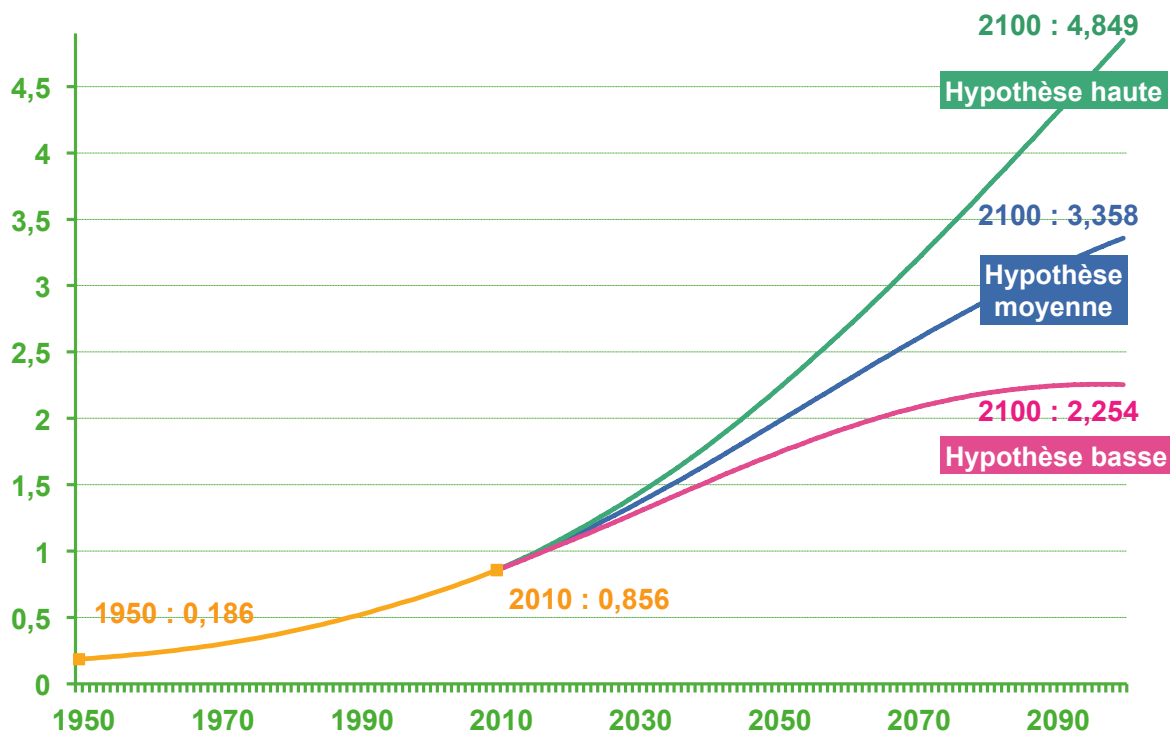
qu'elle a régressé en moyenne de 3,8 millions d'hectares chaque année. À l'inverse, les surfaces agricoles ont augmenté de 3,1 millions d'hectares. Différentes études prospectives corroborent cette abondance de terres aptes à la culture et fondent diverses extrapolations. Un travail particulièrement approfondi a ainsi été réalisé par l'IIASA et la FAO afin de cerner les potentialités agricoles sur l'ensemble de la planète ¹². Dans la prospective *AgriMonde / Inra / Cirad*, la comparaison des anticipations existantes met en évidence de grandes incertitudes ¹³. Curieusement, les processus économiques et sociaux en jeu avec l'extension des surfaces cultivées et ses impacts environnementaux sont peu ou pas considérés. Les enjeux fonciers sont typiquement des enjeux de durabilité, avec des interactions entre aspects économiques, sociaux et environnementaux, auxquels on peut ajouter une dimension culturelle.

Pour schématiser, on peut dire qu'en principe, les règles traditionnelles d'accès à la

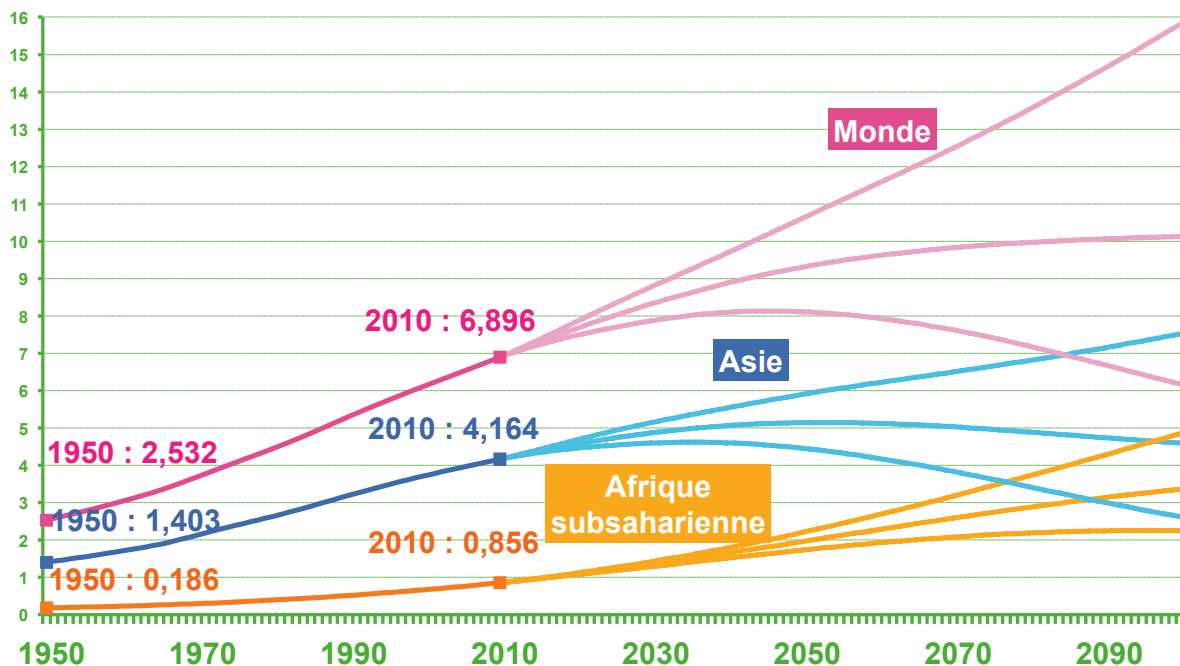
12. Fischer, Velthuisen et al. 2000.

13. Paillard, Treyer et al. 2010.

Graphique 8
Perspectives d'évolutions démographiques en Afrique subsaharienne jusqu'en 2100
(En milliards d'habitants – Source : Nations unies, 2011)



Graphique 9
Perspectives démographiques comparées jusqu'en 2100
(En milliards d'habitants – Source : Nations unies, 2011)



terre font que tout autochtone a accès à l'espace cultivable reconnu pour son groupe. Les migrants ont des accès d'autant plus précaires et contestés que leur installation est récente et que la terre se fait rare : d'où une première catégorie de tensions pouvant alimenter des troubles graves comme en Côte d'Ivoire. Sur ces mécanismes sont venus se superposer des processus d'exclusion ou d'accaparement par la force lors de certaines colonisations de peuplement. L'agriculture blanche qui s'est installée est de plus en plus contestée et menacée, comme en Afrique australe. C'est dans ce contexte tendu qu'il faut resituer ce qu'il est convenu d'appeler les « *accaparements de terres* ». Ce terme désigne l'appropriation d'espaces agricoles, soit par des investisseurs étrangers lointains, soit par des investisseurs nationaux, fonctionnaires ou commerçants. Des données chiffrées commencent à être produites, ainsi que des études de cas. An niveau global et compte tenu des réserves estimées, ces transferts de terre ne sont pas de nature à avoir un impact sur la sécurité alimentaire par réduction du foncier disponible. Par contre, localement, les tensions et frustra-

tions peuvent être fortes et violentes. Même si les autochtones spoliés se résignent devant la force publique, leur rancœur constitue un terreau pour de futures violences. Quasiment toutes les guérillas rurales de par le monde ont des origines foncières, parfois fort lointaines. Lorsqu'il s'agit de fonds souverains asiatiques ou moyen-orientaux qui viennent faire cultiver pour couvrir leurs besoins nationaux, on est en présence d'un processus *néo-colonial*, rappelant le temps où d'autres puissances d'Europe de l'Ouest venaient « *mettre en valeur* » des territoires pour alimenter leurs métropoles. Lorsqu'il s'agit de capitaux investis pour produire pour le marché local comme mondial (exemple actuel du sucre), l'enjeu économique et social est de parvenir à ce que cela soit réalisé par une agriculture intensive en travail et rémunérant mieux au moins autant de travailleurs que l'agriculture à laquelle elle se substitue et ce, avec des méthodes durables. Une autre dimension de la question foncière réside dans le processus d'expansion. D'un point de vue technique, l'extension de la surface cultivée dans les zones déjà densément

occupées (hors forêts) se fait en mettant en culture des terres de moins en moins fertiles, des sols moins profonds et en réduisant les temps de jachère. Mais ces zones non cultivées étant auparavant valorisées par l'élevage et donc des éleveurs, il s'ensuit une première source de tensions entre groupes sociaux. De plus, en termes environnementaux, la réduction de l'élevage se fait au détriment de la restitution organique aux sols cultivés, alors que la réduction des jachères compromet un autre processus de maintien de la fertilité. Lorsque des populations migrent vers des régions moins densément occupées, dans une dynamique de front pionnier, une première confrontation se développe entre agriculteurs déjà installés et éleveurs, avant même que le processus décrit ci-dessus ne se produise. Dans les zones forestières, l'abattage de la forêt a un coût environnemental élevé. La qualité des sols sous forêt est incertaine et difficile à appréhender tant que la forêt est là. Même peu peuplées, les forêts abritent des cultivateurs pouvant avoir des traditions et des relations à l'espace basées sur des pratiques anciennes de la chasse. Les nouveaux

venus perturbent cet équilibre, puis entrent en concurrence avec les autochtones. Les événements survenus dans le sud de la Côte d'Ivoire montrent jusqu'à quels troubles cela peut conduire. De nouveau, c'est fondamentalement par le foncier que s'établit le lien entre insécurité civile et insécurité alimentaire.

3.3. Paix et sécurités

C'est en Afrique subsaharienne que les guerres, civiles ou non, et les troubles sociaux sont les plus fréquents et nombreux sur la planète. Les guerres donnent lieu à des interventions, puis au stationnement de forces sous la responsabilité des Nations unies, mais aussi de l'Union africaine ou de certaines organisations régionales. Rares sont les pays qui, durant les vingt dernières années, n'ont pas connu de situation de crise grave. En raison de la croissance démographique, les groupes sociaux ont de plus en plus besoin de terres cultivables pour asseoir leur approvisionnement alimentaire et ceci génère des tensions au niveau local comme entre régions ou pays voisins. De même, les situations de pénurie ou de hausses des prix alimentent les révoltes urbaines. L'insécurité alimentaire générerait ainsi de l'insécurité civile en milieu rural comme en milieu urbain. Inversement, les troubles et les guerres dissuadent producteurs et commerçants de s'aventurer sur les routes, chassent les paysans de leurs terres, détruisent les récoltes et produisent des camps de réfugiés mal nourris.

Une fois les guerres terminées, tout est à reconstruire, les infrastructures comme les liens sociaux et économiques. L'insécurité alimentaire est installée en situation de conflits et de post-conflits. Il existerait une spirale des insécurités. De nombreux pays d'Afrique subsaharienne sont dans ces situations et cela est perceptible dans leurs performances économiques et alimentaires. Briser la spirale des insécurités devrait constituer le premier objectif pour renforcer durablement la sécurité alimentaire. L'expertise agricole s'en soucie malheureusement fort peu. Par contre, les organisations régionales, comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou l'Union africaine, se sont donné des moyens d'action. Il est aussi intéressant de souligner que l'Union européenne a retenu « *la paix et la sécurité* »

comme premier point de son partenariat stratégique avec l'Afrique ¹⁴.

3.4. Autres incertitudes

Au-delà de la paix et de la sécurité, d'autres incertitudes pèsent sur le devenir de la sécurité alimentaire, même si elles sont moins spécifiques au sous-continent. Ainsi, le dérèglement climatique suite au réchauffement global concerne le monde entier, mais certaines prévisions seraient plus catastrophiques dans certaines régions d'Afrique déjà exposées aux sécheresses et à des températures extrêmes. Le paradoxe et l'injustice sont que l'Afrique, qui a peu contribué au changement climatique, en serait la principale victime.

Dans le domaine de l'économie, les prix alimentaires devraient, au-delà de leur instabilité, rester durablement à la hausse, ne serait-ce que du fait de l'inexorable renchérissement de l'énergie fossile. Or, les productions agricoles incorporent directement celle-ci par le carburant pour la production et les transports et, indirectement, par les intrants, en particulier les engrais. Des prix plus élevés pénalisent les consommateurs et les producteurs acheteurs nets, mais ils pourraient aussi inciter les producteurs à produire plus.

D'un point de vue sanitaire, si les pays du Nord ont peur des maladies dites émergentes venues d'Afrique, l'Afrique est durablement affectée par la pandémie du sida et ce d'autant que les moyens médicaux de la contenir demeurent extrêmement coûteux. Mais le sida fait oublier d'autres pandémies, comme la malaria, dont l'impact est peut-être supérieur alors que les moyens de prévention et de soins sont connus.

CONCLUSION : PESSIMISME OU OPTIMISME ?

À l'issue de ce survol des questions alimentaires et de leurs corollaires, il est possible de trouver des raisons d'être optimiste quant à l'avenir de l'Afrique subsaharienne, riche – entre autres – de ses hommes, ses ressources minières, ses sols ou ses marges de progrès importantes, vu son bas niveau de départ. Mais il existe autant de raisons d'être pessimiste compte tenu des perspectives globales de l'environnement planétaire, de la fragilité des milieux naturels ou de la croissance démographique qui peut accentuer les riva-

lités entre les groupes sociaux et les peuples. Quant aux élites, elles ont montré qu'elles étaient capables du meilleur comme du pire. Certes, il faut que les pays se concertent pour se doter d'infrastructures et d'institutions permettant la libre circulation des hommes et des biens dans des espaces économiques intégrés. Certes, il faut des actions de recherche – développement pour mettre au point les normes et les technologies indispensables aux filières agro-alimentaires, de la production à la consommation. Certes, il faut promouvoir les organisations professionnelles et interprofessionnelles pour la régulation de ces filières. Certes, il faut tirer parti des nouvelles technologies de communication comme vecteurs d'informations techniques et économiques. Mais tout cela n'aura d'utilité et d'efficacité que si la paix et la sécurité sont assurées dans les champs et les villages, dans les villes et sur les routes qui les relient. De ce point de vue, les organisations inter-étatiques, aux niveaux régional ou continental, ont un rôle décisif à jouer.

14. Conseil de l'Union européen

Bibliographie

- Benoit-Cattin, M. and B. Dorin (2009). Les sentiers de la dépendance alimentaire en Afrique sub-saharienne. In: 3^{èmes} Journées de recherches en sciences sociales / INRA; SFER; CIRAD, 09, 10 et 11 décembre 2009, Montpellier, France. - s.l.: s.n., 2009: 15 p.
(http://www.sfer.asso.fr/les_colloques2/les_colloques_passes/actes_3eme_journees_de_sciences_sociales)
- Berg, E. (1981). Le développement accéléré au Sud du Sahara. Programme indicatif d'action. Wasington, Banque mondiale.
- Bricas, N. and B. Daviron (2012). La crise alimentaire: une recomposition du jeu d'acteurs. Regards sur la Terre. Jacquet P., Pachauri R.K. and Tubiana L. Paris, Armand Colin.
- CAADP (2011). Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
(<http://www.nepad-caadp.net/francais/index.php>)
- Conseil de l'Union Européenne (2008). Le partenariat stratégique Afrique-Union Européenne. Bruxelles
- FAO (2011). Base de données FAOSTAT. Rome
(<http://faostat.fao.org/site/291/default.aspx>)
- FAO (2011). L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde. Rome
(<http://www.fao.org/publications/sofi/fr/>)
- Fischer, G., H. v. Velthuisen, et al. (2000). Global Agro-Ecological Zones Assessment: Methodology and Results. Laxenburg • Austria, IIASA.
- Paillard, S., S. Treyer, et al. (2010). Agrimonde. Scénarios et défis pour nourrir le monde en 2050. Matière à débattre et décider. Versailles, Ed. Quae: 295 p.
- United Nations (2011). World Population Prospects, the 2010 Revision, Department of Economic et Social Affairs Population Division. 2011.
(<http://esa.un.org/unpd/wpp/Excel-Data/population.htm>)
- World Bank (2007). L'agriculture au service du développement. Rapport sur le développement dans le monde 2008. Washington.
- World Bank (2011). African Development Indicators Data Base.
(http://databank.worldbank.org/ddp/home.do?Step=2&id=4&DisplayAggregation=N&SdmxSupported=N&CNO=1147&SET_BRANDING=YES)

L'émergence du triangle Chine - Inde - Afrique

par Monsieur Jean-Joseph Boillot

*Conseiller Pays émergents au Club du Centre d'études prospectives
et d'informations internationales (CEPII)*

INTRODUCTION

L'instabilité politique du monde fait peur aux deux géants, ainsi que tout ce qui l'alimente. Et plus encore dans tout ce qui touche à leur sécurité alimentaire pour des raisons historiques, géopolitiques et tout simplement politiques. La légitimité de leur régime est proportionnelle à leur capacité à faire oublier les images d'un passé pas si lointain, où la faim était la préoccupation première de leur population. Mais plus qu'en rétrospective, c'est désormais en prospective que raisonnent les autorités chinoises et indiennes. La raison en est simple : les deux géants sont engagés dans une série de transitions qui sont démographiques, économiques et, bien sûr, politiques comme géopolitiques.

Leur équation alimentaire s'inscrit dans ce carré complexe à gérer et elle va dès lors mobiliser trois outils :

- Les politiques d'offre agricole proprement dites, avec une composante technologique essentielle
- Les politiques commerciales avec un lien particulièrement fort avec l'Afrique
- L'outil géopolitique lui-même pour optimiser la tension dépendance – indépendance alimentaire qui ne va cesser désormais de faire partie de leur paysage quotidien : un domaine où l'on retrouve en première place le continent africain et qui permet de situer les enjeux agricoles des deux grands géants asiatiques autour d'un véritable ensemble « *Chindiafrique* » en émergence dans les années à venir ¹.

1. LA RENAISSANCE DE CHINDIA : L'ÈRE DES TRANSITIONS

Éclairer les enjeux agricoles et les logiques diplomatiques pour les deux géants asiatiques suppose de rentrer dans la vision du monde de leurs dirigeants à un horizon qu'ils fixent eux-mêmes à 2030 – 2050, tout en comprenant les défis quotidiens auxquels sont exposées des élites formées à l'art du pragmatisme depuis des générations. Le mot-clé est *transition*.

La Chine et l'Inde sont entrées depuis les années cinquante dans l'ère des transitions qui caractérisent la modernisation de sociétés restées traditionnelles jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. À cet ensemble

de processus s'ajoute celui caractérisant des espaces continentaux de cette taille : la conquête de la puissance. Enfin, le processus n'a pas été linéaire. Les deux pays ont d'abord connu une phase de repli sur soi qui correspondait en fait à la construction des bases d'une société moderne. Ce fut le « *compter sur ses propres forces* » de l'ère maoïste et la « *self reliance* » des années Nehru, puis – de façon étonnamment concomitante – une ère de libéralisation et d'ouverture dans les années quatre-vingts, avec les réformes des grands pragmatiques Deng Xiaoping et Manmohan Singh. Cette phase semble toucher à sa fin au fur et à mesure que les deux économies prennent du poids dans le monde et que la poursuite de leur expansion relativement extravertie contraste avec le déclin relatif, voire absolu du monde riche. Au point d'en être parfois assimilée à une relation causale (les délocalisations seraient la cause du déclin) et de sentir un renversement des fronts sur le plan des partisans de la globalisation qui sont désormais bien plus nombreux en *Chindia* qu'en Occident. Pour éviter ce syndrome de « *la corde qui tient le pendu* », la Chine et, de façon moindre, l'Inde – sans doute parce que l'extraversion et la puissance économique n'y ont pas atteint le même degré qu'en Chine – comprennent qu'il leur faudra désormais moins compter sur l'effet d'entraînement du reste du monde et, en tout cas, privilégier dans tous les domaines les enjeux de sécurité, comme le résume parfaitement un livre paru à New Delhi en 2010 et issu des travaux de réflexion de la très confidentielle Commission sur l'intérêt national ².

Cette question de la transition se combine à la notion de Renaissance. La Chine comme l'Inde ont une mémoire longue de leur passé. Longtemps premières puissances démographiques et économiques du globe ³, elles ont ensuite connu l'ère de l'humiliation et du déclin à partir de l'expansion coloniale de l'Occident aux alentours du 18^e siècle. En 1950, leur poids dans l'économie mondiale était tombé à moins de 5 % contre plus de 25 % dans les siècles précédents et elles ont mal vécu le statut de pays pauvres et sous-développés tellement contrasté avec celui des « *Indes florissantes* » décrit par les voyageurs du 17^e siècle ou avec celui de la Chine impériale décrit par Marco Polo au 13^e siècle. Cette humiliation nourrit aujourd'hui une volonté de revanche et une aversion profonde

pour tout ce qui ressemblerait à une relation de dépendance vis-à-vis d'autres puissances.

De plus, la reconquête de l'indépendance véritable et d'un statut de puissance équivalent à leur puissance démographique et culturelle s'inscrit dans une trajectoire qui leur paraît tout à fait favorable. À un Occident déclinant sur le plan démographique et économique – un leitmotiv quotidien dans ces deux pays – s'opposerait une fenêtre d'opportunité de la reconquête du pouvoir que quelques chiffres illustrent bien.

1.1. Pouvoir démographique

La Chine et l'Inde sont encore dans leur transition démographique moderne, marquée par une progression de leur population totale qui en fait les deux grands poids lourds de la planète au 21^e siècle. S'ajoute surtout l'effet dynamique de ce qu'on appelle la « *fenêtre d'opportunité démographique* », qui constitue un coup de fouet pour l'économie, pour autant que l'environnement institutionnel s'y prête. La proportion d'actifs, en particulier de jeunes actifs, dans la population totale progresse rapidement, déclenchant un cercle vertueux bien connu : une progression des taux d'épargne et d'investissement, mais aussi des taux de salaire attractifs en comparaison des pays développés et enfin, une dynamique de la consommation et de l'investissement portée par les jeunes classes d'âge actif. Bref, la dynamique du « *baby-boom* » par opposition à celle du « *papy krach* ». S'en suit la fameuse transition vers une économie urbaine, industrielle, puis de services d'autant plus rapide que la croissance est forte. Or, on n'a jamais connu dans l'histoire économique mondiale des taux de croissance aussi élevés et aussi longtemps qu'en Chine depuis trente ans (+ 10 % en moyenne depuis les années quatre-vingts) et qu'en Inde, depuis les années quatre-vingt-dix (même si le taux de croissance y est plus proche de 8 %). Cet atout constitue toutefois aussi des défis majeurs, notamment sur le plan agricole : comment nourrir une population qui explose et connaît une progression rapide de ses

1. Voir à ce sujet le livre de l'auteur à paraître aux éditions Odile Jacob en 2012 et dont le titre provisoire est *Chindiafrique, l'essor des trois géants du XXI^e siècle*.

2. Kumar Rajiv and Santosh Kumar, *In the National Interest, A strategic foreign policy for India*, BS books, New Delhi 2010.

3. Cf. sur ce sujet les travaux historiques de Angus Maddison.

revenus (transition nutritionnelle) dans un espace déjà saturé ? On y reviendra par la suite.

1.2. Pouvoir économique

Cette dynamique économique se traduit par une vigueur telle que les projections dont on dispose pour le monde en 2030 et 2050 montrent qu'on se trouve bien en présence de deux puissances économiques majeures dans les prochaines décennies, avec une avance certaine pour la Chine qu'on peut rattacher au calendrier de sa transition démographique à la fois en avance de vingt ans et beaucoup plus resserré dans le temps que dans le cas indien. En effet, le retournement démographique chinois, accéléré par la politique de l'enfant unique adoptée en 1980, est déjà commencé, alors que la transition indienne va se poursuivre jusqu'au moins 2030. Logiquement, la puissance de la « *fenêtre d'opportunité démographique* » va glisser de la Chine à l'Inde d'ici à 2020.

Le pouvoir économique des deux puissances s'affirme d'année en année, à la fois sur le plan du pouvoir attractif de leur marché comme on l'a vu pour la Chine qui est devenue le premier marché automobile mondial en 2010, sur le plan de leur compétitivité qui s'exprime au travers des échanges de marchandises (Chine) ou de services (Inde) et enfin, sur le plan micro-économique où les firmes chinoises et indiennes montent progressivement aux premiers rangs du classement Fortune des 500 plus grandes entreprises mondiales. Là encore, ce qui constitue un atout présente aussi un revers de la médaille : risque de protectionnisme de la part des puissances déclinantes, besoin impérieux de matières premières et d'énergie dont ces puissances sont faiblement dotées, autant de défis qui justifient des stratégies de puissance à l'échelle internationale et un bon équilibre entre ouverture et autonomie.

1.3. Pouvoir technologique

Tous les indicateurs convergent pour établir que la Chine et l'Inde sont en train de conquérir une place de choix sur l'échelle du « *pouvoir de la connaissance* » grâce à l'abondance et à la qualité de leur capital humain, mais aussi à des politiques publiques qui en ont fait une priorité depuis quelques années. L'enquête la plus récente de la *Rand Corporation* sur le contrôle des 25 technologies-clés

des prochaines décennies montre que ces deux géants sont loin d'être à la pointe de la R & D en général, mais qu'elles couvrent parfaitement plus des deux tiers du champ de ces nouvelles technologies ⁴. La Chine, qui rentre plus rapidement dans sa phase de maturité et dispose d'un modèle de mobilisation étatique puissante, apparaît en avance sur l'Inde. Mais cette dernière a en fait joué la carte de la globalisation de la R & D et elle attire de plus en plus les centres de recherche et développement des grandes multinationales qui y trouvent des bassins d'emploi qualifié très attractifs. Toutes les deux restent toutefois éloignées de ce qu'on appelle la frontière technologique dessinée par la puissance américaine et elles devraient le rester encore durant plusieurs décennies.

1.4. Pouvoir géopolitique

La question-clé est ici celle de la sécurité au sens large. Compte tenu de leur passé douloureux, mais aussi de leur retard de développement qui obère notamment les capacités militaires de pays ayant fait le choix inverse de feu l'URSS (priorité au développement économique sur la puissance politique), la Chine comme l'Inde ont un souci extrême de leur sécurité. Tout ce qui la compromettrait entraverait par là même leur capacité de rattrapage et de reconquête de leur souveraineté au sens large. Or, la vitesse du rattrapage économique est d'autant plus grande que ces économies restent ouvertes, comme elles l'ont découvert dans les années soixante-dix et ce qui a justifié leurs réformes libérales des années quatre-vingts : accès aux marchés pour leurs exportations et importations, accès aux technologies les plus modernes, attraction des firmes multinationales qui apportent leur savoir-faire et forment la main-d'œuvre aux techniques modernes, y compris de management, etc. La taille continentale de leurs économies et leur statut de grande puissance ne leur permettent toutefois pas de jouer une stratégie de spécialisation extrême. Leur sécurité va donc dépendre, d'une part, de leur capacité à développer chez elle le cœur de leurs besoins et, d'autre part, d'un système d'alliances internationales garantissant l'accès aux marchés et aux ressources dont elles ont impérativement besoin.

2. COMMENT SE PRÉSENTE DANS CE CONTEXTE LA QUESTION AGRICOLE ?

La Chine et l'Inde sont deux grandes civilisations agricoles. Tous les spécialistes s'accordent pour reconnaître qu'elles étaient même en avance sur l'Occident dans ce domaine jusqu'au 18^e siècle environ, comme en témoignent les traces de systèmes d'irrigation sophistiqués ⁵. Puis sont arrivés les deux siècles de famine qui ont laissé des traces profondes dans l'imaginaire collectif. Parties d'une situation catastrophique à l'indépendance – comme dans de nombreux pays en développement où plus de la moitié de la population disposait de moins de 2 400 calories par jour, un seuil minimal considéré comme acceptable – la Chine, mais aussi l'Inde malgré ses problèmes de répartition, ont largement fait face à leur défi alimentaire. Alors, ne pourraient-elles pas refaire le même chemin dans les trente prochaines années ? Pas si simple en réalité. Le début du 21^e siècle correspond, dans ces deux pays-continentaux comme ailleurs dans le monde, à la fin d'un cycle long fait de deux phases bien distinctes : l'extension d'après-guerre du modèle productiviste d'abord dans le Nord développé, puis à une grande partie du monde émergent dont la Chine et l'Inde et, ensuite, le retournement du cycle dans les années quatre-vingts, avec un décroisement des facteurs d'offre et de demande sur fond de crise énergétique et climatique. Très clairement, les inquiétudes agricoles mondiales soulevées par le rapport de la FAO à l'horizon 2050, sur fond d'émeutes récurrentes de la faim, inquiètent au plus haut point la Chine et l'Inde : comment vont-elles nourrir leurs trois milliards d'habitants à l'horizon 2050 ? C'est bien le tiers de la population mondiale attendue et donc le tiers du problème, voire plus avec l'effet de richesse prévu.

4. Silbergliitt, Richard et al., *The Global technology revolution 2020, bio/nano/materials/information trends, drivers, barriers, and social implications*, the RAND Corporation, Pittsburgh, 2006.

5. Voir à ce propos les nombreux articles et ouvrages de Gilbert Etienne.

2.1. La situation à l'indépendance

Quelle est la situation au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ? Au-delà des pays riches, le spectre de la famine est encore présent un peu partout dans le monde et notamment en Asie. En Chine, les magazines occidentaux publient les images dramatiques de colonnes de Chinois fuyant la guerre et la révolution. En Inde, la famine de 1943 fait à nouveau 1,5 million de morts. Il s'agit certes de la dernière grande famine indienne, comme le fait remarquer judicieusement Amartya Sen pour montrer le lien étroit entre colonisation et famines. Mais l'Inde des années cinquante reste celle de la faim quotidienne pour près des deux tiers de la population. En Chine, la répartition est plus égalitaire (communisme oblige), mais la production agricole progresse peu, une fois passé le rattrapage de la guerre. L'agriculture n'est pas une priorité et l'on se contente d'une vaste réforme agraire dans les années cinquante. En Inde, la réforme est encore plus limitée et confinée à ce qui reste de l'héritage féodal (*zamindar*). Dans les deux cas est fait le choix d'une industrialisation lourde, de type soviétique et la modernisation de l'agriculture est reporté à plus tard. Mais, dans un contexte où leur croissance démographique explose, les deux géants asiatiques vont en réalité devenir de plus en plus dépendants des importations alimentaires conçues alors comme une soupape face à l'urgence des crises.

Lors de la grande disette de 1958 – 1962, la Chine compte ainsi 30 millions de morts. L'Inde, indépendante, connaît des crises agricoles régulières, ponctuées par le fameux cycle des moussons apportant selon les années trop ou pas assez d'eau, alors que les systèmes d'irrigation restent primitifs jusque dans les années soixante. Or, c'est l'époque où les États-Unis – vu comme le grand ennemi des régimes communistes ou socialistes – maîtrisent en totalité le pouvoir alimentaire mondial puisque l'Europe ne se relève que lentement. La situation est devenue doublement intenable : *géopolitiquement* et *alimentairement*. En Inde, c'est le choc de la crise dramatique de 1965 qui entraîne ainsi le tournant agricole du pays face à l'humiliation de l'aide alimentaire américaine (PL 480), en pleine guerre avec le Pakistan. Quel tournant ? Comme dans de nombreux pays en développement, celui de la révolution verte.

2.2. Le temps de la révolution verte des années soixante

Qu'est-ce que la révolution verte ? C'est à la fois une révolution technique et une révolution du monde rural qui supposait une transformation totale du mode de production : beaucoup d'eau et d'engrais, l'accès au crédit pour financer les semences et les intrants avant chaque saison, et une forte intervention de l'État tant dans les infrastructures (irrigation et route) que sur les marchés et dans la diffusion des nouvelles techniques de production. Mais la Chine et l'Inde l'ont faite chacune à leur manière. La Chine l'a mise en œuvre sous l'ère Mao via son modèle de communes populaires très encadrées politiquement. L'Inde s'est appuyée sur les castes rurales riches et moyennes, notamment les communautés Jats dans les États du Pendjab et de l'Haryana qui sont devenus en quelques années le grenier à blé du pays puisque plus de 80 % de l'accroissement de la production y ont été réalisés durant cette période. Particularité du modèle indien : il convient parfaitement à des zones de fortes densités humaines, où la terre est rare et la main-d'œuvre abondante, c'est-à-dire une situation diamétralement opposée à celle de l'Afrique dont la densité de population était à l'époque inférieure d'au moins vingt fois à celle des deux géants asiatiques.

D'un côté donc, un cercle vertueux agricole, avec deux ou trois récoltes par an et des rendements qui quintuplent de 2 à 10 tonnes par hectare pour chacune d'entre elles. La production indienne de céréales passe ainsi de 77 à 180 millions de tonnes entre 1970 et 2010, alors que la population augmente de 540 à 1 200 millions de personnes : soit 140 à 150 kg par habitant et par an contre à peine une centaine au moment de l'indépendance. La baisse des prix des denrées agricoles permet aussi de faire reculer la pauvreté, même si – là encore – les modèles chinois et indiens diffèrent grandement. En Chine, l'État autoritaire impose un ciseau des prix favorables aux urbains et à l'industrie de sorte que la malnutrition disparaît quasiment avant 2000, mais au prix de campagnes plutôt pauvres malgré les mesures de Deng Xiaoping favorables aux campagnes au début de la libéralisation des années quatre-vingts⁶. Mais le modèle a aussi son revers. La faible rentabilité dans les campagnes est masquée par un

contrôle strict des mouvements de population par le biais du système du *Hokou* ou certificat de résidence. En Inde, les paysans sont souvent propriétaires de leur terre et la loi du marché est simplement encadrée par des interventions publiques visant à stabiliser les cours et à distribuer un minimum de surplus en faveur des plus démunis. En contrepartie, il y a encore 250 millions de mal nourris en raison des inégalités, dans les campagnes, soit les trois quarts des mal nourris et le système de distribution publique (PDS) reste très médiocre. Bref, l'éternel dilemme entre voie autoritaire et voie démocratique.

2.3. Le retournement du cycle offre et demande

Hélas, toutes les bonnes choses ont une fin et les arbres ne montent jamais jusqu'au ciel ! À partir des années quatre-vingts, la Chine, puis l'Inde sont confrontées à une double inflexion de leur cycle agricole. La baisse tendancielle des prix alimentaires dans le monde se conjugue avec les chocs énergétiques de 1974 et 1980 qui renchérissent d'autant le prix des intrants chimiques et de l'utilisation des équipements agricoles : plus de la moitié des coûts de production. De plus, la loi des rendements décroissants revient par la porte de derrière. Il devient de plus en plus difficile de maintenir leur rythme de progression au fur et à mesure qu'ils atteignent des seuils élevés. Sans compter les dégâts collatéraux de la révolution verte sous forme d'épuisement et de pollution des sols et des nappes phréatiques. Enfin, la disponibilité des terres agricoles diminue sous l'effet de la croissance démographique et d'une urbanisation galopante. En Chine, les surfaces consacrées aux céréales sont passées de 185 à 167 millions d'hectares, avec une perte de 500 000 hectares de terres agricoles par an. En Inde, l'explosion urbaine est beaucoup plus récente, mais la progression des terres en culture stagne depuis le pic de 1990.

Premier résultat : la production agricole croît de moins en moins vite. En Chine, la production de céréales n'a augmenté que de 22 % depuis les années quatre-vingts contre un triplement dans la phase précédente. En Inde, la progression a été un peu plus rapide depuis

6. F. Lemoine, *L'Economie de la Chine*, Éditions La Découverte, collection Repères, 5^e édition, Paris, 2010.

1980 (+ 50 %), mais elle avait doublé dans la phase précédente. Partout, la progression des rendements se tasse : +1,2 % par an en Chine dans les années quatre-vingt-dix et +1,6 % en Inde où le niveau reste cependant encore bien inférieur à celui de la Chine. Cet épuisement des sols et des techniques, ainsi que la baisse de la rentabilité des producteurs face à la hausse des prix des intrants conduisent à un ralentissement marqué de l'investissement privé. Or, ce mouvement coïncide avec la baisse des investissements publics partout dans le monde, notamment en Chine et en Inde⁷. Les deux géants ont en effet entrepris au même moment, dans les années quatre-vingts, leur grande mutation économique consistant en une libéralisation interne et une ouverture à la globalisation.

Le dernier coup de frein sur l'offre vient des deux ruptures de la fin du siècle. Il s'agit, d'une part, de la concurrence des biocarburants au moment de la nouvelle envolée des prix du pétrole, au début des années deux mille, qui réduisent les terres vivrières. Les deux géants sont d'autant plus sensibles à cet usage du sol qu'ils ont peu de ressources propres en hydrocarbures et que leur dépendance énergétique explose littéralement en même temps que leur décollage. Il s'agit, d'autre part, des perturbations climatiques croissantes qui introduisent une volatilité persistante de la production et des sources d'approvisionnement peu propices à la sécurité alimentaire de ces super-puissances en devenir. Les grandes sécheresses en Australie plusieurs années consécutives, peu avant les émeutes de la faim, ont joué un rôle déclencheur d'une véritable panique sur les marchés mondiaux⁸. Or, l'Australie par exemple était devenue un fournisseur-clé de la Chine. En Inde, la tentation de se spécialiser sur des cultures à plus forte valeur ajoutée, quitte à importer davantage de céréales deux à trois fois moins chères sur le marché mondial, soulevait de plus en plus d'oppositions au nom de la souveraineté du pays. Les partisans de cette nouvelle révolution agricole arguaient en effet de la liberté des échanges agricoles dans le monde pour justifier cette stratégie de spécialisation, cohérente avec la faible disponibilité de terres du pays.

Cette déprime de l'offre est intervenue en plein coup de fouet de la demande. Nous parlons ici non seulement de la demande liée à l'accroissement démographique, mais

plus encore de la demande liée à deux phénomènes fondamentaux qui se produisent en Chine et en Inde comme dans tous les pays émergents : la hausse du revenu par habitant qui s'accélère à + 6 – 8 % par an et la fameuse transition nutritionnelle qui combine hausse du niveau de vie et transformation des modes de vie liée à l'urbanisation comme le travail des femmes et les modes alimentaires. De quoi s'agit-il ? Par analogie avec la transition démographique, on observe sur le long terme un changement des habitudes alimentaires au fur et à mesure de l'élévation du niveau de vie, avec davantage d'aliments riches en protéines comme la viande, les œufs ou le lait et davantage de variétés comme les fruits, les légumes ou les plats préparés. L'explosion des classes moyennes et de l'urbanisation conduit à modifier profondément l'équation alimentaire du monde émergent, même si les caractéristiques varient selon les pays. En Chine, la consommation de viande par habitant a ainsi été multipliée par quatre depuis 1980, celle de lait par dix et celle des œufs par huit. La demande pourrait même s'accroître encore de moitié dans les dix ans qui viennent et approcher celle des pays occidentaux, voire celle des États-Unis que la Chine talonne déjà pour la consommation de poulet et bat à plate couture pour la viande de porc⁹. L'Inde se traîne loin derrière, avec seulement 3,5 kg de viande de porc par habitant. Mais dans ce pays au végétarisme lié à l'hindouisme, c'est déjà un triplement depuis quinze ans et d'autres viandes progressent plus rapidement, tel le poulet dont la consommation double tous les cinq ans et dont l'Inde tend à devenir l'un des premiers producteurs mondiaux. De plus, la progression rapide de la consommation de lait et de produits dérivés (beurre, yaourt) nécessite l'entretien du premier troupeau bovin du monde, en raison notamment de sa faible productivité¹⁰. Pour comprendre la dynamique de la demande, il suffit de comparer les niveaux de consommation de viandes par habitant entre, d'un côté, les États-Unis et l'Europe et, de l'autre, la Chine et l'Inde. Si chaque Chinois et Indien consommaient autant de viande qu'un Américain moyen, soit 114 kg par an, il faudrait augmenter la production mondiale d'une centaine de millions de tonnes, comparé à une production actuelle totale de 250 millions de tonnes. Et comme il faut en moyenne dix fois plus de céréales pour obtenir l'équivalent d'une

tonne-calorie de viande, il faudrait multiplier d'autant la production mondiale de céréales, un vrai défi mondial vu sous cet angle ! Chez les deux géants, la consommation de légumes et de fruits s'est également accrue très rapidement, même si elle reste, là encore, assez loin derrière celle des pays développés, posant à nouveau un problème d'équité pour la planète, on y reviendra.

Au total, ces chocs d'offre et de demande sont bien à l'origine de la fin d'un cycle agricole en Chine et en Inde comme dans le reste du monde et c'est ce qu'exprime la volatilité des marchés, sous l'action d'une spéculation entretenue par la libéralisation des marchés financiers et la crise monétaire durable du dollar¹¹.

3. COMMENT NOURRIR TROIS MILLIARDS D'ÊTRES HUMAINS ?

Les émeutes de la faim de 2008, puis les tensions de 2010 ont directement affecté les deux géants, mais elles ont aussi révélé combien ils pouvaient à l'avenir jouer sur les marchés agricoles mondiaux. En 2010, selon l'annuaire Cyclope, le prix du blé a augmenté de 80 %, celui du maïs de 86 % et près de 50 millions de personnes ont à nouveau basculé dans la pauvreté au deuxième semestre 2010, sous le seul effet de la hausse des prix des denrées. Pour la première fois, la Chine et l'Inde ont même fait figure d'accusés. Le rapporteur spécial à l'ONU pour le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter, s'inquiète par exemple du risque de réagir, comme en

7. Cf. sur ce sujet les travaux de l'un des grands experts mondiaux de ces deux pays, Gilbert Etienne, *Chine-Inde, la grande compétition* (Paris, Dunod, 2007).

8. Cf. sur le sujet, le rapport Cyclope 2008.

9. La Chine cumule la consommation réunie des États-Unis, de l'Union européenne et du Japon. La consommation chinoise par habitant est passée de 23 à 46 kg depuis 1980 et elle représente aujourd'hui la moitié de la consommation mondiale de viande de porc.

10. Ce troupeau pose d'ailleurs un problème majeur d'émissions de gaz méthane qui sont quatre fois plus denses que celle du CO₂. Mais la transition vers une industrie bovine moderne n'est pas sans poser des dilemmes cruels à la société indienne, comme le raconte avec plein d'humour Radhika Jha dans *Des lanternes à leurs cornes attachées* (Picquier, 2011). Dans ce beau roman, l'auteur s'attache à une héroïne originale et hautement symbolique dans une Inde prise entre tradition et modernité : une vache.

11. Telle est en tout cas la thèse du grand économiste des monnaies Barry Eichengreen. Cf. sa tribune dans *Syndicate*, Mai 2011.

1974 ou en 2008, avec le développement en urgence dans les pays pauvres de grandes plantations agro-industrielles pour rassurer les marchés internationaux, mais sans bénéficier aux plus pauvres. Or, l'Inde et la Chine sont de plus en plus des acteurs majeurs dans cette évolution.

Dans les deux pays, la disponibilité alimentaire ne pose pas de problème majeur à court terme, mais un fort mécontentement social est apparu du fait d'une inflation à deux chiffres pour les produits alimentaires. L'Inde a notamment connu une nouvelle crise des oignons, denrée de base de la cuisine nationale, car le prix a triplé sur certains marchés durant l'hiver 2010. Deux ans après les élections générales, le gouvernement n'a pas pour autant aboli les contrôles à l'exportation de certaines denrées, comme le riz à destination de l'Afrique. Pour le même Olivier De Schutter, « *le vrai problème n'est pas qu'on ne produit pas assez, c'est que les revenus en zone rurale sont trop faibles* ». Cette explication est tout à fait pertinente dans le cas de l'Inde où de nombreuses ONG sont mobilisées pour faire réformer la distribution des stocks alimentaires disponibles dans le pays, mais souvent gâchés par l'impéritie des ministères en charge.

Sur le plan géopolitique enfin, la Chine et l'Inde ont bien vu que la crise alimentaire de ce début de siècle a indéniablement constitué l'un des facteurs des révolutions arabes du printemps 2011 et, de ce fait, introduit un facteur d'instabilité qu'elles considèrent comme dangereux pour la poursuite de leur décollage. Ce n'est pas sans raison qu'elles sont restées toutes les deux très prudentes sur les affaires libyennes et encore plus syriennes. Outre le précédent du *droit d'ingérence*, cette région du monde est également l'une des plus fragiles sur le plan agricole, compte tenu de son explosion démographique dans un contexte hydrique peu propice.

En réalité, le croisement des défis alimentaires de la Chine, de l'Inde et de l'Afrique correspond bien à l'image du choc alimentaire mondial que décrivait le regretté professeur Jean-Yves Carfantan. Que feront donc la Chine, l'Inde, mais aussi l'Afrique dont tout le monde convient qu'ils vont ensemble jouer un rôle majeur dans la redistribution des cartes alimentaires mondiales ? Les hypothèses du rapport de la FAO ¹² peuvent éventuellement se vérifier en termes de pro-

duction. Le problème est qu'au moment de sa publication, un milliard d'êtres humains, dont plus de 250 millions d'Indiens, souffrait de la faim. Or, rien ne dit que la « *soif alimentaire* » de la Chine n'exacerbera pas leurs difficultés : ne serait-ce qu'indirectement, par la hausse des prix alimentaires mondiaux, par des achats croissants à des pays agro-exportateurs comme le Brésil ou encore par des acquisitions de terres, désormais lots quotidiens en Afrique. Il s'agit de centaines de milliers d'hectares comme, par exemple, avec le groupe singapourien Olam qui ne cache pas son objectif de produire de l'huile de palme et d'autres produits agricoles à destination principalement des « *marchés asiatiques* », un euphémisme qui désigne la Chine de moins en moins auto-suffisante en la matière. L'Inde elle-même se lance dans la course pour sécuriser ses approvisionnements, comme en témoigne sa diplomatie très active en Afrique et en Amérique Latine.

Sur un plan global, la Chine et l'Inde suivent une diplomatie qui ressemble un peu à leur ligne de défense lors des négociations sur le changement climatique : contraindre « *le Nord* » à prendre ses responsabilités dans ce domaine si sensible. Plutôt que de les accuser d'être la source des problèmes alimentaires mondiaux, « *le Nord* » ferait mieux de regarder son mode d'alimentation, sa gestion du commerce mondial, son absence de transferts de technologie à des prix abordables pour la petite paysannerie toujours au cœur du monde rural de notre planète. Pour autant, *Chindia* hésite entre les modèles productivistes et le paradigme de la double révolution verte et sociale.

3.1. La tentation du modèle productiviste et le rôle-clé de l'Afrique et des OGM

Ce modèle bénéficie d'un soutien puissant si on en juge par la composition de l'alliance Agra qui a toutes ses entrées à la FAO. Présidée par l'ancien secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, elle regroupe notamment des institutions aussi importantes que le Nepad, le CGIAR, les fondations Rockefeller et Bill et Melinda Gates, les Agences d'aide américaine et britannique, la Banque africaine de développement ou la Banque mondiale. De plus, elle bénéficie du soutien appuyé des principales firmes du secteur, tel

le groupe multinational Monsanto pour les semences ¹³. La Chine et l'Inde y sont directement assez peu représentées, même si elles suivent de près les conclusions de ces organismes.

Le raisonnement est simple : on augmente d'abord l'utilisation des terres cultivables. Selon la FAO, le potentiel de terres arables aptes à l'agriculture pluviale serait de 4,15 milliards d'hectares, soit près de trois fois l'étendue des surfaces actuellement cultivées. Mais où ? L'Asie exploiterait déjà plus de 80 % de ses ressources foncières, voire plus pour la Chine, et l'Afrique du Nord, jusqu'à 93 %. Par contre, l'Afrique subsaharienne n'en exploiterait que le cinquième et l'Amérique Latine, le sixième. À eux deux, ces continents disposeraient ainsi de près des deux tiers du potentiel non-exploité (Tableau 1). De plus, le potentiel d'irrigation de la seule Afrique subsaharienne ne serait exploité qu'à hauteur de 13 % (Tableau 2). Ceci permettrait donc de jouer sur la variable « *rendement* » avec une intensification des méthodes de culture. L'Afrique produit aujourd'hui l'équivalent de moins de 6 kilocalories par hectare et par jour (Kcal/ha/j), soit les rendements de l'Asie en 1950, alors que ceux-ci ont aujourd'hui atteint 25 kcal. L'Amérique Latine serait elle aussi proche des 25 kcal et ne pourrait donc miser que sur la variable « *extension des terres* ».

Mais réussir cette intensification conventionnelle implique d'engager des moyens considérables dans la recherche agronomique afin de sélectionner des céréales plus résistantes, notamment à la sécheresse, et minimiser les apports en fertilisants et en pesticides. Les organismes génétiquement modifiés (OGM) constituent bien sûr l'une des clés de ces recherches car elles prennent désormais en compte les contraintes d'un prix croissant de l'énergie fossile, d'une variabilité plus grande du climat, ainsi que de l'érosion de la biodiversité. Cette nouvelle révolution verte va en effet plus loin que la première « *en maximisant la production végétale et animale par hectare, par goutte d'eau, par kilo d'azote ou*

12. FAO, *World Agriculture towards 2030-50*, interim report, Rome, 2006.

13. Marie-Dominique Robin, *Le monde selon Monsanto, de la dioxine aux OGM, une multinationale qui vous veut du bien*, éditions La Découverte, 2008.

TABEAU 1
Estimation des terres cultivables exploitées et disponibles en 2005
 (en millions d'hectares)

	Surfaces cultivées en 2005	Solde de terres cultivables	Total terres cultivables	Pourcentage déjà exploité	Pourcentage du solde mondial non exploité
Asie	466	120	586	79 %	5 %
Afrique subsaharienne	209	823	1 031	20 %	31 %
Afrique du Nord / Moyen-Orient	92	7	99	93 %	0 %
Amérique Latine	170	896	1 066	16 %	34 %
OCDE	372	502	874	43 %	19 %
Pays de l'Est	213	284	497	43 %	11 %
Total Monde	1 521	2 632	4 153	37 %	100 %

Source : FAO 2010

TABEAU 2
Estimation du potentiel de terres irrigables en 2010 (en millions d'hectares)

	1) Terres irriguées	2) Terres irrigables	Pourcentage 1 / 2
Asie du Sud	79	142	56 %
Asie de l'Est & du Sud-Est	75	111	68 %
Amérique Latine	19	78	24 %
Afrique du Nord & Moyen-Orient	28	43	65 %
Afrique subsaharienne	5	39	13 %

Source : FAO outlook 2050

de phosphate minéral ». Mais satisfaisante, sans remettre en cause la production, les exigences environnementales actuelles et maîtriser l'utilisation des produits de traitement rend indispensables les progrès génétiques et l'obtention de nouvelles variétés aux caractéristiques adaptées. Les biotechnologies sont ainsi au cœur de la mise au point de ces variétés et les OGM en sont une composante majeure. Enfin, il faudrait, pour cette école, industrialiser l'agriculture qui ne l'est pas encore en généralisant l'accès au crédit, aux équipements modernes et à la commercialisation de l'agriculture encore vivrière.

Une telle intensification dans les deux zones du monde ayant encore des marges agricoles suppose bien évidemment une redistribution des échanges agricoles mondiaux, en particulier des deux zones potentiellement excédentaires que sont l'Afrique et l'Amérique Latine

vers les zones déficitaires et même de plus en plus déficitaires d'Asie : la Chine en premier lieu, qui accroît ses importations d'huile alimentaire et de soja pour l'alimentation animale, mais aussi l'Inde dont les besoins sont en train d'exploser, alors qu'elle exploite déjà l'essentiel de son potentiel foncier. Dans les deux pays, les possibilités d'intensification agricole se heurtent à des terres parmi les plus dégradées du monde, si on en juge par le dernier rapport du programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), ainsi qu'à une pénurie croissante d'eau. On retrouve ici le triangle *Chindiafrique* qui, comme dans l'énergie, est loin d'être imaginaire ou principalement géopolitique. D'ores et déjà, les firmes chinoises et indiennes investissent massivement dans l'agriculture africaine (mais aussi latino-américaine, pour la Chine) par le biais d'achats de terres qui entrent en

concurrence avec des projets dédiés aux agro-carburants. Ils sont aussi en rivalité avec une autre grande zone importatrice, le Moyen-Orient, où les problèmes des terres et d'eau constituent autant de facteurs limitatifs, alors même que la population continue de s'y accroître rapidement. Les pays du Golfe sont les premiers investisseurs fonciers en Afrique, où ils investissent une part croissante de leur rente pétrolière. Sur le plan géopolitique, l'Inde et la Chine en ont fait depuis quelques années des cibles prioritaires qu'elles courtisent pour partager avec elle la rente agricole de l'Afrique, dans un scénario productiviste mondialisé. Mais l'Amérique Latine est également la cible de leur nouvelle diplomatie car les deux géants ont bien conscience qu'ils ne pourront pas trop s'affronter aux pays du Golfe qui leur fournissent déjà l'essentiel de leurs ressources énergétiques.

Il est toutefois intéressant de noter que les deux géants ont été étroitement associés aux travaux de l'OCDE qui, en 2008, a consacré tout un groupe de travail à la promotion d'une agriculture commerciale en Afrique et ce, en insistant sur deux facteurs attractifs ¹⁴ :

• Du côté de la demande, « la montée de la Chine et de l'Inde représente une opportunité nouvelle et potentiellement très significative pour les exportations agricoles africaines... La croissance rapide des revenus de ces deux géants va probablement provoquer une explosion de leur demande alimentaire. Bien que leurs importations agricoles en provenance d'Afrique aient rapidement augmenté ces dernières années, la Chine et l'Inde ne représentent encore que 7 % de ses exportations ».

• Du côté de l'offre, l'accent est mis par l'OCDE sur le rôle des multinationales du secteur, considérées comme les mieux à même de gérer cette transition vers la globalisation de l'agriculture africaine. Sur les 49 firmes géantes du secteur figurant dans la liste du *Fortune global 500*, 25 avaient déjà des activités sur le continent africain, essentiellement concentrées au nord et au sud, mais encore absentes dans la plupart des autres pays. Il y a ici une divergence très nette d'intérêt avec la Chine et l'Inde qui ne comptent aucune multinationale de poids dans ce secteur et qui ne souhaitent surtout pas dépendre de ces grands trusts

14. *Business for Development, Promoting Commercial Agriculture in Africa*, Centre de développement de l'OCDE, 2008.

pour leur approvisionnement alimentaire futur. D'où l'accélération d'une diplomatie économique directe avec les États africains.

3.2. Chindia et le paradigme de la « révolution doublement verte » et sociale

L'une des grandes craintes face au modèle productiviste et commercial est son impact sur la *soutenabilité* environnementale ou écologique de la planète. La Chine comme l'Inde sont de plus en plus sensibles à ces interrogations, compte tenu de l'impact même de la révolution verte, de l'épuisement des sols et des problèmes climatiques. L'agronome et écologue Gordon Conway a ainsi lancé en 1993 le concept de « *révolution doublement verte* », basé sur l'idée que les systèmes agricoles sont des écosystèmes et non des processus industriels. Il faudrait donc plutôt apprendre à piloter le cycle naturel et à introduire des innovations qui optimisent la production de biomasse, assurent la sécurité alimentaire dans le respect de l'environnement et réduisent au maximum l'utilisation de ressources rares comme l'eau, les engrais ou les pesticides.

On entre ici dans l'univers de l'agriculture biologique – ou agro-écologie – de l'agriculture forestière et de la pisciculture soutenable. Cette révolution est appelée « *doublement verte* » parce qu'on améliore les rendements comme dans la révolution verte conventionnelle, mais en gérant de façon intégrée l'ensemble des ressources naturelles. L'activité agricole devient alors un « *écosystème cultivé* ». Il s'agit, par exemple, du semis direct sans labour, de la production intégrée de cultures utilisant les prédateurs naturels comme les coccinelles contre les insectes nuisibles ou encore d'une rotation judicieuse des cultures. Cela comprend également l'utilisation innovante des eaux de pluie soigneusement collectées dans des réservoirs et utilisées de façon parcimonieuse. À titre d'exemple, l'Afrique subsaharienne n'utilise aujourd'hui, au mieux, que 5 % de ses eaux de pluie et ceci explique largement que son rendement par hectare atteigne à peine une tonne de céréales, soit six à dix fois moins qu'en Asie. Des expériences-pilotes sont menées un peu partout en Afrique, mais aussi en Inde et en Chine confrontées à une pénurie d'eau croissante. L'image de la guerre de l'eau entre deux

géants se disputant le plus vaste château d'eau de la planète (l'Himalaya) n'est pas complètement exagérée, mais on peut penser que les deux pays essaieront d'abord de trouver un nouveau paradigme d'utilisation de la ressource plutôt que de voir monter des tensions militaires aux résultats bien aléatoires. En témoigne d'ailleurs, toutes proportions gardées, le précédent de l'Inde obligée de composer avec le Bangladesh.

C'est là toutefois que les modèles chinois et indien diffèrent. En Chine, le nouveau paradigme est mis en œuvre par de grosses unités ayant accès au meilleur de la recherche publique et au crédit des grandes banques agricoles. En Inde, la structure agraire beaucoup plus parcellisée entraîne la mise en œuvre de l'un des outils-clés de ce mode de développement considéré comme alternatif : la micro-finance. Il est expérimenté à une échelle de masse dans le sous-continent depuis de nombreuses années, avec des résultats plutôt très positifs. En fait, on est ici dans le deuxième paradigme alternatif, social cette fois et non seulement écologique. Comme le dit Olivier De Schutter, rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation, « *nous comprenons maintenant qu'accroître la production alimentaire et éradiquer la faim ou la malnutrition sont deux objectifs différents, complémentaires peut-être, mais pas nécessairement liés* »¹⁵. Il appuie sa démonstration sur le fait que 80 % des études d'impact de la révolution verte des années soixante-dix ont conclu que les inégalités se sont accrues trente ans après et que la malnutrition n'a pas été éradiquée, sauf peut-être en Chine, mais au prix d'un coût important en termes de libertés et d'écologie. La première révolution verte n'a en effet pas profité aux petits paysans souvent installés sur des terres marginales peu fertiles et, encore moins, aux femmes écartées de l'accès au crédit et aux services techniques de support. Sans compter le surendettement lié au coût élevé des intrants et des équipements comme les pompes ou les motoculteurs. Enfin, la révolution verte constitue le passage d'une agriculture intensive en travail à un modèle beaucoup plus capitalistique, qui a entraîné un fort exode rural faute d'emplois alternatifs et souvent vers des mégalo-poles déjà surpeuplées. Bref, un transfert des pauvres des campagnes vers la pauvreté, voire la misère des villes. Dans un article célèbre sur le bilan de la révolution

verte en Asie, l'économiste Gilbert Étienne a résumé la situation par cette formule lapidaire : « *Greniers pleins, ventres vides* »¹⁶.

Le scénario productiviste est d'autant plus instable en termes politiques que rien ne semble pouvoir arrêter la marée urbaine. Dans les quatre prochaines décennies, les villes asiatiques devraient gagner près de 2 milliards de nouveaux habitants contre 900 millions en Afrique et 200 millions en Amérique Latine. L'un des facteurs majeurs de ce glissement est la persistance d'une pauvreté rurale, double de la pauvreté urbaine actuelle. Entre 2000 et 2020, les bidonvilles africains pourraient ainsi accueillir près de 250 millions de personnes supplémentaires et abriter, par exemple, près de la moitié de la population du Nigeria. L'Inde se trouve sur une trajectoire assez similaire, même si elle est un peu moins marquée grâce aux efforts indéniables du gouvernement en faveur des populations rurales pauvres, via notamment le fameux *Programme d'emploi rural garanti* (NREGA) qui fournit depuis 2004 des dizaines de millions de journées de travail aux ruraux pauvres. Néanmoins, l'Inde pourrait compter en 2020 près de 500 millions de citoyens, dont encore une centaine dans des bidonvilles selon le scénario le plus favorable. La différence par rapport à la Chine tient à un double facteur : le premier est le succès relatif de la Chine dans la création d'emplois urbains grâce à son statut d'usine du monde et le second résulte de la fin programmée de la transition démographique qui réduit drastiquement l'accroissement annuel de la population.

3.3. Le triangle Chine – Inde – Afrique

Pour répondre aux deux défis productiviste et agro-écologique, la relation triangulaire entre les trois continents – appuyée par les puissantes diasporas chinoise et indienne installées en Afrique – va jouer un rôle majeur, même si on ignore encore quelles orientations vont l'emporter entre le modèle productiviste et le modèle alternatif de la double révolution verte et sociale. Le plus probable semble

15. Introduction in World Watch Institute, *Innovations that nourish the planet*, State of the World 2011, Earthscan, 2011.

16. La formule concernait surtout l'Inde et l'Asie du Sud-Est. Gilbert Étienne, « *La révolution verte en Asie : essai de bilan et perspectives* », in Revue Tiers-Monde, Volume 28, N°112, pp. 909-918, 19

en fait une combinaison des deux, mais dans quelle proportion et où ? L'Amérique Latine et l'Afrique constituent à cet égard des pièces maîtresses pour la Chine et l'Inde, compte tenu de leur potentiel incontournable pour nourrir leurs populations.

En Amérique Latine, il s'agit d'abord du Brésil qui se positionne comme l'une des grandes puissances agricoles du 21^e siècle, ainsi que de l'Argentine qui dispose probablement du stock de terres arables disponible par habitant le plus élevé de la planète. De grosses opérations foncières y ont vu le jour ces dernières années, avec l'objectif plus ou moins avoué de subvenir aux énormes besoins de la Chine en alimentation du bétail. La Chine a fait de l'Amérique Latine l'une de ses cibles commerciales et politiques privilégiées depuis une dizaine d'années et l'Inde suit dans la foulée. La relation est toutefois plutôt indirecte. Les deux géants passent par des accords d'État à État qui sont gérés ensuite par le complexe agro-exportateur privé, y compris les grandes multinationales du secteur.

Avec l'Afrique, les relations sont un peu différentes. Ses réserves de terre les plus importantes de la planète et notamment irrigables (*Tableaux 1 et 2*), combinées à une sous-densité considérable de population comparée à l'Asie ont conduit les experts à considérer que c'est le continent qui peut offrir le plus gros potentiel de la planète dans les prochaines décennies. Cela n'a pas échappé à la Chine et à l'Inde. Rappelons que l'Afrique est aussi vaste que la Chine, l'Inde, l'Europe et les États-Unis réunis ! La différence est que le continent ne dispose pas de structures politiques souveraines fortes comme le Brésil et ce sont donc des opérateurs étrangers qui viennent aujourd'hui développer son potentiel agricole, au premier rang desquels les pays du Moyen-Orient géographiquement et historiquement proches, mais aussi, de plus en plus souvent, des géants asiatiques, parfois avec Malaisie et Singapour interposés. La société ivoirienne SIFCA et ses partenaires singapouriens Olam et Wilmar ont ainsi consacré plus de 20 millions d'euros à la construction d'une nouvelle raffinerie d'huile de palme à Abidjan, la plus importante du continent. Il s'agit officiellement de compenser le déficit en huile de l'Afrique de l'Ouest qui atteint près de 800 000 tonnes, mais aussi clairement d'exporter vers la Chine. Le groupe Olam est d'ailleurs présent dans tout

le sous-continent avec des raffineries de sucre au Nigeria et des minoteries au Nigeria et au Ghana. Il prévoit de planter 200 000 hectares de palmiers d'ici à 2014 au Gabon afin de produire un million de tonnes d'huile de palme par an. Hasard du calendrier ou non, le partenariat avec la Chine s'est nettement renforcé en 2010 avec la visite à Pékin du président Ali Bongo Ondimba.

Côté indien, la visite remarquée du Premier Ministre Manmohan Singh à Addis-Abeba au printemps 2011 pour le deuxième sommet Inde - Afrique a consacré l'intérêt de l'Inde pour les projets agricoles en Afrique et notamment en Éthiopie. Quelques semaines auparavant, la visite à Delhi de son ministre de l'agriculture K.V. Thomas avait permis de savoir que l'Inde était déjà le premier investisseur étranger en Éthiopie, avec des investissements approuvés de 4,4 milliards de dollars, dont près de la moitié dans le domaine de l'agriculture commerciale. Le héros est le groupe Karuturi Global, premier producteur mondial de roses, dont le siège social est à Bangalore et qui a acquis 11 700 hectares à Bako en 2008, puis 300 000 hectares à Gambela en 2009. La société y développe des céréales et de l'huile de palme sur une superficie à peu près égale à sept fois la ville de Mumbai. Le conglomerat familial ne cache pas ses ambitions : conquérir 5 % du marché mondial du riz en jouant sur la réputation du riz basmati originaire d'Inde. Mais il est loin d'être le seul entrepreneur indien. Il faut dire que la location des terres coûterait en Éthiopie environ deux dollars par an et par hectare contre près de quatre cent en Inde ! De même, les exportations de thé du Kenya ont bondi de 50 % en 2010, totalement tirées par les demandes chinoise et indienne en vive progression.

4. CHINDIAFRIQUE, NOUVEAU TRIANGLE DES AGRO-BIOTECHNOLOGIES OU NÉO-COLONIALISME ?

La Chine et l'Inde peuvent jouer un rôle majeur dans le décollage d'une agriculture africaine raisonnée et orientée sur les besoins alimentaires du continent. D'abord en choisissant elles-mêmes des politiques agricoles moins extensives et plus écologiques. Du reste, ces pays-continent ne cachent pas leur réticence et leurs inquiétudes vis-à-vis

d'un modèle d'agriculture globalisée qui les rendrait trop dépendants de pouvoirs alimentaires extérieurs et menaceraient leur sécurité. L'expérience amère de l'aide alimentaire américaine dans les années soixante reste dans la tête de la plupart des dirigeants actuels. Ceci les conduit donc à tenter de privilégier d'abord leur auto-suffisance, y compris lorsqu'ils acquièrent des terres agricoles en Afrique ou en Amérique Latine, ce qui peut apparaître comme un moindre mal par rapport à la dépendance vis-à-vis des grandes firmes mondiales ou aux puissances américaines et européennes.

Mais les deux géants asiatiques tentent avant tout de privilégier leur sécurité pour des raisons géopolitiques évidentes et ils poussent leurs agronomes à rechercher des innovations issues des biotechnologies afin de gagner en rendement et pouvoir optimiser leurs agrosystèmes menacés par les pénuries d'eau, la dégradation des sols ou le changement climatique. Sans compter avec la tentation de développer, dans les deux pays, les biocarburants pour réduire leur dépendance énergétique considérable : ceci, officiellement, le moins possible au détriment des cultures vivrières. Mais cela ne s'avère pas vraiment respecté comme en témoigne, en Inde, l'explosion des plantations de jatropha. Cette plante très productive en huile ne devait être cultivée que sur des surfaces incultes. Onze millions d'hectares avaient été retenus par le gouvernement pour produire 20 % de biocarburant d'ici à 2017, mais les rendements sont tels qu'en réalité, le jatropha empiète bel et bien sur les terres vivrières et notamment des petits paysans.

Toutefois, il paraît évident que les progrès agronomiques réalisés par les deux géants asiatiques pourraient profiter à l'Afrique, y compris dans un domaine comme les satellites météorologiques dont l'Inde a annoncé lors du sommet d'Addis-Abeba au printemps 2011 qu'elle en ferait un axe de sa coopération future avec l'Afrique. De même, l'Inde a un savoir-faire dans la micro-finance qui apparaît bel et bien comme un outil majeur d'accès au crédit pour sortir les petites exploitations africaines d'une agriculture de subsistance. Les coopérations avec les grands réseaux indiens de micro-finance se développent aujourd'hui rapidement : Basix, qui est l'un des tout premiers, reçoit ainsi chaque année plusieurs dizaines de responsables d'ONG africaines,

notamment du Nigeria, pour les former aux techniques sophistiquées visant à réduire les coûts d'administration et de transaction de ses millions de bénéficiaires.

Un autre domaine constitue un sujet tabou, notamment en Europe. Il s'agit des OGM dont l'Inde et la Chine deviennent peu à peu des pionniers, à côté de quelques grandes firmes transnationales à l'instar de Monsanto. En fait, trois problèmes se posent concernant les OGM. D'une part, la recherche actuelle est plutôt menée en faveur des intérêts des grandes exploitations et de quelques grandes cultures commerciales comme le soja, le colza, le maïs ou le coton. Or, il faudrait pouvoir développer les recherches en faveur des petites communautés rurales et des cultures vivrières avec leurs variétés locales infinies. D'autre part, des problèmes juridiques sont liés aux brevets qui rendent les semences plus coûteuses et marginalisent encore plus les petits paysans qui ne peuvent faire face aux royalties exigées. Enfin, il s'agit du problème écologique concernant les dangers de réduction de la biodiversité et les éventuels effets à long terme sur la santé et sur les écosystèmes

144

en raison des risques de contamination des cultures conventionnelles. Il est pourtant difficile de balayer d'un revers de main ce que les

OGM peuvent apporter et, en tout premier lieu, à l'Inde, la Chine et l'Afrique. Le soja génétiquement modifié est ainsi une plante tolérante aux herbicides et certaines variétés produisent elles-mêmes leur propre insecticide comme le maïs transgénique dit Bt. Les expériences réalisées en plein champ ont débouché également sur des variétés de riz résistantes aux insectes, aux maladies et aux inondations. Les Chinois ont, par exemple, obtenu des rendements bien supérieurs aux variétés conventionnelles avec le cinquième des quantités de pesticides utilisés habituellement. De même, des riz enrichis en vitamines permettent de compenser les fréquentes carences affectant des centaines de milliers de personnes en Afrique. De son côté, une équipe sino-américaine semble avoir mis au point une technologie permettant d'éliminer le gène introduit avant la floraison de la plante et donc tout risque de contamination des autres espèces conventionnelles : une véritable percée qui permettrait de répondre au souci légitime de contenir les germes de variétés transgéniques. En fait, le problème est davantage de pouvoir équilibrer les puissants intérêts des quatre grandes multinationales du secteur (Monsanto, BASF, Bayer et Syngenta) qui dominent la recherche par

une recherche publique de poids, en créant notamment des synergies plus importantes entre Chine, Inde et Afrique puisque les deux premières bénéficient d'une recherche publique avancée en la matière. Ceci permettrait de développer plus rapidement, par exemple, de nouvelles espèces de maïs, la principale production vivrière en Afrique qui souffre des variations climatiques extrêmes. Le centre international pour l'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT), dont le siège est à Mexico, réunit déjà des centres de recherche de dix pays africains et il avance vite dans la mise au point de variétés conventionnelles et aussi transgéniques résistantes à la sécheresse. Elles pourraient toucher à l'avenir près d'une centaine de milliers de petits producteurs africains. L'Inde qui a une tradition de beaucoup plus grande ouverture au reste du monde (*Planet India*) est ici beaucoup plus active que la Chine qui privilégie les relations bilatérales et sa propre recherche. On en veut pour preuve le nombre d'articles scientifiques cosignés par des Indiens dans la recherche biologique.

La financiarisation des marchés des matières premières agricoles

par Monsieur Bernard Valluis

Président délégué de l'Association nationale de la meunerie française (A.N.M.F.)

L'agriculture et les marchés des matières premières agricoles n'échappent pas aux processus désignés sous les termes de « *financiarisation de l'économie* ». Au sens technique, la financiarisation s'entend comme le recours à l'endettement des agents économiques. La financiarisation de l'économie, par la généralisation des procédures liées à l'endettement des particuliers, des entreprises et des collectivités publiques, recouvre donc l'importance grandissante du recours au financement par endettement et, par extension, la part croissante, voire dominante des activités financières dans les économies nationales. Ainsi, les marchés financiers sont-ils devenus le lieu central et le ressort essentiel du développement économique mondial, mais aussi, par là même, le point d'extrême vulnérabilité d'une économie mondiale globalisée. En effet, l'espérance de réalisation de profits élevés par la valorisation d'actifs repose sur des anticipations collectivement partagées pour certaines catégories d'actifs. La crise des *subprimes*, qui a joué le rôle de détonateur de la crise financière de 2008, a mis en lumière les risques systémiques résultant d'une survalorisation future des actifs immobiliers. L'octroi de prêts n'offrant aucune garantie de la part des emprunteurs était conçu par les prêteurs comme un véhicule financier permettant de récupérer, à court terme, les plus-values espérées en fonction d'une hypothèse de croissance d'une valorisation continue des actifs immobiliers. Des bulles se constituent ainsi, sur la base du partage d'une opinion, et l'information se transforme en prophétie auto-réalisatrice. Selon le même processus, la croyance se défait et les bulles, avec elle. En déjouant le pari financier, l'éclatement de la bulle immobilière a été le catalyseur de l'effondrement de l'édifice des titres gagés sur les *subprimes*. En 2008, la chute de la firme *Lehman Brothers* a permis de découvrir à quel point la dissémination des titres toxiques dans l'ensemble des établissements financiers, en particulier en Amérique du Nord et en Europe occidentale, mettait en danger l'économie réelle au niveau international. L'intervention des États des principaux pays développés pour endiguer les effets immédiats de la crise financière a conduit à une mobilisation de la gouvernance mondiale. Il s'agit d'une prise de conscience sans précédent des risques systémiques courus par toutes les éco-

nomies nationales de la planète et des dommages que la financiarisation peut faire subir à l'économie réelle. En septembre 2009, s'appuyant sur un rapport ¹ de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), le G20 réuni à Pittsburg aux États-Unis a ainsi tracé une feuille de route pour ses pays membres. Il recommande notamment de « *renforcer le système international de régulation financière* » et les chefs d'État y font explicitement mention de leurs préoccupations concernant les marchés des matières premières. En novembre 2010, le G20 réuni à Séoul a été encore plus précis : il invite les organisations concernées à collaborer afin d'élaborer, en vue du G20 de 2011, des propositions pour mieux gérer et atténuer les risques de volatilité des prix des produits alimentaires, sans provoquer de distorsion de marché. Néanmoins, à cette époque, les experts de l'OICV et du Fonds monétaire international (FMI) continuaient de privilégier l'hypothèse que la volatilité des matières premières – en particulier celle des matières premières agricoles – restait principalement guidée par les fondamentaux des marchés physiques.

1. LE CONTEXTE DE LIBÉRALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Un groupe d'économistes nord-américains a inspiré l'action des responsables politiques dans la dernière partie du vingtième siècle. L'application du dogme des marchés libéralisés, prôné par l'*École de Chicago*, a conduit à la dérégulation financière qui s'est amorcée dès le début des années quatre-vingts et s'est étendue au secteur agricole. Aux États-Unis, la présidence de Ronald Reagan a ainsi ouvert une ère de dérégulation, mais celle-ci est aussi symbolisée par le gouvernement de Margaret Thatcher au Royaume-Uni et les majorités socio-démocrates des principaux pays développés n'y ont pas échappé. Dans cette ligne, les travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), instrumentalisés au GATT, puis à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont conduit à deux modifications majeures des politiques publiques :

- À partir des années quatre-vingt-dix, les politiques agricoles – dont les schémas de garantie des revenus agricoles reposaient

sur l'octroi de prix minima garantis, pour des quantités limitées ou illimitées – se sont progressivement transformées en systèmes d'octroi d'aides directes, non liées aux volumes produits. Ce « *découplage* » a laissé toute sa place à la libre confrontation de l'offre et de la demande et il a eu pour résultat de libérer les mécanismes de volatilité des prix inhérente aux productions agricoles. Par volatilité inhérente aux matières premières agricoles, il faut entendre celle résultant des aléas climatiques et, par conséquent, des niveaux d'offre variable confrontés à une demande très inélastique. Du fait du temps des différents cycles de production, les délais de réaction de la production aux signaux des prix interviennent également comme facteurs composants de cette volatilité inhérente.

- Dans le même temps, la « *tarification* » des produits agricoles négociée à l'OMC a largement contribué à la constitution d'un marché mondial « *déségmenté* » pour les principales matières premières agricoles faisant l'objet d'échanges. La tarification consiste en effet à transformer les droits de douanes variables en droits fixes. Suite aux accords multilatéraux signés à Marrakech au printemps 1994, les importations de céréales dans l'Union européenne ont ainsi été soumises à des droits fixes, alors que la Politique agricole commune (PAC) protégeait depuis 1967 le marché des céréales grâce à des prélèvements variables, calculés en permanence afin de garantir l'application d'un prix de seuil pour les importations.

Parallèlement aux négociations commerciales multilatérales, le FMI et la Banque Mondiale ont, en contrepartie de leurs interventions financières, imposé des programmes d'ajustement structurel aux pays les plus touchés par les crises économiques. Ces dispositions ont notamment conduit à la privatisation des entreprises publiques qui jouaient un rôle dans la stabilisation des prix intérieurs des

1. Pour ses travaux, le G20 s'est appuyé sur le rapport de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) datant de mars 2009 (Task Force on commodity future markets – Final report – IOSCO/OICV). Celui-ci se réfère également au *World Economic Outlook* publié en octobre 2008 par le FMI, le Fonds monétaire international (World Economic Outlook IMF). Les deux rapports sont téléchargeables aux adresses suivantes : « www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD285.pdf » et « www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2008/02/pdf/text.pdf ».

matières premières agricoles. Au Mexique, par exemple, la disparition en 1999 de la Compagnie nationale de subsistances populaires (Conasupo) créée en 1962 est caractéristique du démantèlement des politiques de stabilisation des prix des produits agricoles de base. Les économies concernées ont dès lors été exposées à la volatilité des marchés mondiaux, y apportant leur part spécifique d'instabilité.

Les principes des réformes économiques imposées aux États faisant face à des crises d'endettement, accompagnées de récessions et d'hyper-inflation sont bien résumés dans ce qui est devenu le dogme des organisations internationales économiques et financières, c'est-à-dire le *consensus de Washington*². L'idéologie très fortement libérale de l'École de Chicago a progressivement sous-tendu les politiques économiques de l'ensemble des pays à économie de marché. Ainsi, se sont établis des régimes de marchés de matières premières agricoles présentant de très larges volumes susceptibles de transactions, avec des mécanismes de formation de prix affranchis des politiques publiques qui contribuaient antérieurement à réduire la volatilité des prix. Les marchés des matières premières agricoles ont rejoint la famille des actifs liquides et volatils d'intérêt pour les acteurs de la financiarisation de l'économie.

2. TROIS MARCHÉS EN UN

Comme pour toutes les matières premières, la financiarisation poussée des marchés des matières premières agricoles a aujourd'hui doté ceux-ci de trois marchés emboîtés les uns dans les autres, à la manière des poupées russes.

Le marché physique, appelé aussi *marché spot* ou *cash market*, est celui sur lequel s'échange le produit lui-même. Producteurs, négociants et industriels y échangent des marchandises en utilisant des contrats à prix fixe, pour des livraisons immédiates ou à date différée. Alors qu'ils exercent des activités sur les marchés physiques des métaux précieux, des métaux non-ferreux ou de l'énergie (pétrole, gaz), les opérateurs financiers en sont généralement absents. Le caractère pondéreux et les volumes des produits, qui nécessitent un stockage exigeant, constituent des obstacles importants à leur présence, même si certains

sont récemment intervenus sur les marchés du sucre, du café ou du cacao.

Les marchés à terme constituent le second segment du marché des matières premières. Historiquement, les opérateurs ont créé des contrats permettant l'achat et la vente de marchandises standard, pour un prix à fixer à une échéance déterminée, afin de répondre aux nécessités de liquidités et de couverture que les marchés physiques ne pouvaient satisfaire. Le *Chicago Board of Trade* a ainsi vu le jour en 1848, avec un contrat sur le blé. Ces marchés offrent à leurs utilisateurs la possibilité d'acheter ou vendre des lots d'une quantité unitaire définie pour une qualité standard déterminée. Les opérations portent, soit sur des livraisons futures, soit sur des options qui régissent des droits d'acheter ou de vendre des livraisons futures. Le gestionnaire du marché fournit le service d'une relation fluide et immédiate entre acheteurs et vendeurs, l'information des prix des transactions en cours et garantit la bonne exécution des opérations : qu'il s'agisse de la livraison effective – qui ne représente qu'un faible pourcentage des transactions – ou, surtout, de la compensation des opérations entre opérateurs. Les utilisateurs du marché à terme sont ainsi garantis contre le risque de défaillance de leurs contreparties.

Le troisième segment de marché est celui des produits dérivés « *négociés de gré à gré* » ou produits dérivés O.T.C.³ Comme ceux traités sur les marchés à terme organisés, leurs contrats font référence à un sous-jacent défini pour une qualité donnée du produit. Mais leurs marchés se caractérisent par la possibilité de diversifier les définitions du

sous-jacent, les dates et les lieux éventuels de livraison et surtout les caractéristiques des dispositifs d'options ou de combinaisons d'options qu'ils procurent. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, ces marchés ont connu un essor considérable à la faveur du développement de l'ingénierie financière. Les produits dérivés O.T.C. permettent de personnaliser les contrats de gestion de risque sur matières premières et de garantir la confidentialité des transactions. Comme la titrisation des créances dont le développement a été exponentiel du fait du traitement des besoins en fonds de roulement des entreprises par les agences de notation, leur traitement dans le *hors bilan* des banques et des établissements financiers a incité ceux-ci à accroître considérablement cette activité.

Par définition, les données relatives aux produits dérivés O.T.C. sont rares. Sur la base des évaluations de l'I.S.D.A.⁴ et des publications de la Banque des règlements internationaux (BRI), les experts estiment, comme le montre le *Tableau 1*, que les transactions ont dépassé les 600 000 milliards de dollars américains (USD) en décembre 2010. Mais ces données sont très largement sujettes à caution dans la mesure où il s'agit de déclarations volontaires des banques et qu'une grande partie des opérations échappe aux recensements.

2. What Washington means by policy reform – John Williamson – Institute for International Economics / 1990 (<http://www.iie.com/publications/papers/paper.cfm?ResearchID=486>).

3. Le sigle renvoie à l'expression anglaise *over the counter* qui signifie littéralement « *sous le comptoir* ».

4. I.S.D.A. : International Swaps and Derivatives Association (www.isda.org).

TABLEAU 1
Montant des encours des produits dérivés O.T.C.
(en milliards de dollars US)

Catégories de produits dérivés	Décembre 2008	Juin 2009	Décembre 2009	Juin 2010	Décembre 2010
Taux de change	50 042	48 732	49 181	53 125	57 798
Taux d'intérêt	432 657	437 228	449 875	451 831	465 260
Opérations sur titres	6 471	6 584	5 937	6 260	5 635
Matières premières	4 427	3 619	2 944	2 852	2 922
CDS (<i>Credit Default Swap</i>)	41 883	36 098	32 693	30 261	29 898
Non classés	62 667	62 291	63 270	38 327	39 536
TOTAL	598 147	594 553	603 900	582 655	601 048

Source : Banque des règlements internationaux (BRI) – juin 2011

TABLEAU 2

Fonctionnement comparé des trois marchés de matières premières agricoles

	Marchés physiques	Marchés à terme	Marchés O.T.C.
Atomicité / Concentration	Régime législatif ou réglementaire de la concurrence	Variable selon la réglementation du marché et l'intervention de l'autorité de marché	Pas de règles
Transparence	Faible en l'absence d'obligation de reporting	Variable à la discrétion du gestionnaire du marché	Opaque

L'ensemble des matières premières ne représenterait que 3 % du total, mais il s'agit d'un volume très largement supérieur à celui traité sur les marchés organisés, dont le volume total au niveau mondial est un multiple des volumes échangés sur les marchés physiques des sous-jacents correspondants.

Au regard de deux conditions essentielles pour le bon fonctionnement des marchés, les trois segments diffèrent fortement (Tableau 2). Paradoxalement, les marchés à terme offrent de meilleures conditions de concurrence et de transparence que les marchés physiques en général. Mais il faut noter que les places européennes de Paris et Londres sont très loin de remplir les conditions offertes par les marchés nord-américains de Chicago, Kansas City et Minneapolis et, d'autre part, que l'*Autorité des Marchés Financiers* (AMF) française ou la *Financial Securities Authority* (FSA) britannique n'exercent, sur les marchés de matières premières agricoles, aucune surveillance ou contrôle comparables à ceux exercés par la *Commodity Futures Trading Commission* (CFTC) américaine.

3. LES SYMPTÔMES D'UNE FINANCIARISATION NON RÉGULÉE

En 2007 – 2008, puis de nouveau en 2010 – 2011, l'inflation des prix alimentaires et la raréfaction des marchandises disponibles sur certains marchés ont entraîné l'augmentation des prix des principales matières premières agricoles échangées sur la planète et celle-ci a provoqué des crises alimentaires dans les pays les plus pauvres, avec des troubles économiques et sociaux dont les émeutes de la faim ont constitué la manifestation la plus forte.

1,3 milliard de personnes souffre actuellement de la faim ou de la malnutrition : les plus démunis vivant en milieu urbain sont directement touchés par les hausses des prix des denrées, alors que la grande masse des paysans pauvres est frappée, elle, par les chutes de cours.

L'augmentation de la volatilité des prix constitue un autre symptôme de la financiarisation excessive. En effet, l'ampleur des fluctuations des prix durant une période de temps place les opérateurs du marché physique face à un accroissement des risques dont le coût de gestion, proportionnel à la volatilité, devient excessif. De leur côté, les autorités publiques redoutent que cette volatilité excessive présente de nouveaux risques systémiques auxquels elles devraient faire face.

Le thème de la volatilité a cristallisé et cristallise encore les positions des tenants et des opposants à la mise en œuvre de mesures correctrices pour obtenir un meilleur fonctionnement des marchés et éviter les risques systémiques. Les partisans du *statu quo* défendent l'absence ou le peu de règles à imposer aux marchés financiers de matières premières au nom de la liquidité. De plus, ils arguent du fait que la volatilité de ces marchés est totalement expliquée par les fondamentaux des produits agricoles et que le jeu des opérateurs financiers ne contribue qu'à, éventuellement, amplifier les variations de prix imputables aux fondamentaux, sans jamais les provoquer. Il paraît pourtant difficile de nier les effets de la financiarisation comme élément déterminant de la nouvelle physionomie des marchés de matières premières agricoles. En effet, en traitant celles-ci comme une catégorie banalisée d'actifs, les investisseurs – banques, assurances, fonds de pension, *hedge funds*, etc. – qui conduisent des stratégies de place-

ment à long terme ajoutent leur demande à la demande sur les marchés physiques. Dans ce contexte, les fonds indiciaires constitués de panier de matières premières se sont élargis aux matières premières agricoles. Le développement de ces outils de placement met progressivement en résonance les marchés des différentes matières premières (pétrole, gaz, métaux, matières premières agricoles). Ces investisseurs sont « *longs* » en contrats de matières premières diverses, dans la perspective d'une rareté croissante des ressources non-renouvelables et d'une raréfaction croissante des facteurs de production (terre, eau). Enfin, d'autres investisseurs sont également très actifs sur les marchés organisés et sur les marchés des produits dérivés OTC, espérant réaliser des gains en exploitant les fluctuations rapides des cours. Le remplacement des *traders* par des automates résultant du développement du *high frequency trading* indique l'accélération du temps de réalisation de ces opérations dont la technologie échappe pour l'instant au contrôle des gestionnaires de marché et des autorités chargées de les surveiller, avec des risques d'incidents pour le fonctionnement des marchés⁵.

Sans clore tout à fait les échanges polémiques sur les relations entre financiarisation et volatilité excessive, le rapport de mai 2011⁶ commandé par la présidence française du G20⁷ à dix organisations internationales relève cependant l'emballement de la volatilité, mesurée sur la base du calcul de la volatilité implicite des produits dérivés sur le marché à terme de Chicago (Graphique 1). Ce constat rejoint les analyses qui établissent un lien entre le développement exponentiel des marchés de produits dérivés à partir de 2004 – 2005 et la volatilité des prix de toutes les matières premières (pétrole, gaz, minerais, métaux, produits agricoles).

5. Le *Flash Crash* – 6 mai 2010. Le 6 mai 2010, le *Dow Jones Industrial Average* a brutalement chuté, avant de remonter. Le Nasdaq, ainsi que la Bourse de New York (NYSE) avaient dû provisoirement interrompre leurs cotations. Un rapport sur cet événement a été publié dès le 18 mai 2010 par the U.S. Commodity Futures Trading Commission (CFTC) et the U.S. Securities and Exchange Commission (SEC). Il est téléchargeable à l'adresse : « <http://www.sec.gov/sec-cftc-prelimreport.pdf> ».

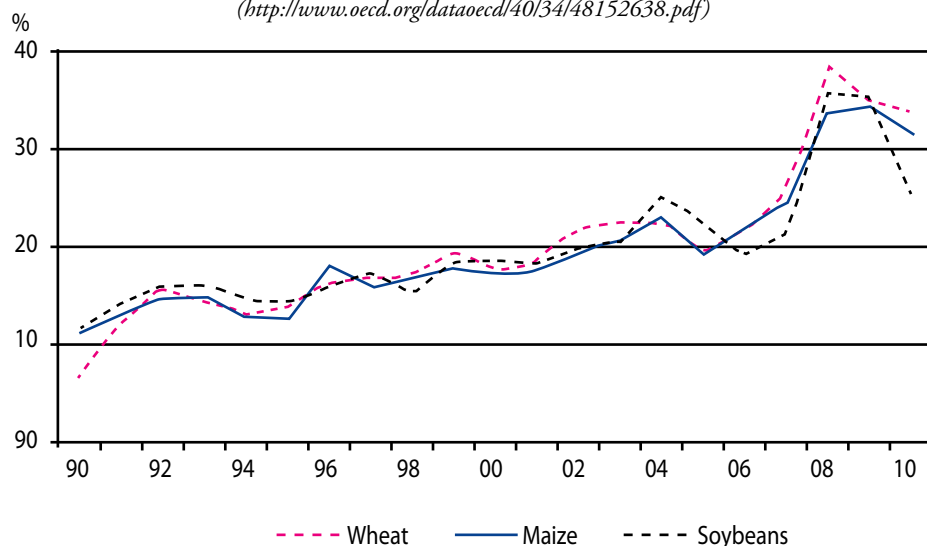
6. Price volatility in Food and Agricultural Markets : Policy responses – May 2011. Le rapport est téléchargeable à l'adresse suivante : « www.oecd.org/dataoecd/40/34/48152638.pdf ».

7. Site Internet : <http://www.g20-g8.com/g8-g20/g20/francais/accueil.1.html>

GRAPHIQUE 1

Évolutions des volatilités implicites annuelles sur la période 1990 – 2010

Source : Price volatility in Food and Agricultural Markets : Policy responses – May 2011
 (http://www.oecd.org/dataoecd/40/34/48152638.pdf)



4. LES NOUVELLES ORIENTATIONS DE LA RÉGULATION DES MARCHÉS

Suite à la crise financière ayant éclaté en septembre 2008, le G20 réuni à Pittsburg en septembre 2009 a recommandé de réguler les marchés financiers des produits dérivés.

Aux États-Unis, les travaux législatifs ont immédiatement débuté et abouti en juillet 2010 à la promulgation du *Dodd – Frank Act* ou, plus officiellement, du *Wall Street Reform and Consumers Protection Act*. Celui-ci édicte des mesures importantes concernant le marché des produits dérivés O.T.C., renforce les règles internes de gestion des marchés à terme et confie à la *Commodity Futures Trading Commission* (C.F.T.C.) le soin de gérer la production des règles nouvelles, les mettre en œuvre et en contrôler l'application. Certaines mesures sont déjà en vigueur et l'ensemble de la réforme devrait trouver sa pleine application au plus tard fin 2012.

Au sein de l'Union européenne, les chefs d'État et la Commission n'ont pas remis en cause l'architecture existante – complexe et fragmentée – de la réglementation financière pour procéder à la réforme souhaitée :

- Le premier règlement, qui organise les infrastructures de marché, a été voté fin 2010. Il porte création de plusieurs entités

nouvelles, dont l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA⁸) qui a pour objet de superviser l'action des autorités nationales et d'en coordonner les actions.

- Le second projet de règlement portant sur les produits dérivés O.T.C. a été soumis au Parlement européen au printemps 2011, puis adopté par le Conseil des ministres de l'Économie et des Finances le 4 octobre 2011. Comme dans la loi américaine, il s'agit de faire entrer les opérations sur produits dérivés standard dans le champ de la réglementation, avec enregistrement des opérations auprès de structures privées (*trade repositories*) dont les informations seront accessibles aux autorités de marchés, et passage obligatoire par des chambres de compensations (*clearing houses*).
- S'agissant de la révision de deux textes existants, MiFiD⁹ et MAD¹⁰, la Commission a présenté ses projets fin octobre 2011, après de nombreuses consultations publiques. Pour l'essentiel, les nouvelles dispositions devraient doter les marchés à terme de Londres et de Paris d'un ensemble de règles comparables à celles en vigueur aux États-Unis. Il s'agit en particulier d'une plus grande rigueur en matière de concurrence (limite de position des opérateurs) et d'une amélioration substantielle de la transparence (catégorisation des opérateurs publication hebdomadaire des positions ouvertes

par catégorie). Par ailleurs, la possibilité de limiter les variations journalières serait offerte aux gestionnaires des marchés ou aux autorités qui les contrôlent. Les discussions du Parlement européen sur ces propositions révéleront une nouvelle fois les oppositions entre pro et anti-régulateurs. Les premiers visent la nécessaire harmonisation des règles au niveau international afin d'éviter les distorsions de concurrence entre places financières et donner plus de confiance aux opérateurs sur les conditions de déroulement des transactions. Les seconds arguent du fait que trop de règles serait susceptible de réduire la liquidité des marchés en décourageant les contreparties financières d'investir sur ces produits.

Sur ce sujet, le G20 agricole avait renvoyé le cinquième point de son plan d'action relatif aux marchés financiers des matières premières au G20 Finances, tout en lui apportant des éléments qui permettraient d'être plus spécifiques et plus stricts dans la mise en place de règles applicables aux matières premières agricoles. S'agissant des marchés physiques, la déclaration ministérielle du G20 agricole, votée lors du sommet de Paris le 23 juin 2011, met tout d'abord l'accent sur les mesures susceptibles de réduire la rareté et, par conséquent, de réduire la volatilité : encouragement de la productivité et de la production. Les ministres de l'Agriculture du G20 se sont également accordés sur l'amélioration de l'information sur les marchés physiques. Ils ont confié à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) la mission d'améliorer la transparence du marché physique et la connaissance des stocks : il s'agit de AMIS¹¹, une initiative comparable à celle mise en place antérieurement pour le marché du pétrole (JODI¹²). Par ailleurs, un dispositif d'alerte est prévu afin d'éviter que des mesures gouvernementales prises unilatéralement ne provoquent des perturbations importantes de marché, comme ce fut le cas de l'embargo russe sur les exportations de céréales en août 2010.

En revanche, la mise en place de stocks de réserve n'a pas pu être abordée du fait de l'opposition de pays développés comme de

8. European Securities and Markets Authority.

9. Market in Financial Instruments Directive.

10. Market Abuse Directive.

11. Agricultural Market Information System.

12. Joint Data Initiative.

pays émergents. Leurs raisons étaient différentes, mais tous déniaient aux États le pouvoir d'intervenir sur les marchés physiques, soit au nom de politiques agricoles, soit au nom d'engagements internationaux dans des accords de produits. Résultat : le thème des stocks n'a été traité que sous un angle particulier. Il s'agit de la mission confiée au *Programme Alimentaire Mondial* (PAM) de créer des stocks d'urgence pré-localisés dans les pays les plus vulnérables. Cela ne peut en aucun cas être assimilable à un mécanisme de stabilisation apte à réduire la volatilité : son seul objectif sera d'en atténuer les effets les plus graves.

À son terme, la présidence française du G20 s'est conclue à Cannes les 3 et 4 novembre 2011 par l'adoption de ce plan d'action, auquel sont venus s'ajouter les résultats du G20 Finances qui s'était réuni en octobre. Ainsi, les chefs d'État et de gouvernement ont-ils entériné les recommandations de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), rendues publiques en septembre 2011¹³ et validées par leurs ministres des Finances. Il s'agit des vingt-deux principes de régulation et de suivi des marchés de produits dérivés sur matières premières, applicables, soit par les autorités nationales de marché, soit par les gestion-

naires de marché eux-mêmes. Concrètement, ces principes visent à ce que les marchés et les contrats qui s'y traitent remplissent bien leur fonction économique, que la surveillance des marchés soit effectuée avec les méthodes, les moyens et les pouvoirs d'intervention suffisants, qu'il soit donné de prévenir ou de remédier aux manipulations du marché, que les moyens de suivi et de contrôle soient renforcés et qu'enfin, soit encouragé tout ce qui contribue à la connaissance des prix traités sur tous les marchés des produits dérivés (marchés organisés et marchés de produits dérivés O.T.C.). Ainsi, en complément de la loi américaine du *Dodd – Franck Act* et des propositions de directives et de règlement en cours de discussion à Bruxelles, la mise en œuvre de ces vingt-deux principes devrait permettre de franchir une étape importante dans le processus de régulation des marchés de matières premières agricoles. Cependant une difficulté persiste : sur quel calendrier et dans quelles conditions les mesures qui font aujourd'hui l'objet d'un consensus pourront-elles s'appliquer ?

5. QUESTION DE TEMPS

Les cycles, généralement annuels, des principales productions de matières premières

agricoles faisant l'objet d'échanges mondiaux significatifs sont infiniment longs au regard du temps de la financiarisation des marchés de matières premières agricoles, qui battent aujourd'hui au rythme de tous les autres marchés financiers, à la seconde et bientôt à la fraction de seconde. Quant au temps de l'élaboration de la régulation financière, il s'écoule sur des périodes pluri-annuelles, au rythme des négociations internationales et des travaux législatifs ou réglementaires nationaux. Après la crise de septembre 2008, c'est – dans le meilleur des cas – en 2013 que se fera la pleine mise en œuvre de la nouvelle régulation financière. Mais les pays émergents n'ont pas, pour l'instant, déployé les efforts qui permettraient une véritable harmonisation internationale. Aussi, pour faire face aux défis de ces pas de temps différents, faudrait-il que les organes de la gouvernance mondiale se donnent les moyens de décisions infiniment plus rapides et de contrôle effectifs afin d'éviter les contournements de toutes sortes qu'encourage une régulation financière encore insuffisamment réactive.

13. Principles for the regulation and supervision of commodity derivatives markets – Final report – Technical committee of the International Organisation of Securities Commissions – September 2011

Les gaspillages et les pertes de « la fourche à la fourchette » Production, distribution, consommation

par Madame Annie Soyeux

*Centre d'études et de prospective. Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation,
de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire.*

Madame Barbara Redlingshöfer

*Mission d'anticipation Recherche, Société et développement durable.
Institut national de la recherche agronomique (INRA).*

Madame Céline Laisney

*Centre d'études et de prospective. Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation,
de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire.*

*Les vues exprimées dans cet article n'engagent que ses auteurs.
Elles ne représentent pas les positions officielles du ministère de l'Agriculture.*

Du fait de la croissance démographique et des changements de comportements alimentaires, la demande alimentaire mondiale pourrait, selon les sources, encore augmenter de 40 % à 70 % d'ici à 2050. Une pression très forte pèse donc sur la production agricole pour les décennies à venir. Or, celle-ci est déjà très contrainte : non seulement par les limites de la biologie, de l'agronomie et des aléas naturels, mais aussi par les changements de régime alimentaire (davantage de produits animaux, qualité sanitaire, etc.). Le changement climatique et l'urbanisation pèseront sur les surfaces agricoles et la disponibilité de l'eau.

Il existe un autre levier pour accroître l'offre disponible : la réduction des pertes et des gaspillages, thème longtemps négligé. Selon l'*Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture* (FAO), le volume total de nourriture perdue ou gaspillée chaque année équivaldrait à plus de la moitié de la production céréalière mondiale (2,3 milliards de tonnes en 2009 – 2010). Les pays industriels et les pays en développement (PED) gaspillent *grosso modo* les mêmes quantités de nourriture : soit, respectivement, 670 millions et 630 millions de tonnes. Mais les enjeux sont différents. Dans les pays en développement, certains n'ont même pas les moyens de protéger leur production par une bâche ou un sac. Dans les pays développés, ne sachant plus ce que famine veut dire, on gâche sans même s'en apercevoir car le temps a plus de valeur que le produit alimentaire. Il s'agit donc d'un élément-clé dans l'équation de la sécurité alimentaire mondiale.

Les accès à l'eau, au sol cultivable et à l'énergie constituent des moteurs de conflits bien plus puissants que ceux liés à la recherche de matériaux stratégiques car ils sont facteurs de survie. Or, pertes et gaspillages accentuent la pression sur ces moteurs de conflits. Leurs liens avec la géopolitique sont donc étroits, étant donné que la question de l'insécurité alimentaire conditionne la stabilité des espaces politiques. De surcroît, l'instabilité politique et les conflits armés figurent en bonne place parmi les sources de gaspillage. Ainsi, une partie de l'aide alimentaire internationale ne parvient-elle pas à ses destinataires du fait de la désorganisation des transports, des barrages et des pillages.

Cette problématique des pertes et gaspillage n'est pourtant pas récente. L'homme a une longue expérience de préservation et de protection des ressources alimentaires, tant en termes de stratégies de conservation que de lutte contre les nombreux ravageurs qui le concurrencent en matière alimentaire et cette expérience a contribué à sa survie. Suite à la *Conférence mondiale de l'alimentation* organisée en 1974, un programme ambitieux de la FAO, baptisé *Prevention of food losses*, a été mis en place pour les pays du Sud : il a eu des résultats, mais il demande des capitaux qui manquent. Dans les sociétés modernes et opulentes des pays du Nord, c'est une préoccupation qui a émergé au tournant du millénaire, en même temps que celle sur l'obésité, et plutôt pour évaluer la réelle surconsommation quantitative. De nombreuses publications scientifiques américaines, britanniques et suédoises, relayées par des associations de consommateurs belges ou suisses, mettent en avant la question du gaspillage de nourriture. Comme souligné dans la prospective *Agrimonde*¹, deux rapports l'ont médiatisée en 2011 : celui de la FAO, *Global Food Losses and Food Waste* et celui du Foresight britannique, *The Future of Food and Farming : challenges and choices for global sustainability*. De plus, dans un projet de rapport datant de juin 2011, le Parlement européen a proposé de déclarer l'année 2013 *Année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire*.

Mais si le gaspillage et les pertes font leur entrée (ou leur retour) sur l'agenda politique international, l'essentiel reste encore à faire et ce n'est pas si simple. En effet, il existe des leviers, dont certains sont déjà utilisés sans être généralisés, mais aussi des verrous de nature culturelle, psychologique, financière, etc. Avant d'examiner ces leviers et ces verrous, ainsi que les moyens de les surmonter, nous allons présenter les définitions et les mesures du phénomène, puis les avantages économiques, environnementaux et autres à mener des actions contre ce qui constitue une faille dans le système alimentaire mondial.

1. Qu'est-ce que le gaspillage et les pertes ?

Des définitions existent pour les termes « pertes » et « gaspillage » :

- Pertes ou, en anglais, *losses* : selon la FAO, « pertes signifie une modification de la disponibilité, de la comestibilité ou de la qualité d'un aliment qui le rend impropre à la consommation humaine ». À noter qu'en ce sens, les pertes de denrées alimentaires peuvent être quantitatives et qualitatives (sanitaire, nutritionnelle, propreté, pureté, etc.)². Dans le contexte des pays du Sud, on parle de pertes post-récolte, c'est-à-dire de pertes survenues de la récolte à la distribution, tout au long de la *supply chain*³.
- Gaspillage ou, en anglais, *wastage* : c'est « l'action de trier et de mettre au rebut délibérément ou consciemment une ressource alimentaire, alors qu'elle est parfaitement comestible ». On parle de gaspillage en aval de la chaîne alimentaire : c'est-à-dire dans la distribution, la restauration et au domicile des ménages⁴.

Aujourd'hui, comme le montre la *Figure 1*, les pertes alimentaires majeures ne se produisent pas aux mêmes stades du système alimentaire dans les pays du Nord et les pays du Sud. Dans les pays du Nord, les gaspillages semblent se produire majoritairement au niveau de la distribution et de la restauration domestique et hors foyer. Dans les pays du Sud, les pertes se produisent surtout après la récolte, au cours du stockage, du transport et des premières opérations de transformation (pertes post-récolte).

Dans le monde, la grande diversité de situations dans lesquelles surviennent pertes et gaspillages rend difficile une distinction nette entre les deux phénomènes. La formule anglaise *food waste* englobe d'ailleurs, sans précisions, pertes et gaspillages. Selon la définition de la FAO, les denrées alimentaires données aux animaux, car « impropres » à la consommation humaine, sont considérées comme des pertes, alors qu'elles nourrissent les animaux qui, en retour, enrichissent l'alimentation de l'homme en lait, viandes, œufs

1. Inra – Cirad, 2010.

2. Tyler and Gilman, 1979.

3. Fao, 1981.

4. Lundqvist, de Fraiture *et al.*, 2008.

Figure 1
Origines et localisation des pertes et gaspillages
dans les systèmes alimentaires des pays du Nord et du Sud
(Les nuances les plus foncées de gris indiquent les pertes les plus importantes)

Pays du Nord	Pertes et gaspillages	Pays du Sud
Rapport coût (main-d'œuvre) / prix de marché défavorable (fruits et légumes)	à la récolte	Outillage, accidents, dégâts d'animaux, accès limité au champ
Température, humidité, déshydratation, écarts de tri	au stockage (ferme, entrepôt, etc.)	Dégâts d'animaux, absence du froid, récipients et emballages
Emballages, températures, manipulations	au transport (à plusieurs stades)	Accidents, barrages, infrastructure, véhicules
Freinte, pertes liées au procédé	à la transformation (1 ^e , 2 ^e , ...)	Outillage, accidents
Refus et retours, DLC * détérioration, conservation	à la distribution (marchés, magasins, etc.)	Écarts de tri grande distribution ?
Confusion DLC / DLUO *, manque de gestion ménagère, de connaissances, portions inadaptées, hygiène	à la consommation (RHF **, domestique)	Rapprochement des pratiques des ménages aisés urbains à celles du Nord ?

Source : Dualine, 2011 – Éditions Quae

* DLC : date limite de consommation – DLUO : date limite d'utilisation optimale (ndlr)

** La restauration hors foyer comprend la restauration commerciale (du sandwich à la restauration gastronomique) et la restauration collective (ndlr).

et poissons. De même, la définition du gaspillage ne tient pas compte du fait qu'on jette de la nourriture certes abîmée ou périmée, mais qui aurait pu être utilisée si le consommateur avait eu les connaissances culinaires et les compétences ménagères nécessaires (achats, stockage, accommodation des restes, ...) pour éviter à temps sa dégradation. Ce gaspillage se produit largement sans que le consommateur en ait conscience.

Cette absence de définitions consensuelles des termes *pertes* et *gaspillages* peut partiellement expliquer les écarts importants d'estimations des volumes concernés selon les sources. De plus, les données manquent souvent. On ignore par exemple tout du gaspillage dans les pays émergents, alors même que ces pays sont probablement en train de se rapprocher des pays industrialisés en la matière, compte tenu de l'évolution rapide de leurs systèmes alimentaires (diversification des circuits avec pénétration de la grande distribution, industrialisation des filières, modification des régimes alimentaires).

Plusieurs sources estiment le taux mondial de pertes et de gaspillages à environ 30 % de la production initiale destinée à l'alimentation humaine. Sur la base de la littérature et des bilans alimentaires de la FAO, décli-

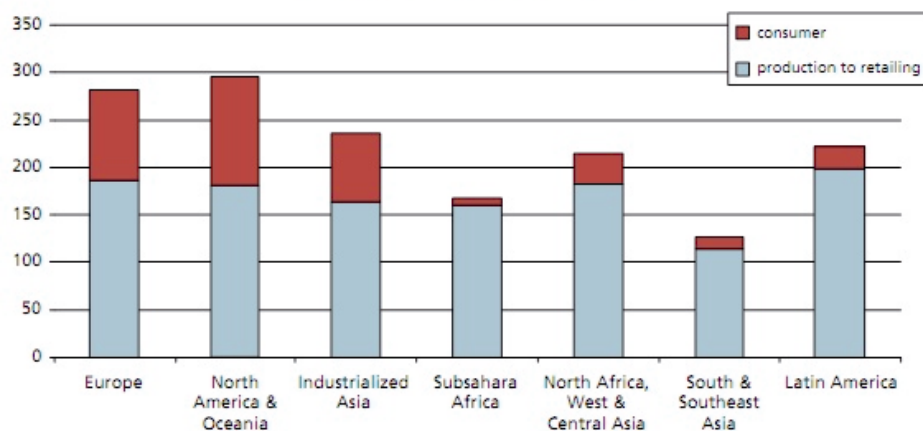
nés par grandes régions dans le monde, des chercheurs ⁵ ont établi que 208 à 300 kg de nourriture seraient gaspillés par tête et par an dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord, dont 95 à 115 kg par les consommateurs. Dans les pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud et du Sud-Est, le volume serait de 120 à 170 kg par tête et par an, dont seulement 6 à 11 kg par les consommateurs (Figure 2).

Dans les pays du Nord, différentes études aboutissent à des taux de gaspillage des ménages compris entre 14 % et 25 % des achats alimentaires en volume, mais avec des variations importantes selon les produits : les légumes et les fruits frais en vrac ou emballés, ainsi que le pain et les plats préparés arrivent en tête. En France, selon une étude de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie, 7 kg de produits alimentaires

119

Figure 2
Pertes et gaspillages alimentaires dans les grandes régions du monde
au stade de la consommation (consumer) et de la production
à la vente (production to retailing)

(Par tête, en kg par an – Chiffres 2007 – Source : FAO, Global Food losses and Food Waste, 2011)



5. Gustavsson et al., 2011.

encore sous emballage seraient jetés par an et par habitant et 20 kg non consommés.

Dans les pays du Sud et bien que la communauté internationale ait pris conscience de l'importance du phénomène dès les années soixante-dix, les pertes post-récoltes restent peu quantifiées. Elles dépendent du stockage, mais aussi des variétés choisies, des conditions climatiques et météorologiques lors de la production et de la récolte, de l'équipement technique, du savoir-faire et enfin de choix d'ordres culturel et social. Ainsi, en maïs, les pertes en poids peuvent varier de 3 % pour des variétés traditionnelles à plus de 20 % pour des variétés hybrides. En riz – céréale la plus consommée par l'homme et dont les pertes ont été beaucoup étudiées – il est possible de comparer l'ampleur et les origines des pertes dans le système post-récolte de différents pays. Lors du stockage, le taux varie de moins 1 % dans une étude au Malawi à 12 – 13 % au Bangladesh, en passant par une fourchette de 3 à 6 % en Chine ou en Malaisie. Pour des tubercules humides comme le manioc et l'igname, les pertes peuvent atteindre 45 % à 50 % en systèmes traditionnels. Quant aux fruits, les pertes après récolte seraient comprises entre 15 % et 50 % dans les pays en voie de développement. Depuis plusieurs années, la FAO et ses partenaires de la recherche et du développement investissent dans la constitution de bases de

données concernant les pertes post-récolte dans les pays du Sud : ceci essentiellement pour les aliments de base et notamment les céréales (*Encadré 1*).

Ces définitions constituent en elles-mêmes un sujet de recherche : qu'est ce qu'un déchet ? Un co-produit ? Un sous-produit ? Un effluent ? Un reste ? Une épluchure ? Un parage ? De ces définitions découlent en partie les écarts de quantification observables, le reste étant lié aux modalités d'estimations. La frontière entre déchets inévitables, déchets évitables et produits alimentaires gaspillés est notamment très mince, y compris en alimentation humaine comme le rappelle la fable de Pinocchio. Le pantin a faim et Giuseppe lui propose une poire qu'il mange d'abord épluchée. Mais, comme il a encore faim, la peau et les pépins y passent aussi. Aujourd'hui, le son du blé est incorporé dans les pains spéciaux, les amandes des noyaux d'abricot sont disséminées dans les confitures de luxe et celles des pruneaux servent à fabriquer une huile aromatique. Par ailleurs, l'agriculture alimente aussi les animaux : une partie des déchets *inévitables* de l'agro-alimentaire (enveloppes des grains, drèches de sucreries et de brasseries, pulpes ou épluchures de pommes de terre, résidus de fabrication comme les oranges ou autres fruits macérés) passe essentiellement dans l'alimentation des ruminants, alors que

les déchets *évitable*s, résultant de la deuxième transformation (biscottes et biscuits cassés, yaourts et lait aux dates limites de consommation dépassées) sont incorporés dans la soupe des cochons ⁶. La pêche fait également l'objet de pertes importantes : entre les prises accessoires, les formats interdits et les quotas, une part des animaux pêchés est rejetée à la mer, alors que ces protéines animales pourraient nourrir l'aquaculture ou l'élevage. Enfin, les définitions du gaspillage renvoient à des visions différentes des productions animales et végétales : bizarrement, la mortalité natale et néonatale des veaux et les mammites des vaches sont comptabilisées comme pertes alimentaires ⁷, mais pas les pertes au champ liées aux ravageurs.

2. Pourquoi réduire le gaspillage et les pertes ?

Si environ 30 % de la production alimentaire sont perdus en pertes agricoles ou en gaspillages, cela signifie que cette production pourrait être considérablement accrue en réduisant ceux-ci. Le gain ne serait peut-être pas de 30 %. Néanmoins, envisager une croissance de l'offre alimentaire de 10 % ou de 20 %, c'est beaucoup mieux que ce que promettent les techniques agricoles les plus modernes, organismes génétiquement modifiés inclus. Pourtant, cette solution paraît moins « *moderne* », moins innovante et ceci explique sans doute qu'elle n'ait – jusqu'ici – guère eu d'échos et que l'augmentation de la production et de la productivité agricole, notamment dans les pays déjà les plus productifs, apparaisse comme la solution unique au défi de nourrir neuf milliards de terriens en 2050. De plus, on sait que pour résoudre l'équation de l'insécurité alimentaire mondiale, il faudrait que l'augmentation de la production intervienne dans les pays où la croissance de la demande est la plus forte. Or, réduire les pertes permettrait d'atteindre cet objectif en agissant *à la source* et améliorerait l'autosuffisance de ces pays, les rendant moins dépendants des importations ou de l'aide alimentaire internationale. Cela contribuerait à assurer une stabilité politique plus importante en limitant les *émeutes de la faim*

120

>>> Encadré 1.

Deux réseaux d'informations disponibles sur les opérations et les pertes post-récolte dans les pays du Sud

- APhLIS – Récemment créée, la base de données APhLIS1 concerne les céréales du sud et l'est de l'Afrique. Elle a permis de revoir la littérature en fonction de la qualité de la collecte de données utilisée, en s'appuyant sur les acteurs locaux experts des systèmes post-récolte spécifiques des pays. APhLIS fournit des estimations de pertes tenant compte, entre autres, des différentes opérations post-récolte, de la zone climatique et du volume de production. Mais seules les pertes de céréales sont étudiées. À terme, la base est censée intégrer d'autres produits comme, par exemple, les légumineuses et d'autres zones géographiques (Afrique de l'Ouest, Asie, Amérique centrale et du Sud).
- INPhO – La base de données, INPhO2 héberge un grand nombre de documents relatifs aux opérations post-récolte, parmi lesquels on trouve des valeurs de pertes. Elle couvre les systèmes post-récolte des céréales de base (maïs, riz et sorgho) et du manioc, dans les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Une large panoplie d'informations techniques sur les opérations post-récolte, la composition physico-chimique et nutritionnelle des produits et des recettes de cuisine est disponible, avec l'objectif de soutenir le développement d'activités dans les secteurs des produits tropicaux.

6. Reseda, 2005 et 2009.

7. Définition FAO, 2011.

qui touchent régulièrement les villes des pays en développement.

Tout cela milite en faveur de la réduction des gaspillages et des pertes dans les pays du Sud, les plus concernés par les problèmes d'insécurité alimentaire. Toutefois, la lutte contre le gaspillage est aussi nécessaire dans les pays du Nord et ce n'est pas seulement, comme le disent certains, un « *luxue de nantis* » ou une façon de « *se donner bonne conscience* ». Dans une économie mondiale ouverte, l'interdépendance des marchés est forte et les conséquences des actions entreprises ici peuvent se faire sentir loin. En effet, si l'on dit souvent que la demande alimentaire mondiale est tirée par la croissance et les changements de modes de consommation des pays émergents, les grands pays à hauts revenus sont encore à l'origine de près de 40 % des importations d'aliments, principalement des produits végétaux destinés à l'élevage⁸. Cette demande – et ses gaspillages – réduit les disponibilités sur le marché mondial et pèse sur les cours mondiaux, handicapant les pays importateurs nets. Les actions sur la demande alimentaire sont donc aussi importantes que celles sur l'offre et peuvent plus facilement toucher des consommateurs qui mangent déjà au-delà de leur faim (et de leurs besoins physiologiques). L'exercice de prospective *Agrimonde* l'a d'ailleurs montré. Réduire le gaspillage dans les pays développés, en mettant en œuvre une forme de solidarité à l'échelle mondiale, va dans le même sens que les changements de comportements alimentaires prônés dans cet exercice.

Outre le fait que lutter contre le gaspillage et les pertes serait un moyen de contribuer à garantir la sécurité alimentaire mondiale et, notamment, de l'améliorer dans les pays en ayant le plus besoin, d'autres avantages sont également à attendre :

- L'impact environnemental du gaspillage est de plus en plus mis en avant dans un contexte de prise de conscience de la finitude des ressources naturelles et de la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre. « Jeter de la nourriture, c'est comme laisser un robinet d'eau ouvert » expliquent les auteurs de l'étude de la FAO. Il faut en effet 1 000 litres d'eau pour produire un kilogramme de farine ou de blé et quinze à seize fois plus pour un kilogramme de viande rouge. D'où l'image issue d'une campagne de sensibilisation britannique : on jette une baignoire d'eau

virtuelle pour chaque baguette rassise. Aux États-Unis, 40 milliards de mètres cubes d'eau seraient ainsi perdus, soit les besoins annuels de 500 millions de personnes. Au Royaume-Uni, l'empreinte « eau » du gaspillage alimentaire des ménages s'élèverait à 280 litres par personne et par jour, soit près de deux fois leur consommation moyenne visible et la production et l'emballage des aliments non consommés génèrent 14 millions de tonnes de CO₂, soit 3 % des émissions. La campagne de sensibilisation affirme ainsi que réduire le gaspillage alimentaire équivaldrait à ôter une voiture sur cinq des routes du Royaume-Uni. Enfin, une étude réalisée par la Banque alimentaire du Bas-Rhin montre que les 816 tonnes de produits alimentaires collectées en 2009 auprès des industries agro-alimentaires, des grandes surfaces et des producteurs ont permis d'économiser 1 770 tonnes d'équivalent CO₂, soit le volume généré par 13 millions de km parcourus en véhicule à essence : ceci revient, pour ce seul département, à retirer 1 000 voitures de la circulation.

- Les avantages économiques ne sont pas non plus à négliger, d'autant qu'ils peuvent permettre de justifier les sommes nécessaires à la prévention du gaspillage et des pertes. Limiter les pertes après récoltes bénéficie évidemment aux petits producteurs car leurs efforts sont mieux rémunérés. De meilleurs stockages leur permettent notamment de disposer de réserves plus en adéquation avec leurs besoins, mais aussi de vendre une partie plus importante de leur production au moment le plus opportun et donc de dégager de meilleures marges comme en témoigne l'expérience de Postcosecha (*Encadré 2*). Pour les ménages, il s'agit d'un gisement de pouvoir d'achat significatif et facilement mobilisable dans un contexte d'augmentation des consommations contraintes (loyer, abonnements, santé, transport, etc.). En Grande-Bretagne, le gaspillage est ainsi estimé à 480 livres (550 euros) par an et par foyer et même à 680 £ (780 €) pour les foyers avec enfants : soit une moyenne de 50 £ par mois (57 euros). Enfin, pour les entreprises, la réduction du gaspillage peut constituer un

>>> Encadré 2

Postcosecha : stimuler l'économie par la réduction des pertes

Postcosecha est une stratégie d'aide au développement rural mise en place par la Direction suisse du Développement et de la coopération à partir de 1980, d'abord au Honduras, puis élargie à toute l'Amérique centrale. Elle a pour but de réduire les pertes post-récolte des aliments de base et de générer des revenus supplémentaires pour les locaux. Elle repose notamment sur une technologie simple, accessible et acceptée par la population (principalement des silos métalliques de taille familiale) et leur fabrication sur place par des artisans locaux assurant également réparation et maintenance. Les bénéfices du projet se situent autant au niveau des ménages (disponibilité et qualité supérieure de la nourriture, situation plus hygiénique dans la maison, charge de travail moindre pour les femmes, situation marchande plus favorable, revenus supplémentaires aux artisans) qu'au niveau collectif (création d'emplois, stabilisation des prix de marché, réduction de la pauvreté, amélioration des conditions de vie de la population)^{*}. Devant le succès de Postcosecha (500 000 silos utilisés en 2005), le silo métallique a été diffusé dans seize pays répartis sur trois continents depuis dix ans^{**}. Une expérience similaire est réalisée avec un système de triple ensilage du niébé, développé par des chercheurs de l'université de Purdue aux États-Unis^{***}. Le système ferme hermétiquement et permet de conserver la production après récolte, au lieu de la vendre quand les prix sont bas. Le projet développe également une chaîne d'approvisionnement locale en sacs.

Site Internet : <http://www.postcosecha.net>

^{*} Herrmann 1991 – ^{**} FAO 2008 – ^{***} Baributsa, Lowenberg-DeBoer et al.

8. Rastoin, 2010.

élément de compétitivité : le *Value Chain Management Centre* (VCMC) canadien cite des exemples d'entreprises agro-alimentaires ayant réussi à réduire leurs coûts de 20 % et à augmenter leurs ventes de 10 % en améliorant l'organisation de leur chaîne de valeur afin de réduire pertes et gaspillages aux différentes étapes de fabrication.

3. Comment réduire le gaspillage ?

3.1. Gaspillage et sécurité alimentaire mondiale

Même si des données précises manquent dans la plupart des pays du monde, les estimations globales indiquent que le potentiel de réduction dû aux pertes et gaspillages est non négligeable. Mais une prise de conscience globale, puis la modification des comportements de l'ensemble des acteurs concernés seront nécessaires pour le réduire efficacement. Des leviers et des pistes d'actions existent dans les pays du Nord comme du Sud, mais des politiques publiques volontaristes et des recherches approfondies restent nécessaires pour donner une large portée aux mesures de réduction.

Dans certains pays du Nord, des évolutions en cours dénotent une transformation des représentations et des stratégies des acteurs, ainsi qu'une prise de conscience de la nécessité de traiter ce qui apparaît de plus en plus comme un vrai « *problème public* ». L'agriculture et les industries agro-alimentaires s'inscrivent déjà dans une démarche de réduction des coûts et de limitation des pertes. Le déplacement d'usage des co-produits et des sous-produits – de leur actuelle utilisation en alimentation animale à une utilisation en alimentation humaine – fait l'objet de recherches appliquées, en particulier en génie des procédés afin de limiter les pertes de matière. L'agro-alimentaire redécouvre aussi le fonctionnement des « *parcs éco-industriels* », principe selon lequel les déchets des uns sont les matières premières des autres.

- Les leviers peuvent être de nature technique. En termes de logistique et de conservation, des progrès significatifs ont ainsi été faits concernant les containers, la gestion des stocks et les robots de préparation des commandes. L'informatisation a permis une meilleure gestion des commandes et des stocks. Les emballages

peuvent encore évoluer afin d'éviter les gaspillages : tailles des conditionnements et des portions, étanchéité, système de re-fermeture pour empêcher que les produits ne sèchent, se racornissent ou se renversent⁹. Des innovations sont à attendre dans ce domaine, comme en témoigne le rapport sur le gaspillage publié le 1^{er} août 2011 par le Conseil national de l'emballage¹⁰, et ce d'autant que les deux tiers des emballages sont employés pour les produits alimentaires. Au niveau de la production, apparaissent aussi de nouveaux équipements, telles les machines à couper le caillé économisant 3 % de matière.

- Les leviers peuvent aussi être de nature fiscale. La récente prise en compte des dons dans le calcul de l'assiette des impôts des sociétés en France a encouragé la distribution aux banques alimentaires. De même, l'augmentation de la redevance pour les effluents chargés en matières organiques a provoqué une remise en question des pratiques industrielles : en décembre 2009, lors du colloque Reseda, une entreprise de sirop a reconnu avoir économisé 20 % de matière après avoir constaté le montant de sa redevance de traitement de l'eau, lors du renouvellement de son contrat. L'annonce pour 2012 – dans le cadre de la loi *Grenelle 2* – d'une collecte sélective obligatoire des déchets organiques par leurs gros producteurs joue déjà un rôle de révélateur. Nul doute que sa mise en place progressive permettra aux innovations de se diffuser dans tout le tissu industriel et artisanal.
- Les leviers peuvent également être d'ordre normatif ou réglementaire. Ainsi, à titre d'exemple, les dates de péremption sont très mal comprises et souvent confondues. La *date limite de consommation* (DLC) concerne les produits frais et s'impose sur le plan microbiologique, alors que la *date limite d'utilisation optimale* (DLUO) s'applique aux produits d'épicerie en conserves ou surgelés et concerne uniquement la conservation des qualités organoleptiques et vitaminiques. Le débat sur la suppression de mentions ajoutant à la confusion est engagé au Royaume-Uni et la remise en question des modalités d'utilisation de ces formulations est en discussion au niveau européen. De même, en restauration collective, une piste serait la refonte des grammages inscrits dans le code des marchés publics. On

estime en effet que les cantines des lycées français jettent en moyenne 200 grammes de produits par personne et par repas, dont une grande partie constituée de pain. L'obligation de suivre les grammages et de ne pas faire de surenchère sur les quantités est déjà une première étape prévue par la Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche votée en 2010 et le Plan national de l'alimentation. En Australie, une association qui récupère les invendus a réussi à obtenir un texte de loi dégageant la grande distribution de toute responsabilité pénale, dans le cas où une personne s'intoxiquerait avec un don, l'association s'engageant à respecter la chaîne du froid. En Californie, les banques alimentaires font du lobbying pour obtenir la levée de ce verrou important qu'est la responsabilité pénale. En France, afin de supprimer l'obstacle lié aux risques de rupture de la chaîne du froid, l'association SITA / Fédération des banques alimentaires recommande aux communes de prendre SITA comme prestataire pour encourager les citoyens au tri. Il s'agit de la filiale du groupe Suez Environnement, spécialiste du traitement et de la valorisation des déchets. SITA s'engage à verser quelques Euros par tonne d'emballages triés pour financer les bâtiments de tri sous température qui manquent encore dans certains départements¹¹.

- Enfin, des leviers d'action peuvent concerner les comportements de consommation via des campagnes d'information et de sensibilisation. À l'instigation de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la Fédération nationale des associations de protection de l'environnement (FNE) consacre depuis novembre 2010 une partie de son site à la prévention du gaspillage alimentaire, présente les économies réalisées, offre des astuces et des conseils et propose des recettes pour accommoder les restes. On pourrait également utiliser une partie des cours de technologie du programme des collèges pour donner des notions sur l'environnement, le développement durable, le gaspillage en général et les coupler avec

9. On parle de plus en plus de « *taux de restitution* » entre le poids affiché et le poids récupéré et consommé, de « *cuillabilité* » des emballages individuels.

10. <http://www.conseil-emballage.org/Publications.aspx>.

11. <http://www.banquealimentaire.org/partenaires/sita-001239>

les problèmes d'hygiène de base et des éléments d'équilibre alimentaire et budgétaire (*Encadré 3*). Aux États-Unis, des concours sont organisés entre établissements, en particulier les universités, pour encourager les économies, le tri et la récupération de tous les consommables et distribuer des palmes de non-gaspillage. Au Royaume-Uni, une vaste refonte de l'enseignement ménager a engagé des dizaines de millions de livres sterling pour la réfection de cuisines éducatives et la formation des maîtres dans les collèges et les écoles afin de réapprendre à cuisiner, établir des listes de courses, gérer le réfrigérateur et accommoder les restes.

Dans les pays du Sud, la faible compatibilité entre des innovations techniques plaquées sur des pratiques traditionnelles et des conditions locales est à l'origine de pertes à plusieurs stades post-récolte : choix de variétés hybrides vulnérables aux ravageurs, mise en place de saisons de production supplémentaires aux conditions météorologiques moins favorables, ouverture trop fréquente et non contrôlée des conteneurs hermétiques de stockage des grains en atmosphère modifiée, etc. La prise en compte du contexte local et l'implication de la population dans une approche participative constituent des facteurs déterminants du succès de la préservation de la récolte. Les pistes d'action envers la réduction des pertes post-récolte relèvent de deux grands domaines : innovations techniques et innovations organisationnelles. La plus grande difficulté réside dans les moyens et le temps à mettre en œuvre pour faire accepter ces solutions qui ont parfois un impact inacceptable sur l'équilibre social. Il y a besoin de solutions techniques pour tous les stades des systèmes post-récolte. Parmi celles-ci :

- Les équipements pour stabiliser les produits bruts (séchage, salage, sucrage, fumage, fermentations, traitements thermiques), en visant l'efficacité technique en termes de rendement, d'énergie (d'origine renouvelable idéalement) et d'environnement, en se concentrant sur les qualités nutritionnelles et sanitaires des produits obtenus. Ces traitements peuvent même créer de la valeur ajoutée et ouvrir des perspectives de nouveaux marchés, d'exportation par exemple. Les équipements sont souvent peu exigeants en capitaux et accessibles aux petites

et moyennes entreprises et aux groupes de femmes, cibles prioritaires.

- Les techniques et les équipements de stockage aux échelles familiale et communale (*Encadré 2*), le stockage et le transport hermétiques, l'amélioration du conditionnement et de l'emballage en particulier pour des produits périssables, une chaîne du froid basée sur des aménagements traditionnels. La capacité de stockage au niveau familial est importante pour éviter que les paysans ne soient contraints de vendre leur récolte à bas prix, sous la menace de la perte du fait des ravageurs et qu'ils soient obligés d'en racheter plus tard, au prix fort pour leur consommation propre.
- Des méthodes de stockage reposant sur l'emploi de bio-insecticides peu nuisibles à la santé humaine et financièrement accessibles, sur des méthodes traditionnelles ou sur des techniques de lutte intégrée, accompagnées de formation à l'emploi des produits.
- Les infrastructures de transports, véhicules et conditionnement, la logistique.
- Les infrastructures de communication (téléphones portables, notamment) pour l'accès aux informations de marché et pour les opérations commerciales.

3.2. Innovations organisationnelles

La diffusion des connaissances et l'accès au capital, aux investissements matériels, aux informations et aux marchés constituent également des leviers de réduction des pertes qui dépendent, entre autres, de la façon dont les opérateurs post-récolte et les services d'appui sont organisés. À ce titre, les organisations de producteurs ou coopératives semblent les plus intéressantes : les cahiers des charges communs pourraient favoriser l'adoption de bonnes pratiques et augmenter la valeur ajoutée des produits dans une démarche collective. Des investissements coûteux, comme un système de réfrigération, pourraient alors être partagés.

L'accès à un marché, qu'il soit domestique ou d'exportation, est un élément primordial pour que les opérateurs puissent valoriser leurs efforts. Un soutien à la structuration des filières et au commerce par des politiques publiques efficaces et par des investissements privés est favorable. Autre élément primordial : l'accès au prêt bancaire des paysans et petits opérateurs pour les investissements

>>> Encadré 3.

Grande distribution et récupération des invendus

Selon les banques alimentaires, le gaspillage de l'ultra-frais et des fruits et légumes dans les grandes et moyennes surfaces françaises atteindrait 600 000 tonnes par an. Elles estiment que le tiers pourrait être récupéré, alors qu'avec les 88 000 tonnes de marchandises qu'elles collectent par an, elles ont secouru 740 000 personnes en 2009, soit l'équivalent de 176 millions de repas. Les lots refusés restent, eux, propriété du transporteur qui les vend à bas prix pour solde de tout compte ou sont détruits car le retour en usine coûterait trop cher. Des usines de « déemballage » commencent à se développer pour recycler une partie de ces produits en alimentation animale, mais les quantités concernées ne sont pas connues.

En 2010, les dons à des associations caritatives ont dépassé les 50 000 tonnes. En 2008, l'enseigne Carrefour aurait apporté 960 tonnes de dons aux associations et la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution assure que ses adhérents ont fourni 30 % des produits collectés par les banques alimentaires en 2009. Si ces dons permettent de minimiser le « gâchis », on est encore loin des 200 000 tonnes annuelles récupérables*. Au Royaume-Uni, FareShare, la Fédération des banques alimentaires considère qu'elle pourrait réduire de 1,6 million de tonnes les déchets alimentaires si elle avait les moyens logistiques de récupérer et de distribuer les aliments consommables jetés. Mais elle n'en a sauvé que 2 000 tonnes en 2007, ce qui a néanmoins permis de distribuer 3,3 millions de repas.

* SITA France et Banque alimentaire du Bas-Rhin 2011.

>>> Encadré 4.

Warehouse Receipt Financing ou Inventory Credit : l'exemple du financement du commerce agricole par le crédit sur nantissement des stocks *

De nombreux pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et récemment d'Europe de l'Est se sont engagés à libéraliser leurs économies. Dans ce cadre, les marchés agricoles sont concernés puisque les organismes étatiques en charge de l'achat et l'entreposage de la récolte entre la saison de production et la soudure n'assurent plus ce rôle. Le retrait de l'acteur public fait place, voire nécessite de nouvelles formes d'organisation du commerce. Or, les acteurs privés ont difficilement accès aux crédits nécessaires au financement du commerce agricole car celui-ci n'est guère considéré comme fournissant une garantie dans la plupart des pays concernés. Le crédit sur nantissement des stocks – vieille méthode d'accès à l'argent et pratiqué dans plusieurs pays – est donc proposé par la FAO, la Banque mondiale et le NRI comme une solution pour développer le secteur agricole et créer un commerce dynamique.

Trois parties interviennent : la banque, l'agriculteur et l'entrepoteur. Le principe est que l'agriculteur dépose un volume de son produit à l'entrepôt et reçoive de l'entrepoteur un reçu certifiant le dépôt, le volume et la qualité de son produit. Ce reçu équivaut à une garantie et lui permet d'obtenir un prêt bancaire qu'il peut utiliser à son gré. Le crédit sur nantissement des stocks s'est montré efficace dans la réduction des pertes de stockage et il constitue un système complémentaire au stockage sur la ferme. Selon les expériences menées à Madagascar, au Mali et au Niger, des technologies améliorées de production auraient ainsi été plus facilement adoptées par les paysans.

* Coulter 2010 ; Giovannucci, Varangis et al. 2000.

matériels. Un dispositif permettant l'accès au capital serait particulièrement utile (*Encadré 4*).

3.3. À la croisée de la technique et de l'organisationnel, pour le Nord comme pour le Sud

Les déchets organiques, les résidus de cultures et les produits impropres à la consommation humaine ont toujours été valorisés dans l'alimentation des animaux d'élevage. En retour, le bétail, fournit du fertilisant, sa force de travail, une source alimentaire riche en protéine et micro-nutriments, une monnaie d'échange et une « *trésorerie à quatre pieds* » face aux imprévus et aux aléas futurs. La complémentarité entre l'homme, la plante et l'animal – fondamentale dans les systèmes agricoles mixtes de polyculture - élevage – est source de productivité des systèmes alimentaires et fait l'objet de nombreuses recherches. Des travaux portent par exemple sur l'amélioration de variétés céréalières (maïs, blé, sorgho, millet) à double finalité, qui augmenteraient la capacité de nourrir les animaux avec les résidus de plantes sans compromettre les rendements en grain. De même, la fermentation anaérobie, ou méthanisation, est une autre façon de valoriser les déchets organiques et les déjections d'élevage en fournissant le gaz combustible et de l'engrais organique salubre. Ces divers exemples illustrent l'importance de replacer la question des pertes et du gaspillage alimentaires dans des analyses systémiques plus larges, traitant la problématique générale de production et de valorisation de la biomasse agricole. Les concepts de circuit fermé, d'économie circulaire ou d'écologie industrielle, qui s'inspirent du fonctionnement des écosystèmes naturels où « *pertes* », déchets et effluents générés dans un système deviennent input d'un autre système, peuvent constituer des apports importants pour réduire les pertes et gaspillages.

3.4. Les verrous existants et les solutions pour les surmonter

Il existe des verrous de nature psychique et sociale aux changements de comportements aussi bien des paysans, de la *supply chain* que des consommateurs : les habitudes de conservation et de consommation, l'abondance de l'offre et la baisse continue des prix qui a réduit la valeur non seulement marchande, mais aussi symbolique, de l'alimentation.

Les freins culturels à la réduction du gaspillage ne doivent pas être sous-estimés. Dans certaines cultures, par exemple, la nourriture doit être abondante. En Amérique latine, les portions sont souvent considérables et, en Indonésie, les restaurants servent leurs plats sur une montagne de riz. Le consommateur estimerait « *ne pas en avoir pour son argent* » s'il n'avait pas cette présentation, même s'il est bien incapable de tout manger. Dans les pays musulmans, le mois du Ramadan est souvent à l'origine d'un gaspillage alimentaire important. En Europe, l'absence de coutume de *doggy bags* entraîne des pertes très importantes en restauration.

Par ailleurs, la logique commerciale qui consiste à vendre le plus possible, les ventes promotionnelles du type « *deux pour le prix d'un* », les portions trop importantes, sont aussi des obstacles. L'expertise scientifique collective de l'Institut national de recherche agronomique (INRA) sur les comportements alimentaires, publiée en juin 2010, souligne bien ces problématiques comportementales : l'acheteur prend *a priori* l'emballage moyen sur un rayonnage, ni le plus petit, ni le plus grand. Si le conditionnement évolue dans un sens comme dans l'autre, il prend toujours le conditionnement du milieu. Pour certains foyers ou certaines personnes (enfants), les paquets ou portions sont trop grands et une partie du contenu, non consommé rapidement est perdu ou bien tout le contenu est préparé et n'est pas mangé. Dans une société consumériste, l'ensemble de la chaîne alimentaire est intéressé à vendre le plus possible sans se soucier de ce qui aboutit au rebut.

Le gaspillage est également la conséquence de la recherche d'une sécurité sanitaire la plus élevée possible : autrement dit, du « *risque zéro* ». On a ainsi interdit depuis trente ans de récupérer les restes de table de la restauration pour alimenter les cochons de peur qu'ils n'attrapent la peste porcine ou d'autres maladies contagieuses. On jette aussi, par retour de plateau, des yaourts ou desserts non entamés pour cause de rupture de la chaîne du froid. Pour que le compromis avec les exigences sanitaires ne se fasse pas au détriment de la santé des consommateurs, il faudrait développer des tests de détection du niveau sanitaire des produits rapides, précis et accessibles. L'ensemble des règles d'hygiène, bâti au fur et à mesure des crises et des connaissances qui en ont découlé, a pour but

de prévenir intoxications et maladies dans un système de production de masse. L'opérateur agricole, artisanal ou industriel et la distribution sont constamment en tension entre ces règles de prudence et les exigences de quantité, de délai et de prix du marché et contraints par leur responsabilité juridique. Le Paquet hygiène a encore accentué la responsabilité des opérateurs. On jette donc plutôt que de donner ou de céder à bas prix aux associations caritatives : par précaution, faute de moyens d'arbitrage et de mesure instantanés des risques réels et pour se prémunir contre des recours en cas d'accident.

Les verrous concernant l'aspect du produit (normes de qualité) sont en partie responsables du gaspillage. De nombreux produits agricoles sont rejetés par les distributeurs parce qu'ils ne respectent pas des standards de poids, de taille ou d'apparence et qu'ils les imaginent invendables. Cependant, des enquêtes montrent que les consommateurs seraient prêts à acheter des produits moins calibrés tant que leur goût n'est pas affecté. Il s'agit là encore d'une question d'éducation des consommateurs.

3.5. Le coût du stockage, des infrastructures de transport et de la première transformation

Pour lutter contre la faim dans la seule Afrique subsaharienne, la FAO a chiffré les besoins d'investissements à 940 milliards de dollars US d'ici à 2050. Presque la moitié (47 %) concerne quatre points-clés en termes de réduction des pertes : le stockage au froid et / ou au sec, les infrastructures routières rurales, particulièrement importantes pour accéder aux marchés et à des systèmes de stockage collectif, le développement des marchés de plein-vent et de gros et les premières transformations des produits bruts. Or, l'agriculture dans ces pays a longtemps été négligée et les grands investissements se sont portés vers d'autres domaines. Alimenter les systèmes de stockage en froid par l'électricité solaire, par exemple, ne semble pas d'actualité.

Le coût de la lutte contre le gaspillage dans les pays développés n'est pas négligeable non plus : la campagne de sensibilisation menée au Royaume-Uni a ainsi nécessité 4 millions de livres sterling et le *Waste Reduction Action Plan* (WRAP) a piloté des études pour 420 000 £ en cinq ans. Toutefois, les économies qui en ont résulté pour le consommateur et en traitement de déchets ont été estimées à plus de 300 millions de £,

soit 1 £ par an et par habitant depuis cinq ans que le programme est lancé.

Conclusion

Dans un monde où la population ne cesse de croître et d'avoir des besoins alimentaires de plus en plus diversifiés, les questions de sécurité alimentaire sont au cœur des relations commerciales et diplomatiques de demain. Chercher à produire plus, à atteindre l'autosuffisance par différents moyens (dont les achats ou locations de terre à l'étranger) paraît tout à fait logique dans ce contexte. Mais cet impératif ne doit pas faire oublier qu'il existe une autre solution à portée de main. Pour le moment, aucune nouvelle technique agricole n'est susceptible d'accroître rapidement la production de 30 %. Or, c'est ce que l'on peut attendre d'un ensemble de mesures techniques, réglementaires et organisationnelles. Cette vérité a pour mérite de faire d'une pierre plusieurs coups : assurer un développement équilibré, limiter l'impact sur les ressources, améliorer les revenus des producteurs et préserver le pouvoir d'achat des consommateurs... Dès lors, il paraît justifié de consacrer des moyens importants à la mesure et à la compréhension du phénomène et, d'autre part, à la généralisation des « bonnes pratiques » déjà recensées en la matière.

125

Bibliographie

- Ademe, 2009, *Campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères : que trouve-t-on aujourd'hui dans nos poubelles ? Résultats de la campagne MODECOM 2007-2008* (<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=62275&ref=23117&p1=B>).
- Even M.-A., Laisney C., 2011, *La demande alimentaire en 2050 : chiffres, incertitudes et marges de manœuvre*, MAAPRAT-Centre d'études et de prospective, Note d'analyse n°27 (<http://agriculture.gouv.fr/analyse-no27-fevrier-2011-la>).
- FAO, 2011, *Global Food losses and Food Waste*, International congress SAVE FOOD at Interpack 2011 Dusseldorf Germany Food waste (<http://www.fao.org/news/story/01/04/74312/icode>).
- Foresight Government Office for Science, 2011, *The Future of Food and Farming : challenges and choices for global sustainability*. Final Project. : 208 p. (<http://www.bis.gov.uk/assets/bispartners/foresight/docs/food-and-farming/11-546-future-of-food-and-farming-report.pdf>).
- Gustavsson J., J. Cederberg, et al., 2011, *Global food losses and food waste : Extent, causes and prevention*. Rome, FAO (http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/ags/publications/GFL_web.pdf).
- INRA, CIRAD, 2009, *Agrimonde. Agricultures et alimentations du monde en 2050 : scénarios et défis pour un développement durable* (<http://www.paris.inra.fr/prospectif/projets/agrimonde>).
- Lundqvist, de Fraiture et Molden, 2008, *Saving Water : From Field to Fork Curbing Losses and Wastage in the Food Chain*, Stockholm, SIWI, 36p.
- Parfitt, J., M. Barthel, et al. (2010). «Food waste within food supply chains : quantification and potential for change to 2050.» *Philosophical Transactions of the Royal Society B : Biological Sciences* vol. 365 (1554) : 3065-3081.
- Parlement Européen. *Éviter le gaspillage de denrées alimentaires : stratégies visant à améliorer l'efficacité de la chaîne alimentaire dans l'UE*. Projet de rapport, juin 2011 (http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2009_2014/documents/agri/prl870/870326/870326fr.pdf).
- Rastoin Jean-Louis / Ghersi Gérard, 2010, *Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*. Éditions Quae
- Redlingshöfer B. et Soyex A. 2011, *Pertes et Gaspillages : les connaître et les reconnaître pour les réduire et les valoriser*, in *DuAline – durabilité de l'alimentation face à de nouveaux enjeux, Questions à la recherche*, Esnouf, C., Russel, M. et Bricas, N. (Eds.), Rapport Inra Cirad (France), 112-129 (http://www.inra.fr/_institut/prospectif/rapport_dualine).
- WRAP, 2011, *The Water and Carbon Footprint of Household Food and Drink Waste in the UK* (http://www.wrap.org.uk/retail_supply_chain/research_tools/research/report_water_and.html)

Annexe

Quelques exemples étrangers de lutte contre le gaspillage

• Danemark – Stop wasting food

(<http://www.stopspildafmad.dk/inenglish.html>)

Stop wasting food est une association de consommateurs indépendante qui rassemble plus de 8 000 membres, dont des personnalités du Parlement, des leaders d'opinion et de grands chefs. Ce mouvement fait suite à l'initiative de la *Joint Declaration Against Food Waste*, un document à visée internationale qui propose l'inscription de la réduction du gaspillage dans les objectifs du Millénaire des Nations unies¹². *Stop wasting food* participe à l'Initiative *Group Against Food Waste* du ministère de l'Environnement danois et elle est signataire de la Charte contre le gaspillage avec dix-neuf grandes entreprises et organisations. En 2012, les signataires devraient rendre compte de leurs actions. Sur son site ainsi que sur Facebook, You Tube et dans la presse, le mouvement donne des conseils pour aider les consommateurs à acheter en fonction de leurs besoins, à mieux planifier leurs achats et à éviter les achats impulsifs. Il a également contribué à la publication d'un livre de recettes de grands chefs pour accommoder les restes et lancé une application smartphone.

Royaume-Uni

• WRAP Waste Reduction Action Plan

(<http://www.wrap.org.uk/>)

Depuis quelques années, sous la houlette de l'association *Wrap* financée par l'État, un important effort de sensibilisation et de diminution du gaspillage a été lancé au Royaume-Uni. En 2005, l'association a fait signer aux grandes surfaces un engagement dit *Courtauld* afin de réduire le gaspillage alimentaire, ainsi que les emballages : Co-op, une chaîne de petits supermarchés, glisse par exemple avec ses fruits et légumes des instructions sur la meilleure façon de les conserver. Parallèlement, d'importantes campagnes de sensibilisation ont été menées. Un site Internet, *Love food hate waste*, donne des conseils pratiques sur la façon d'éviter le gaspillage. Selon le *Wrap*, l'engagement *Courtauld* aurait permis d'éviter 670 000 tonnes de gaspillage entre 2005 et 2009, soit une économie de 2 milliards d'euros : néanmoins, ces chiffres ne représentent que 5 % des 5,3 millions de tonnes gaspillées chaque année. En mars 2010, l'association a fait signer l'engagement *Courtauld 2* qui vise deux objectifs pour 2012 : réduire de 4 % le gaspillage alimentaire des ménages et diminuer de 5 % le gaspillage dans la chaîne des sous-traitants.

• Sell More, Waste Less

(<http://www.igd.com/index.asp?id=1&fid=5&sid=45&tid=186&cid=1570>)

Le gouvernement britannique soutient également le partenariat entre Institute of Grocery Distribution (IGD) et l'Université de Cranfield. Le programme *Sell More, Waste Less* cible les agriculteurs et les petites entreprises pour les aider à identifier les sources de gaspillage tout au long de leur chaîne de valeur.

• Norvège – ForMat

(<http://www.nofima.no/mat/en/nyhet/2010/11/getting-food-waste-down-25-per-cent>)

Le projet ForMat a été lancé en novembre 2010. C'est une initiative conjointe de la Fédération des industries agro-alimentaires et des distributeurs, financée par le ministère de l'Alimentation, l'Agriculture et l'Environnement. Son objectif est de réduire de 25 % d'ici à 2015 le volume de nourriture gaspillée en Norvège.

• Suède

(<http://slangintematen.se>)

La *Stockholm Consumer Cooperative Society* (*Konsumentföreningen Stockholm – KFS*) a utilisé You Tube, Facebook, Twitter et un blog pour toucher les consommateurs. Elle insiste sur les gains de pouvoir d'achat associés à la lutte contre le gaspillage, puisque celui-ci est estimé à 8 100 couronnes (882,71 euros) par an pour une famille avec deux enfants. Elle vient de réaliser un film afin de promouvoir les *doggy bags* dans la restauration.

• Pays-Bas

(http://www.wur.nl/uk/newsagenda/archive/news/2010/Food_industry_wants_to_change_the_character_of_food_legislation.htm)¹³

En 2009, dans son Policy Paper on *Sustainable Food*, le ministère de l'Agriculture, la Nature et la Qualité alimentaire s'est donné comme objectif de réduire de 20 % le gaspillage alimentaire dans le pays avant 2015, et d'avoir le système alimentaire le plus durable au monde d'ici à 2025. Des ateliers sur cette question ont réuni des représentants de l'industrie agro-alimentaire et de la restauration. Les discussions ont notamment porté sur la réglementation relative à l'hygiène, les dates de péremption et l'utilisation des co-produits animaux. De nombreuses actions ont déjà été mises en œuvre : remise des prix des meilleures pratiques de réduction des pertes, campagnes d'information et partenariat avec l'Université et le Centre de recherche de Wageningen.

12. http://www.lastminutemarket.it/media_news/wp-content/uploads/2010/12/JOINT-DECLARATION-FINAL-english.pdf

13. Source : Fact Sheet : Food Waste in the Netherlands (http://www.minlnv.nl/txmpub/files/?p_file_id=2001236)

Les ressorts de la puissance alimentaire de l'Amérique latine

par Madame Martine Guibert
Géographe – Professeur à l'Université de Toulouse

127

Façonnés par la modernisation qui s'est accélérée à partir des années soixante, les systèmes agricoles latino-américains, en particulier les producteurs capitalisés et technicisés, ainsi que l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur globale, abordent le ^{XXI}^e siècle en affirmant leur aptitude à nourrir le reste du monde. Ceci du fait de ressources, de connaissances et d'innovations a priori facilement mobilisables et d'une gamme amplifiée de produits exportés : commodités de type tempéré et produits tropicaux, biocarburants (biodiesel et éthanol), produits de la filière forestière, etc.

Plus offensifs en termes de conquête de marchés et de reconnaissance de leur compétitivité, ces pays agro-exportateurs glissent vers des relations géopolitiques et géo-économiques plus indépendantes par rapport aux États-Unis. Une diplomatie aux couleurs du Sud se dessine, avec ses traductions dans les domaines agricole et agro-alimentaire. La volonté d'être des fournisseurs incontournables des marchés tiers existe, mais est-elle réalisable ? Sur fond de changement climatique qui suppose une géographie agricole différente à moyen terme et de terres arables potentiellement abondantes (au prix de déboisements qui inquiètent), les tensions sont en effet croissantes sur les ressources (foncier, eau, biodiversité, fertilité) et en matière de développement rural. En outre, l'insécurité alimentaire ayant augmenté au ^{XX}^e siècle en Amérique latine, les agricultures paysannes et familiales sont appelées à couvrir les besoins locaux et nationaux et elles sont parfois aidées en ce sens par les pouvoirs publics. Or, les populations urbaines pauvres et les foyers ruraux vulnérables souffrent de l'envolée récente des prix et la transition alimentaire pousse à consommer de plus en plus de produits carnés et à base de céréales. De plus, les classes moyennes et aisées expriment le désir de consommer des biens différenciés, issus des circuits courts et des démarches de certification.

Les ressorts de la puissance agricole latino-américaine sont donc en tension entre le fait de pouvoir nourrir le monde et celui de vouloir alimenter la région. Ils sont placés sous le triple sceau de l'intensification productive à des fins exportatrices et d'auto-suffisance, des sécurités alimentaire et énergétique, ainsi que du caractère ambivalent de la hausse des prix, bénéfique aux producteurs et préjudi-

ciable pour le consommateur. Cette double dimension, exportations versus approvisionnement régional, est analysée dans cet article en étudiant, d'abord, le caractère stratégique à l'export du secteur agricole, puis, en deuxième partie, le soutien des filières globalisées et, en troisième partie, le défi de la sécurité alimentaire, avant de conclure sur le rôle incontournable de la région à la géopolitique alimentaire du ^{XXI}^e siècle.

1. L'AGRICULTURE, LA RICHESSE ET L'INFLUENCE

Enracinée dans le système colonial d'extra-
version qui a donné au monde nombre de fruits et de légumes (maïs, tomate, pomme de terre, ...), l'orientation agro-exportatrice anime encore en grande partie le dynamisme de secteurs agricoles qui continuent à être le cœur des économies et des sociétés latino-américaines, même pour des pays industrialisés comme le Brésil.

1.1. Une gamme élargie de produits sources de devises à l'export

Orange, café, cacao, bananes, canne à sucre sont autant de productions obtenues dans les plantations centraméricaines, caribéennes ou nord-brésiliennes qui accaparent des parts conséquentes du marché mondial : en 2009, le pourcentage était de 70 % pour l'orange et ses produits dérivés, ainsi que pour les bananes et de 45 % pour le café ou le sucre. D'autres fruits tropicaux (ananas, mangue, citron, etc.) complètent cette spécialisation, tout comme le quinoa équitable, des épices, les fleurs coupées exportées par avion depuis la Colombie et l'Équateur, les cerises ou le raisin de table du Chili et des niches de marché créées *ex nihilo* comme les asperges du Pérou. Nonobstant, en plus du maïs originaire de la Mésio-Amérique ou du soja d'origine asiatique, ce sont bien les produits de climats tempérés à froid qui ont irrémédiablement transformé les paysages et les objectifs commerciaux.

La provenance sud-américaine des céréales et des oléo-protéagineux (blé, tournesol), des produits des élevages (viandes rouges et blanches, laine) identifie la forte dépendance du marché mondial vis-à-vis du continent américain, d'où provenaient, en 2009, 52 %

des graines de soja échangées, un tiers du maïs, 7 % du blé et du riz, plus de 40 % des viandes bovine et aviaire et 14 % de celle de porc¹. Du fait de l'incorporation croissante durant les années deux mille de nouveaux items comme les biocarburants (éthanol vendu par le Brésil, biodiesel par l'Argentine), les produits de la filière forestière (Uruguay) ou encore les vins (Chili, Argentine, Uruguay), l'Amérique latine a accru sa participation au marché agricole mondial. En valeur, celle-ci a atteint 14 % pour la période 2006 – 2009 contre moins de 11,5 % sur les années 2000 – 2004 et 11 % à la fin des années quatre-vingt-dix.

Mais seuls quelques pays sont à la source de ce gain et totalisent plus des trois quarts des exportations agro-alimentaires latino-américaines. Le Brésil réalise plus de 5 % des exportations mondiales (participation doublée), soit le tiers des ventes latino-américaines. L'Argentine et les autres pays du Cône Sud (Uruguay, Paraguay, Chili) en représentent autant, le Mexique 11 % et la Colombie 4 %. Plus le pays est *développé* ou exploite d'autres ressources primaires (pétrole, gaz, minerais), moins les productions agro-alimentaires participent aux PIB nationaux. Le pourcentage est inférieur à 10 % pour le Mexique ou le Chili et de 10 à 20 % pour l'Argentine, le Brésil et la Bolivie. Mais il dépasse les 20 % pour le Paraguay, Cuba, le Honduras et le Guatemala². L'agriculture reste alors une importante source de devises : plus de la moitié des exportations dans les petits pays agricoles, 50 % en Argentine et le tiers pour le Brésil.

Si la gamme de produits est plus variée, allant jusqu'à des biens finis et labellisés, et sachant que d'aucuns considèrent que les commodités actuelles sont des produits d'innovation à forte valeur ajoutée, il n'en reste pas moins que les destinations sont assez similaires, donc en concurrence, et ce malgré la diversification de la palette de clients.

1. Banque mondiale, 2011 – Les données chiffrées utilisées dans l'article proviennent d'instances internationales comme la FAO ou la Banque mondiale. Construites à partir de statistiques nationales parfois défaillantes, ce sont bien souvent des ordres de grandeur et ceci augure mal d'une connaissance fine, actuelle et future, des espaces agricoles et ruraux ou de leurs acteurs.

2. Pourraient être additionnés les gains liés à l'économie illégale et à la production de drogues à partir de coca ou de pavot pour les marchés tiers (États-Unis, Europe) qui attirent des producteurs mal rémunérés par les cultures traditionnelles.

1.2. Interdépendances commerciales et concurrences régionales

Tel un retour de l'histoire, les pays d'Europe occidentale sont des acheteurs réguliers et solvables de commodités (en particulier, les graines et les protéines de soja), de viandes et de produits de niche (fruits, vins, commerce équitable ou bio) et, maintenant, de biocarburants. Depuis les années soixante-dix, le marché européen de la protéine de soja a pris une place définitive dans les destinations sud-américaines, ce suite à l'embargo sur les exportations décidé par les États-Unis du fait de la sécheresse de 1973. La dépendance vis-à-vis des approvisionnements américains a été consolidée avec l'accord de Blair House de 1992. Quant au marché de la viande, il est régi, pour les morceaux de qualité supérieure, par l'obtention de quotas de bœuf Hilton (quotas d'exportations en franchise de droits). Ayant eu des difficultés à honorer en 2010 le volume accordé, l'Argentine a vu surgir un concurrent solide : l'Uruguay qui, désormais, exporte, toutes destinations confondues, autant de viande bovine qu'elle, le pays voisin ayant même établi en 2011 un quota Hilton avec l'Union européenne.

Dans les années deux mille, le débouché européen a été rejoint par le marché chinois. La poussée du géant asiatique bouleverse la donne tant les volumes captés sont considérables et croissants (grains, viandes, biocarburants, fruits). L'Argentine y exporte par exemple 50 % de ses produits dérivés du soja (fèves et huile) et peut subir des volte-face commerciales dommageables. Ainsi en 2010, en représailles suite à des taxes sur ses exportations de produits manufacturés, mais sous couvert de problèmes de qualité (résidus phytosanitaires, OGM) et de protection de son industrie de trituration, la Chine a cessé d'émettre des bons d'importation d'huile argentine. Désarmée, la filière soja argentine a accusé baisse des prix, concurrence brésilienne et gestion de stocks inhabituels, avant de reprendre au bout de six mois de crise, le chemin chinois d'une dépendance affirmée. Les autres clients traditionnels des exportations latino-américaines sont des pays moyen-orientaux (Arabie saoudite), nord-africains (Algérie), l'Iran, l'Inde, etc.

Quant aux échanges agricoles entre États latino-américains, leur développement achoppe sur la similitude de l'offre entre pays

voisins, tout en bénéficiant de la complémentarité entre produits du Cône Sud (blé et farine, huiles brutes) et les denrées tropicales du Nord, ainsi que de rapprochements commerciaux et politiques au gré des accords d'intégration régionale ou bilatéraux. L'Alena a, bien entendu, modifié la balance commerciale agricole avec les États-Unis, le Mexique étant déficitaire en céréales depuis 2004. Fin 2005, le report *sine die* des négociations sur la Zone de libre-échange des Amériques a eu pour alternative la signature de l'accord CAFTA-RD³ qui unit les États-Unis, l'Amérique centrale et la République dominicaine. La libéralisation des échanges fait de la Més-Amérique un marché captif de la puissance du Nord et creuse la situation d'importateurs agricoles nets des pays de la zone. Dans le cadre de la Communauté andine des nations (CAN) et du Mercosur, les échanges commerciaux se sont accrus. Mais, côté agricole, ils subissent des blocages récurrents : mises en concurrence, les productions sont bien souvent protégées par des mesures spécifiques (liste d'exception dans le cas des unions douanières incomplètes) ou protectionnistes. Fournisseur indispensable du marché mondial, l'Amérique latine a élargi le nombre de ses clients, et concurrence de plus en plus les produits du Nord sur les marchés émergents du Sud. Sa remarquable compétitivité et le potentiel de croissance de son offre légitiment des revendications âprement défendues dans les négociations commerciales multilatérales ou régionales.

1.3. Stratégies offensives et diplomatie Sud – Sud

Fort des panels coton et sucre remportés en 2004 à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) contre les États-Unis et l'Union européenne, le Brésil anime un G-20 qui ne cesse de réclamer la diminution de leurs aides à l'exportation ou à la production. En ce sens, le cycle de Doha imprime le début d'une nouvelle période où les partenaires latino-américains expriment des velléités commerciales étayées par leur progression à l'export et à la production. Ainsi, les pays agro-exportateurs latino-américains souhaiteraient renforcer la destination européenne de leurs produits agricoles et alimentaires. La fin des accords ACP profite sans nul doute aux producteurs de bananes d'Équateur ou

d'Amérique centrale. En revanche, les négociations, relancées en 2010, sur un accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur achoppent sur le dossier agricole, les Européens (et la France) craignant l'entrée croissante de biens alimentaires sud-américains (viandes notamment).

Mais la compétitivité agricole défendue dans les arènes internationales est également au centre d'une diplomatie Sud – Sud montante. Telle une illustration du basculement du monde⁴, les rapports entre le Brésil et l'Afrique reposent sur une coopération qui va de la vente d'éthanol initiée sous le gouvernement de Lula à des accords d'aide au développement de la production de canne, avec transferts de technologies et formation de cadres africains par des agronomes brésiliens. Côté Argentine, si l'État est aussi partie prenante, ce sont des acteurs privés et des représentants de la filière soja qui portent, pour leur part, la concrétisation de relations commerciales avec leurs pairs d'Afrique du Sud : vente de machinisme agricole de dernière génération, mobilité d'ingénieurs agronomes, etc.

Ces stratégies d'influence impliquent des acteurs publics et privés dans des logiques de partenariats Sud – Sud inédits et porteurs à court terme. Elles établissent des relations de reconnaissance de savoir-faire et d'innovations qui sous-tendent l'orientation exportatrice d'une partie des agricultures latino-américaines.

2. CHOIX POLITIQUES ET GLOBALISATION DES SYSTÈMES ET DES MÉTHODES

Les espaces propices à des activités agricoles de type productiviste embrassent les zones tropicales humides ou sèches de l'ensemble de l'Amérique latine, et les milieux tempérés du Cône sud. Ils accueillent les plantations tropicales, l'élevage et l'agriculture, objets de la transnationalisation du capital et du dynamisme économique de la fin du XIX^e siècle. Mais le tournant décisif est intervenu à partir des années soixante-dix, avec le déploiement de la modernisation et de l'agro-négoce qui a provoqué intensification et internationalisation des filières (présence sur tout le continent

3. Central America Free Trade Agreement and Dominican Republic.

4. Rouquié, 2011.

des traders, semenciers, fabricants d'intrants originaires d'Europe ou des États-Unis, internationalement connus). La phase actuelle de financiarisation est tout aussi cruciale quant à l'entrée, depuis les années deux mille, dans une nouvelle ère de hausse de la productivité et de la production. Ces étapes allient intérêts géo-économiques et choix productifs et elles poussent les agricultures latino-américaines à parfaire leur participation à la globalisation des méthodes, des acteurs et des innovations.

2.1. Attractivité et spécialisation

La seconde moitié du ^{XX}^e siècle a permis de consolider la constitution d'établissements agricoles réunissant capital, innovations (semences hybrides, puis matériel végétal génétiquement modifié, sélection animale, intrants, etc.), machines et connaissances, le tout dans un contexte de fort développement de la recherche publique et de la vulgarisation et d'implication d'entreprises transnationales. Les plantations tropicales reconduisent leur organisation industrielle et les vastes espaces cultivables de plaine vivent la moto-mécanisation. Tandis que le nombre d'hectares cultivés est passé d'environ 50 millions dans les années cinquante à plus de 150 au début des années deux mille, les pâturages ont eux aussi gagné les terres déboisées ou de savane (fronts agricoles et fronts pionniers). Conjugués à des rendements en hausse, les volumes obtenus ont crû très vite, faisant du Brésil et de l'Argentine des producteurs notoires de grains, de viandes et maintenant de biocarburants. Le Mexique, la Colombie, le Pérou, le Chili, sont remarquables dans le cas de produits comme le maïs, la canne à sucre, les viandes blanches ou les fruits tropicaux.

Tout comme leurs homologues européens et états-uniens, les agriculteurs familiaux capitalistes moyens et grands, les entrepreneurs et les investisseurs étrangers intègrent des filières agro-alimentaires aux activités de transformation d'aval sophistiquées (trituration, meuneries, laiteries, caves viti-vinicoles, etc.) et vecteurs des standards internationaux de qualité qui se diffusent dans les systèmes d'approvisionnement nationaux ⁵. Ils vivent eux aussi le quatrième stade de l'agro-tertiaire ⁶.

À l'issue de la crise du début des années deux mille, la nouvelle donne macro-économique (taux de change, crédit et innovations plus accessibles) et la flambée des prix internationaux, ont impulsé la dynamique agricole

actuelle. Pour les producteurs ayant survécu (les plus fragiles ayant été happés par l'endettement et les instabilités récurrentes), l'incorporation des dernières innovations appelle l'insertion dans des réseaux professionnels locaux et internationaux, dont les nœuds agro-industriels et urbains sont primordiaux pour l'information, la commercialisation, la recherche de capitaux. Dans le Cône Sud, l'agriculture en réseau ⁷ prend de l'importance : des entreprises de production agricole réunissent les actifs nécessaires, dont les capitaux (fonds et autres sources d'investissement) et elles visent une rentabilité de court terme élevée. Elles peuvent franchir les frontières pour capter les terres nécessaires à leur logique financière et participer de la diffusion des méthodes culturelles optimisées.

En synthèse, la conjonction de facteurs déterminants comme les croissances démographique et urbaine, la recherche de devises pour supporter des orientations macro-économiques qui ont balancé du développement autocentré (jusqu'aux années soixante-dix) vers l'ouverture libérale (exacerbée dans les années quatre-vingt-dix) et une relance des exportations primaires (depuis la plus forte insertion dans les échanges internationaux des années deux mille) pousse à la hausse de la production et à la spécialisation. Toutefois, des facteurs imposent des contraintes qui limitent la performance.

2.2. Logistique déficiente et limites de la modernisation

Si le secteur affiche dynamisme et expansion, le dilemme se pose quant à l'utilisation accrue des ressources, le besoin de rotation des assolements. L'application d'intrants peut être mal gérée du point de vue des résidus. Sinon, leur moindre apport peut perturber la recomposition en nutriments de sols davantage sollicités dans le cas de l'agriculture en continu ou de terres d'élevage moins appropriées. La gestion hydrique des sols compose l'autre défi majeur et, si le semis direct l'améliore, (l'absence de labour préservant la structure physique du sol et la permanence d'un couvert végétal protégeant du ruissellement et de l'érosion éolienne), le compactage guette. Des innovations sont annoncées dans le cadre d'une troisième révolution agricole centrée sur les biotechnologies (génération future de plantes génétiquement modifiées que des semenciers mettent au point dans la

région avant diffusion mondiale, itinéraire technique de haute précision, traitement phytosanitaires ciblé, etc).

En aval de la production primaire, le point d'achoppement reste le manque flagrant d'infrastructures et la faible efficience des moyens de transport, en particulier terrestre. Le camion est rarement remplacé par le train ou les barges fluviales, le réseau routier est de mauvaise qualité et les temps d'attente dans les terminaux portuaires très longs du fait du sous-équipement en silos de stockage de la ferme jusqu'au port. Les surcoûts découlant de la cherté du fret, de la perte de temps et de récoltes pénalisent les producteurs, dont les instances réclament des autorités publiques d'assumer les investissements nécessaires à une production en hausse rapide. Des projets aux échelles locale et nationale existent, de même qu'à l'échelle sous-continentale. Ainsi en est-il de l'IIRSA ⁸, vaste programme d'aménagement de routes, ponts et voies fluviales, qui doit permettre aux régions sans débouché maritime de l'intérieur du Brésil, du Paraguay, de la Bolivie, d'atteindre notamment le littoral du Pacifique et les marchés asiatiques. Ce partenariat public – privé avance au gré des possibilités d'investissement et il est souvent rattrapé par des considérations géopolitiques, le passage d'une route voulue par le Brésil en pleine région indigène ayant été, par exemple, refusée par le président bolivien suite à la pression des populations locales.

La modernisation des agricultures latino-américaines est relative aussi étant donné le fait qu'elle est « conservatrice ». En 1995, l'universitaire et ancien ministre de l'Agriculture du Chili Jacques Chonchol constatait ainsi que la structure agraire restait figée, les tentatives récurrentes de réformes de la distribution des terres ayant souvent échoué (ou consisté en une répartition de terres publiques ou l'ouverture de fronts pionniers forestiers) et l'agriculture de subsistance (*minifundisme*) n'ayant pas diminué. Les politiques de soutien à l'intensification n'ont pas pris en compte des producteurs difficiles à encadrer de par leur diversité et leurs systèmes de connaissances différents : paysans des terres communautaires, petits produc-

5. Charvet, 2007.

6. Rastoin et Ghersi, 2011.

7. Guibert et alii, 2011 ; Guibert et Sili, 2010.

8. Iniciativa para la Integración de la Infraestructura Regional Suramericana.

teurs marginalisés, paysans sans terre, etc. Majoritaires sur les hauts plateaux et dans les vallées andines, ils pratiquent l'étagement vertical de leurs cultures aux alentours de villages perchés à 3 000 mètres. Surexploitant un parcellaire morcelé et peu productif, ils ont la particularité de ne pas s'être résignés et revendiquent leurs droits à la terre et à leurs valeurs. La pauvreté rurale les touche et quand elle a pu être un peu résorbée, c'est davantage sous l'effet de programmes sociaux que de l'amélioration des revenus agricoles. Cependant, il y a actuellement un regain d'intérêt pour la petite et moyenne agriculture faiblement productive.

2.3. La cause des agricultures familiales et du développement rural

En Amérique latine, la population agricole concerne de 10 à 60 % de la population active, l'amplitude balayant le large spectre des écarts de développement. Elle est moindre dans les pays du Cône Sud, mais très élevée dans les pays andins, méso-américains, en Haïti ou en République dominicaine où plus des deux tiers des emplois ruraux ont à voir avec l'agriculture. Par ailleurs, toujours selon la FAO, l'Amérique latine comptait, à la fin de la décennie 2000, 41 millions de producteurs agricoles (pour 125 millions environ de ruraux) contre 44 à ses débuts (sur le total mondial de 1,3 milliard). Cette variation englobe à la fois des mouvements de hausse comme au Brésil (plus de 5,1 millions d'exploitations) ou dans certains pays andins (morcellement des petites structures et pratiques de mobilités circulatoires locales) et des mouvements de baisse plus fréquents (exode rural, concentration des structures en Argentine avec moins de 280 000 exploitations selon le recensement de 2008).

Or, le gros de ce contingent agricole est formé par les petites et moyennes agricultures qui ont subi un désintérêt certain durant les dernières décennies, la croissance agricole ayant pour corollaire paradoxal le maintien de la pauvreté rurale ou bien des perturbations de l'organisation sociale locale entre gagnants de la modernisation et exclus⁹. Néanmoins, sur fonds de recommandations émanant d'institutions internationales¹⁰, des soutiens directs proposent désormais de l'assistance technique (Brésil, Chili, Colombie) et encouragent les productions locales différenciées par

des labels (café, vins, fruits) ou intégrées dans des circuits courts de commercialisation¹¹. De plus, les initiatives des producteurs sont nombreuses : pratiques agro-écologiques, marchés de proximité, relations directes avec le consommateur, etc. En fait, des programmes de développement rural qui, jusqu'à présent, prônaient le soutien social en guise de moyen de réduction de la pauvreté, ont glissé vers des programmes de développement territorial (avec implication des autorités locales), au sein desquels la petite et moyenne agriculture doit être le pilier d'activités socio-économiques rurales élargies et soucieuses de développement durable. Les systèmes agro-alimentaires localisés (SyAL) englobent ces objectifs d'une agriculture pourvoyeuse à l'échelle locale et nationale de denrées alimentaires indispensables à des populations (urbaines) de plus en plus nombreuses, tout en valorisant les territoires à travers l'agrotourisme ou des dénominations de qualité reconnues aussi au niveau international et en assurant des services environnementaux à la société (gestion de l'eau, biodiversité, etc.)¹². La géographie agricole latino-américaine est ainsi redessinée, au gré de la priorité donnée aux productions vouées à l'exportation sur celles destinées aux marchés intérieurs. Ces dernières décennies, les échanges ont progressé plus vite que la production, tandis que les investissements directs étrangers (IDE) des entreprises transnationales de l'agro-négoce augmentaient très rapidement, prouvant leur engouement pour une région du monde à forte potentialité de rentabilité agro-alimentaire. Ces acteurs étrangers sont accompagnés par des entreprises agro-alimentaires latino-américaines en plein processus d'internationalisation. JBS Friboi, Aje-group, Group Bimbo, Marfrig Brasil Foods, Viña Concha y Toros, figurent parmi les trente *multilatinas*, tous secteurs confondus, ayant accru leur présence et leurs investissements à l'étranger¹³.

Les entreprises agro-alimentaires, nationales et étrangères, imposent finalement des standards de consommation. Or, l'agriculture familiale est de plus en plus perçue comme le pilier de l'approvisionnement de populations nationales dont les besoins évoluent et dont les moyens sont disparates, dans un sous-continent où la pauvreté reste à résorber et les inégalités criantes.

3. LOCALEMENT, LE DÉFI D'UNE ALIMENTATION POUR TOUS

L'Amérique latine a vu le nombre de ses habitants augmenter de 60 millions en 1900 à 156 en 1950, 523 en 2000 et 580 en 2010 ! Le boom est passé et la transition démographique en voie d'achèvement, mais la proportion de jeunes est élevée et la population croît encore à des rythmes d'environ 2 %. De plus, l'Amérique latine est (et a toujours été) urbaine : 75 % à 80 % des habitants vivent en ville. Avec la tendance haussière des prix alimentaires, assurer l'approvisionnement des citadins est donc primordial, tout comme la résolution des problèmes de nutrition, voire de faim, des familles rurales pauvres.

3.1. Insécurité alimentaire et modification des comportements

En miroir des succès à l'exportation du sous-continent, l'exacerbation de l'insécurité alimentaire a surgi dans le courant du XX^e siècle. L'accroissement de la dépendance des pays andins et centraméricains fait écho au délaissement des cultures vivrières (maïs, haricots) et de leurs producteurs. Riche de sa manne pétrolière, le Venezuela achète 70 % de son alimentation. Ainsi, les importations ont pris le relais et l'aide alimentaire (farine de blé) aussi. La difficulté d'accès aux aliments est souvent accentuée par les défaillances logistiques (coûts élevés du transport interne) et les moyens limités des populations rurales nécessiteuses ou des familles des quartiers urbains informels. La pauvreté, qui touche la majorité des paysans et des travailleurs ruraux¹⁴, est synonyme de mal ou de dénutrition, même dans des pays d'abondance agricole (problèmes de faim au nord-ouest de l'Argentine).

De plus, la question alimentaire a surpris les milieux urbains quand la hausse des prix survenue à partir de la fin des années deux mille

131

9. AIPE y GDAE, 2009.

10. Cervantes-Godoy et Debwre, 2010 ; Banque mondiale, 2008.

11. Sabourin, 2007.

12. Boucher, Carimentrand et Requier-Desjardins, 2003.

13. Voir : <http://rankings.americaeconomia.com/2011/multilatinas/ranking-multilatinas-completo>.

14. Parmi les tiers (valeur en diminution) des Latino-américains vivant en dessous du seuil de pauvreté, 40 % sont des ruraux, soit environ 50 millions de personnes.

a avivé les protestations des classes moyennes, perplexes devant la cherté de la farine, de la *tortilla* (galette de maïs) ou de la viande. Des politiques d'intervention tentent de juguler l'envolée des prix (Uruguay, Argentine, Équateur). Mais le succès est mitigé et ne préfigure pas une politique alimentaire de long terme. De manière plus structurelle, en Amérique latine, environ 60 % de l'alimentation sont distribués par des chaînes locales et étrangères (Carrefour, Wal-Mart) de super et d'hypermarchés. Elles accueillent des consommateurs détenteurs de cartes de crédit ou de débit (mais pas les habitants les plus modestes qui payent au comptant, dans les épiceries ou les marchés de quartier) et proposent les denrées que la transition alimentaire met en avant : produits à base de céréales panifiables, légumes, produits laitiers, viandes blanches. Le comportement alimentaire des Latino-américains change pour des schémas occidentaux, la balance penchant plus pour les boissons gazeuses et la bière que pour les vins !

132 3.2. Aide à la petite et moyenne agriculture au nom de la souveraineté alimentaire

La crise alimentaire de 2007 – 2008 et la sensibilité accrue des gouvernements actuels aux revendications sociales ont débouché sur des décisions politiques en faveur du droit à l'alimentation pour tous. L'action du Brésil est presque célèbre, avec le programme global *Faim zéro* qui consiste en un ensemble de politiques sociales alliant l'amélioration des revenus des petits producteurs et l'accroissement de l'offre de biens alimentaires, ainsi que la proposition de nourriture bon marché et des actions d'urgence. Fortement soutenu par l'État, *Faim zéro* contient le programme *Bolsa familia* (allocation financière aux familles pauvres), des aides à des restaurants populaires et des banques alimentaires, ainsi que le programme national des repas scolaires (distribution de repas gratuits aux enfants des écoles), sachant que 30 % des denrées qui les composent doivent être fournis par la petite agriculture familiale. En 2009, l'Équateur s'est doté d'une loi nationale sur la souveraineté alimentaire, le principe étant l'appui aux capacités de production des petites structures pour une autosuffisance meilleure en volumes et en qualité nutritionnelle, et la dispense de

cours dans les écoles sur une consommation équilibrée.

D'autres pays, tels le Guatemala ou l'Uruguay, peuvent aussi être cités, vouloir nourrir ses habitants relevant d'une implication des autorités publiques en faveur d'une meilleure combinaison entre l'offre et les besoins alimentaires nationaux. Pallier les défaillances de petits producteurs peu aguerris et démunis face aux risques de production et aux conditions du marché est une clé. Multiplier les moyens d'accès à la nourriture pour des consommateurs au pouvoir d'achat très limité ou inexistant et contribuer à améliorer leur nutrition de base constitue l'autre clé d'un trousseau qui doit ouvrir également la porte de la stabilité des prix et celle de l'équilibre alimentaire, les cas d'obésité ou de maladies liées à la mauvaise – trop riche – alimentation se multipliant.

IDÉES CONCLUSIVES : LE VINGT-ET-UNIÈME SIÈCLE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE SERA (AUSSI) LATINO-AMÉRICAIN

Indéniablement, le sous-continent latino-américain sera un partenaire majeur de l'échiquier agricole mondial du XXI^e siècle, avec une intensité dépendante de variables telles que l'augmentation effective des rendements, l'usage durable des ressources, la transformation industrielle, l'amélioration de la logistique, la question foncière et avec des retombées à mesurer à l'aune du développement rural et de la réduction de la pauvreté dans ses campagnes.

En termes de potentialités productives, la Banque mondiale souligne dans ses rapports que, sur un total de 445,6 millions d'hectares potentiellement utilisables à travers le monde, plus de 123 millions de ces terres arables se situent en Amérique latine, dont une très grande partie au Brésil, en Argentine et en Uruguay. La pression foncière est d'ailleurs d'actualité, avec des investisseurs de diverses natures : producteurs entrepreneuriaux en expansion, sociétés d'investissement qui revendent à court terme, à la recherche de plus-value, fonds souverains, etc. Les nationalités croisent des intérêts européens, chinois, états-uniens, etc. Sensibilisés par des opinions publiques qui y voient une atteinte à la sou-

veraineté nationale et même si les acheteurs sont souvent des investisseurs locaux, certains États se dirigent vers une réglementation plus contraignante en matière d'imposition fiscale (Uruguay) ou de limitation des achats (Argentine), le Brésil interdisant l'acquisition des terres frontalières.

L'expansion spatiale de la production, déjà amorcée au détriment d'écosystèmes locaux fragiles ou en voie de disparition (savane arborée des Cerrados, Yungas boliviennes), devrait accroître le processus de réaffectation des terres au profit des cultures, l'élevage étant davantage confiné et relégué dans des contrées aux sols moins fertiles et aux climats plus chauds (processus de tropicalisation). Le cœur sub-tropical de l'Amérique du Sud (région du Chaco, Amazonie) accueille ainsi des cheptels toujours plus importants, avec adaptation des races comme la Brangus. Leur conduite, en terres paraguayennes, par des ressortissants uruguayens ou brésiliens, illustre l'entrelacement d'acteurs au rayon d'action national et des conflits naissent pour des terres à la valeur croissante. La légitimité de certains investissements peut également créer des tensions. L'exemple paroxysmique a été la protestation de la part de militants écologistes majoritairement actifs depuis l'Argentine contre la construction de l'usine de pâte à cellulose UPM (ex-Botnia) en Uruguay, sur les rives du fleuve frontalier éponyme. Le blocage pendant trois ans des ponts bi-nationaux (et la présentation du dossier devant le tribunal de La Haye) a cristallisé des doutes quant à la capacité de l'usine à maîtriser les impacts environnementaux de son activité, tout en révélant la crispation argentine face au développement agro-industriel du petit pays voisin.

L'incorporation de terres n'oblitére pas l'impact tout aussi primordial de l'amélioration des rendements et du niveau des coûts. Étant donné les capacités technologiques, la recherche agronomique et le capital humain, les innovations organisationnelles (agriculture entrepreneuriale en réseau) et productives (semis direct, transgénèse, agriculture de précision), mais aussi financières (fiducie) et commerciales (marchés à terme, produits dérivés) qui permettent de mieux assumer risques et aléas, des gains de productivité et la diminution des coûts de production sont envisageables, surtout avec des échelles de production élevées, et ce d'autant si l'utilisa-

tion d'intrants est accrue (l'irrigation, aussi, dans une moindre mesure). L'hypothèse est faite d'une forte hausse des rendements d'ici 2050, certains scénarios envisageant même leur doublement¹⁵.

La contrepartie réside dans la prise de conscience de la nécessaire préservation de certaines ressources telles l'eau ou les sols. La désertification, l'aridification ou la salinisation (sud du Brésil par exemple) alertent quant à un réajustement de certaines pratiques, sur fonds de changement climatique. La maîtrise de la déforestation est difficile à réaliser, tout comme la mise en culture des terres tropicales débouche sur la question cruciale du maintien de leur fertilité. L'agro-pastoralisme et l'agro-foresterie peuvent atténuer ces risques, ils rejoignent ici la question sociale. La transformation de certains écosystèmes contient en effet un volet social : les populations voient leurs conditions de vie locale (et leurs systèmes de valeurs) bouleversées, surtout si elles dépendent des ressources naturelles affectées (plantes médicinales, bois). Par

ailleurs, quid des règles du marché foncier ? Peuvent-elles contribuer à une répartition favorable aux petits et moyens producteurs qui manquent de terres, ceci supposant de leur donner accès, aussi, aux moyens techniques ? Ou bien les acteurs dominants et les cultures énergétiques seront-ils privilégiés ?

Quoi qu'il en soit, et malgré le goulot d'étranglement de la logistique, l'engagement dans l'agriculture en continu et la multiplication des systèmes intensifs de production, avec une forte spécialisation des régions et des zones, augurent de volumes produits en hausse. Déjà dotée des plus forts excédents, l'Amérique latine devrait fournir un marché mondial avide de produits carnés, de céréales et de biocarburants. Les deux grands pays agro-exportateurs annoncent régulièrement leur intention et leur possibilité d'augmenter de 40 % (Brésil) et 60 % (Argentine) leur production d'ici à 2020. De par les volumes engagés croissants et leurs coûts de production relativement faibles (grevés par des contextes nationaux incertains) constitue-

ront-ils un levier pour peser sur l'évolution de certains prix alimentaires¹⁶ ?

Durabilité des conditions de production, sécurité alimentaire, approvisionnement énergétique : la géopolitique agricole contemporaine délimite, par ce triple défi, le cadre des relations futures entre pays du Sud et pays du Nord. L'éthanol de canne obtenu sous climat tropical au Brésil, en Colombie ou en Amérique centrale et la « *tropicalisation* » de l'élevage au centre de l'Amérique du Sud sont emblématiques de cette redistribution des cartes que les pays latino-américains veulent mettre à leur profit, de par leur aptitude à amplifier des atouts d'envergure. Grenier, supermarché, station-service du monde ? Probablement les trois à la fois, si les espaces agricoles et ruraux ne sont pas seulement les lieux de formes d'agriculture entrepreneuriale peu soucieuses des ressources et des hommes.

15. Paillard et alii, 2010.

16. Banque mondiale, 2011.

Bibliographie

- AIPE (Asociación de Instituciones de Promoción y Educación) y GDAE (Instituto del Desarrollo Global y Medioambiente). *Promesas y peligros de la liberalización del comercio agrícola. Lecciones desde América latina*, 2009, 171 p., (www.aipe.org.bo, www.gdae.org)
- Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2008 : L'agriculture au service du développement*, 2009, (<http://siteresources.worldbank.org>)
- Banque mondiale, *El alto precio de los alimentos: respuestas de América Latina y el Caribe a una nueva normalidad*, 2011, 36 p., (www.worldbank.org/alc)
- BOUCHER F., CARIMENTRAND A. et REQUIER-DESJARDINS D. « Agro-industrie rurale et lutte contre la pauvreté : les systèmes agroalimentaires localisés contribuent-ils au renforcement des « capacités » ? », *3ème Colloque sur l'Approche des Capacités, Université de Pavie, 7-9 septembre 2003*, en ligne www.unipv.it/deontica/sen/papers/Bouche_et_al.pdf
- CERVANTES-GODOY D. et DEWBRE J. *Importance économique de l'agriculture dans la lutte contre la pauvreté*, Paris, Éd. OCDE, 2010, 29 p., www.oecd.org/dataoecd/32/48/44804779.pdf
- CHARVET J.-P., *L'agriculture mondialisée*, Paris, La Documentation Française, 2007, 63 p.
- CHONCHOL J. *Les systèmes agraires en Amérique latine – des agricultures préhispaniques à la modernisation conservatrice*, Paris, Ed. IHEAL, 1995, 366 p.
- FAOSTAT, Base de données de la FAO
- GUIBERT M. et SILI M., « Argentine : expansion agricole et dévitalisation rurale », p. 338-351. In : JEAN Y. et GUIBERT M. (éd. scient.), *Dynamiques des espaces ruraux dans le monde*, Paris, Ed. Colin, Coll U, 2011, 408 p.
- GUIBERT M., SILI M., ARBELETCHÉ P., PIÑEIRO D. et GROSSO S., Les nouvelles formes d'agriculture entrepreneuriales en Argentine et en Uruguay, *Économies & Sociétés, Série systèmes agro-alimentaires*, AG, N°33, 10/2011, p. 1813-1831
- PAILLARD S., TREYER S. et DORIN B. (coord). *Agrimonde – Scénarios et défis pour nourrir le monde en 2050*, Paris, Ed. Quae, 2010, 295 p.
- RASTOIN J.-L. et GHERSI G. *Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*. Paris, Ed. Quae, 2010, 565 p.
- ROUQUIÉ A. L'Amérique latine dans un ordre mondial en mutation, p. 15-27. In : COUFFIGNAL G. (Ed.), *Annuaire Amérique latine 2011 – L'Amérique latine est bien partie*, Paris, Ed. Doc. française, Coll Mondes émergents, 2011, 208 p.
- SABOURIN É. *Paysans du Brésil, entre échange marchand et réciprocité*, Paris, Ed. Quae, 2007, 240p.

Les terres agricoles et les forêts dans la mondialisation : de la tentation de l'accaparement à la diversification des modèles ?

99

par Monsieur Alain Karsenty

chercheur

Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) Montpellier

et Monsieur Symphorien Ongolo

doctorant à l'École polytechnique fédérale (ETH) de Zurich

Ce qu'il est convenu d'appeler « *les acquisitions de terres à grande échelle dans les pays du Sud* » a été remis à l'ordre du jour, dans une nouvelle version, depuis 2008, au lendemain de la double crise financière et alimentaire de 2007-2008¹. Cette pratique ancienne – mais récente dans sa nouvelle version – a été fortement médiatisée, notamment à partir de *l'affaire Daewoo* à Madagascar : le groupe coréen *Daewoo Logistic* s'était vu attribuer 1,3 million d'hectares par le gouvernement malgache de l'époque, mais cet accord a été immédiatement dénoncé par l'opposition et n'a pas peu contribué à la révolte qui a conduit à la destitution du président Ravalomanana. Depuis lors, le sujet est devenu une préoccupation tant des organisations de la société civile, des institutions internationales que de la presse mondiale. Dans la perception du phénomène, les enjeux de sémantique ne sont pas négligeables : la presse anglophone a consacré l'expression brutale de « *land grabbing* », Jacques Diouf, ancien directeur général de la FAO a évoqué un « *néo-colonialisme agraire* » et les termes « *d'accaparement* », de « *razzia* » ou « *d'appropriation* » des terres se disputent généralement les titres des médias. Plus prudente, l'*International Land Coalition* (ILC), qui regroupe quatre-vingt-une organisations et institutions internationales, parle de « *pressions commerciales sur les terres* » afin de prendre en compte le fait que, souvent, le foncier ne change pas de mains.

Le présent article se propose de montrer que l'expression utilisée par l'ILC reflète mieux la diversité des pratiques et des modèles qui se développent, tant pour les terres agricoles convoitées par des investisseurs aux motivations variées, que pour les espaces boisés qui, eux, intéressent aussi la finance carbone. Notre hypothèse est que le modèle que désigne « *l'accaparement* » des terres agricoles va rapidement atteindre ses limites en raison des résistances prévisibles des paysanneries et des populations locales :

- D'une part, ces mouvements d'opposition augmenteront au fur et à mesure que seront connues les informations contenues dans les contrats, souvent signés en toute opacité

entre gouvernements locaux et investisseurs étrangers.

- D'autre part, la mise en œuvre de ces contrats confrontera les investisseurs à la difficulté de justifier devant les opinions publiques, nationales comme internationales, des pratiques de marginalisation directe ou indirecte de populations pauvres, qui se verraient privées sinon de leur droit d'accéder à la terre, du moins de leurs droits de transmettre leur patrimoine foncier à leurs descendants.

Le besoin d'investissements nouveaux et massifs dans les agricultures du Sud n'étant pas contestable, des modèles de contractualisation de la production fondés sur le maintien

des paysans sur leurs terres – modèles pratiqués depuis bien longtemps dans certaines zones comme, par exemple, au Sahel pour la production cotonnière – se développent. Si les contrats sont équitables, ils peuvent aboutir à des situations de gains mutuels entre les investisseurs et les paysans.

1. UN PHÉNOMÈNE NOUVEAU ?

En préambule, il faut rappeler que cinq millions d'hectares entrent en culture chaque année en moyenne dans les pays en développement, souvent aux dépens des forêts ou des zones pastorales. Cette question de

>>> Encadré 1

Quelques faits historiques sur « l'accaparement » des terres

Pressions fiscales et exactions des élites pour l'abandon des terres paysannes au Vietnam

À partir du XVIII^e siècle, plusieurs auteurs vietnamiens observent un phénomène d'abandon des villages et des terres par les paysans dans la partie nord du Vietnam. Durant trois décennies, le phénomène s'accroît, passant de 527 villages en 1730 à 2 691 villages sur 9 668 en 1741. Il se poursuit durant les années 1750 dans les provinces de Thanh Hoa et de Nghê An. Les calamités naturelles (famines, inondations, etc.) et la guerre civile sont initialement jugées responsables. Mais les historiens vietnamiens ont établi que ce phénomène était aussi lié au harcèlement fiscal des paysans et à diverses exactions de la part des grands propriétaires, des nobles, des mandarins et de l'État. Les paysans, acculés, ont abandonné leurs terres et leurs villages pour échapper aux pressions de plus en plus lourdes. Linh Xuan * souligne que « *cet exode forcé [facilitait] ainsi le processus d'accaparement des terres par les notables et les riches propriétaires* ».

Les premiers pas de l'agro-business aux Amériques

Depuis Christophe Colomb qui « *découvrit* » les terres d'Amérique au XV^e siècle (lesquelles étaient en réalité déjà occupées par les peuples amérindiens, qui en furent ensuite expulsés), l'histoire des Amériques a été fortement marquée par la conquête des terres **. Du XVI^e au XVIII^e siècles, dans les régions à forte valeur commerciale du Brésil portugais, les « *capitaines-propriétaires* » commencent à accumuler d'immenses surfaces. Les planteurs de canne à sucre trouvent ainsi le moyen d'amasser des terres au-delà des besoins d'exploitation immédiats, par souci de prestige puisque la terre contribue alors à l'établissement d'un statut social au sein d'une « *aristocratie coloniale de plantation* » ***. Ces stratégies de concentration de terres revêtent progressivement une forme plus structurée, avec notamment la création d'empires industriels par des entrepreneurs soucieux de faire fructifier leur capital foncier par tous les moyens. Le cas de Minor Keith, fondateur de la célèbre *United Fruits Company*, firme spécialisée dans l'agro-industrie de la banane en Amérique centrale a été bien documenté ****. Cet entrepreneur américain s'est imposé comme l'interlocuteur incontournable des gouvernements d'Amérique centrale auprès des banques américaines et européennes. Il négociait les crédits d'investissement pour la construction des infrastructures ferroviaires (par ailleurs utiles pour le transport de sa production de bananes) et, en échange, se faisait rémunérer en nature par l'allocation de vastes domaines fonciers, exonérés de toutes taxes. Lors d'un contrat au Costa Rica en 1882, le butin de Minor Keith atteint 3 000 km² de terres, plus une concession de 99 ans de libre exploitation du chemin de fer entre San José et Puerto Limón.

* 1981 : 88 – ** Leon, 2001 – *** Weaver, 2006:43 – **** Jons et Morrison, 1952 ; Seligson, 1977.

1. GRAIN, 2008. Basée à Barcelone, l'organisation non-gouvernementale GRAIN a été l'une des premières à relayer cette nouvelle version d'acquisition des terres à grande échelle. Elle la qualifie d'« *accaparement des terres* » dans son rapport d'octobre 2008, soit un mois avant « *l'affaire Daewoo* » à Madagascar.

la conversion des terres boisées en zones de culture, d'élevage ou de plantation industrielle d'arbres par de grandes entreprises est traitée d'une manière ambiguë dans les documents. En effet, ces terres n'étant pas considérées comme « *arables* », la conversion des forêts en zones artificialisées – qui entraîne pourtant une modification des droits de propriété dans de nombreux cas – n'est pas toujours prise en compte dans les rapports ou les articles de presse. Il est vrai que, dans la plupart des cas, ce sont des investisseurs nationaux qui, comme au Brésil ou en Indonésie, sont à l'œuvre et que les populations concernées sont plutôt moins nombreuses que sur des espaces déjà artificialisés : leur « *empreinte agricole* » est moins visible.

Si ce phénomène n'est pas nouveau (*Encadré 1*), il semble qu'une accélération des opérations se produise depuis 2005–2006. Quelles en sont les raisons ? Les analystes avancent plusieurs explications :

- Les crises financières et des prix alimentaires de 2007–2008 semblent avoir marqué un tournant décisif. Les pays fortement dépendants des importations agricoles qui, jusque-là, comptaient sur le marché international pour assurer leur sécurité alimentaire, ont réalisé que les tensions sur ces marchés pouvaient occasionner une très forte augmentation des prix et remettre en question leur sécurité alimentaire. La plupart de ces pays disposant de réserves financières significatives, ils ont infléchi leur stratégie en tentant d'acquérir directement des terres agricoles dans les pays où cela s'avère possible.
- À ces stratégies étatiques, s'ajoutent les calculs des investisseurs privés en quête de

nouvelles valeurs d'investissements sûres, après l'effondrement du marché de l'immobilier et la crise boursière. Dans ce contexte, la demande de produits alimentaires en forte augmentation du fait de l'accroissement de la population mondiale, l'enrichissement des habitants des pays émergents, ainsi que la mobilisation de surfaces pour les agro-carburants donnent aux terres arables une dimension spéculative du fait de leur valeur stable et potentiellement croissante. Ce d'autant plus que la planète perd chaque année environ 0,5 % de ses terres arables.

- S'ajoutent d'autres considérations plus locales. Les fermiers (blancs) sud-africains ont ainsi passé, via leur Chambre d'agriculture, un accord avec le Congo – Brazzaville pour louer 200 000 hectares de terres

agricoles dans la région du Niari ² : ceci en partie afin d'anticiper les risques d'une réforme agraire en Afrique du Sud qui les affecterait ³.

2. UNE RÉALITÉ EN DÉCALAGE AVEC LES ANNONCES

En 2010, la Banque Mondiale a publié un rapport ⁴ qui, sans être exhaustif, apporte un ensemble d'éléments tangibles permettant d'éclairer le phénomène. Il souligne notamment que, si l'on se fie aux dépêches d'agences, l'ensemble des investisseurs étrangers aurait exprimé l'intention d'acquérir 56 millions d'hectares, dont les deux tiers (29 millions) en Afrique subsaharienne.

>>> Encadré 2

Projection 2012 : l'étude ILC sur les « pressions commerciales sur les terres » *

International Land Coalition (ILC), qui regroupe quatre-vingt-une organisations et institutions internationales, a mené entre 2010 et 2011 une étude qui a permis d'actualiser les chiffres de la Banque Mondiale. Selon la projection réalisée pour 2012, le cumul des annonces de transactions sur les terres atteint 228 millions d'hectares, soit entre 400 et 500 % de plus que les annonces recensées par la Banque Mondiale. Mais seules 29 % des annonces, soit 67 millions d'hectares, ont pu être « *vérifiées* » : c'est-à-dire que l'ILC a pu établir avec certitude qu'une transaction avait bien eu lieu. De plus, ces chiffres intègrent les surfaces consacrées à l'exploration minière, autrement dit des surfaces considérables qui ne seront peut-être jamais mises en exploitation ou seulement sur des portions limitées.

Selon l'étude, l'Afrique est le continent le plus affecté. 34 millions d'hectares ont été vérifiés et les opérations se concentrent surtout en Afrique de l'Est, majoritairement en Éthiopie et au Mozambique. L'Inde, puis la Chine sont les principaux pays investisseurs dans les achats de terres à grandes échelles, devant l'Indonésie et la Malaisie et loin devant les États-Unis et la Grande-Bretagne. Au niveau mondial, les projets vérifiés par ILC visent d'abord à produire des agro-carburants (39 %), puis des cultures vivrières (29,5 %). L'étude souligne aussi l'importance des productions forestières (plantations d'arbres) et des productions agricoles non-alimentaires. Ceci contredit un peu plus l'idée que ces phénomènes seraient dominés par la volonté de certains pays d'assurer outremer leur sécurité alimentaire future.

Le terme de *water grabbing* apparaît dans le rapport pour souligner l'impact des concurrences induites par les investissements nécessitant des quantités d'eau plus importantes que les activités traditionnelles comme, par exemple, dans le cas du projet Malibya (*Encadré 3*). Cette augmentation des besoins en eau contribue à la diminution des quantités habituellement disponibles et à la baisse du niveau des nappes phréatiques. Elle met en difficulté les petits producteurs disposant de peu de capital pour couvrir leurs besoins.

* Source : inspiré de Anseeuw et al. (2012).

2. Cette opération avait été annoncée initialement et de manière erronée par l'agence d'informations Reuters comme portant sur 10 millions d'hectares.

3. En 2011, les autorités congolaises ont annoncé qu'une première tranche de 80 000 hectares était mise à disposition des opérateurs sud-africains. Ces terres, dont 63 000 hectares se trouvent dans le département du Niari et 17 000 dans celui de la Bouenza, sont destinées à la réalisation de travaux de mise en œuvre d'un complexe agro-industriel de cultures vivrières et fruitières, ainsi que d'élevage de bovins. Ce faisant, le Congo ne fait que renouer avec la situation qui prévalait dans les années soixante-dix et quatre-vingts, où des opérateurs étrangers avaient effectué d'importants aménagements agricoles dans cette région et disposaient de nombreuses fermes, avant de devoir partir suite aux troubles socio-politiques des années quatre-vingt-dix dans ce pays.

4. World Bank, 2010. *Rising global interest in farmland: Can it yield sustainable and equitable benefits ?*

Mais ces investissements annoncés n'ont en fait connu un début de concrétisation, sur 20 % des surfaces et ce chiffre relativise fortement la portée des annonces. Ainsi, au Mozambique, l'un des pays les plus concernés par ces acquisitions, au moins 50 % des 2,7 millions d'hectares transférés entre 2004 et 2008 restaient sans véritable trace d'activité en 2009. Le Soudan est sans doute le pays où les acquisitions de terres ont été les plus importantes, exception faite de l'Argentine où 32 millions d'ha, soit 10 % du territoire, seraient aux mains d'étrangers. Au Soudan, le phénomène n'est cependant pas récent : avec près de 4 millions d'hectares concédés, le pays se classe devant le Mozambique et l'Éthiopie (1,2 million d'ha). Mais la majorité des acquisitions réalisées est le fait d'investisseurs nationaux : le pourcentage est de 78 % au Soudan, 53 % au Mozambique et 49 % en Éthiopie. Une étude conduite entre 2009 et 2010 par un groupe d'organisations internationales et africaines ⁵ au Bénin, au Burkina Faso, au Ghana, au Mali et au Niger relève que la grande majorité des opérations porte sur des surfaces inférieures à 1 000 ha. Elles sont le fait d'agro-investisseurs nationaux qui utilisent les voies coutumières pour obtenir des droits exclusifs sur la terre, d'abord sous forme d'achats (58 %), puis de location (36 %). Toutefois, la nature des droits effectivement transférés fait souvent l'objet d'interprétations contradictoires entre les parties à la transaction.

Il est certes difficile de savoir si certains de ces investisseurs nationaux ne sont pas liés à des intérêts étrangers, mais la réalité de la prééminence des investisseurs nationaux rend difficile l'évocation systématique d'un « *néo-colonialisme agraire* », même si certaines opérations peuvent fort y ressembler. Les surfaces concernées par les projets sont en moyenne inférieures à 10 000 ha. Les grandes opérations sont rares et jamais encore concrétisées, même si les médias se font régulièrement l'écho d'opérations de plusieurs milliers, voire millions d'hectares. En Éthiopie, la surface moyenne des opérations n'est que de 700 ha – contre 8 000 ha au Soudan – et la grande majorité d'entre elles est destinée à la culture vivrière, notamment de céréales. Les agro-carburants représentent moins de 20 % des projets. Seule exception notable : les contrats effectifs, portant sur des surfaces

supérieures à 10 000 ha dans le cadre du projet Malibya, l'opération menée par l'État libyen au Mali, avec un accord conclu pour une surface de 100 000 hectares en zone irrigable (Encadré 3).

Les fonds souverains de la Chine, l'Arabie saoudite ou d'autres pays du Golfe soucieux d'assurer leur sécurité alimentaire ne sont pas les acteurs dominants de ces acquisitions. Les principales forces motrices en sont bien les investisseurs privés, locaux ou internationaux. Là encore, il est possible que des groupes privés comme, par exemple, le groupe Bin Laden en Arabie saoudite, servent également des intérêts nationaux, mais la réalité des choses semble indiquer que les logiques d'affaires pèsent – encore aujourd'hui – davantage

que les stratégies étatiques. Un expert rapporte ainsi que le groupe Bin Laden, associé à *Middle East Foodstuff Consortium*, une autre firme d'investissement saoudienne, a acquis 500 000 hectares de terres en Indonésie pour exploiter des rizières ⁶. Cette opération a été réalisée avec un apport de fonds indonésiens au capital d'investissement du projet. Dans le cas de la Chine, l'appui institutionnel de l'État peut s'avérer plus direct. C'est le cas avec les deux géants du secteur énergétique, auparavant spécialisés dans le pétrole et le gaz et aujourd'hui à la tête d'activités dans les biocarburants : les entreprises publiques SINOPEC (*China Petroleum and Chemical*

5. Hilhorst et al, 2011.

6. Chouquer (2011).

>>> Encadré 3

Le projet Malibya

Le projet Malibya a été créé par une convention contractuelle signée en 2008 entre les gouvernements malien et libyen. L'État malien s'est engagé à fournir 100 000 ha de « *terres libres de tout titre de propriété et de toute entrave judiciaire* » dans la zone irrigable de l'Office du Niger. Comme la plupart des pays africains faisant usage du principe de présomption de la domania- lité des terres, l'État malien ne prenait donc pas (a priori) un grand risque : le droit coutumier utilisé par les paysans potentiellement propriétaires dans la zone du projet est ignoré par l'État. La convention d'investissement prévoit également que le gouvernement malien assure « *des droits d'accès privilégié à l'eau* » dans la zone hydro-agricole de l'Office du Niger. Les Libyens, eux, se sont engagés à fournir les fonds nécessaires à la réalisation du projet, hormis les charges liées à d'éventuelles indemnités des populations que l'État malien devrait supporter. Le financement est assuré par *Libya Africa Investment Portfolio* (LAP), une société d'investissement dirigée, jusqu'à la chute de Kadhafi en octobre 2011, par son directeur de cabinet *. Au regard de la nouvelle situation politique de la Libye, l'avenir du projet Malibya est pour le moins problématique. Il pourrait être remis en cause du fait de l'opacité et du caractère *top-down* qui ont guidé tant sa création que le début de sa mise en œuvre. Du côté malien, Malibya reste en effet entouré d'une totale confidentialité puisqu'une étude réalisée dans le cadre du projet n'a été rendue publique. Les consultations de populations, prévues par le droit malien comme un préalable à la réalisation de ce type de projet, n'ont pas été réalisées. De même, certains engagements de l'État malien pourraient être remis en question, voire violemment contestés par les paysans et les autres ruraux de la zone irrigable de l'Office du Niger : notamment les droits d'accès privilégiés à l'eau du fleuve Niger, où la difficulté d'approvisionnement est déjà sensible en saison sèche. Les mesures d'allégement fiscal pour accéder à cette eau – une redevance de 100 euros / ha – demandées par les promoteurs de Malibya pourraient également susciter de vives tensions avec les paysans qui doivent, eux, régler 200 euros par an. Côté libyen, le nouveau régime de Tripoli pourrait exclure Malibya des priorités de son agenda, dominé par la reconstruction post-conflit du pays, et ce d'autant que le projet était porté par l'entourage immédiat de l'ancien homme fort libyen. L'arbitrage s'annonce toutefois complexe pour le nouveau pouvoir, compte tenu du risque de perte des investissements déjà engagés et des enjeux de sécurité alimentaire du pays.

* Adamczewski et Jamin, 2011.

Corporation) et CNPC (China National Petroleum Corporation). En 2008, SINOPEC aurait engagé un investissement de 5 milliards de dollars pour créer des plantations de palmiers à huile et de *Jatropha curcas* en Indonésie, la production étant destinée à la fabrication de biocarburants en Chine ⁷.

3. L'EXCEPTION DES FORETS

La déforestation se définit comme la conversion de terres boisées à d'autres usages, essentiellement agricoles ou pastoraux. Sous les tropiques humides, l'exploitation forestière est sélective et il est rare qu'elle conduise directement à un abattage ou à des dégâts suffisants pour parler de déforestation, hormis des cas d'exploitations très intensives en Asie du Sud-Est ⁸.

Si l'exploitation est suivie d'un déboisement, c'est toujours pour utiliser la terre à d'autres fins. Il peut s'agir de planter des arbres à croissance rapide, comme des *Acacias mangium* ou des eucalyptus pour fabriquer de la pâte à papier, des hévéas ou, plus fréquemment, des palmiers à huile. En Amazonie brésilienne, l'élevage extensif de bovins est la première cause de déforestation. L'incertitude quant aux droits fonciers sur les forêts de cette région constitue un facteur catalysant des stratégies d'appropriation par la « mise en valeur » sur de grandes surfaces. Les investisseurs sont nationaux et la consommation de viande d'Amazonie est essentiellement brésilienne. En Asie du Sud-Est, l'expansion du palmier a été fulgurante depuis une quinzaine d'années et elle s'est largement faite aux dépens des forêts. Sur la période 1990 – 2005, 55 à 59 % de l'expansion du palmier à huile en Malaisie et au moins 56 % en Indonésie ont été réalisés au détriment des forêts ⁹. Quant aux usages locaux pratiqués par les populations, il est facile de comprendre qu'ils deviennent quasi impraticables après la conversion de la forêt en champs de palmiers ou d'eucalyptus.

Cette poussée des plantations depuis une quinzaine d'années est mue par les investissements des grandes sociétés. Elle résulte peu des petits ou moyens exploitants, comme c'était le cas dans les années soixante-dix grâce aux grands programmes de colonisation et aux ouvertures de routes financées par les États ¹⁰. La rentabilité de la production d'huile de palme est très importante puisque

les marges brutes annuelles peuvent atteindre 3 500 – 4 000 dollars par hectare. Le potentiel mondial de développement du palmier à huile reste très important dans les zones tropicales et la demande croissante d'agrocarburants devrait encore accroître sa rentabilité et son expansion. En Afrique, le Libéria est, avec l'Angola, l'un des premiers pays d'accueil des investissements agricoles asiatiques pour le palmier. L'an dernier, le groupe malaisien Sime Darby a obtenu une concession de 220 000 ha pour y établir une plantation, rejoignant ainsi d'autres acteurs indonésiens et singapouriens implantés depuis peu. Au Gabon, la société OLAM, basée à Singapour, a prévu d'implanter 300 000 ha de plantations de palmier à huile sur des forêts secondaires : une première tranche de 38 000 ha est en cours de réalisation au sud-est de Libreville ¹¹. La taille importante de ces opérations est permise par la « présomption de domanialité » sur les forêts. Celle-ci permet en effet aux gouvernements de s'autoriser à attribuer des surfaces considérables sur ce qu'ils estiment être « leur » domaine, sans concertation avec les populations qui y exercent des droits coutumiers.

4. L'ARRIVÉE DE LA FINANCE CARBONE DANS LE PHÉNOMÈNE D'ACCAPAREMENT DES TERRES

Pour protéger les zones de « haute valeur écologique », des associations de protection de la nature, souvent associées à des mécènes ou à des fondations d'entreprises, achètent des terres afin de les soustraire à l'exploitation forestière ou à la conservation forestière. En 2004, l'organisation non-gouvernementale *The Nature Conservancy* a ainsi acquis près de 150 000 hectares dans une forêt de montagne au Belize : l'acquisition a été faite au nom de l'État mexicain, mais financée par l'ONG américaine pour que cette zone bénéficie d'une protection permanente. Mais de tels achats sont rares. En 2008, l'affaire *Cool Earth* a suscité une levée de boucliers au Brésil face à ce qui a été perçu comme une forme d'éco-colonialisme et une tentative d'achat en sous-main d'une partie de l'Amazonie, au nom de la protection de la forêt. John Eliasch, conseiller du Premier Ministre

britannique sur le changement climatique, mais aussi prospère capitaine d'industrie et fondateur de l'ONG *Cool Earth* avait en effet proposé de sauver les forêts tropicales « en sécurisant des terres qui seraient, sinon, vendues aux exploitants forestiers et aux éleveurs ». *Cool Earth* a fait l'objet d'une enquête au Brésil pour l'achat présumé, via des intermédiaires, de 160 000 hectares dans l'État amazonien du Mato Grosso. L'ONG a démenti, mais une dépêche de l'Agence France Presse datée du 26 mai 2008 rapporte néanmoins que John Eliasch aurait déclaré devant un parterre d'hommes d'affaires internationaux qu'il « suffisait » de réunir 50 milliards de dollars pour sauver la forêt amazonienne de la destruction.

Acheter des terres boisées pour les conserver constitue une solution onéreuse et difficilement praticable pour des raisons politiques, mais aussi du fait de l'impossibilité juridique liée à la fréquente propriété publique des forêts ou, plus exactement et comme nous le verrons plus loin, au régime de la domanialité dans le monde tropical. Plutôt que de tenter d'acquérir la pleine propriété des terres, les investisseurs en conservation préfèrent donc se concentrer sur l'acquisition de droits d'usages : soit avec l'État, sous le régime de la concession, soit avec les propriétaires privés ou les détenteurs coutumiers, sous forme d'arrangements contractuels. En Amérique du Nord, de nombreuses organisations de défense de l'environnement recourent ainsi aux servitudes de conservation (*conservation easements*). Il s'agit d'un accord au terme duquel un propriétaire renonce à « développer » tout ou partie de ses terres contre paiements ¹². C'est généralement une ONG de conservation qui se porte acquéreur des droits d'usage ainsi cédés par le propriétaire. La contrepartie peut prendre la forme d'une compensation financière, correspondant en principe à la réduction de la valeur vénale de

7. D'après Schott (2009 : 40).

8. La dégradation de la forêt primaire y est si importante que les espaces perturbés sont envahis par *Imperata cylindrica*, une espèce invasive de graminée herbacée qui se développe sur les sols appauvris, entraînant une perturbation dans la fixation de l'azote du sol et une compétition avec les arbres.

9. D'après Koh et Wilcove (2008).

10. Rudel, 2007; Butler et Laurance, 2009.

11. Karsenty, 2010.

12. Gullison et al, 2001.

la propriété liée à l'amputation d'une partie de ses attributs d'*usus*, incluant le manque à gagner qui découle du renoncement à l'exploitation forestière (attributs relevant du *fructus*).

Ce type de principe fait l'objet de plusieurs déclinaisons. *Cool Earth* propose aux particuliers, aux collectivités et aux entreprises « d'adopter » une parcelle de forêt tropicale, localisable sur *Google Earth*. L'ONG s'engage à négocier avec les usagers locaux un accord rémunéré de conservation. De son côté, *Conservation International* (CI) a développé un concept d'accords incitatifs de conservation, dont la finalité est de dédommager directement les ayants droit et les collectivités concernées par le coût du « renoncement au développement » dans les zones conservées¹³. C'est la formule des « concessions de conservation », qui ne requiert pas l'existence préalable de droits de propriétés privés individuels sur les forêts à conserver. Dans ce schéma, les promoteurs de la conservation – ONG, collectivité publique, État ou individus – proposent de se porter acquéreurs du droit d'exploitation qui constitue la base de la concession forestière, afin d'empêcher toute exploitation commerciale. En Équateur, au Cambodge, à Madagascar et dans d'autres pays du Sud, CI propose ses « conservation incentives agreements » à des communautés paysannes installées dans des zones riches en biodiversité, généralement des forêts et l'organisation entend dorénavant faire financer ces réalisations par la finance carbone (Encadré 4). CI cible ainsi, particulièrement, le marché volontaire du carbone qui sert de débouchés à ce qui est désormais qualifié de projets REDD+ pour *Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation*. Au Guyana et au Pérou, où sont en jeu de vastes surfaces de forêts, CI a établi deux « concessions de conservation », un concept devenu très populaire dans le monde de la conservation. Celles-ci s'accompagnent de restrictions de droits d'usage pour les populations locales, notamment en matière d'agriculture et de chasse, mais les modalités de compensation de cette perte de droits d'usage restent assez floues.

Plus récemment, des cas documentés d'expulsions de paysans ont été présentés : en Ouganda dans un rapport de l'ONG Oxfam datant de 2011 et au Kenya dans un article du quotidien britannique *The Guardian* publié

en 2009. Dans chaque cas, des « investisseurs carbone » internationaux sont impliqués dans une opération de restauration, de conservation ou de plantation de forêts. En Ouganda, la société britannique *New Forest Company* a mis en œuvre un projet dans le cadre du mécanisme de développement propre (MDP) créé par le protocole de Kyoto. Le projet ougandais consiste à planter des arbres afin de recevoir des crédits carbone négociables sur le marché du même nom. Oxfam reproche à NFC d'être indirectement responsable de l'éviction de vingt mille personnes, certes occupants illégaux, mais installés depuis longtemps dans la zone du projet. Au Kenya, la société *Wildlife Works Carbon* a entrepris en 2011 un projet REDD+ de 32 000 hectares dans le sanctuaire de Rukinga, au sud du pays et elle aurait fait déplacer plusieurs

centaines de personnes, des occupants également réputés illégaux. Le problème est qu'en Afrique, les « occupants illégaux », souvent des migrants, ont parfois acheté leurs terres de bonne foi à des natifs, dans le cadre de transactions certes illicites aux yeux de la loi, mais considérées comme légitimes localement – et, en cas de conflits fonciers, les actes de vente sous seing privé sont souvent jugés recevables par les tribunaux locaux.

Néanmoins, ces phénomènes induits par la perspective de bénéfices sur le marché du carbone restent très limités en termes de surfaces et ils pourraient faire long feu si les négociations internationales sur le climat continuent à s'enliser. La « reprise en main » d'un certain

13. Niesten et Rice, 2004.

>>> Encadré 4

Les marchés du carbone

Les négociations sur les changements climatiques ont conduit à la mise en place d'un marché des permis d'émission à plusieurs étages. Le premier, fondé sur le principe du *cap-and-trade*, est un marché entre les États ayant ratifié le protocole de Kyoto et ayant accepté de prendre des engagements chiffrés de baisse (ou de progression limitée) de leurs émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit essentiellement des pays industrialisés, mais pas de la Chine, du Brésil, de l'Inde ou de la Corée. Dans ce cadre, les pays qui, à l'issue de la période d'engagement 1998 – 2012, ne parviendront pas à remplir leurs objectifs devront acquérir ces permis auprès de ceux qui auront dépassé leur objectif. Ces contraintes sont ensuite répercutées au niveau des branches, puis des entreprises. L'Union européenne a, dans ce cadre, son propre système interne de marché carbone.

Par ailleurs, les États et les entreprises peuvent acquérir des permis d'émission – appelés aussi crédits carbone – dans le cadre de *mécanismes de flexibilité*, c'est-à-dire des projets de réduction d'émissions dans les pays tiers, notamment les pays en développement : le principal d'entre eux est le *mécanisme de développement propre* (MDP). Les crédits carbone générés par ces projets constituent des actifs dont le cours varie en fonction de l'offre et de la demande. Une petite minorité des programmes MDP sont des projets de boisement et reboisement. Depuis leur création en 2000, le total cumulé des transactions s'élève à 37,6 millions de dollars*.

Depuis 2005, une proposition très ambitieuse nommée REDD+, signifiant *Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation*, est discutée dans les négociations. Elle consisterait à rémunérer les pays en développement qui réduiraient (de manière absolue ou relative) leur déforestation. Ces rémunérations pourraient venir du marché du carbone, via la vente de crédits carbone par les pays ou par des projets. Enfin, il existe des marchés volontaires du carbone, sur lesquels les transactions concernant le carbone forestier ont atteint 130 millions de dollars en 2010. Les acteurs de ces marchés sont soit des entreprises voulant compenser leurs émissions de gaz à effet de serre, soit des spéculateurs qui anticipent sur la mise en place du mécanisme REDD+ et achètent des crédits à des projets forestiers, généralement des projets de conservation baptisés *projets REDD+*.

* *Ecosystem Marketplace*, 2011.

nombre de parcs et réserves forestières ayant, au fil du temps, été occupés par des paysans en quête de terres agricoles et pastorales est certes favorisée par la finance carbone. Mais l'extension de ces aires protégées est peu praticable quand la densité de population est significative. Même dans des régions encore considérées par les gouvernements comme « *vides* » de population – par exemple, certaines parties de l'Afrique centrale ou de l'Amazonie – les extensions risquent d'être contrariées par la reconnaissance internationale des droits des « *populations autochtones* » consacrée à l'ONU¹⁴. Les « *espaces vides* » ont sans doute définitivement disparu des représentations considérées comme légitimes dans le nouveau régime international de l'environnement.

5. LE MODÈLE DE L'ACCAPAREMENT A-T-IL DE L'AVENIR ?

Si l'on assiste incontestablement à une nouvelle vague d'investissements directs, étrangers ou nationaux, dans les terres agricoles, le modèle qui s'imposera à moyen terme n'est pas encore stabilisé. D'abord parce que les achats de terres sont rares, sauf en Argentine, en Uruguay ou au Brésil quand la législation le permet. Dans la plupart des cas, il s'agit de locations à l'État (parfois sous forme de concessions foncières) pour des durées variables, mais communément de l'ordre du siècle (de vingt à cinquante ans au Liberia). Les transferts en pleine propriété concernent les zones où doivent être installées les unités de transformation. Les contrats sont assortis de cahiers des charges dont les contenus varient (création d'emplois, de routes, d'infrastructures, etc.) et dont le non-respect peut entraîner l'annulation du contrat de location ou de concession. Cette possibilité reste toutefois largement théorique car les gouvernements hésitent à annuler l'opération quand sont en jeu des emplois et des revenus locatifs ou des taxes.

Ces transactions conduisent-elles à des déplacements de population ? C'est parfois le cas. Au Mali, l'étude d'impact menée sur l'un des deux importants projets d'investissements étrangers prévoit que 127 ménages, soit 1 644 personnes, devront être déplacés et compensés. Dans les autres pays, l'analyse des contrats¹⁵ indique que les gouvernements

s'engagent au préalable à acquérir les droits de propriété ou d'usage pour, ensuite, les mettre à disposition des investisseurs. Mais l'équité des compensations dépend de la capacité des organisations paysannes et des sociétés civiles à faire valoir leurs droits. Quand des activités d'irrigation sont prévues, la concurrence pour l'accès à l'eau n'est généralement pas prise en compte dans les contrats. Dans les zones forestières, où l'empreinte agraire des populations est moins visible, les compensations – quand elles existent – ne prennent en compte ni les usages non-agricoles (collecte, chasse), ni la dimension de réserve foncière des forêts au sein des finages villageois. Quant aux populations semi-nomades, non tournées vers l'agriculture, comme les Pygmées, elles sont souvent les principales perdantes de la conversion des forêts à des usages agro-industriels.

Dans de nombreux cas cependant, les investissements n'impliquent pas de déplacement des populations, ni de transfert du foncier. La contractualisation des exploitants familiaux pour l'achat de leurs productions dans une logique de construction de filière intégrée constitue une option souvent pratiquée et qui pourrait bien s'affirmer comme la seule viable à terme. Ce modèle est celui, entre autres, de la Fondation de l'Aga Khan, qui encadre 60 000 petits exploitants au Kenya pour la production de haricots verts, dont une grande partie est exportée vers l'Europe. Le prix de vente de la production est convenu à l'avance avec le client européen, mais aussi avec les fournisseurs kenyans afin de se prémunir contre les risques de volatilité des prix. Les agriculteurs bénéficient donc d'une garantie de débouchés et de revenus, ainsi que de conditions privilégiées d'accès aux intrants, de formation et d'assistance technique. Comme le note le rapport publié en 2010 par le Centre d'Analyse Stratégique¹⁶, « *Le modèle de l'agriculture contractuelle, basée sur de petites exploitations sur le format de l'out-grower scheme a été privilégié pour ses avantages en termes de coûts (couverture des risques climatiques par l'atomisation des fournisseurs, contrôle de qualité, absence d'investissement engendrant des coûts dits irrécupérables)* ». Toutefois, ce modèle n'est pas exempt de risque pour les agriculteurs. En Tanzanie en 2009 par exemple, l'abandon, suite à la crise financière, du projet d'une entreprise suédoise visant à produire du

carburant à partir de la canne à sucre, a été lourd de conséquences pour les agriculteurs qui s'étaient reconvertis dans la culture de canne, avec l'espoir de participer au réseau de petits producteurs. Ils ont soudainement vu disparaître toute perspective d'écouler leur nouvelle production. Mais ce risque peut être atténué. Dans le projet kenyan évoqué ci-dessus, l'entreprise exige des agriculteurs contractualisés qu'ils ne consacrent pas plus de 25 % de leurs surfaces à la culture du haricot, afin de conserver une dynamique d'agriculture vivrière dans la zone. Ce type de disposition pourrait facilement être exigé par les gouvernements et inscrit dans les cahiers des charges des investisseurs agro-industriels. Les investisseurs sont généralement réticents à dépendre des exploitations familiales pour assurer la production agricole dont ils ont besoin, notamment quand celle-ci doit alimenter des unités de transformation industrielle. Ils sont plus enclins à envisager des formules de location. Néanmoins, l'écart très important entre les intentions en termes de superficies et les réalisations indique de réelles difficultés à mobiliser la terre pour mener à bien ce genre d'opérations. Mis à part de grands pays disposant de terres arables abondantes et d'une paysannerie relativement peu nombreuse – comme l'Argentine, l'Uruguay ou l'Ukraine – il est difficile, même pour des gouvernements autoritaires, de passer outre les droits fonciers locaux en s'enfermant dans un tête-à-tête discrétionnaire avec les investisseurs, qu'il s'agisse d'États ou de firmes privées. De plus, la démographie n'est plus celle de l'époque coloniale. En Afrique par exemple, il faut rappeler l'augmentation rapide des densités de population entre 1950 et 2000¹⁷. Les prévisions pour 2050 prévoient même une accélération de cette tendance (*Graphique 1*). Même si une partie de cette augmentation sera absorbée par les villes, on entrevoit les difficultés prévisibles de toute tentative de « *néo-colonialisme* » agraire qui serait conduite par des investisseurs étrangers. La multiplication des conflits fonciers dans les pays du Sud, notamment en

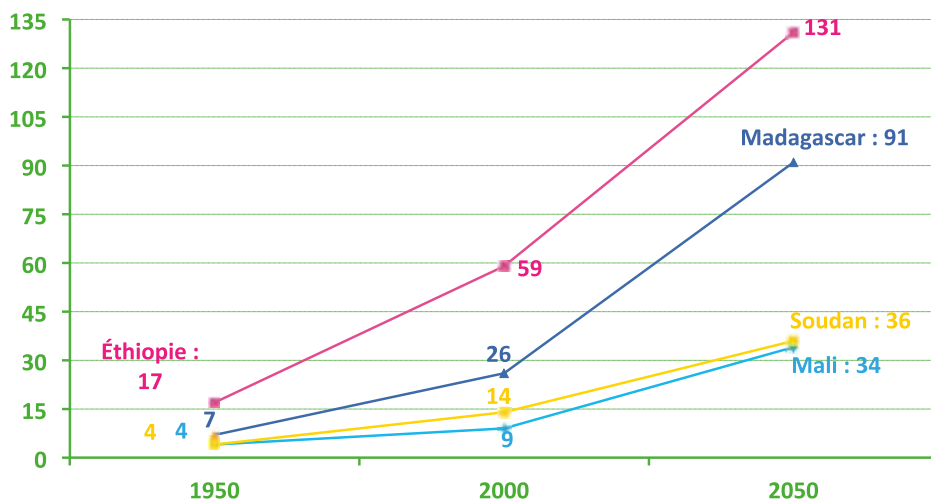
14. Voir à ce sujet, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones adoptée en 2007.

15. Cotula, 2011.

16. La mission était présidée par Michel Clavé, directeur Agriculture au Crédit Agricole.

17. Cotula, 2011.

GRAPHIQUE 1
Évolution potentielle des densités de population au km²
dans quatre pays africains entre 1950 à 2050



Source : UN, 2011. *World Population Prospects : The 2010 Revision, Population Division of the Department of Economic and Social Affairs of the United Nations Secretariat* (<http://esa.un.org/wpp/unpp/p2k0data.asp>).

¹⁰⁶ Afrique, devrait contribuer à convaincre les investisseurs potentiels qu'il leur sera difficile d'éviter les formules de contractualisation s'ils veulent bénéficier d'un climat social correct pour sécuriser leurs investissements.

6. DES GAINS MUTUELS POSSIBLES ?

Derrière ces nouveaux investissements agricoles, on voit ressurgir des craintes pour la paysannerie dans les pays en développement et une discussion déjà ancienne de l'économie rurale : celle de l'opposition entre agriculture industrielle s'appuyant sur le travail salarié et agriculture paysanne, de petite exploitation familiale. Il n'est pas sûr que les faits donneront beaucoup de grain à moudre pour alimenter le débat. Par contre, le constat du manque de capital (en termes de capacités d'investissement) des exploitations familiales dans les pays du Sud fait consensus. Il est également avéré que, du fait à la fois de ce manque de capital et de la faiblesse des infrastructures, de nombreuses régions propices à l'agriculture (hors forêts) sont sous-utilisées. Un rapport de la Banque Mondiale et de la FAO de 2009 indique qu'environ 400

des 600 millions d'hectares de savane de la région guinéenne de l'Afrique pourraient être utilisés à des fins agricoles, mais que moins de 10 % de cette surface sont cultivés. En Afrique centrale, un pays comme la République démocratique du Congo – le Congo Kinshasa – naguère grand producteur de denrées alimentaires, dispose d'un énorme potentiel inexploité, mais ses paysans ne peuvent le mettre en valeur faute de capital. À cela s'ajoutent des difficultés pour écouler la production du fait de la dégradation des infrastructures et des *tracasseries* qui constituent une forme de racket à peine déguisée, perpétré par les agents mal payés de la force publique. Des investissements importants, publics comme privés, dans les infrastructures, l'environnement économique et la gouvernance sont absolument nécessaires afin d'assurer la sécurité alimentaire et permettre au pays de retrouver sa condition d'exportateur. Si les politiques publiques favorisent le développement d'un modèle d'agriculture contractualisée, accordant la priorité à la construction de filières intégrées, des gains mutuels entre partenaires – entreprises, paysans, États – sont parfaitement possibles. Par ailleurs, la lutte contre la déforestation, qui

a pris une place si importante dans l'agenda international avec le mécanisme REDD+, a tout à gagner d'un couplage avec l'agenda du développement agricole. Ce rapprochement permettrait d'intégrer explicitement la contrainte de conservation des écosystèmes naturels dans les politiques et les actions d'intensification de la production, mais aussi de jouer sur une palette diversifiée d'itinéraires techniques, telle l'agro-foresterie dans les zones péri-forestières.

Un contrat ne constitue évidemment jamais une garantie d'équité. En analysant le modèle de contrat proposé par l'entreprise indienne Varun aux paysans malgaches ¹⁸, des chercheurs ¹⁹ ont montré que le partage des récoltes proposé était désavantageux pour les paysans auxquels Varun se proposait de louer la terre (en employant une partie d'entre eux pour cultiver le riz) et de verser 30 % des futures récoltes. De même, un rapport montre la grande disparité des clauses contractuelles : celles-ci sont, par exemple, plus avantageuses pour les paysans du Liberia où l'influence de la Banque Mondiale et des organisations internationales est forte ²⁰.

7. DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR GARANTIR L'ÉQUITÉ

Le débat entre tenants de la non-intervention dans l'évolution des pratiques coutumières et partisans de la codification pourrait également rebondir à la lumière de ces nouvelles dynamiques : en particulier, au regard de l'importance de l'acquisition des terres par les investisseurs nationaux et les *élites* locales. Nombre d'analystes sont intéressés par la fluidité et le *laissez-faire* qui constituaient l'une des facettes de l'*indirect rule* britannique ²¹ et permettaient, en principe, l'ajustement permanent des règles locales aux conditions du moment. Mais, comme l'a remarqué le géographe Michael Mortimore, spécialiste de ce régime, c'est prendre le risque de voir exclure les groupes les plus faibles de l'accès à

18. Ce contrat n'a finalement pas été concrétisé du fait de la crise politique à Madagascar déclenchée en 2008.

19. Andrianirina-Ratsialonana et Teyssier (2010).

20. Cotula, 2011.

21. L'*indirect rule* est un concept qui confère à l'État un rôle de trustee (souveraineté pour assurer le bien commun) dans le cadre d'un système dualiste (droit « moderne » versus droit coutumier).

la terre²². Miné par la corruption de l'État et son instrumentalisation par des intérêts particuliers, l'*indirect rule* a finalement permis aux notables ruraux de l'Afrique de l'Ouest anglophone de se constituer des patrimoines fonciers privés, aux dépens des plus pauvres et des groupes marginaux. Devant ce constat, Mortimore envisage positivement le recours à des formes de codification, comme au début de l'*indirect rule* et malgré les risques de *crystallisation* des coutumes : ceci afin de protéger explicitement des pratiques et des groupes menacés par l'appétit foncier des *élites* qui savent si bien tourner les règles coutumières à leur profit.

Les politiques publiques seront donc essentielles pour garantir l'équité. Dans de nombreux pays, l'abandon de la présomption de domaniaité sur les terres cultivées, pastorales ou forestières constitue un préalable indispensable pour que leurs usagers puissent acquérir une meilleure sécurité foncière, en faisant reconnaître leurs droits locaux. Cette mesure rendrait en effet plus difficiles les allocations arbitraires de superficies à des investisseurs par des administrations peu scrupuleuses. De ce point de vue, la loi foncière malgache de 2008 constitue une solution intéressante car elle inverse le sens de la présomption de propriété : les terres non immatriculées au nom de l'État ou des collectivités locales sont réputées constituer des « *propriétés privées non titrées* » de leurs usagers. Parallèlement, un programme de distribution de certificats fonciers sur la base d'enquêtes contradictoires et de relevés parcellaires est en cours – même si son déploiement a été freiné par la crise institutionnelle sur la Grande Île – afin d'entériner des droits de propriétés reconnus aux occupants. Bien sûr, voter des lois ne suffit pas. Il faut aussi que prévale l'état de droit. Néanmoins, un cadre juridique favorable constitue un point d'appui pour les batailles syndicales et la mobilisation des sociétés civiles.

8. CONCLUSION : LE RÔLE – CLÉ DES GOUVERNEMENTS ET L'EXIGENCE DE TRANSPARENCE

La vague spectaculaire d'annonces médiatisées concernant les acquisitions de terres à large échelle, amorcée en 2008 semble

aujourd'hui perdre de sa force, sans toutefois s'arrêter. La plupart des études consacrées à cette question s'accordent à dénoncer les dérives du commerce foncier international. Relayées par les projecteurs médiatiques, elles ont permis de mettre en évidence l'opacité qui entoure ces contrats d'achat ou de location, les asymétries de pouvoirs entre acteurs et le manque d'équité, voire l'injustice qui frappe les plus faibles. Dans ce jeu à trois entre États, privés (entreprises et élites) et populations rurales, ces dernières s'avèrent les plus vulnérables. Elles sont en effet peu aptes à négocier des conditions favorables auprès des autres acteurs du jeu.

Face à cette pratique que la société civile a qualifiée d'« *accaparement des terres* », la structuration de filières intégrées, via la contractualisation avec les exploitations familiales, peut constituer une option plus durable et plus équitable. Toutefois, comme l'a souligné en 2009 Olivier de Schutter, rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation qui veut éviter que les paysans ne deviennent « *des ouvriers sans pouvoir sur leurs propres terres* »²³, il est nécessaire d'encadrer ce type de mesures afin d'éviter certains risques : notamment en termes d'insécurité alimentaire, si les paysans consacraient toutes leurs terres à la production de produits d'exportation, au détriment des cultures vivrières. De même, les exploitants familiaux étant mal outillés pour négocier des contrats *gagnant – gagnant* avec les investisseurs, ce rôle de contrôle et de garantie d'équité devrait revenir aux gouvernements des pays hôtes. Toutefois, l'expérience des ventes ou des locations de terres à grande échelle dans les pays du Sud a prouvé que les gouvernements de ces pays sont souvent plus soucieux des intérêts des investisseurs – qui se confondent parfois avec les leurs – que des intérêts ou des droits des populations. Comme le note le Comité technique *Foncier et Développement*²⁴ « *les possibilités d'enrichissement personnel des gouvernants et des responsables de haut niveau dans le cadre de la préparation de ces accords et leur poids dans la décision politique sont généralement passés sous silence* ».

Si les gouvernements des pays hôtes s'avèrent peu enclins à garantir l'intérêt général lors de la signature de ces contrats, faudra-t-il alors se référer, comme l'a suggéré le professeur de droit Anastasia Telesetsky en 2011, à une régulation de cette pratique par la « *média-*

*tion*²⁵ » au niveau international ? Ce d'autant que les mesures volontaires d'encadrement de ces investissements agricoles²⁶ sont parfois ignorées autant par les investisseurs que par les gouvernements des pays récipiendaires. Cette approche est sans aucun doute nécessaire, mais on peut penser que son efficacité risque d'être limitée. Sa mise en œuvre pourrait se heurter à des réaffirmations un peu crispées de souveraineté de la part des pays réfractaires à ce qui sera vite qualifié d'« *ingérence* ». Enfin, il reste le problème de la capacité des États « *fragiles* » ou « *défaillants* » à faire appliquer de telles mesures, même lorsque leurs gouvernements acceptent de se plier à de telles « *règles du jeu* ».

La transparence reste une condition indispensable. Tous les contrats signés ne sont pas accessibles au public et ceci est préjudiciable à la recherche de l'équité. Dans le domaine des industries extractives, il existe un programme, baptisé ITIE²⁷, de transparence des revenus versés par les entreprises aux gouvernements que l'on peut résumer par le slogan proposé par des ONG : « *Publiez ce que vous payez !* ». En matière d'acquisition des terres, le monde aurait besoin d'un programme dont le mot d'ordre serait « *Publiez ce que vous signez !* » et qui se prolongerait par une évaluation régulière et indépendante de la mise en œuvre des engagements pris par les investisseurs. Peut-être, demain, un label d'« *investissement contractuel responsable* » spécifique viendra-t-il prendre sa place aux côtés des labels existants sur l'huile de palme, le bois ou le soja « *responsables* » ?

22. Mortimore, 1998.

23. Allocution à l'Assemblée générale de l'ONU à New York le 24 octobre 2011 (www.srfood.org/index.php/fr/component/content/article/1-latest-news/1704-farmers-must-not-be-disempowered-labourers-on-their-own-land-un-right-to-food-expert)

24. 2010 : 15.

25. Telesetsky (2011) propose la création d'un « Bureau international de médiation », organisme opérationnel qui serait placé sous la tutelle du Secrétaire général des Nations unies. Le but principal de cette instance serait de définir, d'aider à la mise en œuvre et d'assurer le suivi d'un cahier des charges socio-environnemental en matière d'investissements agricoles dans les pays du Sud. Cet organisme serait chargé 1) de « protéger les terres arables de la dégradation environnementale » à travers notamment des « plans de mitigation » à imposer aux investisseurs comme préalables à l'exécution de leurs projets et 2) d'aider les gouvernements à garantir l'intérêt général dans les contrats d'investissements agricoles signés avec leurs partenaires.

26. FAO, 2009.

27. Le sigle ITIE signifie Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (eiti.org/fr).

Bibliographie

- Adamczewski, A. and J.-Y. Jamin (2011). Investisseurs libyens, paysans maliens, *Le Monde diplomatique*: 20-21.
- Andrianirina-Ratsialonana, R. and A. Teyssier (2010). Large-scale agricultural investments in Madagascar: Lessons for more “inclusive” models. *Alternatives to land acquisitions: Agricultural investment and collaborative business models*. L. Cotula and R. Leonard. London, IIED, SDC, IFAD and CTV: 81-91.
- Anseeuw, W., L. Alden Wily, L. Cotula, and M. Taylor. 2012. Land Rights and the Rush for Land : Findings of the Global Commercial Pressures on Land Research Project. International Land Coalition, Rome. (http://www.landcoalition.org/sites/default/files/publication/1205/ILC%20GSR%20report_ENG.pdf)
- Butler, R. A. and W. F. Laurance (2009). Is oil palm the next emerging threat to the Amazon? *Tropical Conservation Science* 2(1): 1-10.
- Chouquer, G. (2011). Le nouveau commerce triangulaire mondial. Ou les analogies du foncier contemporain. *Etudes rurales* 2011/1(187): 95-130.
- Centre d'Analyse Stratégique (2010). *Les cessions d'actifs agricoles à des investisseurs étrangers dans les pays en développement*. Paris, Centre d'Analyse Stratégique: 108p.
- Comité-technique-“Foncier-et-Développement” (2010). *Les appropriations de terres à grande échelle. Analyse du phénomène et propositions d'orientations*. Paris, AFD/Coopération française: 56p.
- Cotula, L. (2011). Land deals in Africa: What is in the contracts? London, International Institute for Environment and Development (IIED): 48p.
- De Schutter, O. (2009). Acquisitions et locations de terres à grande échelle: ensemble de principes minimaux et de mesures pour relever le défi au regard des droits de l'homme. Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Assemblée générale des Nations Unies: 20p.
- Ecosystem Marketplace (2011). State of the Forest Carbon Markets 2011, Forest Trends.
- FAO (2009). Towards voluntary guidelines on responsible governance of tenure of land and other natural resources. *Land Tenure Working Paper* 10. Rome, Food and Agriculture Organization of the United Nations: 24p.
- Grain (2008). The 2008 land grab for food and financial security. G. Briefing, Barcelona: 11p.
- The Guardian (2009). Redd in Africa: ‘how we can earn money from air by harvesting carbon’. Kenyan ranch shows how UN scheme could protect forests that absorb CO₂ and earn billions of dollars for their owners. Consulté le 08/11/2011, disponible en ligne: <http://www.guardian.co.uk/environment/2009/oct/05/redd-kenya-climate-change?INTCMP=ILCNETTXT3487>
- Gullison, T., M. Melnyk, et al. (2001). Logging Off: Mechanisms to Stop or Prevent Industrial Logging in Forests of High Conservation Value. Cambridge, Union of Concerned Scientists (UCS): 96p.
- Hilhorst, T., J. Nelen, et al. (2011). Agrarian change below the radar screen: Rising farmland acquisitions by domestic investors in West Africa. Results from a survey in Benin, Burkina Faso and Niger. Conférence Internationale Global Land Grabbing. Institute of Development Studies, University of Sussex, Land Deals Politics Initiative (LDPI): 28p.
- Jones, C. F. and P. C. Morrison (1957). Evolution of the Banana Industry of Costa Rica. *Economic Geography* 28(1, Jan.): 1-19.
- Karsenty, A. (2010). Large-Scale Acquisition of Rights on Forest Lands in Africa. Washington, D.C., The Rights and Resources Initiative (RRI): 20p. (www.rightsandresources.org/publication_details.php?publicationID=2111).
- Koh, L. P. and D. S. Wilcove (2008). “Is oil palm agriculture really destroying tropical biodiversity?” *Conservation Letters* 1(2008): 60–64.
- Leon, N. S. (2001). Christophe Colomb: Saint, héros ou aventurier? *Anales de Filologia Francesa* 2001(10): 169-181.
- Linh-Xuan, N. (1981). Panorama des mouvements paysans vietnamiens. *Histoire de l'Asie du Sud-Est: révoltes, réformes, révolutions*. P. Brocheux. Lille, Presses universitaires de Lille: 84-110.
- Mortimore, M. (1998). Evolution des régimes fonciers dans les pays anglophones d'Afrique occidentale. *Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité et légalité*. P. L. Delville. Paris, Karthala & Coopération française: 612-652.
- Niesten, E. and R. Rice (2004). Gestion durable des forêts et incitations directes à la conservation de la biodiversité. *Revue Tiers Monde* 177: 129-52. *Revue Tiers Monde* XLV(177): 129-152.
- Oxfam (2011). New Forests Company et ses plantations en Ouganda. Oxford, Oxfam International: 21p.
- Rudel, T. K. (2009). Agricultural intensification and changes in cultivated areas, 1970–2005. *Proceedings of the National Academy of Sciences* 106(49): 20675-20680.
- Schott, C. (2009). Socio-economic dynamics of biofuel development in Asia Pacific. Jakarta, Friedrich Ebert Stiftung (FES) Indonesia Office.
- Seligson, M. A. (1977). Agrarian Policies in Dependent Societies: Costa Rica. *Journal of Interamerican Studies and World Affairs* 19(2, May.): 201-232.
- Telesetsky, A. (2011). Resource conflicts over arable land in food insecure States: Creating an United Nations Ombudsman institution to review foreign agricultural land leases. *Goettigen Journal of international law* 3(2011): 283-316.
- Weaver, J. C. (2006). *La ruée vers la terre et le façonnement du monde moderne: 1650-1900*. Québec, Les édition Fides.
- Wildlife Works Carbon (2011). The Kasigau Corridor REDD Project. Phase I – Rukinga Sanctuary, Wildlife Works Carbon, LLC: 85p.
- World Bank (2010). *Rising global interest in farmland: Can it yield sustainable and equitable benefits?* Agriculture and Rural Development Serie. Washington DC., The World Bank: 139p.

Rivalités et convoitises dans le commerce international agricole : une approche géo-économique

par Monsieur Thierry Pouch¹

*Économiste, chef du service Études économiques
de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA)
et chercheur associé HDR au Laboratoire Organisations Marchandes et Institutions
de l'Université de Reims Champagne Ardenne*

53

1. thierry.pouch@apca.chambagri.fr

Dans son ouvrage intitulé *Free Trade Today (Éloge du libre-échange)* publié en 2002, le grand économiste américain d'origine indienne Jagdish Natwarlal Bhagwati revient sur la supériorité du libre-échange sur toute autre politique commerciale. Décortiquant et réfutant un à un les arguments avancés par les économistes partisans du protectionnisme, il indique que toute mesure de politique commerciale allant dans le sens de la protection procurerait *in fine* moins de gains économiques qu'une situation de libre-échange, ou, préfère-t-il dire, d'un « commerce plus libéralisé »². La réflexion de Bhagwati s'adosse à un réexamen des analyses du rôle du commerce extérieur produites par les grandes figures de l'économie politique classique, à commencer par les Britanniques Adam Smith et David Ricardo. Ce réexamen aboutit à l'idée selon laquelle c'est chez ce second auteur que l'on trouve une formalisation plus rigoureuse des gains résultant de l'échange international de marchandises.

Les positions des économistes classiques, reprises par Bhagwati, s'inscrivaient dans une perception précise du fonctionnement de la société de la fin du XVIII^e siècle, faisant du gain retiré de l'échange marchand l'un des puissants instruments destiné à contenir, voire liquider les appétits de violence et les germes de conflits propres au fonctionnement des sociétés féodales. Car depuis le XVIII^e siècle persistait le même idéal – la recherche de la paix entre les nations – et l'Europe occidentale était persuadée d'en détenir l'une des clés avec l'échange libéré des entraves douanières. Le célèbre théorème des avantages comparatifs élaboré par David Ricardo dans les *Principes de l'économie politique et de l'impôt* renferme une intention s'inscrivant dans cette recherche récurrente d'une société universelle, au sein de laquelle les nations seraient liées par des liens amicaux. Au chapitre VII, Ricardo indique en effet que : « En même temps l'accroissement de la masse générale des produits répand partout le bien-être, l'échange lie entre elles toutes les nations du monde civilisé par les nœuds communs de l'intérêt, par des relations amicales, et en fait une seule et grande société »³.

Appliquée au cas de l'agriculture, la certitude – largement partagée par ce que certains auteurs ont appelé le « clergé du libre-échange »⁴ – selon laquelle un commerce plus

libéralisé de produits agricoles et alimentaires engendrerait une élévation du bien-être économique de toutes les nations participant à ce commerce a été très largement reprise : presque comme un *leitmotiv* par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et son directeur général, Pascal Lamy. L'objectif du cycle de Doha, lancé en novembre 2001, était bien de libéraliser le commerce mondial de produits agricoles et alimentaires afin d'intégrer les pays en développement dans la « division internationale du travail agricole ». L'efficacité de l'ouverture commerciale devait nécessairement et rationnellement se mesurer par une meilleure allocation des ressources agricoles à l'échelle mondiale. En faisant jouer les avantages comparatifs qu'ils détiennent dans le secteur agricole, ces pays devaient entrevoir de meilleurs termes de l'échange, un accès facilité aux marchés des économies développées et, *in fine*, un processus de sortie de la pauvreté. Mais le calcul allait sans doute au-delà du gain économique. Enclenché deux mois après les attentats du 11 septembre 2001, le cycle de Doha offrait une possibilité pour modifier le coût d'opportunité de la guerre ou du terrorisme, dans la mesure où ce type d'action armée envers un État ne peut que se traduire par une destruction de richesses.

Cette vision modernisée du « doux commerce » selon la formule de Montesquieu ou de la « paix perpétuelle » par l'échange commercial selon celle de Kant a été prise à rebrousse-poil par la réalité des tensions inhérentes aux relations économiques internationales : en particulier, celles portant sur les produits agricoles. Au monde enchanté de Montesquieu ou de Kant s'est substitué le monde conflictuel du philosophe anglais Thomas Hobbes. À la faveur de l'affirmation de nouvelles puissances agricoles, le commerce international de produits agricoles et alimentaires s'est en effet transformé en un espace de rivalités. C'est ce que nous voudrions développer tout au long de cet article. La première partie montrera en quoi l'économie agricole, de par sa dimension internationale, s'inscrit dans le champ de la « géo-économie ». Il faut comprendre par là que l'agriculture est de plus en plus structurée par des relations de pouvoir à l'échelle internationale, par des jeux de conflits, comme en témoignent les impasses dans lesquelles se trouve l'OMC. L'une des conséquences de cette conflictualité des rela-

tions commerciales agricoles se situe, et ce sera l'objet de la seconde partie, dans la résurgence des notions de « sécurité » et de « souveraineté » alimentaires, conduisant des pays à développer des stratégies de sécurisation de leurs approvisionnements alimentaires. Des réflexions plus prospectives constitueront la troisième et dernière partie de cette contribution.

1. AGRICULTURE ET GÉO-ÉCONOMIE

Une ligne de démarcation semble caractériser l'économie internationale en tant que champ de la science économique :

- D'un côté, la certitude que l'échange international élève le bien-être général des nations et conduit à une réduction de la pauvreté, cet échange reposant fondamentalement sur la spécialisation de chaque nation et donc sur la division internationale du travail. L'économie internationale est vue sous l'angle de la seule logique du marché. Ce faisant, l'économie internationale a négligé, pour ne pas dire écarté, presque depuis le XIX^e siècle, la question du pouvoir et du conflit dans les relations économiques internationales.
- De l'autre, la prise en compte, l'intégration du pouvoir et du conflit comme éléments structurants des relations économiques internationales. Cette thématique du conflit et du rapport de force dans l'économie internationale n'avait d'ailleurs pas échappé à plusieurs auteurs, à l'instar de l'américain A.O. Hirschmann et du français F. Perroux⁵.

Prise dans sa dimension internationale, l'histoire de l'économie agricole répond à cette logique conflictuelle. On pourrait même la situer au tout début des années soixante lorsque les États-Unis anticipèrent la création de la *Politique agricole commune* (PAC) et ses conséquences en matière de pertes de parts de marché sur l'Europe communautaire. Si le contexte géopolitique de guerre froide atténua l'âpreté du différend commercial entre l'Europe communautaire et les États-Unis – la PAC constituant de ce point de vue un

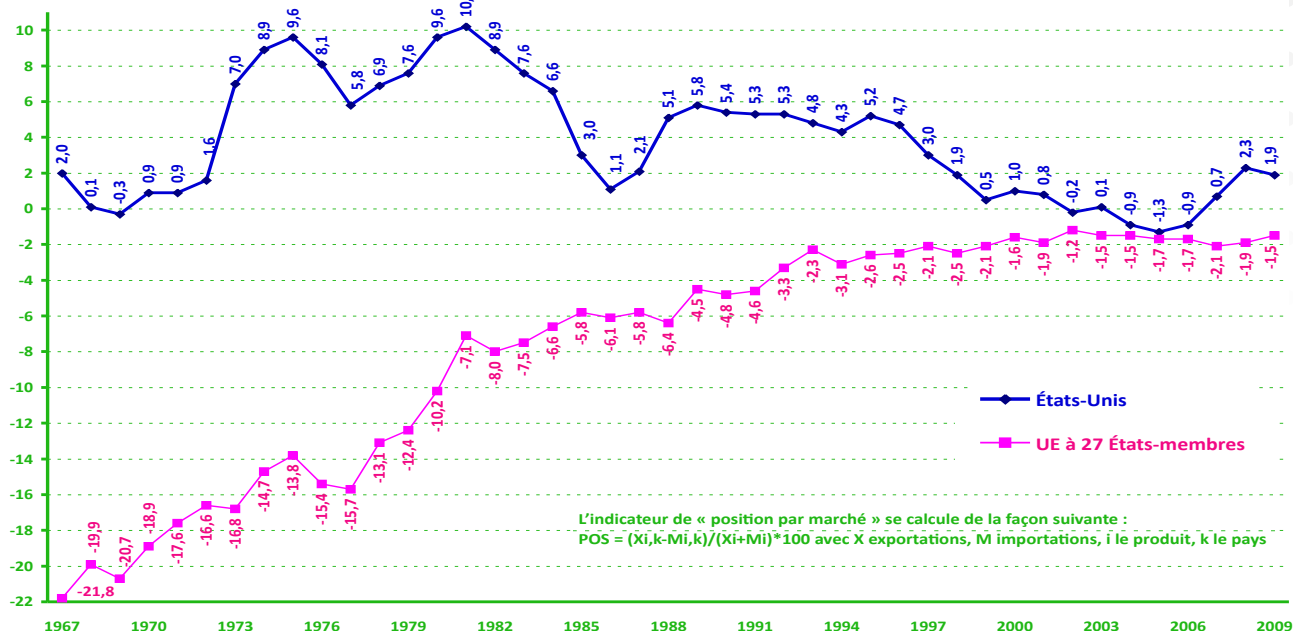
2. Se reporter à J. N. Bhagwati [2002].

3. Ricardo (1817), p. 102 de l'édition française.

4. Cf. Daviron, Voituriez [2010].

5. Se reporter à A. Hirschmann [1945] et à F. Perroux [1958].

Graphique 1
Agro-alimentaire : positions par marché (en % du commerce mondial)
(Chambres d'Agriculture France, Études économiques – Source : CEP II – CHELEM)



puissant vecteur d'indépendance de l'Ouest vis-à-vis des productions agricoles des pays du bloc soviétique – l'enjeu de l'accessibilité du marché européen aux importations agricoles américaines forma la première phase d'un conflit qui connaîtra son apogée au milieu de la décennie quatre-vingts. Les exigences américaines en matière d'accès au marché communautaire s'échelonnèrent du *Dillon round* de 1960 au *Kennedy round* de 1962 et portèrent sur un taux minimum d'ouverture du marché européen pour les céréales et les oléagineux⁶. En s'inspirant d'une vision clausewitzienne de la guerre selon laquelle celle-ci est un conflit entre de grands intérêts, on remarque que, dans le cas agricole, l'axe central autour duquel va durablement se structurer ce conflit commercial est celui du désarmement économique de l'adversaire : c'est-à-dire la contestation de ses instruments de protection commerciale, l'Union européenne s'étant dotée très tôt de moyens pour que se déploie la préférence communautaire. Cette conflictualité franchit donc un cran supplémentaire, toujours avec les États-Unis, lorsque l'Union européenne a opéré un rattrapage en matière de production agricole, occasionnant une décroissance régulière des importations de produits agricoles et alimentaires en provenance du territoire améri-

cain et une élévation tout aussi régulière des exportations sur les pays tiers. L'indicateur de « position par marché » illustre ce rattrapage régulier de l'UE sur les États-Unis (*Graphique 1*). Une première forme de rivalité s'est dès lors installée entre ces deux grandes puissances agricoles et il s'est traduit par un blocage de près de huit ans au GATT, au moment de l'Uruguay round. L'objectif était bien de désarmer l'adversaire en mesurant, d'une part, le poids des soutiens accordés à l'agriculture et, d'autre part, en exigeant qu'il y renonce. L'hostilité cette fois déclarée des Américains envers les producteurs européens se déclenche à la faveur du constat de leur recul sur les marchés mondiaux (*Graphique 2*)⁷.

Cette rivalité commerciale portait sur la maîtrise de la production et de l'approvisionnement mondial en biens alimentaires. Mais elle se limita à l'époque à deux grands bassins de productions, les États-Unis et l'Union européenne, auxquels il convient d'ajouter les pays composant le Groupe de Cairns, réputés pour leur hostilité aux outils de politiques agricoles pouvant engendrer des distorsions de concurrence. Il ne s'agit pas encore de contestation d'un pouvoir économique, mais d'une compétition acharnée entre deux

acteurs de même envergure économique. On sait qu'elle déboucha malgré tout, en 1993, sur l'accord de *Blair House*. L'essentiel de cet accord agricole portait sur la réduction des soutiens internes, des subventions à l'exportation et sur l'ouverture des marchés intérieurs aux produits étrangers, partie constitutive des accords multilatéraux signés à Marrakech en 1994, qui débouchèrent sur la création de l'OMC.

Ce régime commercial issu des accords de Marrakech a été contesté à partir de 1999 (réunion OMC de Seattle) et surtout de 2003 (réunion OMC de Cancun) par les nouveaux pays producteurs de biens agricoles et alimentaires, regroupés dans un G20 fédéré par le Brésil. La conflictualité en agriculture augmenta d'un cran dès lors que des pays émergents vinrent contester la suprématie de cette sorte de duopole formé jusque-là par les Américains et les Européens et donc la distribution des pouvoirs façonnée

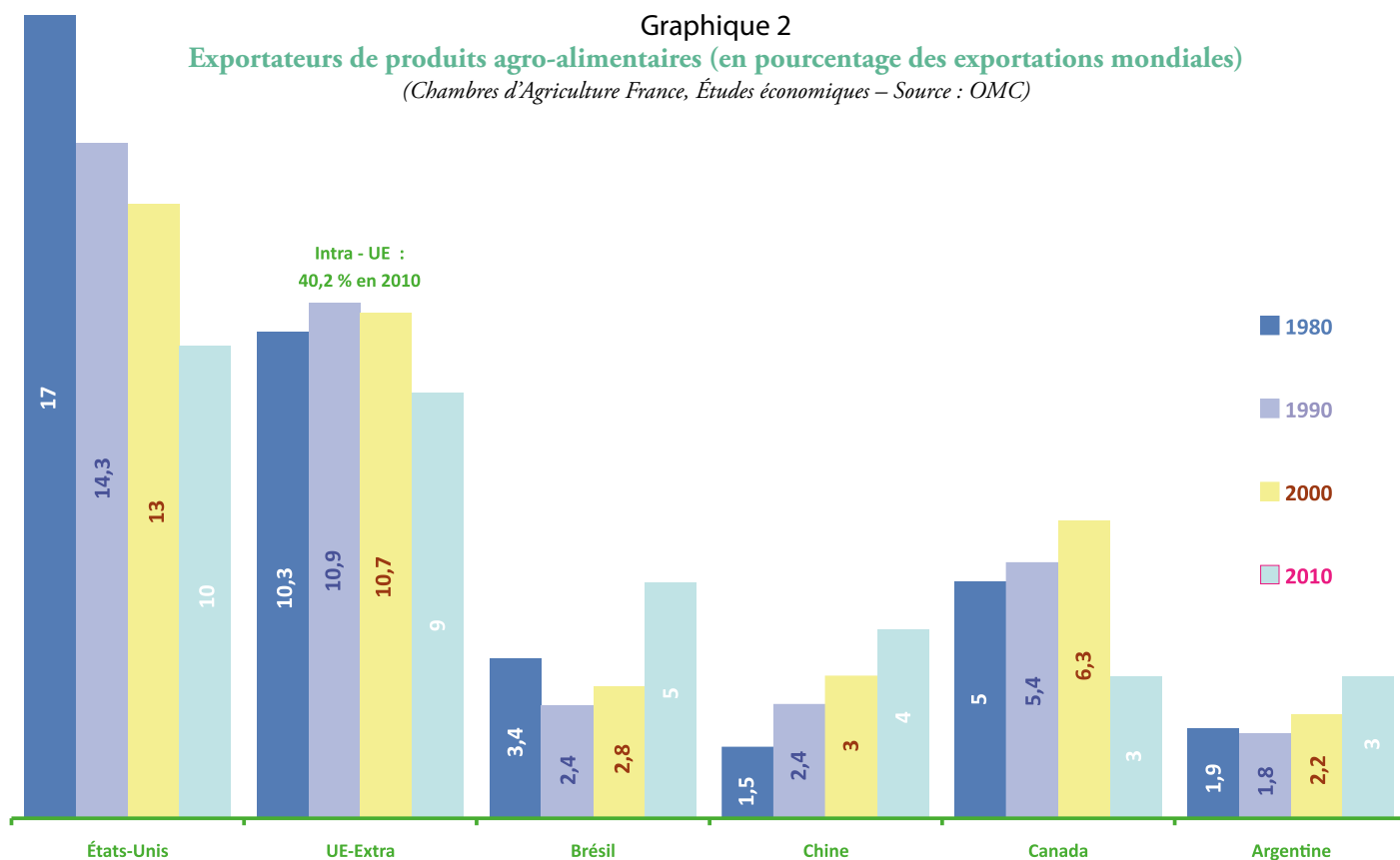
6. Cf. T. Pouch [2011a].

7. Il faudrait développer plus longuement ce point en indiquant, par exemple, en quoi ce recul des parts de marché enregistré par les exportateurs américains est indissociable d'une politique économique – monétaire, plus spécifiquement – dévastatrice pour les exportations agricoles et alimentaires des États-Unis. Pour plus de détails sur les années quatre-vingts, se reporter à H. Bourguinat [1985], A. Brender et F. Pisani [2007] et, sur les aspects agricoles, à T. Pouch [2010].

Graphique 2

Exportateurs de produits agro-alimentaires (en pourcentage des exportations mondiales)

(Chambres d'Agriculture France, Études économiques – Source : OMC)



56

lors de l'Uruguay round. En 2010, comme l'indique le *Graphique 2*, trois des six premiers exportateurs mondiaux de produits agricoles et alimentaires sont désormais des émergents. Répondre à la dynamique d'une demande mondiale composée d'éléments démographiques, d'urbanisation, d'élévation des niveaux de vie et par conséquent de mutations dans les modes de consommation alimentaire, constitue certes une ambition de premier plan pour l'économie brésilienne, mais – c'est un second point fondamental – il s'agit aussi d'inscrire cette stratégie de développement des productions et des exportations agricoles dans une perspective de conquête d'une position diplomatique nourrie de réussites économiques⁸. Rien qu'en Chine, dans les zones urbaines, on dispose déjà de quelques statistiques permettant de suivre l'évolution de la consommation alimentaire par grands produits, la FAO ayant, de son côté, établi quelques prévisions de consommation par zones (*Tableaux 1 et 2*). En l'espace d'une décennie, l'économie brésilienne s'est dotée d'avantages comparatifs dans quelques secteurs clés, dont l'agriculture

TABLEAU 1

Perspectives alimentaires mondiales (en calories / jour)

	Pays en développement	Asie du Sud	Asie de l'Est	Pays développés	Monde
1964 – 1966	2 054	2 017	1 957	2 947	2 358
1974 – 1976	2 152	1 985	2 105	3 065	2 435
1984 – 1986	2 450	2 205	2 559	3 205	2 655
1997 – 1999	2 681	2 405	2 925	3 380	2 800
2015	2 855	2 710	3 070	3 440	2 940
2030	2 995	2 900	3 190	3 500	3 050

Source : FAOSTAT

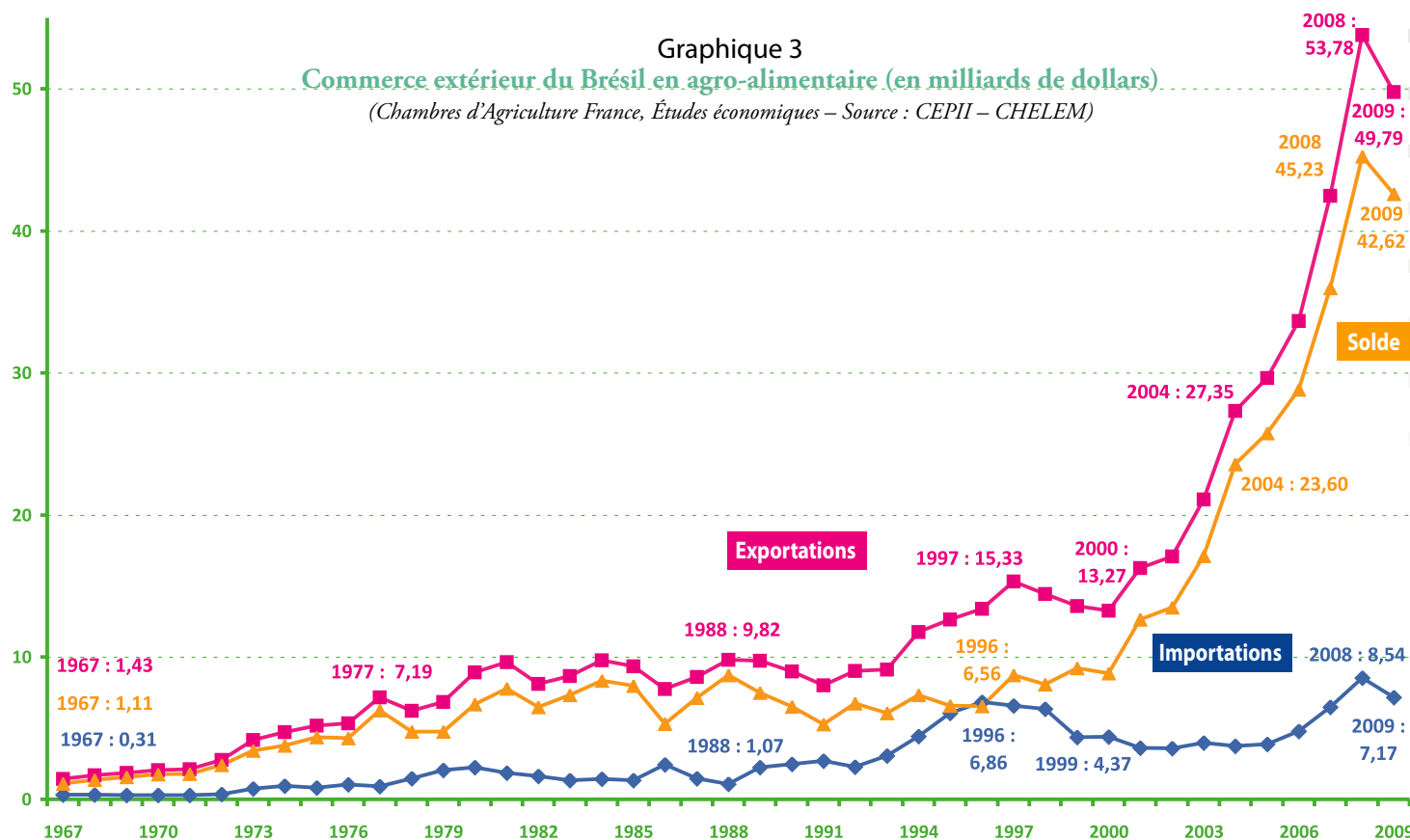
TABLEAU 2

Croissance de la consommation de produits alimentaires en Chine, zones urbaines (kg / hab. / an)

	1990	1995	2000	2005	2008	2009
Grains	130,7	97,0	82,3	77,0	77,1	80,1
Fruits frais	41,1	44,9	57,5	56,7	54,5	56,5
Huiles végétales	6,4	7,1	8,2	9,2	10,3	9,7
Porc	18,5	17,2	16,7	20,1	19,3	20,5
Bœuf et mouton	3,3	2,4	3,3	3,7	3,4	3,7
Volailles	3,4	4,0	5,4	8,9	8,0	10,5
Produits laitiers	4,6	4,6	9,9	17,9	15,2	15,0
Œufs frais	7,2	9,7	11,2	10,4	10,7	10,6

Source : China Statistical Yearbook

Graphique 3
Commerce extérieur du Brésil en agro-alimentaire (en milliards de dollars)
(Chambres d'Agriculture France, Études économiques – Source : CEPII – CHELEM)



et l'agro-alimentaire, occasionnant la formation d'un excédent commercial confortable et manifestement durable (Graphique 3). Le cas du Brésil indique bien en quoi les avantages comparatifs d'une économie ne sont rien moins que naturels et résultent *a contrario* d'une construction sociale, traduisant elle-même une organisation politique adaptée à la stratégie économique du pays, mais surtout aux intérêts des forces sociales dominantes. Il n'est par conséquent guère surprenant que le Brésil n'ait cessé, depuis, de faire valoir ses intérêts économiques et commerciaux, en particulier dans l'enceinte de l'OMC. De surcroît, ces évolutions structurelles ont été indissociables d'une stratégie de sous-évaluation du taux de change du réal brésilien (Graphique 4). Entre 1990 et 2009, les exportations brésiliennes agro-alimentaires ont bondi de plus de 450 %. Viandes bovine et de volaille, jus d'orange, soja, sucre et, dans une moindre mesure, maïs : tels sont les domaines de production dans lesquels le Brésil excelle, occupant pour la plupart les premiers rangs mondiaux. À cela s'ajoutent des firmes multinationales qui s'implantent désormais dans

le reste du monde, soit en créant des filiales, soit en absorbant des concurrents, à l'instar de la stratégie industrielle développée par des entreprises de transformation des viandes comme Marfrig ou JBS⁸. La forte progression des viandes de volaille brésiliennes s'est faite d'ailleurs au détriment des positions de leurs concurrents français, lesquels ont été progressivement évincés du marché mondial (Graphiques 5 et 6). On sait par exemple que le Brésil, vigilant quant au développement de relations économiques Sud – Sud, s'est orienté vers les marchés des pays du Proche et du Moyen-Orient, sur lesquels étaient auparavant positionnés les producteurs français de viandes de volaille et de poulet en particulier. Un véritable « corridor alimentaire » a été créé entre le Brésil et les pays composant le Proche et le Moyen-Orient⁹.

La montée en puissance de pays émergents comme le Brésil ne fait qu'illustrer le fractionnement de l'économie mondiale agricole. On ne peut dès lors raisonner à partir d'une économie mondiale sans frontières, mais seulement en fonction d'une rivalité permanente à laquelle se livrent des unités nationales ou

régionales séparées du fait de leurs intérêts contradictoires, mais aussi en raison de leur recherche de puissance. Le cas du complexe agro-alimentaire brésilien et son affirmation sur les marchés mondiaux corroborent la démonstration apportée au début des années soixante par l'économiste Alexander Gerschenkron selon laquelle le développement économique débouche nécessairement sur des rivalités entre des nations qui occupaient antérieurement des positions dominantes dans l'économie internationale et celles qui aspirent à y prendre une part plus prononcée¹¹. L'échange international n'est pas neutre

8. Cf. H. Leridon et G. de Marsily [2011], B. Badie [2011], ainsi que M.-A. Even et C. Laisney [2011].

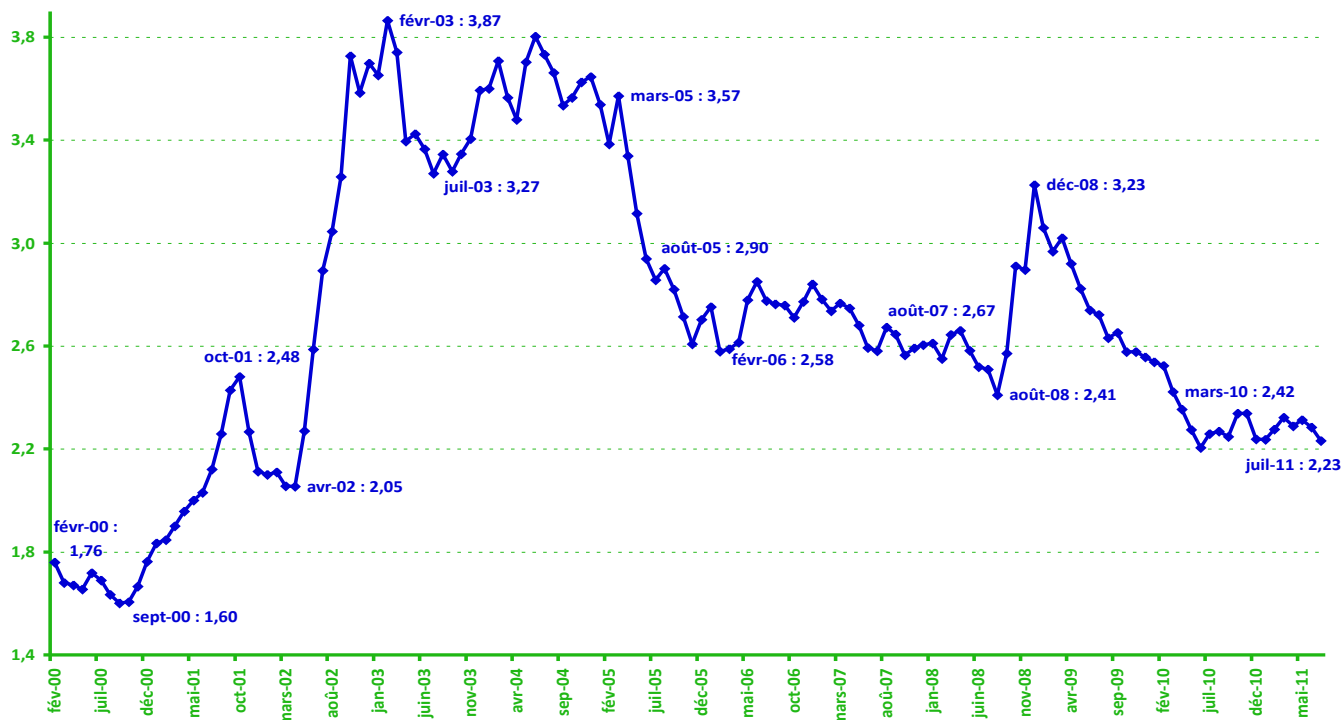
9. Lire C. Fèvre et T. Pouch [2011].

10. Plus généralement, sur l'évolution de la présence et de l'influence en Méditerranée des pays émergents (notamment les BRIC, c'est-à-dire Brésil, Russie, Inde et Chine), lire S. Abis [2011] et S. Abis et J. Nardone [2009]. Ajoutons que, dans le cas du secteur laitier, l'Inde ambitionne de se hisser au rang d'acteur de premier plan du marché mondial des produits laitiers, objectif d'ailleurs déjà atteint pour un pays industrialisé comme la Nouvelle-Zélande, en particulier dans des secteurs comme la poudre de lait, le beurre et les fromages. En 2010, elle était en effet parvenue au niveau de l'UE à 27 États-membres en matière d'exportation de ces types de produits.

11. Gerschenkron [1962].

Graphique 4
Évolution du taux de change du Real brésilien avec l'euro (par mois)

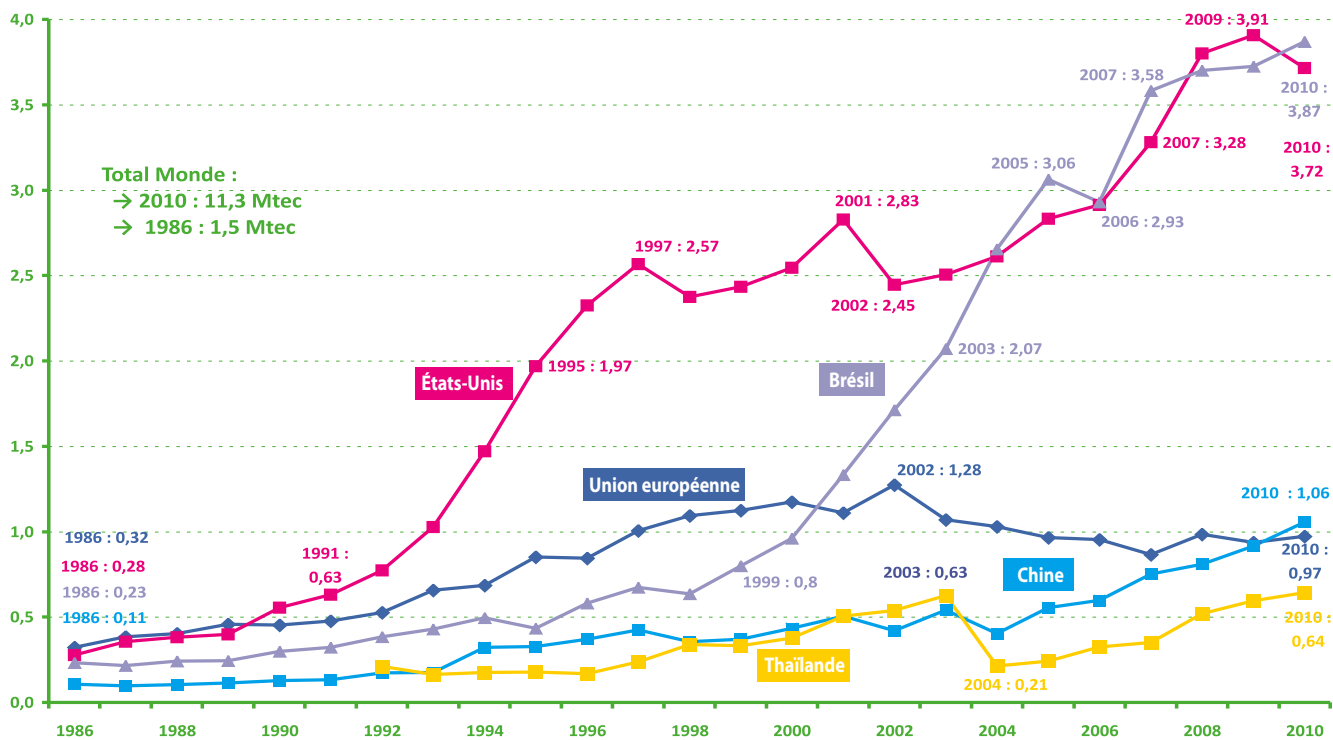
(Chambres d'Agriculture France, Études économiques – Source : BCE)



58

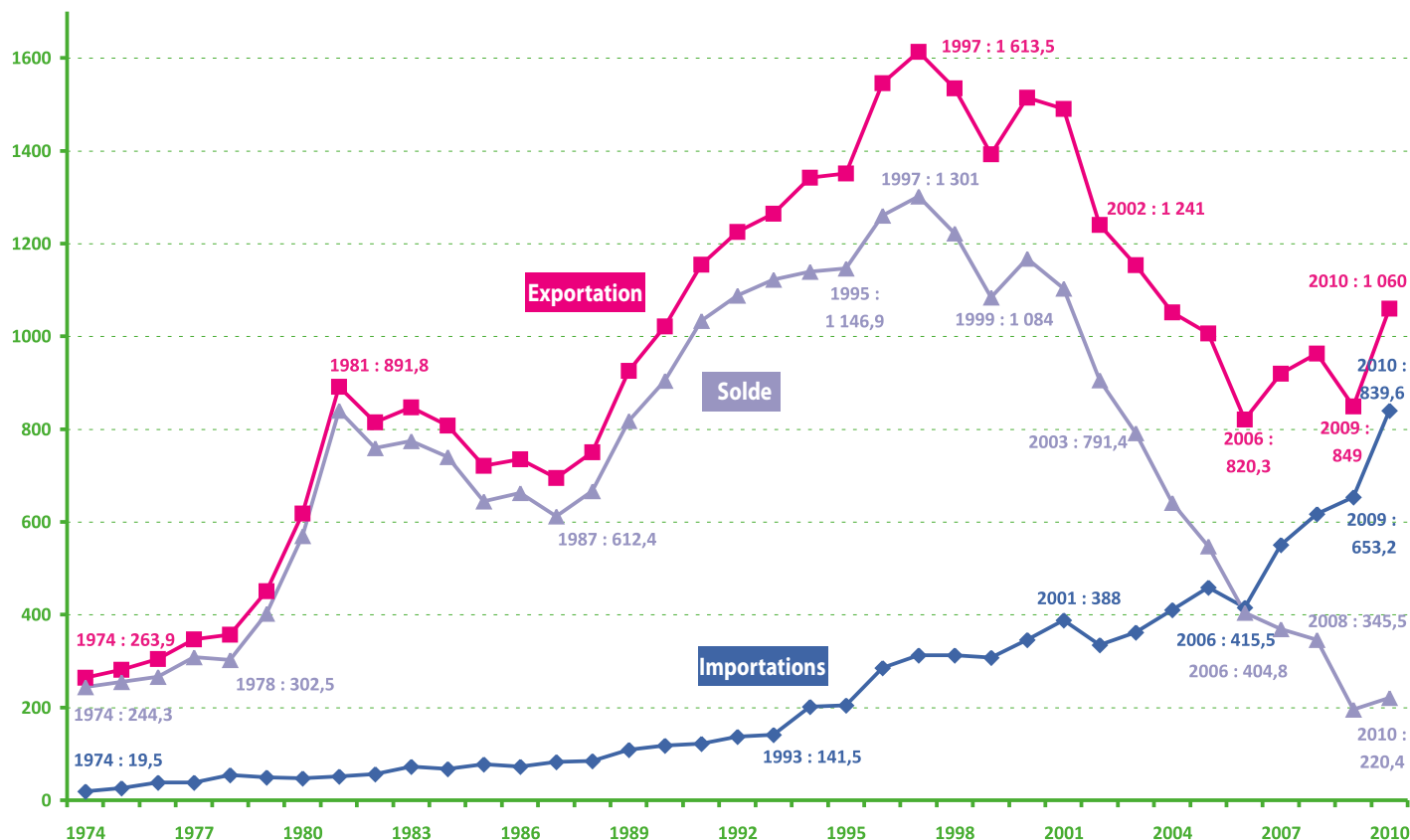
Graphique 5
Exportations mondiales de viande de volailles

(en millions de tec – Données provisoires pour l'année 2010) – (Chambres d'Agriculture France, Études économiques – Sources : FranceAgriMer, FAO)



Graphique 6 Commerce extérieur de la France - Volailles

(En millions d'euros – Termes réels) – (Chambres d'Agriculture France, Études économiques – Sources : Agreste, SSP, Douanes, FranceAgriMer)



59

et, comme l'indiquait l'économiste français François Perroux, « chaque État national ne met pas au service d'une clientèle anonyme les produits neutres de ses industries : toutes les marchandises battent pavillon ; il n'est point de marchandise neutre ; il n'est pas d'industrie ni de commerce politiquement neutre »¹².

C'est ici qu'intervient la notion de « géo-économie ». Le processus de développement économique est porteur d'un rattrapage sur des économies qui occupaient jusque-là des positions dominantes, ouvrant la voie, dans la mondialisation, à une contestation des pouvoirs antérieurs par le prisme de rivalités commerciales. S'agissant de l'agriculture, cette dynamique provoque des réactions défensives ou offensives émanant des pays ayant occupé ces positions dominantes. En nous inspirant de la définition suggérée par le chercheur Pascal Lorot¹³, la « géo-économie » consisterait en la production, par les États et / ou par les firmes multinationales, d'une stratégie économique et commerciale de conquête ou de préservation de

parts de marchés de produits agricoles et alimentaires, visant non seulement à nourrir la planète, mais aussi à accroître / défendre sa propre puissance au détriment des autres concurrents. Pour ces pays émergents, et singulièrement pour le Brésil, la logique de production / exportation entre en interaction avec la logique de puissance et, de ce point de vue, l'agriculture et l'alimentation sont en quelque sorte un nouveau marqueur de la puissance internationale pour le XXI^e siècle, l'enjeu étant de nourrir la planète. L'actuelle géo-économie de l'agriculture mondiale traduit par conséquent une rupture quant à l'ordre agricole international hérité des années d'après-guerre et structuré autour de deux grands acteurs dont l'hégémonie sur les marchés agricoles connaît une réelle érosion. Elle s'articule non seulement autour de la stratégie des États, lesquels définissent et entretiennent les mécanismes de la puissance économique et agricole, mais également autour de la stratégie des firmes multinationales. Ont été évoqués plus haut les cas des

groupes brésiliens JBS et Marfrig. De par leur développement, leur implantation à l'étranger (16 sites de production en Australie, 45 aux États-Unis, 9 en Angleterre, 9 en Argentine, ...), ces firmes multinationales constituent le vecteur de l'extraversion de l'agro-industrie brésilienne et se transforment en instruments de conquête des marchés, cherchant à évincer ou à absorber leurs concurrents, illustrant ainsi leur inscription dans une logique de géo-économie.

C'est en ce sens qu'il convient de comprendre la référence au philosophe anglais Thomas Hobbes. Dans son œuvre majeure, *Léviathan*, Hobbes indique en effet que la rivalité économique, la méfiance et la recherche de la puissance forment les trois conditions de la conflictualité entre les nations¹⁴. L'économie

12. Perroux, 1958, page 34.

13. Lire P. Lorot [2000], ainsi que F. Coulomb [2003]. Voir également Aknin et Serfati [2008].

14. Cf. T. Hobbes [1651]. Voir tout particulièrement le chapitre XIII.

mondiale agricole est devenue un espace de rivalités nationales et / ou régionales, expliquant pourquoi l'instauration d'une gouvernance des échanges commerciaux qui émanerait de l'OMC, sur la base d'une division internationale du travail agricole, soit si difficile à obtenir. Que ce soit à l'échelle nationale ou régionale, la formation de centres de pouvoir économiques et commerciaux entrave le déploiement de la solidarité internationale et bloque l'émergence d'accords multilatéraux à l'OMC¹⁵. L'économie mondiale serait en quelque sorte en situation d'anomie. Ce qui se dissimule sous la mesure et l'analyse des rivalités commerciales en agriculture n'est rien moins que le mode dominant d'organisation de la production agricole et de partage de la rente dégagée de ces flux commerciaux à l'échelle mondiale : ce d'autant plus que se greffe sur cette problématique, la question des taux de change et donc des rapports de force monétaires.

L'avènement de la mondialisation au détour des années quatre-vingts était annonciateur d'une élévation du degré d'interdépendance des nations, première étape d'une gouvernance mondiale devant instaurer un monde économique plus solidaire. On vient de voir qu'en réalité – et le secteur agricole en constitue l'un des exemples saillants – l'économie mondiale s'est davantage constituée en un vaste champ de conflits économiques et commerciaux plutôt qu'en un espace harmonieux¹⁶. Que doit-on en tirer comme principal enseignement ? Que cette logique de conflictualité a occasionné la résurgence inattendue de la notion de « *souveraineté alimentaire* », laquelle peut être vue comme dotée d'une dose de légitimité, mais qui, en sens inverse, est aussi en mesure d'amplifier les rivalités entre nations au sujet de la production et de l'accès à l'alimentation, donc de participer aux contradictions dans lesquelles évolue l'économie mondiale.

2. CONFLICTUALITÉ AUTOUR DE L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE

Inscrire l'agriculture dans le champ de la géo-économie permet d'examiner les ressorts de la conflictualité agricole de ce début de XXI^e siècle. Ce qui caractérise en effet la période actuelle, faite d'une coexistence très précaire

entre des puissances au déclin économique enclenché et des puissances montantes, a trait en économie à la résurgence de la question nationale ou, comme le dirait le professeur Jacques Sapir, au « *retour des nations* »¹⁷. La crise économique et financière semble bien accentuer ce processus, dans la mesure où elle bouscule les équilibres économiques d'hier, en particulier ceux relatifs à l'agriculture¹⁸. Mais c'est aussi parce que l'on assiste à une déstabilisation de ces équilibres mondiaux agricoles que certains pays entendent sécuriser leur approvisionnement alimentaire. Le regard doit donc se porter davantage du côté des pays demandeurs, importateurs de denrées agricoles.

Il s'ensuit que la conflictualité recouvre une seconde dimension, consubstantielle à la première et ayant trait à la maîtrise de ces approvisionnements par des entités nationales évaluant les risques qu'elles encourent à s'en remettre au marché mondial de produits agricoles et alimentaires, par définition instable. Si la géo-économie consiste à conquérir ou à préserver des parts de marché, elle peut tout autant se définir comme une stratégie visant à garantir, quel qu'en soit le coût, l'approvisionnement alimentaire des populations. Exposées aux incertitudes les plus importantes en matière d'accès à la nourriture, certaines nations n'ont d'autres choix que de sécuriser leurs approvisionnements alimentaires, amplifiant du même coup les menaces potentielles de conflits économiques, voire militaires. Il faut y voir un constat d'échec de la mondialisation, c'est-à-dire de la stratégie d'ouverture commerciale et de libéralisation généralisées des politiques publiques (*Reduced Government*), amorcée dès la fin de la décennie quatre-vingts par les principales institutions internationales.

La notion de « *souveraineté alimentaire* » s'est installée dans le débat économique et politique en 1996, lors du premier *Sommet mondial de l'alimentation* organisé par la FAO. Selon la déclaration finale, le « *droit international doit garantir le droit à l'alimentation, en assurant que la souveraineté alimentaire ait la priorité sur les politiques macro-économiques et la libéralisation commerciale* »¹⁹. Près de trois ans après la signature des Accords de Marrakech, l'idée selon laquelle la « *souveraineté alimentaire* » doit constituer une rupture par rapport au processus de libéralisation des échanges est explicite dans l'esprit de la

déclaration finale, adoptée par les organisations non-gouvernementales. En ce sens, cette notion relève de ce que l'on appelle désormais l'*altermondialisme*. Nous pensons cependant que la « *souveraineté alimentaire* » ne peut être dissociée d'une dimension politique, s'inscrivant dans un registre plus national que mondial.

La « *souveraineté alimentaire* » doit être distinguée de la « *sécurité alimentaire* », cette dernière n'étant pas forcément incompatible avec l'ouverture commerciale. Une économie peut en effet sécuriser ses approvisionnements alimentaires en établissant des partenariats ou des formes de coopérations économiques avec des pays répondant à ce type d'objectif. En revanche, la « *souveraineté alimentaire* » revêt une autre dimension, dont on peut prendre l'entière mesure en effectuant un détour par la philosophie politique. La souveraineté, telle que définie au XVI^e siècle par le philosophe Jean Bodin dans *Les six livres de la République*, c'est ce qui donne consistance à l'existence d'un État. C'est une construction politique permettant de s'affranchir de toutes les formes de tutelles, d'éviter de s'en remettre à une quelconque puissance divine pour se *produire par soi-même et pour soi-même*²⁰.

Appliqué au cas de l'agriculture et de l'alimentation, le concept de « *souveraineté* » signifie qu'un État libre ne saurait – pour nourrir durablement sa population – s'en remettre à une logique marchande dictée, établie par une instance supérieure comme, par exemple, l'OMC. Prise en ce sens, la « *souveraineté alimentaire* » contient un appel à une politique agricole qui, en tant que construction socio-politique, formerait l'instrument adapté pour atteindre l'objectif d'autosuffisance alimentaire et établirait par

15. B. Badie (*op. cit.*) nous invite du même coup, à juste titre, à lire ou à relire l'œuvre de É. Durkheim, notamment son ouvrage *De la division du travail social* paru en 1893.

16. Sur les secteurs de l'industrie, lire par exemple A. Brunet et J.-P. Guichard [2011]. Pour faire lien avec l'agriculture, un détour par les enjeux géo-économiques et géopolitiques liés à la gestion des ressources en eau s'impose. Cf. notamment F. Lasserre et E. Gonon [2008].

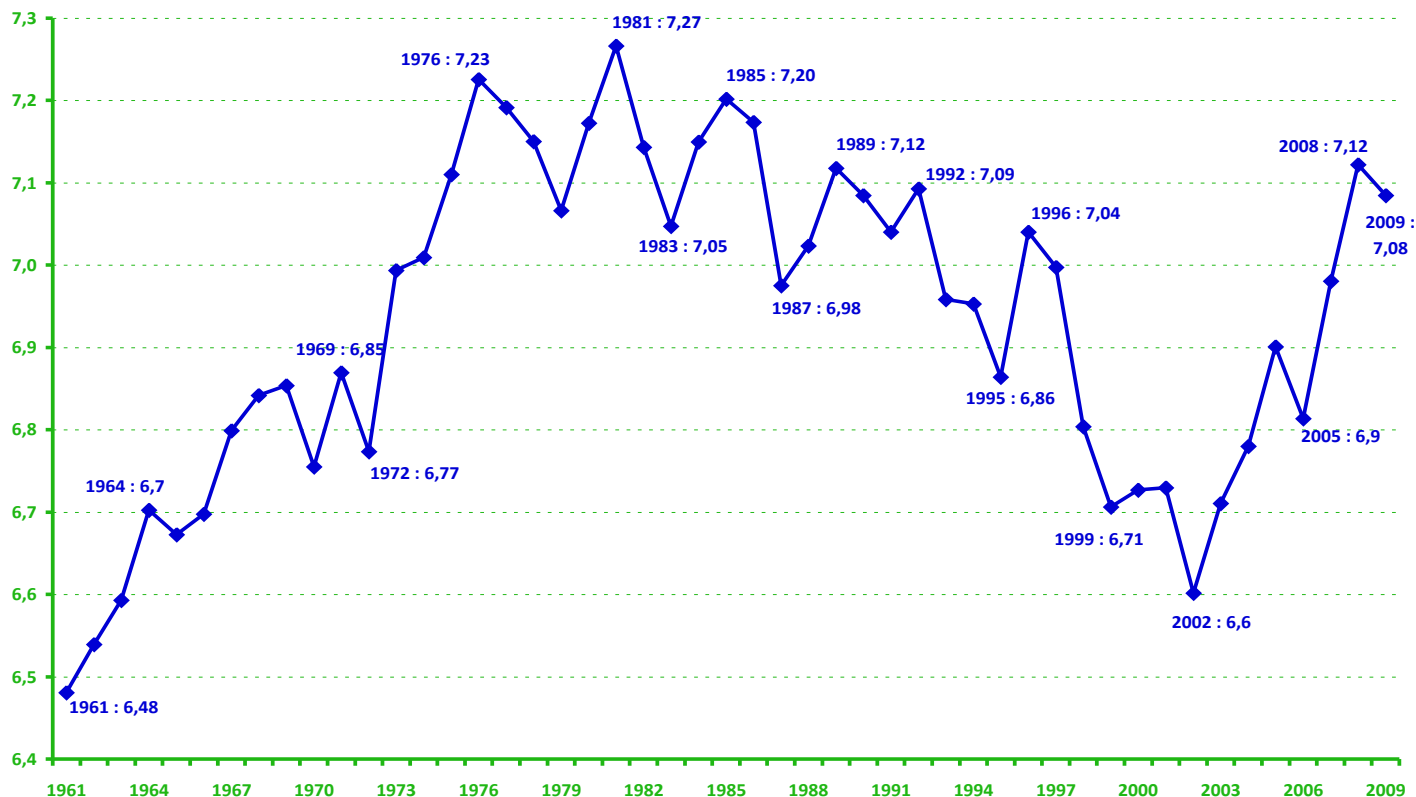
17. Cf. J. Sapir [2008].

18. Se reporter sur cet aspect de la crise actuelle à F. Heisbourg [2010].

19. Se reporter à Via Campesina [1996]. Sur la distinction « *sécurité* », « *souveraineté alimentaire* », lire C. Laroche-Dupraz et A. Postolle [2010], ainsi que T. Pouch [2011b].

20. Se reporter à J. Bodin [1576]. Une interprétation contemporaine a été fournie par G. Mairat [1997].

Graphique 7
Superficie céréalière mondiale (en millions de km²)
(Chambres d'Agriculture France, Études économiques – Source : FAO)



ce biais le rattachement des individus, producteurs et consommateurs, à la Cité. L'agriculture relèverait ainsi de la souveraineté de l'État, faisant partie en quelque sorte de ses fonctions régaliennes.

Comment y parvenir lorsqu'un État axe sa stratégie de développement sur d'autres secteurs d'activités ou bien se heurte à des contraintes géographiques ? Avec la crise économique actuelle, dont l'une des dimensions est l'agitation qui s'est emparée depuis 2007 des marchés agricoles (volatilité des prix, du revenu des agriculteurs, débats sur les usages alimentaires ou non-alimentaires de certains produits végétaux, à l'instar du maïs,...), plusieurs États ont réagi afin de recouvrer une forme de « *souveraineté alimentaire* ». L'originalité de la période réside dans le fait que cette recherche d'une « *souveraineté alimentaire* » prend des formes variées, inattendues et, dans le même temps, porteuses de menaces. Atteindre la « *souveraineté alimentaire* », l'autosuffisance, peut désormais ne pas passer par une relance de

la production locale. Cette perspective passe aussi par d'autres biais et, si la conflictualité porte sur les échanges de produits agricoles et alimentaires, elle portera sans doute aussi sur les conditions dans lesquelles les productions se réalisent.

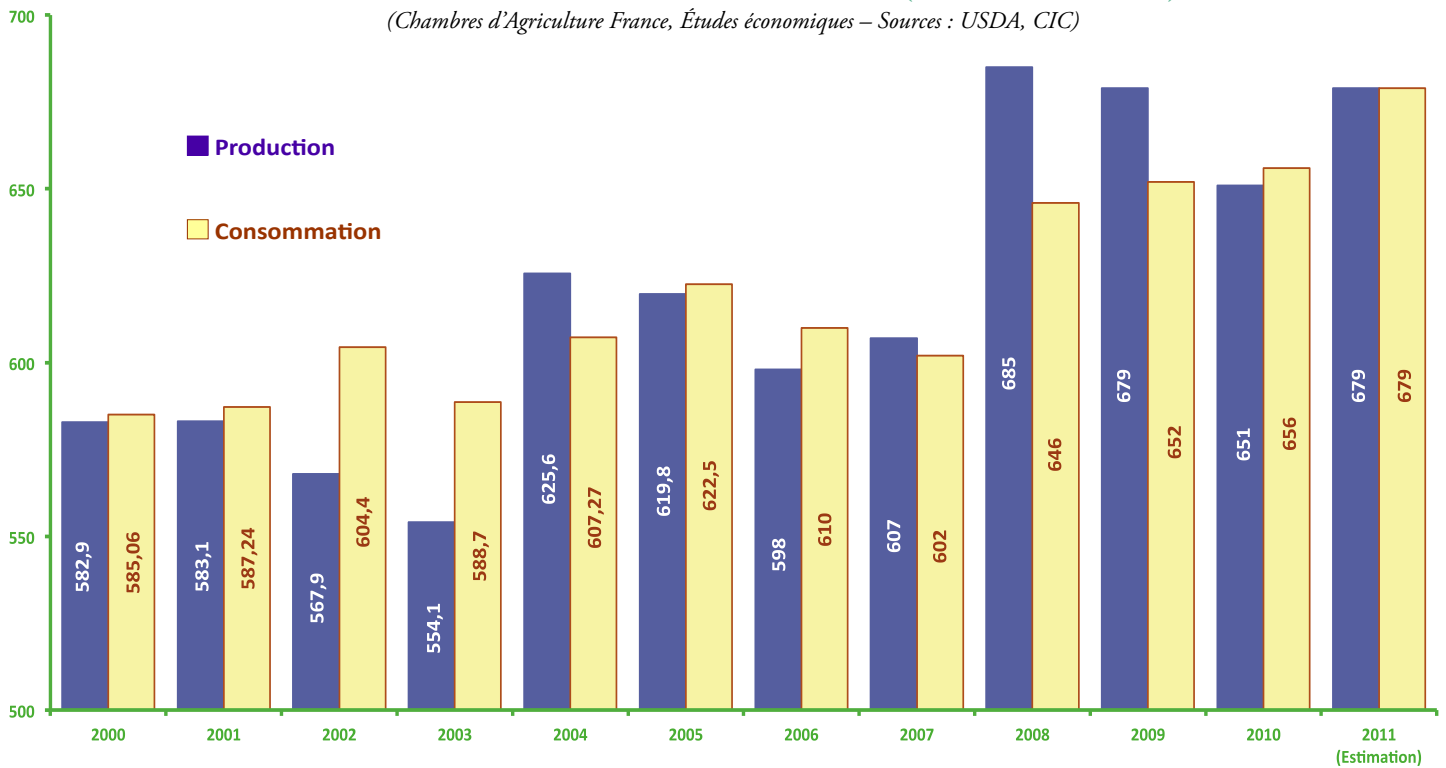
Pour ne prendre qu'un exemple qui fait couler beaucoup d'encre depuis quelques années, arrêtons-nous sur le cas de l'accaparement des terres (*land grabbing*). Le processus d'externalisation de la production agricole est engagé par des pays dont la situation de dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur est contrastée. Elle va de zones comme l'Arabie saoudite, dont le plan de réduction de cette dépendance alimentaire lancée dans les années soixante-dix n'a pas abouti, à la Chine. Bien que disposant de 9 % des terres arables mondiales, celle-ci est devenue l'un des plus gros investisseurs de foncier disponible dans le monde car elle ne peut plus produire suffisamment pour couvrir les besoins de sa population : ceci en raison de sa démographie, de l'élévation des niveaux de vie due

à la croissance économique, des contraintes de gestion de l'eau et des pertes régulières de superficies agricoles liées au couple industrialisation / urbanisation.

En toile de fond, il y a de surcroît l'affaiblissement des stocks mondiaux de céréales, notamment de blé et de maïs, laissant entendre que les échanges mondiaux pourraient être tendus dans les années à venir, au regard du déséquilibre offre – demande mondiales (*Graphiques 7, 8 et 9*)²¹. Il faut ajouter que la croissance des investissements fonciers chinois (les cas des pays du Golfe persique, de la Corée du Sud, de certaines firmes privées pourraient être intégrés à la démonstration) n'a pu s'accomplir qu'en

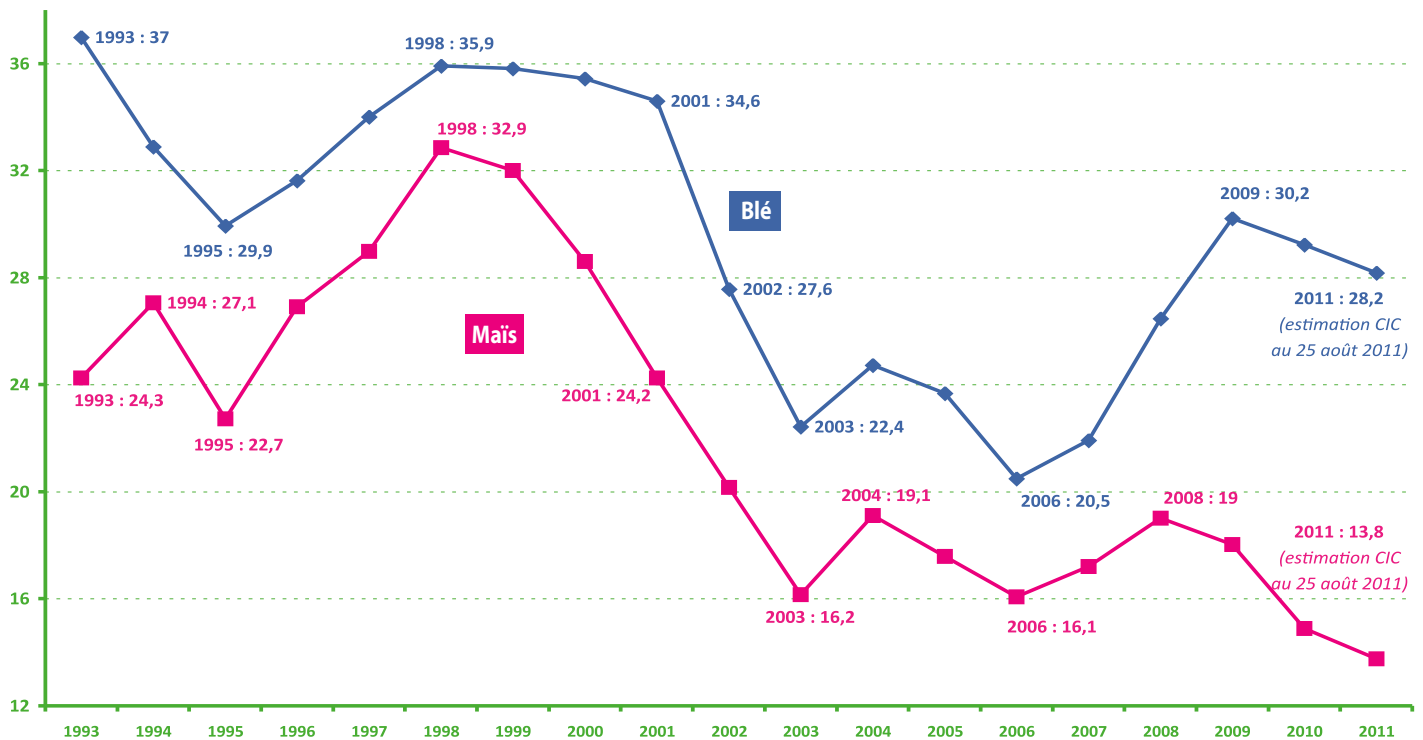
21. Les terres disponibles du continent africain sont les plus convoitées par les États, les firmes et les fonds de pension des pays émergents et industrialisés (Chine, Singapour, Arabie saoudite, Japon, Danemark, Pays-Bas, Corée du Sud,...). Pour les fonds de pension, l'envolée des prix des matières premières constitue une confortable source de retour sur investissements, se répercutant sur le foncier agricole. Lire M. Merlet [2010], S. Abis et P. Cusi [2010], B. Lallau [2012], ainsi que P. Dockès [2009].

Graphique 8
Production et consommation de blé dans le monde (en millions de tonnes)
(Chambres d'Agriculture France, Études économiques – Sources : USDA, CIC)



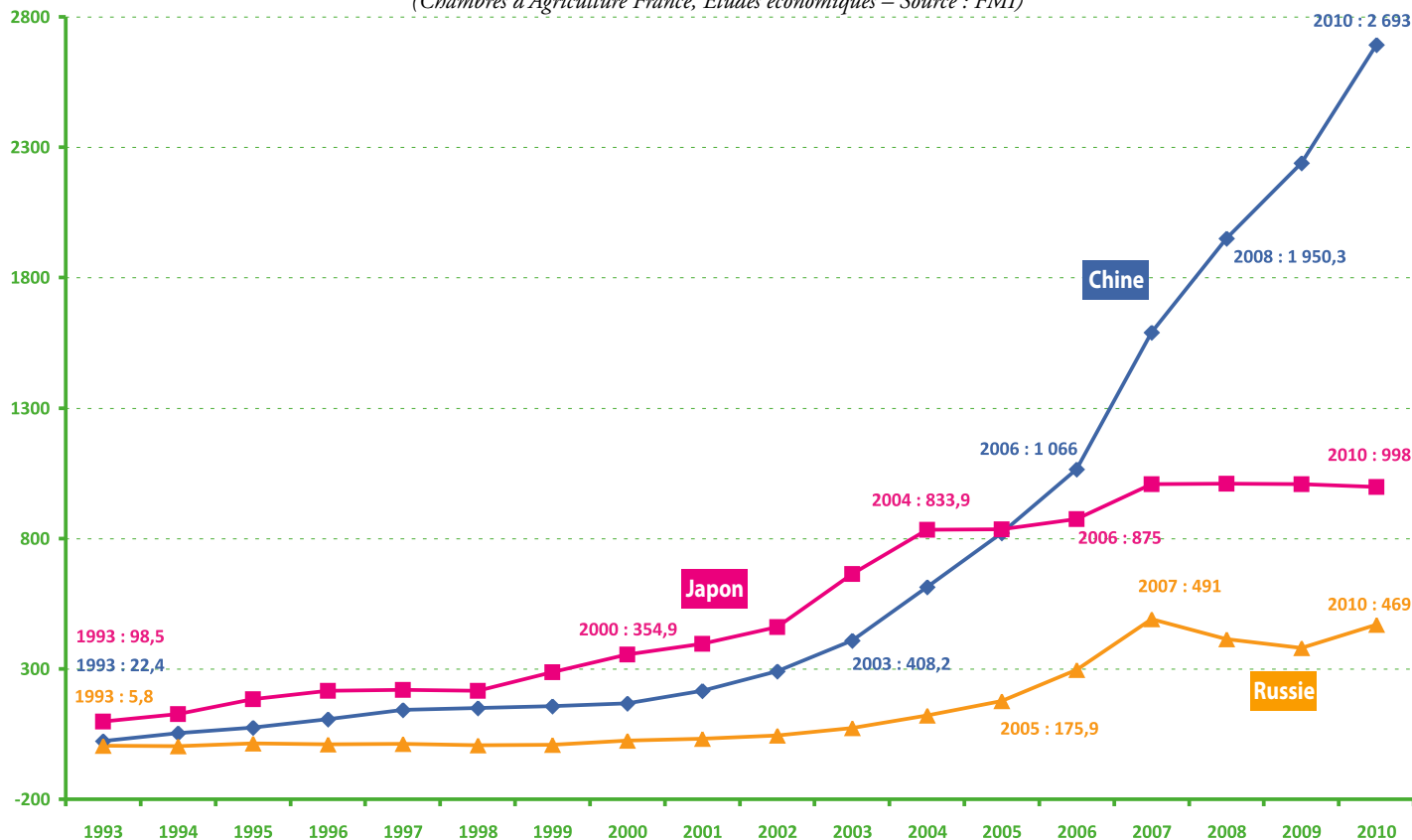
62

Graphique 9
Évolution du rapport stocks finaux / consommation mondiale de blé et de maïs (en %)
(Chambres d'Agriculture France, Études économiques – Sources : USDA, CIC)



Graphique 10
Réserves de change des banques centrales (en milliards de dollars)

(Chambres d'Agriculture France, Études économiques – Source : FMI)



63

raison des réserves financières que détiennent les autorités monétaires chinoises, ainsi que des masses de capitaux détenus par les fonds souverains chinois (Graphique 10).

On notera au passage que cette tendance à la raréfaction de l'offre mondiale pourrait s'amplifier dans les années à venir, à hauteur du développement des productions américaine, brésilienne ou européenne d'agrocarburants à base de maïs, de canne à sucre ou de colza et, du même coup, exacerber la conflictualité autour de l'alimentation. La production mondiale d'éthanol, à base de maïs ou de canne à sucre, s'est fixée légèrement en deçà des 100 milliards de litres en 2010. En 2020, elle pourrait s'élever à 155, voire 160 milliards de litres, selon les prévisions fournies par l'OCDE et la FAO. La part du biodiesel est beaucoup plus modeste, de l'ordre d'une vingtaine de milliards de litres en 2010, la production étant estimée en 2020 à quelque 42 milliards. Sur la période 2008 – 2010, la production américaine a en

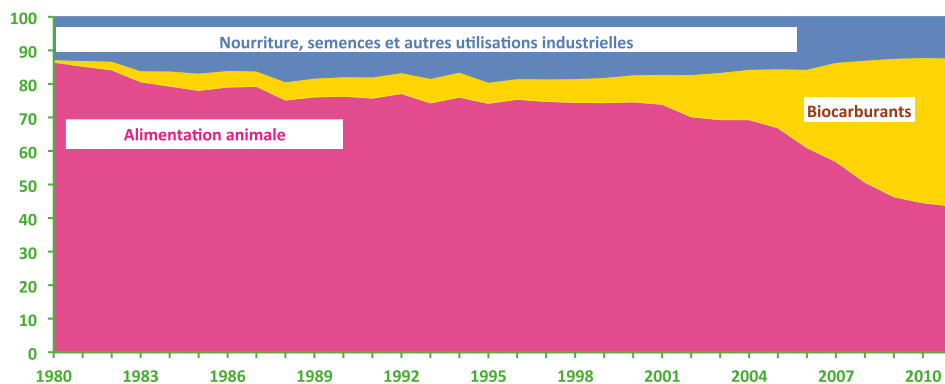
moyenne représentée 47 % de la production mondiale d'éthanol, le Brésil pesant pour sa part 28,5 % : les trois quarts de la production mondiale émanent donc de deux pays. L'économie américaine forme l'une des grandes zones consommatrices d'énergie fossile. Elle est par conséquent exposée, en tant qu'importatrice nette de pétrole, aux aléas de la formation du prix du baril. Du fait de l'augmentation de la population américaine, de la hausse des dépenses d'alimentation et du recours à des technologies intensives en énergie, l'usage de l'énergie fossile s'est largement répandu tout au long de la chaîne alimentaire. Une politique publique active a donc été mise en place afin de réduire la dépendance de l'économie américaine vis-à-vis des sources extérieures d'approvisionnement. L'importance économique prise par la filière éthanol aux États-Unis atteste de cette volonté de s'affranchir, au moins partiellement, de cette contrainte énergétique. En 2011, près de 40 % de la production de

maïs ont été transformés en éthanol (Graphique 11 et Graphique 12). Selon l'USDA, la quantité de maïs utilisée par l'industrie de l'éthanol pourrait, en 2011 / 2012, être supérieure à celle consommée par les productions animales.

L'accaparement des terres peut aussi prendre la forme d'accord économique, de partenariat entre un investisseur et un pays d'accueil. Les besoins de la Chine en soja sont aujourd'hui tels – plus de 50 % des importations mondiales – qu'ils l'incitent à investir pour produire et ensuite réimporter vers ses zones de productions animales, mais aussi à signer des accords économiques avec des pays comme le Brésil. L'accord permet aux Chinois de réserver pour leurs propres besoins la production de soja réalisée dans l'État de Goiás et aux Brésiliens de bénéficier de capitaux pour investir et moderniser leurs structures de production. Ce processus d'accaparement des terres fait courir aux pays hôtes un risque de détournement de leurs productions agricoles et

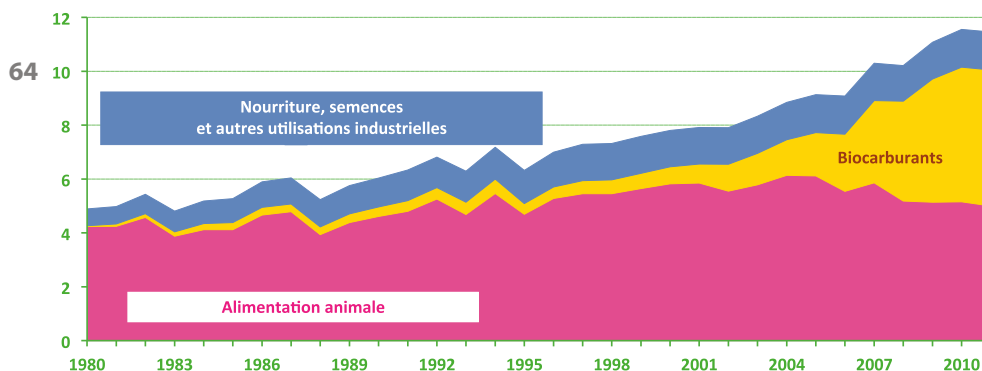
Graphique 11
Utilisations du maïs aux États-Unis
(en pourcentage des utilisations totales)

(Chambres d'Agriculture France, Études économiques – Source : USDA, ERS)



Graphique 12
Évolution des utilisations de maïs aux États-Unis
(en milliards de boisseaux)

(Chambres d'Agriculture ; Études économiques – Source : USDA, ERS)



d'éviction potentielle de la main-d'œuvre locale au profit d'un salariat agricole importé. Du même coup, il soulève la question de la sécurité alimentaire des pays d'accueil. Toute une configuration de l'espace productif mondial et des équilibres agricoles est ainsi en cours de mutation et celle-ci devrait se prolonger à en juger par les conséquences dont sont porteuses les « révolutions arabes ». Le *land grabbing* conduit-il alors à un dessaisissement de la souveraineté des pays ? Dans certains cas, on peut le supposer, dans la mesure où ce processus traduirait en quelque sorte un néo-impérialisme à fondement économique avéré. Il s'ensuit que la conflictualité engendrée par les incertitudes en matière

d'approvisionnements alimentaires a franchi un seuil supplémentaire depuis le début des années deux mille. Comme cela a été dit plus haut, l'agriculture et l'alimentation figurent aujourd'hui parmi les marqueurs de la puissance d'un État ou d'un groupe d'États. Bon nombre d'auteurs avaient déjà mis ce point en exergue : soit en l'incluant dans une problématique plus large, à l'instar de Clausewitz qui nous incite à penser que « la guerre économique est la poursuite de la politique par un autre moyen », soit en indiquant, comme Raymond Aron dans son livre *Paix et guerre entre les nations*, que des « groupes humains se disputent le sol sur lequel l'un s'est établi et que l'autre convoite », soit de manière encore

plus précise, en soulignant que les matières premières et les terres agricoles seront l'objet d'une lutte entre les grandes nations et les grandes firmes pour la détention de la puissance économique et l'on peut citer dans ce cas des auteurs aussi éloignés les uns des autres que R. Aron, V. Lénine ou H. J. Morgenthau²².

Les luttes engagées autour des matières premières agricoles se traduisent dans les faits économiques de ce début de ^{XXI}^e siècle par une double posture : la première consiste à sécuriser son approvisionnement alimentaire, la seconde prend la forme d'une stratégie visant à jouer un rôle de premier plan dans l'économie mondiale. Pour devenir une grande puissance, un pays doit s'appuyer sur plusieurs atouts, dont celui de l'agriculture. Lorsque cet atout fait défaut ou est en mesure de faire défaut, le pays qui tend à devenir une puissance, voire une super-puissance entreprend de maîtriser ses disponibilités alimentaires en externalisant sa production agricole. On retrouve ici le contraste entre le Brésil, aspirant à nourrir le monde et donc à exercer une forme de puissance fondée sur son complexe agro-alimentaire, et la Chine dont l'ambition est de devenir une puissance économique reposant sur une industrialisation, stratégie questionnant le devenir de son agriculture et expliquant son recours au *land grabbing*.

Dans cette configuration de l'économie agricole mondiale, comment réagissent les États-Unis et l'Union européenne ? Ces deux grands protagonistes de la scène agricole sont désormais contestés dans leur *leadership*. Leurs fonctions de réaction respectives apparaissent pourtant des plus différenciées. Depuis 1992, l'Union européenne continue de réformer sa *Politique agricole commune*, estimant que ses priorités économiques sont ailleurs et que le marché mondial se substituera aux productions locales pour l'approvisionnement alimentaire des États-membres : ce qui expliquerait qu'elle contourne les blocages à l'OMC en négociant en bilatéral avec les économies du Mercosur en vue d'ouvrir le marché communautaire aux viandes sud-américaines. Les États-Unis, en revanche,

22. Poussons l'éclectisme à son comble en invitant le lecteur à se pencher sur R. Aron [1962], V. Lénine [1916], H. J. Morgenthau [1948], ainsi que sur M. Beaud [1987] et G. Kébabdjian [1994].

maintiennent leur politique agricole qui a été, rappelons-le, élaborée dès 1933, en pleine dépression économique et qui n'a, depuis, guère connu de mutations radicales. En dépit des déficits et d'un taux d'endettement public particulièrement élevés, le *Farm Bill* concernant la période 2008 – 2012 a été *in fine* adopté contre le veto présidentiel du président G. W. Bush. L'importance de l'agriculture et du complexe agro-alimentaire pour, d'une part, l'économie américaine et ses exportations et, d'autre part, pour une hégémonie – même en déclin relatif – explique que la politique agricole soit préservée. Présence sur les marchés mondiaux, souveraineté et sécurité alimentaires constituent deux dimensions centrales de la politique agricole américaine auxquelles semble avoir renoncé l'Union européenne par la voix de sa Commission. La prochaine réforme de la PAC qui couvrira la période 2014-2020, va-t-elle inverser la dynamique de libéralisation enclenchée en 1992 ? A la lecture du projet du commissaire Cioles présenté en octobre 2011, rien n'est moins sûr.

3. QUELQUES ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVE

La pratique de la politique agricole divise les nations directement concernées par l'activité agricole. La PAC est de ce point de vue singulièrement exposée aux critiques émanant des économistes inscrivant leur démarche dans la théorie libérale du commerce international, mais aussi d'institutions internationales comme l'OMC ou de l'OCDE, selon lesquelles le marché mondial libéré des entraves au commerce permettrait d'approvisionner de manière optimale les pays en biens agricoles et alimentaires. La crise actuelle, on vient de le voir, semble avoir rebattu les cartes, sans pour autant que le processus de libéralisation et de démantèlement de la PAC n'ait été remis en cause. Quel sera donc l'avenir de la PAC dans un contexte de crise de la mondialisation ? La réponse à une question aussi importante – la PAC constituant l'un des socles de la construction européenne – se décline en fonction, d'une part, du degré d'implication des États-membres de l'UE dans le fonctionnement des marchés agricoles ou, pour le dire autrement, de l'importance que chacun accorde à la question alimentaire et, d'autre part, de l'architecture du

commerce international qui sortira des négociations de l'OMC, si toutefois issue il y a au cycle de Doha. Autrement dit, une architecture globale, propre à organiser et à pacifier les relations agricoles dans le monde est-elle à notre portée ? Deux scénarii se dégagent assez nettement.

- Le premier scénario se caractérise par la *libéralisation généralisée des marchés agricoles* qui entrerait en résonance avec une conception *entrepreneuriale* de l'agriculture. Cette conception s'inscrit dans le droit fil du tournant néo-libéral (*reduced government*) à l'œuvre depuis le milieu de la décennie quatre-vingts et correspond aux intentions de la Commission européenne en matière de politique agricole. Dans cette configuration, les agriculteurs / entrepreneurs seraient amenés à s'adapter à un marché mondial de plus en plus exigeant en matière de compétitivité. Outre que l'approvisionnement alimentaire serait couvert par la libre-circulation des produits agricoles et transformés, ce scénario aboutirait à une spécialisation extrême des bassins de production européens, accentuant la dynamique déjà à l'œuvre de concentration des exploitations. De plus, les agriculteurs courraient le risque de devenir des sous-traitants des firmes agro-alimentaires. Cependant, dans le même temps, la libéralisation des échanges mondiaux agricoles, assortie du démantèlement des politiques agricoles est porteuse d'une mise en concurrence généralisée des producteurs. Les producteurs communautaires, notamment français, seraient donc exposés à une concurrence par les coûts qu'ils pourraient difficilement supporter, en particulier vis-à-vis des productions brésiliennes, indiennes ou thaïlandaises. Une large partie des dépenses de la PAC serait ainsi ré-allouée en direction du développement rural et de l'environnement, posant explicitement la question de savoir si, ce faisant, l'UE ne serait pas *in fine* évincée, partiellement ou totalement, des marchés mondiaux. En découlerait une spécialisation exacerbée des régions agricoles européennes, les unes poussant leurs avantages comparatifs afin de se positionner sur les marchés mondiaux, les autres entrant dans une dynamique de multifonctionnalité beaucoup plus centrée sur les territoires.

- À l'opposé, émerge un scénario pouvant être qualifié de *maintien des politiques agricoles* et se déclinant autour de trois variantes :

- La première serait celle de la *Global Governance* qui se caractérise par une multipolarité de l'agriculture mondiale, centrée sur les États-Unis, l'Union européenne, le Brésil, l'Inde et la Chine, cette dernière ayant opté pour la préservation de son indépendance alimentaire. Les États-Unis conserveraient une politique agricole active, leur permettant de préserver leurs avantages comparatifs sur les marchés mondiaux. Cette configuration exigerait l'instauration d'une coopération internationale par le biais, notamment, d'accords équilibrés sur l'agriculture à l'OMC ou, pourquoi pas, d'une Organisation mondiale de l'agriculture. Dans ce scénario, la PAC conserverait des outils de régulation permettant de stabiliser les marchés et les revenus des agriculteurs – y compris les instruments de soutien aux exportations, à l'instar des pratiques américaines – tout en préservant / augmentant les volumes de production indispensables à l'approvisionnement intérieur, mais aussi de certaines zones du monde déficitaires en produits agricoles et alimentaires, notamment celles situées dans son voisinage (Afrique du Nord, Moyen-Orient, Corne de l'Afrique) et ce, pour des motivations tout autant commerciales que géo-stratégiques. Plus généralement, ce scénario illustrerait la recherche d'une préservation du modèle d'exploitation familiale, largement remis en cause depuis les réformes de la PAC enclenchées en mai 1992.

- La deuxième variante se construirait autour d'une régionalisation de l'agriculture mondiale. Le maintien de politiques agricoles actives, mais fortement différenciées dans chacune des mêmes grandes zones de production engendrerait de vives tensions commerciales internationales, empêchant notamment tout accord commercial à l'OMC. À cet égard, il est intéressant de noter qu'en septembre 2011, lors de la réunion de onze pays (G11) membres de l'OMC à Genève, le Brésil a demandé à ce qu'une pause soit admise dans les négociations du cycle de Doha jusqu'à la fin de l'année 2012 : ceci constitue un élément supplémentaire allant dans le sens de l'échec de l'Organisation

à faire aboutir les négociations commerciales multilatérales et laissant penser que le cycle de Doha pourrait finalement ne pas aboutir²³. Afin de surmonter les crises et les blocages lors des négociations commerciales, de nouvelles institutions devraient être créées, qui tendraient vers l'instauration d'une sorte de « *diplomatie commerciale* » agricole. Les principaux acteurs de l'économie agricole mondiale auraient la conviction que, à l'inverse du multilatéralisme, le régionalisme agricole constituerait le meilleur moyen d'atteindre leurs objectifs et d'harmoniser les intérêts. Ce régionalisme serait formé de l'Aléna, de l'UE et du Mercosur. Il s'étendrait jusqu'à une région asiatique composée de l'Inde, la Chine, la Thaïlande, le Vietnam et quelques grands pays africains producteurs comme l'Afrique du Sud, le Mali ou la Côte d'Ivoire. L'organisation régionale des échanges de produits agricoles et alimentaires ne passerait donc plus par l'OMC, mais par des politiques agricoles et une ou plusieurs institutions nouvelles dont l'organisation relèverait d'un compromis historique tout aussi nouveau, entre les États composant ces régions. Cette « *gouvernance mondiale* » pourrait être renforcée par les avancées significatives dégagées lors des réunions du G20, à l'instar des propositions françaises de 2011 : plus précisément, celles émanant du G20 agricole organisé en juin (recherche d'outils pour une meilleure coordination des politiques agricoles à l'échelle mondiale, instauration de mécanismes visant à garantir une plus grande transparence des marchés agricoles, y compris sur l'état des stocks, encadrement des marchés financiers dérivés sur lesquels certains investisseurs institutionnels ou des *hedge funds* se positionnent sans se préoccuper des quantités physiques et autres moyens pour lisser la volatilité des prix agricoles, comme ceux des autres matières premières non-agricoles). De ce point de vue, la poursuite des interventions politiques dans le cadre du G20 pourrait favoriser l'émergence de cette « *diplomatie commerciale* ». Pour l'heure, les réticences chinoises en matière d'information sur les stocks de denrées agricoles, ainsi que les résistances relatives à l'encadrement des marchés financiers, comme en témoigne

l'attitude des banques américaines quant à la loi Dodd – Frank, indiquent que la formation d'un nouvel état du monde sera une étape très longue à franchir.

- La troisième variante de ce scénario consisterait en un découpage de l'agriculture mondiale autour de deux grands acteurs, les États-Unis et la Chine : autrement dit, une forme de réplique agricole du partage du pouvoir économique mondial – que certains observateurs estiment d'ailleurs en gestation – entre ces deux États. L'agriculture mondiale serait ainsi fortement hiérarchisée, le pouvoir alimentaire se structurant autour des politiques agricoles et commerciales définies par les États-Unis et la Chine, les autres zones étant contraintes de s'adapter à cette organisation. Un tel leadership bicéphale de l'économie mondiale agricole déboucherait évidemment sur une remise en cause radicale des institutions internationales héritées de Bretton Woods.

Ces quelques éléments de prospective doivent surtout s'inscrire dans une logique d'ensemble précise : celle d'un régime de croissance qui, en raison de la crise actuelle interprétée par certains économistes comme la crise du « *régime de croissance financiarisé* » instauré au détour des années quatre-vingt-dix, n'a pas encore éclos, loin s'en faut²⁴. De plus, il conviendra de procéder à un fin décorticage de la prochaine réforme de la PAC, programmée pour la période 2014-2020.

CONCLUSION

Cette analyse de l'évolution des rapports de force constitutifs de l'économie agricole mondiale permettra au lecteur de prendre la mesure des dimensions géo-politique et géo-économique de l'agriculture. Depuis le milieu de la décennie quatre-vingts, on savait que les conflits inter-étatiques porteraient de plus en plus sur l'économie, sur la monnaie et sur la finance. Avec les Accords de Marrakech et l'entrée de l'agriculture dans la dynamique de la mondialisation, ces conflits se sont élargis à l'agriculture et à l'alimentation. Ce constat conduit à se demander quels seraient les contours d'une nouvelle organisation des relations économiques internationales, dont le secteur agricole serait partie prenante.

L'instauration d'une nouvelle architecture des relations économiques internationales propre à l'agriculture ne pourra être effective que si elle s'emboîte dans une architecture plus globale, dans laquelle les relations monétaires et financières internationales héritées de Bretton Woods seront réexaminées et organisées autour d'une nouvelle hiérarchie des nations. La « *gouvernance* » mondiale de l'agriculture et du système alimentaire est encore loin d'être construite. Il y a pourtant urgence au regard des inégalités sociales et de la persistance de la malnutrition et de la sous-alimentation dans le monde. Temps de crise... qui nous rappelle toute la distance qui nous sépare de ce que la philosophe américaine Hannah Arendt nommait un « *monde commun* ».

23. G11 : États-Unis, Union européenne, Japon, Canada, Australie, Inde, Argentine, Afrique du Sud, Maurice, Chine, Brésil.

24. Boyer [2011].

Bibliographie

- ABIS S., NARDONE J. [2009], « Le Brésil, future ferme du monde arabe ? », *Futuribles*, numéro 356, octobre, p. 13-29.
- ABIS S. [2011], « L'influence des BRIC en Méditerranée », in *MedYearBook 2011*, Annuaire de l'Institut Européen de la Méditerranée (IEMed), Barcelone.
- ABIS S., CUSI P. [2010], « Convoitises sur les terres agricoles mondiales. Les pays arabes au cœur du débat », *New Medit, Mediterranean Journal of Economics, Agriculture and Environment*, volume IX, numéro 3, septembre, p. 70-75.
- AKNIN A., SERFATI C. [2008], « Guerres pour les ressources, rente et mondialisation », *Mondes en développement*, vol. 36, numéro 143, P. 27-42.
- ARON R. [1962], *Paix et guerres entre les nations*, éditions Calmann-Lévy, Paris.
- BADIE B. [2011], *La diplomatie de connivence. Les dérives oligarchiques du système international*, éditions La Découverte, Paris.
- BEAUD M. [1987], *Le système national/mondial hiérarchisé*, éditions La Découverte, coll. « Agalma », Paris.
- BHAGWATI J. N. [2002], *Free Trade Today*, Princeton University Press, Princeton.
- BODIN J. [1576], *Les Six Livres de la République*, éditions Le Livre de Poche, Classiques de la philosophie, 1993, Paris.
- BOURGUINAT H. [1985], *L'économie mondiale à découvert*, éditions Calmann-Lévy, coll. « Perspectives de l'économie », Paris.
- BOYER R. [2011], *Les financiers vont-ils détruire le capitalisme ?* éditions Economica, Paris.
- BRENDER A., PISANI F. [2007], *Les déséquilibres financiers internationaux*, éditions La Découverte, coll. « Repères », Paris.
- BRUNET A., GUICHARD J.-P. [2011], *La visée hégémonique de la Chine. L'impérialisme économique*, éditions L'Harmattan, coll. « Questions contemporaines », Paris.
- COULOMB F. [2003], « Pour une nouvelle conceptualisation de la guerre économique », in J.-F. Daguzan et P. Lorot (éds.), *Guerre et économie*, éditions Ellipses, Paris, p. 73-87.
- DAVIRON B., VOITURIEZ T. [2010], « La PAC et ses réformes face aux discours sur le 'développement' », in B. Hervieu et alii. (sous la direction de), *Les mondes agricoles en politique*, Sciences Po. Les Presses, Paris, p. 351-368.
- DOCKÈS P. [2009], « Les fonds souverains et l'impérialisme d'émergence », *Revue d'économie financière*, hors-série, p. 27-38.
- DURKHEIM É. [1893], *De la division du travail social*, Presses Universitaires de France, Paris, éditions 2004 pour l'édition aux PUF, coll. « Quadrige ».
- EVEN M.-A., LAISNEY C. [2011], « La demande alimentaire en 2050 : chiffres, incertitudes et marges de manœuvre », *Analyse*, numéro 27, février, Centre d'études prospectives, MAAPRAT, p.1-4.
- FÈVRE C., POUCH T. [2011], « Montée en puissance des firmes multinationales de la viande : l'exemple brésilien », *Revue Chambres d'agriculture*, numéro 1004, juin-juillet, p. 10-12.
- GERSCHENKRON A. [1962], *Economic Backwardness in Historical Perspective*, Harvard University Press.
- HEISBOURG F. (sous la dir. de) [2010], *Les conséquences stratégiques de la crise*, éditions Odile Jacob, Paris.
- HIRSCHMANN A. O. [1945], *National Power and the Structure of Foreign Trade*, University of California Press.
- HOBBS T. [1651], *Léviathan ou Matière, forme et puissance de l'État chrétien et civil*, éditions Gallimard, Paris, coll. « Folio essais », 2000 pour la traduction française.
- KÉBABDJIAN G. [1994], *L'économie mondiale. Enjeux nouveaux, nouvelles théories*, éditions du Seuil, Paris.
- LALLAU B. [2012], « *Land Grabbing* versus investissements fonciers à grande échelle. Vers un accaparement responsable ? », *L'homme et la société*, à paraître.
- LAROCHE-DUPRAZ C., POSTOLLE A. [2010], « Le concept de souveraineté alimentaire constitue-t-il un outil utile pour les pays en développement dans le cadre des négociations commerciales internationales agricoles ? », *communication au Séminaire Sécurité alimentaire de l'UMR MOISA*, Montpellier, 8 avril, p. 1-18.
- LASSERRE F., GONON E. [2008], *Manuel de géopolitique. Enjeux de pouvoir sur des territoires*, éditions Armand Colin, coll. « U », Paris.
- LÉNINE V. I. O. [1916], *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, éditions Le Temps des Cerises, Paris, 2001 pour la traduction française.
- LERIDON H., de MARSILY G. [2011], *Démographie, climat et alimentation mondiale*, Académie des sciences, éditions EDP Sciences, Paris.
- LOROT P. [2000], « La géoéconomie : nouvelle grammaire des rivalités internationales », *Annuaire Français des Relations Internationales*, volume 1, p. 110-122.
- MAIRET G. [1997], *Le principe de souveraineté. Histoire et fondements du pouvoir moderne*, éditions Gallimard, coll. « Folio », Paris.

- MERLET M. [2010], « Les grands enjeux de l'évolution du foncier agricole et forestier dans le monde », *Études foncières*, numéro 143, janvier-février, p. 17-20 puis 41-42.
- MORGENTHAU H. J. [1985], *Politics Among Nations. The Struggles for Power and Peace*, Knopf, New York, 6^{ème} édition.
- PERROUX F. [1958], *La coexistence pacifique*, Presses Universitaires de France, Paris.
- POUCH T. [2010], *La guerre des terres. Stratégies agricoles et mondialisation*, éditions Choiseul, Paris.
- POUCH T. [2011a], « Les guerres agricoles », in C. Harbulot (éd.), *Manuel d'intelligence économique*, Presses Universitaires de France, coll. « Major », Paris, à paraître.
- POUCH T. [2011b], « La résurgence de la 'souveraineté alimentaire' », *Économies et Sociétés*, série « Systèmes Alimentaires », numéro 33, décembre.
- RICARDO D. [1817], *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, éditions Garnier-Flammarion, 1992, Paris.
- SAPIR J. [2008], *Le nouveau XXI^{ème} siècle. Du siècle « américain » au retour des nations*, éditions du Seuil, Paris.
- VIA CAMPESINA [1996], « Déclaration pour la souveraineté alimentaire », *Sommet Mondial de l'Alimentation*, FAO, Rome.